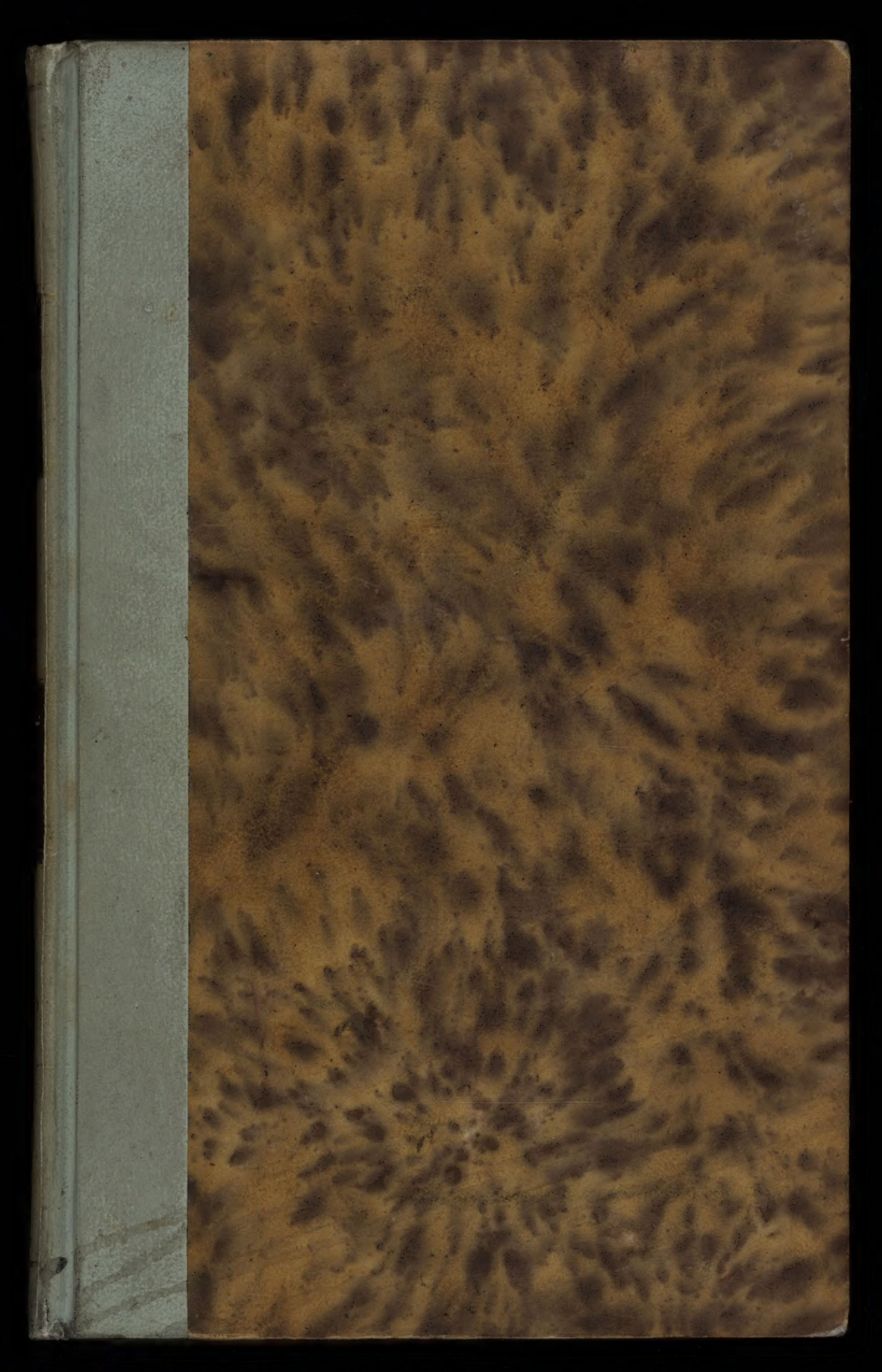
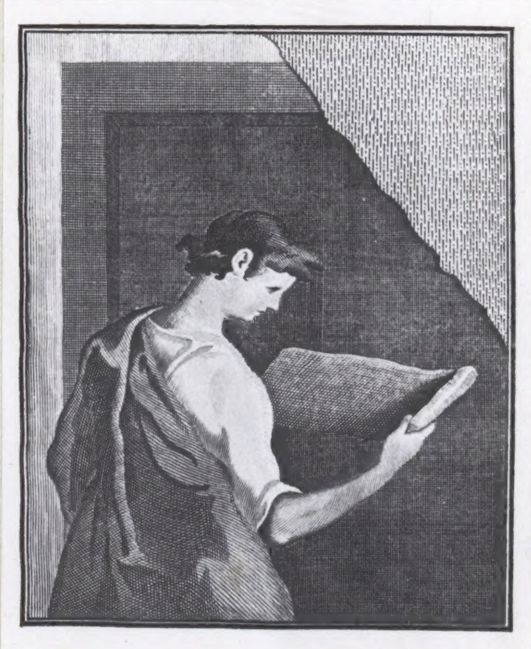




LETTRES

DE

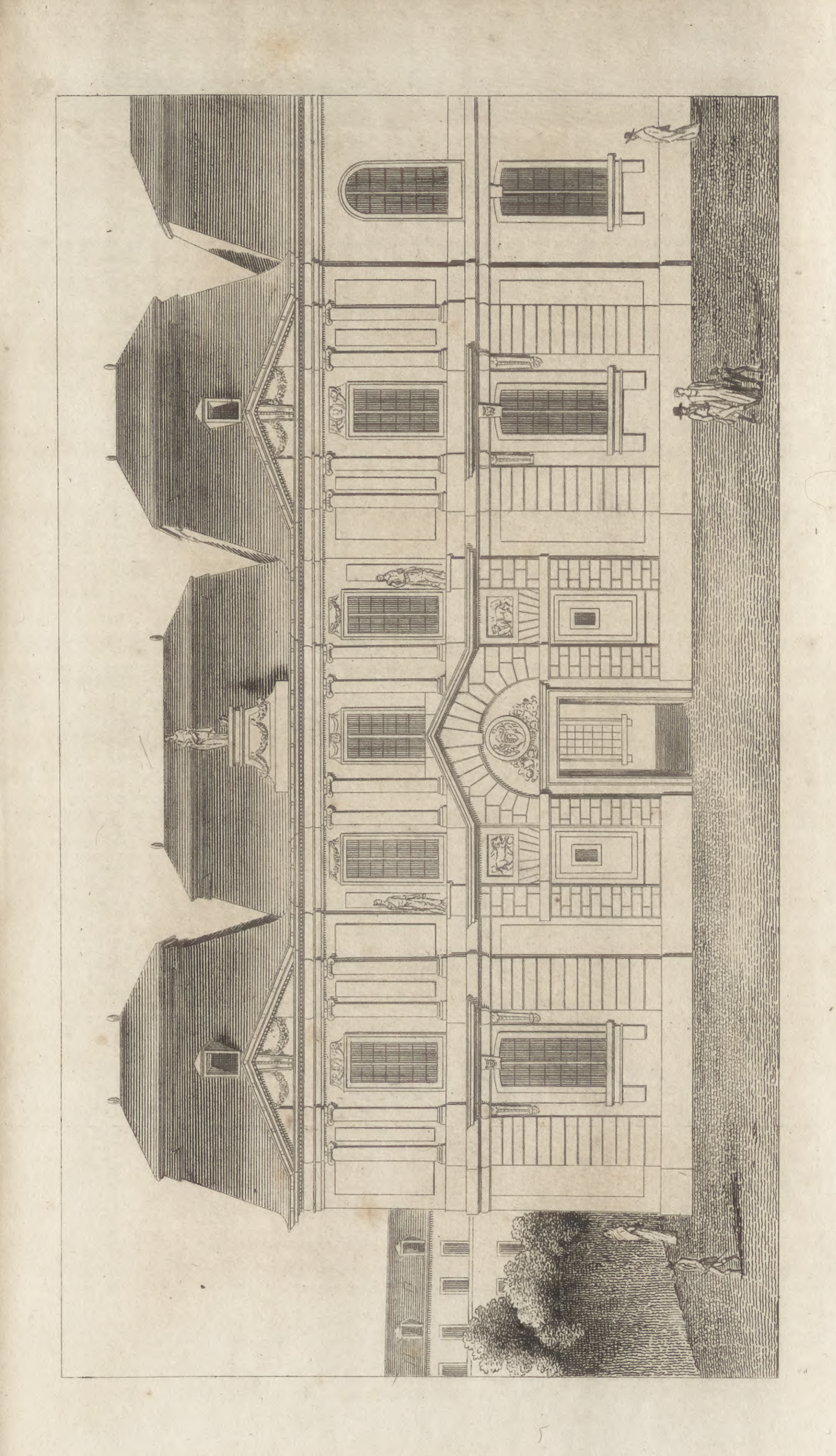
MADAME DE SÉVIGNÉ

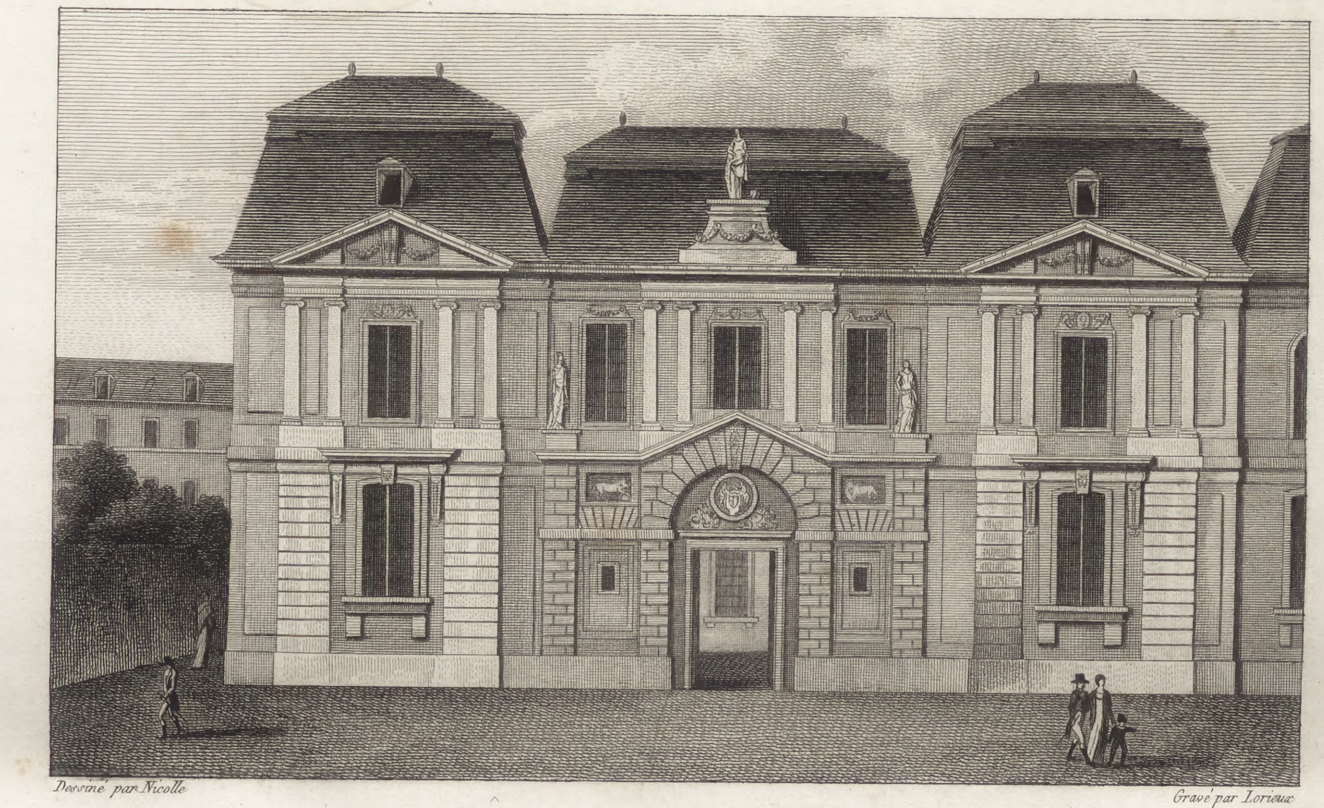
[illegible] NEUVIÈME.

LETTRES
DE
MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME NEUVIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT, L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.





Dessiné par Nicolle — *Gravé par Lorieux*

HÔTEL CARNAVALET

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.



ce mercredy

Je ne vous puis dire Mademoiselle
quelle est ma joye quand vous
me faittes l'honneur de vous
souvenir de moy et quand
ie recoy des marques de ce
souvenir par des choses qui
me donnent par elles mesme
un si veritable plaisir vous
estes tousjours admirable et
inimitable il ne se peut
rien de plus divertissant
et de plus utile que ce
que vous m'avez fait

lhonneur de mennuyer vous
seule pouues joindre ces deux
choses a vous ru plus de
croire que si ma sante
me le permettoit jaurois
souuent lhonneur de vous
rendre mes deuoirs

La C de la Fayette

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNE.

1075.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 juin 1689.

J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et les relis; elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis, je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air : mais je ne joue point à la bassette, parceque je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée vous peut fatiguer : vous avez veillé, et, en vérité, je meurs de peur que vous n'en soyez malade. Vous serez arrivée à Grignan, selon mes supputations, un jour plus tôt que M. le chevalier, qui étoit le 11 à Lyon, et en

partit le dimanche 12; vous y serez le lundi, et lui le mardi; non vraiment; vous arriverez le même jour, chacun de votre côté : vous me manderez si je devine juste.

Madame de Vins a fait mes compliments à M. de Pomponne sur le régiment de son fils[a]; et M. de Pomponne m'a écrit une lettre très aimable; tellement que c'est lui qui m'écrit sur la joie que j'ai de ce régiment. Mon fils vient de partir pour Rennes, il reviendra demain : mais dans huit jours il ira s'y établir avec toute cette *noblesse*, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avoit si sincèrement quittée; il tiendra une table enragée: c'est là le *tu autem*, et *cui bono?* enfin, Dieu le veut. Nous serons seules; mais le beau temps revient à notre secours, et de bons livres, et de l'ouvrage, et de belles promenades. Ne vous amusez point, ma fille, à répondre à mes vieilles lettres, on ne s'en souvient plus : parlez-moi de vous et de tout ce qui est à Grignan. Je souhaite au chevalier une bonne santé, et qu'il se console de ses malheurs dans la douceur de votre aimable société et de toute sa famille : dites-moi ce qu'il aura pensé des bâtiments, et si celui du *Carcassonne* aura toujours les pattes croisées. J'embrasse le Comte, Pauline, et tous ceux qui veulent de mon souvenir.

[a] Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Malte, colonel de dragons. Il mourut en 1693.

1076.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 22 juin 1689.

Ah, labelle procession[1]! qu'elle est sainte! qu'elle est noble! qu'elle est magnifique! que les démonstrations de respect sont convenables! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix[2], avec ce *Prince d'amour*[a] et *ces chevaux frust*[3]!

[1] La procession qui se fait à Avignon le jour de la Fête-Dieu.

[2] On peut voir une satire sur la procession d'Aix, dans un petit ouvrage latin intitulé: *Querela ad Gassendum.* * (*Voyez* d'ailleurs la note de la lettre 155, tome 2, pag. 90.) Le cardinal Grimaldi essaya, en 1680, de faire cesser cet abus; le mécontentement fut si grand qu'il se crut obligé de le laisser subsister. Lorsque de nos jours l'exercice des cultes fut permis, le peuple d'Aix ne manqua pas de réclamer cet usage indécent.

[a] Le bon roi René auroit voulu rétablir les anciennes *cours d'amour*; il créa un *prince d'amour* pour présider le *parlement* qui en devoit tenir la place, et il lui donna pour honoraires un droit appelé *pelotte*, que l'on exigeoit de tous ceux ou celles qui passoient à de secondes noces. Cette charge subsista jusqu'en 1668, et elle fut alors supprimée comme étant trop *onéreuse à la noblesse.* Mais afin de conserver le souvenir de cette singularité, on nommoit tous les ans un lieutenant du *prince d'amour*, qui le représentoit à la cérémonie de la Fête-Dieu d'Aix. Dès 1730, cette bizarre *principauté* étoit tombée en désuétude. (*Voyez* sur les *cours d'amour* la note de la lettre du 13 novembre suivant.)

[3] On appelle ainsi des hommes qui font marcher et sauter ri-

Quelle différence ! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaire, avec ces parfums jetés si à propos ! cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions : enfin tout me touche, tout me plaît dans cette cérémonie. Voilà justement la place des cordons bleus : cette sorte de parure est justement faite aussi pour les gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan ; et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres : c'est que ce n'est point de l'ostentation, ni de l'orgueil, et qu'on fait justice au vrai mérite. J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces démonstrations ; car, sans cela, je ne vous croirois pas plus dévote que Saint Louis, qui ne communioit que cinq fois l'année. On demanda aigrement à La Chaise[1] où il avoit pris cela : il fit voir un manuscrit d'un des aumôniers de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté. Enfin, ma fille, vous savez

diculement des chevaux de carton pendant la procession du Saint-Sacrement; c'est une nouvelle espèce de centaures. (*Note* de l'édition de 1734.)* On dit en provençal *leis chivaoux frux*, chevaux fringants. (*Voyez* l'*explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*, page 101.)

[1] Jean Filleau de La Chaise, auteur d'une *vie de Saint Louis*, très estimée.

bien mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science.

Vous êtes à Grignan ; je souhaite que vous y dormiez mieux qu'à Avignon, où vous n'aviez pas ce loisir. Je crains, en vérité, que vous n'en soyez malade ; parlez-moi toujours beaucoup de vous. J'ai bien envie de savoir comme se porte M. le chevalier, et en quel temps il ira à Balaruc. M. d'Arles veut aller à Forges : est-il toujours résolu de gagner la requête civile ? M. Baron, un de vos juges, est mort ; c'est une de vos raisons pour ne point laisser languir cette requête : il est vrai que la mort se mêle si inconsidérément par-tout, qu'il ne faut compter sur rien. Vous disiez fort bien, ne se désaccoutumera-t-on point de s'attacher à ces vilains mortels ? ah, que c'est une grande imprudence ! et cependant de quelles chaînes n'y sommes-nous point attachés ! Vous m'avez fait rire, en me parlant, avec ce ton que je connois, de suivre pas à pas madame Cornuel[a] ; car je vous

[a] On a lu quelques détails sur madame Cornuel dans la note de la lettre 485, tome IV, page 262. Cette femme, dont le nom seroit plus célèbre si quelques uns de ses écrits avoient été conservés, mourut dans les premiers jours de février 1694, à l'âge de 85 ans. (*Mémoires de Dangeau*, 9 février 1694, tome Ier, page 432.) On lui fit une épitaphe qui se trouve dans le *recueil de pièces curieuses*, imprimé à la Haye en 1694, tome Ier, page 691. On soupçonneroit, à une certaine teinte répandue dans cette pièce, qu'elle pourroit être de l'abbé de Chaulieu :

Ci gît qui de femme n'eut rien,
Que d'avoir donné la lumière
A quelques enfants gens de bien,
Et peu ressemblants à leur mère :

vois et je vous entends : si la santé peut donner de telles espérances, je puis les avoir : mais Dieu sait si je veux autre chose que sa volonté ; l'inutilité des souhaits devroit toujours nous ramener à cette soumission. Je fais toujours la vie douce et tranquille que vous savez, une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore plus de promenades solitaires ; ainsi les jours se passent bien différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. Mon fils s'en ira dimanche à Rennes, où il tiendra une bonne table, et ce sera peut-être toute la guerre. M. et madame de Chaulnes sont à Saint-Malo : ils ont fort envie de me voir. Il semble que nous n'ayons plus tant de peur du prince d'Orange ; peut-être même que ces régiments *de noblesse,* car il faut parler correctement, n'iront pas plus loin que Rennes ; ainsi toute la guerre

Célimène, qui de ses jours,
Comme le sage, et sans foiblesse,
Acheva le tranquille cours.
Dans ses mœurs, quelle politesse !
Quel tour, quelle délicatesse,
Éclatoit dans tous ses discours !
Ce sel tant vanté de la Grèce
En faisoit l'assaisonnement ;
Et malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant,
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjouement.
On vit chez elle incessamment
Des plus honnêtes gens l'élite ;
Enfin, pour faire en peu de mots
Comprendre quel fut son mérite,
Elle eut l'estime de l'Enclos.

tombera sur votre pauvre frère. J'embrasse tendrement ma très chère Comtesse, et je dis, ce me semble, bien des choses à M. le chevalier. Quoi, il est à Grignan ! quoi, il n'est plus dans cette petite chambre ! quoi, il vous voit ! il cause avec vous ! que je le trouve heureux, malgré ses malheurs ! J'avois écrit à mademoiselle de Méri sur la maladie de son frère (*M. de La Trousse*) : elle me mande que depuis l'arrivée du frère de la Charité il est bien mieux ; que les esprits courent, et le sentiment est revenu à ses cuisses et à ses jambes, et qu'il vient à Paris en brancard[a].

Mademoiselle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit ; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, et qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré. Il est vrai que votre lettre étoit parfaite, et d'un air qui ne sentoit point la crasse de la philosophie.

[a] Dangeau fait aussi connoître le mauvais état de la santé de M. de La Trousse à cette époque. « On a eu nouvelle, dit-il, que « M. de La Trousse est très dangereusement malade ; les médecins « croient qu'il n'y a nul remède pour lui que d'aller à Bourbon, et « l'on mande de la Rochelle qu'il n'est pas en état d'y pouvoir « aller. » (*Journal manuscrit*, 6 juin 1689.)

1077.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 juin 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté votre aimable Avignon : si ce séjour ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en avez fait ne m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y retourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, sur-tout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières[1] : mais ce que vous avez vu avec plus d'attention que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence et de la résidence de tant de papes; la beauté du chapitre, qui représente autant de cardinaux par la magnificence des habits[2] : c'est une si grande singularité, que rien n'y peut ressembler en France. Pour les pénitents, je connois cette mascarade, qui ne laisse pas d'être belle : mais vous triomphez

[1] Le Rhône, et la Durance qui se jette dans ce fleuve à une lieue au-dessous d'Avignon.

[3] Les habits de chœur des chanoines de la métropole d'Avignon sont rouges comme ceux des cardinaux.

en parlant des juifs[1] : je sens de la pitié pour eux, et je prie, comme l'église, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que JÉSUS-CHRIST est venu ; puisqu'ils n'ont pas été persuadés de cette vérité par la reine et par madame de Béthune, ils ne devoient pas l'être par vous. Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable, de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées ! mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est, sans doute, que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais, comme les vertus sentent bon. Cette haine qu'on a pour eux est une chose extraordinaire. *Esther* nous a pourtant redonné une jolie idée des jeunes juives : nos chrétiens n'auroient point eu d'horreur pour elles. Enfin, je me trouve poussée à vous reparler très inutilement de ce que vous m'avez conté, et peut-être très ennuyeusement pour vous : mais je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même des idées qui vous font comme un remerciement du soin et de l'amitié qui vous a obligée de m'en faire part.

Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage à Avignon, sans que vous y fussiez dans cette horrible agitation ? Ne pourriez-vous point jouir du repos qu'on trouve dans ce beau pays, et de la société des personnes raisonnables qui l'habitent? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire, *dormir ;* car vous n'en aviez point le temps? Faudroit-il toujours

[1] C'est à propos de la *juiverie* d'Avignon.

s'occuper de cette ruineuse bassette ? Si tout cela pouvoit se changer, ce seroit une chose charmante, M. le chevalier même s'en trouveroit tout-à-fait bien ; car l'air de Grignan est bien différent de celui d'Avignon : vous en avez emporté tous les cœurs ; je n'ai point de peine à le croire. Pour moi, ma belle, je ne songe point encore au voyage de Nantes ; j'y fais exécuter des gens qui me doivent : je serois peu propre à ces sortes de choses ; j'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier, et c'est à quoi l'abbé Charrier me sera très bon : je vous remercie mille fois de tout ce que votre bonté vous oblige de lui dire pour l'amour de moi. Vous voyez bien, ma très chère, que ce que je dis de mon *moi* est aussi ennuyeux que le récit que vous me faites du *vôtre* est divertissant depuis quelque temps. Mon fils est à Rennes d'hier avec sa *noblesse*[1] ; mais quand il seroit ici, il ne voit jamais que les endroits de vos lettres que je lui montre ; cela est sur ce pied-là : ainsi, contez-moi un peu vos dépenses et vos pertes d'Avignon : dites-moi si mademoiselle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif[a], et si le coadjuteur aura l'honneur de la requête civile. Je l'avertis que madame de La Faluère est à Paris ; c'est à lui à la gouverner, et à l'empêcher de servir sa sotte amie[b]. Tous vos intérêts me sont si chers, et j'en suis tellement occupée, que je ne pense à tout le reste que superficiellement ; mais je n'en suis

1 *Voyez* la lettre du 19 juin.

a *Voyez* la note de la lettre 848, tome VII, page 176.

b Madame de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne.

pas moins parfaitement soumise aux ordres de la Providence, sans laquelle je ne compte jamais sur rien. Adieu, ma chère fille, la plus digne d'être aimée qui fut jamais. J'embrasse M. de Grignan, M. le chevalier et Pauline. Ma belle-fille vous fait ses compliments: elle a bien du soin de moi sans contrainte, et toujours *sainte liberté*[a]. Voilà un billet de madame de La Fayette; vous verrez ce que dit Boufflers de notre enfant : je suis assurée que Barbantane ne lui jettera pas un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E.... qui lui riposta du chandelier : l'épée à la main, grand désordre, et le chevalier de Vassé tué en les séparant[b].

1078.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire à quel point je plains M. le chevalier : il y a peu d'exemples d'un pareil malheur : sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison, sur

[a] Allusion à un passage de Rabelais. (*Voyez* la note de la lettre 958, tome VIII, page 93.)

[b] Dangeau donne le nom des acteurs de cette scène: « On eut « nouvelle qu'à Landau le prince d'Enrichemont avoit eu un démêlé « avec Barbantane, capitaine comme lui du régiment du roi; et que

quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, et par rapport à votre fils qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup d'œil, le détail importuneroit sa modestie : je suis remplie de ces vérités, et je regarde toujours Dieu qui redonne à ce marquis un M. de Montégut, la sagesse même; et tous les autres de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une espèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régiments moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre, que j'en eus le cœur sensiblement touché : il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut; il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles[a]: vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer; toujours en l'air, jamais deux jours en repos : ils ont affaire à un homme[1] bien vigilant. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier; j'espère au changement de climat, à la vertu des eaux, et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un

« leurs amis les ayant voulu séparer, les bougies étant éteintes, le « chevalier de Vassé a été percé de l'épée d'Enrichemont; il a le « coup dans le bas ventre. » (*Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 290.) Le prince d'Enrichemont étoit le fils aîné du duc de Sully.

[a] *Voyez* la lettre 1069, tome VIII, page 479.

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. * Il étoit frère cadet de celui dont l'aventure *posthume* a donné lieu à la fable du *Curé et du Mort*. (*Voyez* la note de la lettre 233, tome II, page 357.)

fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi : il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le Comtat d'Avignon est une Providence qu'il n'étoit pas aisé de deviner : mais détournons nos tristes pensées, vous n'en êtes que trop remplie, sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine seroit encore un plus grand mal ; la mienne est toujours toute parfaite. Cette purgation des Capucins, où il n'y a point de séné, me paroît comme un verre de limonade, et c'en est, en effet : je la pris, pour n'y plus penser, parcequ'il y avoit long-temps que je n'avois été purgée ; je ne m'en sentis pas. Vous faites trop d'honneur à ce remède ; mon fils n'en sort pas moins le matin ; c'est un remède pour ôter le superflu, bien superflu, qui ne va point chercher midi à quatorze heures, ni réveiller tous les chats qui dorment. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures ; très souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit, ou l'on travaille, jusqu'à cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre,

cela fait du divertissement; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son ame, songer à l'avenir; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre; nous nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre-chien et loup : je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ces orangers; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer[a] que vous ne connoissez point; je voudrois y être; mais il n'y a plus de raison : j'aime cette vie mille fois plus que celle de Rennes; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils, elle lui appartient : *quand c'est pour Jupiter qu'on change*, cet endroit est fort joli; vòtre esprit paroît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et une force et un mérite au-dessus des autres; vous êtes bien aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très chère et très aimable;

[a] Cinq belles grilles placées dans un mur demi-circulaire, en face du château, séparent le parterre du parc des Rochers.

j'espère que vous me parlerez de Pauline et de M. le chevalier. J'embrasse ce comte, qu'on *aime trop*.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille*.

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire; oui, assurément, *on l'aime trop*[1]. Je n'oserois vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion seroit trop grande; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante; je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de madame de Sévigné n'est point du tout comme moi, elle est *grande et forte*; j'en prends un soin qui vous feroit jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al' dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que madame de Sévigné m'aime; j'ai le goût assez bon pour connoître le prix de son amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs; mais je ne voudrois pas que M. de Sévigné les vît, cela le dégoûte-

[1] La prétendue passion de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan qu'elle n'avoit jamais vu, donnoit lieu à quelques plaisanteries aussi aimables qu'innocentes.

roit de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province qui nous coûtera cinq cents pistoles : pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur, je n'oserois dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout-à-fait l'honneur sous les pieds.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je voulois vous dire que je trouve fort bon ce que vous écrit ma belle-fille; mais, ma chère enfant, je reçois dans ce moment votre lettre du 18 qui étoit demeurée à Vitré, quoiqu'arrivée sans doute avec celle du 16. Cette lettre m'apprend l'arrivée de M. le chevalier avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade; et savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre? J'ai pleuré comme vous tous; car je ne soutiens pas une telle idée, et je prends un intérêt sensible au chevalier, comme si j'étois de sa vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état, vos soins ont accoutumé d'avoir du succès; je le souhaite de tout mon cœur, et je vous conjure de l'en assurer. Dites-moi dans quelle chambre vous l'avez mis, afin que je lui fasse des visites [a]. Que je plains Pauline et madame de Rochebonne d'avoir été à Aubenas pendant que vous étiez à Avignon! quelle horrible différence! ne partagez point votre

[a] Cela fait souvenir des visites qu'étant aux *Rochers* elle rendoit en esprit aux habitants de Livry. (*Voyez* la lettre du 17 juin 1685.)

reconnaissance sur la victoire du grand-conseil : en vérité, M. le chevalier et la considération qu'on a pour lui et vos amis ont tout fait ; vous êtes trop bonne de vouloir me donner la joie d'y avoir fait mon personnage. Je souhaite un pareil succès à M. d'Arles. J'embrasse et j'aime passionnément ma chère Comtesse.

1079.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 3 juillet 1689.

Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, dimanche pour dimanche, que je vous quittai à Charenton avec bien des larmes, et plus que vous n'en vîtes. Ces adieux sont amers et sensibles, sur-tout quand on n'a pas beaucoup de temps à perdre : mais pour en faire un bon usage, il faudroit en faire un temps de privation et de pénitence ; ce seroit le moyen de ne pas le perdre, et de le rendre au contraire fort utile : il est vrai que cette sainte économie est une grace de Dieu, comme toutes les autres, et qu'on ne mérite pas de l'obtenir. Il y a donc neuf mois que je ne vous ai ni vue, ni embrassée, et que je n'ai entendu le son de votre voix ; je n'ai point été malade, je n'ai point eu d'ennui marqué ; j'ai vu de belles maisons, de beaux pays, de belles villes ; cependant je vous

avoue qu'il me semble qu'il y a neuf ans que je vous ai quittée. Je n'ai point eu de vos nouvelles cet ordinaire, cela me donne toujours du chagrin. Madame de Lavardin me mande qu'elle dit à madame de Bury, au sujet du procès de Chabrillant, que cette dernière compte gagner : « Vous avez toujours de grandes espé« rances ; mais un de vos amis, très habile, n'en juge « pas ainsi. Ah ! dit-elle, c'est monsieur de Fieubet, « mais je ne l'en crois pas .» Et puis madame de Lavardin me dit que c'est M. d'Arles qui aura l'honneur de la requête civile : il sollicite donc, mais je ne voudrois pas, ce me semble, solliciter tambour battant dans une chambre, où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit. Nous faisons ici, ma chère Comtesse, la vie que je vous ai représentée : il fait un temps charmant : nous sommes tellement parfumés les soirs de jasmins et de fleurs d'orange, que par cet endroit je crois être en Provence. M. et madame de Chaulnes m'écrivent de Saint-Malo, et me parlent toujours de vous. Ecrivez à La Troche ; elle ne seconsole point de votre oubli : je ne comprends point comment cela s'est passé, car vous êtes ponctuelle; il ne seroit pas possible que je ne vous eusse point mandé la mort de son mari[a], ainsi j'attends votre réponse.

[a] M. de La Troche étoit conseiller au parlement de Rennes. (*Voyez* la note de la lettre 101, tome Ier, page 232.)

1080.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 6 juillet 1689.

Je les ai reçus tout à-la-fois ces aimables paquets, si nécessaires à mon repos. Vous m'affligez de me représenter M. le chevalier comme vous faites : je ne l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni avec une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements? Vous m'en faites venir les larmes aux yeux : il y a long-temps que je fais de tristes reflexions là-dessus. Quel homme! à quel âge! où est-il? Où devroit-il être? Quelle réputation! quelle fortune étranglée, suffoquée! quelle perte pour votre fils! voilà de grands sujets de méditation, mais il faut y ajouter, c'est que Dieu le veut ainsi; à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir; nous ne sommes pas les plus forts. Vous me paroissez raccommodée avec le mot de *vapeurs*, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué. Vous vous êtes relâchée en faveur du commerce qui seroit entièrement rompu si vous en aviez banni ce mot; c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode, comme d'un *quinola* à *prime*. Ménageons donc les vapeurs

du chevalier; ne lui dites rien qui puisse le fâcher, point de contestation, point de dispute, son sang est trop aisé à émouvoir, il s'allume et circule violemment; c'est le fondement de tous ses maux.

Je suis trop obligée à toute votre bonne compagnie de se souvenir de moi et de me souhaiter. Je vous avoue que je me souhaite souvent aussi dans cette belle et grande maison, dont je connois si bien tous les habitants. Je fais mille compliments au nouveau venu : vous m'avez fait rire de l'équipage avec quoi il passa dans votre antichambre, fuyant la bise, et comme poursuivi par elle. Je crois que vous n'avez besoin que du secours de cette bise pour faire achever le bâtiment; quelle commodité! elle ne vous manquera pas dans le besoin; il ne faut pas des persuasions moins fortes. Mandez-moi bien la suite de tout ce qui se passe à Grignan; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe; mais c'est tout pour moi. Quand je me représente la quantité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château, à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrois en rire, si je pouvois, et je dis : ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit par-tout; c'est sa destinée; et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. Mes affaires de Nantes vont

pitoyablement, tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire; c'est assez vous dire combien je dois lui être obligée. Nous sommes ici, comme je vous l'ai mandé, avec un temps charmant; le chaud est agréable aux Rochers; et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent pas un moment; il y a quelque chose de doux et d'aimable à cette solitude, à ce profond silence, à cette liberté; il n'y a que vous que j'aime beaucoup davantage: voilà comme je suis présentement. Vous ne me dites rien de Pauline, et comment la trouve M. le chevalier. Répondez-moi, est-ce madame de Simiane de Vauréas, ou la présidente que vous avez avec vous? Parlez-moi sans cesse de tout cela, et des faits et gestes de M. d'Arles dans la quatrième des enquêtes, sans préjudice de ce que Rochon m'en dira; toutes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai été encore ravie d'entendre parler d'Avignon par Martillac, et de vos réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille, que dites-vous? Vous croyez donc que le Roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette *noblesse*; rien du tout, je vous assure; encore trop d'honneur.

Ne soyez point en peine de la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Descartes; elle l'admire et la cache comme une personne qui a bon esprit, et qui

sait les conséquences d'une telle confidence ; je vous réponds qu'elle n'en parlera jamais qu'à un fort honnête homme qu'elle appelle son maître, et qui est aussi discret qu'elle.

A Monsieur le Chevalier DE GRIGNAN.

J'ai eu une sensible joie, Monsieur, au milieu du chagrin que me donne votre mauvaise santé, de voir de votre écriture : je vous remercie de cette complaisance : je vous trouve bien mieux par ce que vous me mandez, que par les relations de ma fille. J'avois encore cette ressource, comme vous dites ; c'est qu'elle est si touchée des maux des personnes qu'elle aime, qu'elle n'en peut parler qu'avec des sentiments qui font une tristesse incroyable. Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie et Balaruc, vous remettront en meilleur état ; je vous assure qu'il y a peu de choses au monde que je souhaite davantage. Vous me donnez une vraie joie en me parlant, comme vous faites, de la belle et bonne santé de madame de Grignan : je me fie fort à ce que m'en dit Martillac, mais j'aime encore mieux ce que vous m'en dites. Dieu la conserve cette pauvre femme si aimable et si digne d'être aimée, et lui donne un courage capable de soutenir sa destinée, et tous les maux que sa tendresse lui fait souffrir !

1081.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 10 juillet 1689.

Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air. M. de Seignelai est à Brest présentement : je suis un peu fâchée de n'en pouvoir dire la raison, car il faut qu'il y en ait une[a]. Je vous conseille fort de vous en tenir à tout ce que vous dit M. le chevalier sur les grands préparatifs de nos ennemis sur le Rhin. L'abbé Bigorre ne les craint point, ni pour lui qui est fort en sûreté, ni pour ses amis ; ainsi, ma chère enfant, soyez en repos pour ce joli petit *colonel ;* car vous y touchez du bout du doigt. Je crois que M. le chevalier, après ce que lui mande M. de Montégut, n'oseroit plus dire cette folie qui nous faisoit rire, *je connois un sot :* en vérité, ce n'est ni un sot, ni un enfant; et s'il a pris de la hardiesse dans ses manières ordinaires que nous trouvions trop modestes, et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien ; enfin, *Dieu le conserve ;* voilà ma

[a] « Le roi dit à Versailles qu'il avoit ordonné à M. de Seignelai de « s'embarquer, et qu'il porteroit des ordres secrets qu'il n'auroit « voulu confier qu'à lui. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 12 juillet 1689.) (*Voyez* la note de la lettre du 20 juillet suivant.)

chanson ordinaire. Il me paroît, par un billet que Rochon vient de m'écrire, que M. d'Arles ne manque pas d'affaires. Les ennemis qu'il est obligé de combattre sont de ses amies : c'est madame Talon qui fait que M. Talon nous traîne en longueur, à la prière de madame de Bury; mais si cela va plus loin, M. d'Arles s'en plaindra au roi : l'autre est madame de La Faluère : au cas que, transportée de l'amour de madame de Bury, elle se relâchât, en faveur de son amie, du personnage qu'elle doit faire, ce prélat démêlera bien tout cela : le bon Rochon me prie fort de croire que tout ira bien. Je conviens que M. Gui[1] ne parla point mal au grand-conseil, mais aussi je trouvai, sans prévention, que la vérité toute pure paroissoit bien plus dans le discours de Rochon; et cela est si vrai, que si M. le chevalier s'en souvient, il pourra vous dire que nous fûmes au désespoir de n'être pas jugés sur-le-champ et tout chaudement; c'étoit signe que nous étions persuadés qu'il avoit laissé les juges dans de bonnes dispositions, et que nous avions peur qu'elles ne fussent refroidies le lendemain : mais Dieu voulut nous donner le plaisir de cette victoire : je ne l'oublierai jamais : je la souhaite aussi complète à M. d'Arles.

Nous faisons toujours la même vie, et je m'accommode mieux que je n'eusse jamais cru, d'être trois ou quatre heures toute seule : j'étois si agréablement accoutumée avec vous, ma très aimable, et avec mes anciennes amies, que j'avois oublié que je susse faire de la prose : je suis ravie de m'apercevoir que j'en fais fort

[1] *Voyez* les lettres 1038 et 1039, tome VIII, page 380.

bien. J'ai commencé un livre de piété, que je trouve qui en fait encore mieux que moi : il est d'un M. Hamon[1] de Port-Royal, qui étoit un vrai saint, et qui a puisé dans les plus pures sources tout ce qu'il nous donne : c'est *un Traité de la prière perpétuelle*, joint à quelques autres traités : ce que j'en ai lu m'a paru admirable : la préface est de bon lieu, et l'approbation des trois docteurs est un éloge : quand ce livre vous viendra, recevez-le bien : M. de Grignan en sera content au dernier point. Je conjure M. le chevalier de me dire un mot de Pauline ; je souhaite qu'elle lui plaise. Comment M. de Carcassonne s'accommode-t-il de ce frère dont il écrivoit des choses si plaisantes ? Qu'a-t-il résolu sur son bâtiment ? Pourvu qu'il mette la bise de son conseil, je suis très assurée qu'il y aura bientôt un troisième étage[a]. J'ai ri encore de la vision de cet *équipage* que le chevalier emporte avec lui[2], pour gagner les anciens appartements de ses pères. Le parterre des vôtres est devenu si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein de fleurs et d'orangers, cette place *Coulanges* le rend si agréable, que vous ne le reconnoîtriez pas. Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes ; M. et

[1] Jean Hamon, médecin célèbre, et l'un des meilleurs écrivains de Port-Royal, mort le 22 février 1687. *Voyez* son éloge, et son épitaphe, page 95 et suiv. du *Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*, édition de 1723, Amsterdam.

[a] La façade *des Prélats*, au château de Grignan, n'a que deux étages et un rez-de-chaussée. Il ne paroît pas que ce bâtiment ait jamais dû avoir plus d'élévation.

[2] *Voyez* la lettre précédente.

madame de Chaulnes à Saint-Malo. Je ne finirois point, ma chère fille, si je voulois vous dire à quel point je suis tendrement occupée de vous, de vos affaires, de votre amitié pour moi, de l'envie qu'il me semble que vous avez de me revoir avec vous, et de la consolation que cette pensée me donne; elle m'adoucit la fin de ma vie : mais tout beau, revenons un peu à la volonté de Dieu, dont il ne faut jamais s'éloigner. Vous me fîtes l'autre jour un grand plaisir en me disant que vous n'étiez pas à portée d'être jalouse; que cette confiance est juste, et qu'elle est digne de la parfaite amitié que j'ai pour vous! je vous conjure de faire tous mes compliments. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire, il y a trois jours, *la procession et les Juifs*[1]; elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez. Je vous embrasse tendrement, et ma chère Pauline. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre sur le sujet d'*Esther;* ce fut un jour agréable pour moi[2].

[1] *Voyez* les lettres du 22 et du 26 juin.

[2] *Voyez* la lettre 1028, tome VIII, page 342.

1082.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 13 juillet 1689.

Je n'ai point reçu deux paquets ensemble, comme je l'espérois. Je suis bien assurée qu'il y en a un d'égaré du 28 ou du 30 juin : je serois fâchée s'il étoit perdu, et surtout si dans ce paquet j'avois perdu aussi la réponse que j'attends de vous sur le mémoire qui regarde M. de M...[1]; car on l'attend à Rennes avec impatience : je répondrois bien que vous ne contesterez point toutes les belles terres de ce mémoire : il me semble que ce M...... est fort riche, qu'il a de beaux meubles, qu'il est un fort bon et honnête homme : son fils est joli et bien fait, n'est-ce pas ? Ce n'est point tout cela qui lui manque : si on me presse sur sa bonne maison, *je mangerai des pois chauds*, comme M. de La Rochefoucauld[2]. Si votre réponse est dans le paquet perdu, redites-moi à-peu-près ce que je dois dire, de peur que votre silence ne donne du soupçon, comme à *Marie-Jeanne de Flandre;* je suppose que vous n'avez pas oublié ce conte de du Bellay.

[1] *Voyez* la lettre 1071, tome VIII, page 487.

[2] *Voyez* la lettre 682, tome V, page 476, et celle du 14 août 1680, tome VI, page 419.

Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il dérange mes jolies promenades; mais je vois que M. Nicole ne veut point qu'on se plaigne du temps. Pour ma Providence, je ne pourrois pas vivre en paix, si je ne la regardois souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrége toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire, elle devroit faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous ne soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles. Ce que je crois, c'est que ceux qui ne la regardent jamais sont encore bien plus malheureux que ceux qui tâchent de s'en faire une habitude. Cette chère Providence va donc juger notre requête civile comme il lui plaira: ce qu'elle a voulu sur l'arrêt me répond quasi de la suite. J'y prends un intérêt aussi vif que la tendresse que j'ai pour vous est vive; c'est la même étoffe, et c'est cela sur quoi la résignation n'a pas assez de prise; tout le reste ne va pas trop mal: mais, mon Dieu, que cet endroit est sensible!

Quand je regarde en gros la longue absence où il me paroît que nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis: mais en détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires; car mon voyage seroit quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passois l'hiver en ce pays: je suis très persuadée que madame de Chaulnes l'y passera aussi, et je suivrai sa destinée. Pour vous, ma fille, vous comptez que vous pourrez vivre six mois hors de Grignan, et six mois *ca-*

chée à Grignan : pouvez-vous appeler le séjour que vous y faites avec toute la splendeur qui en est inséparable, *être cachée?* Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que M. le chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence : trouvez-vous que je dise mal? Un retour dans l'automne ne gâteroit-il point tout ce qu'il auroit fait ? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est ? Enfin, ma belle, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurois avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos Capucins. Il est vrai que le voyage est long, c'est un malheur; mais combien de malades vont encore plus loin ! vous me faites peur de l'esquinancie de votre fille aînée, c'est le mal du monde que je crains le plus : vous me dites qu'elle a de qui tenir ; j'y songe souvent. Vous avez été bien échauffée à Avignon, vous n'avez point dormi : cette vie est admirable pour enflammer la gorge. Gardez-bien votre baume tranquille, c'est un reméde infaillible : je vous ai conté l'effet qu'il fit à madame de Chaulnes, elle n'avoit rien du tout ; ne soyez jamais sans ce baume précieux, je vous en conjure. C'est un étrange mal que celui de Pauline ! elle doit être bien pâle; la pauvre enfant ! il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals [a], qui sont également bonnes pour les maux contraires : si l'expérience n'étoit pour ces eaux, je croirois cet endroit digne d'être dans la comédie des *Médecins* de Molière.

[b] Ces eaux minérales sont près d'Aubenas et de Viviers.

Vous me donnez une aimable idée de vos journées ; quelle bonne compagnie ! il est même agréable de n'être point tentée de quitter vos belles terrasses ; c'est un bonheur pour les goutteux : ils ne se reprochent point de vous détourner de vos promenades ; ils voient qu'on ne sauroit être mieux qu'avec eux de toute manière. Comment vos jours dureroient-ils plus d'un moment, puisque dans notre Thébaïde, ils ne laissent pas de courir ? Comment va le silence de notre Carcassonne? Qu'a-t-il enfin produit? Qu'a-t-il prononcé ? S'il a écouté la bise, il aura décidé : elle ne se sera pas expliquée en termes ambigus, et sa voix doit emporter toutes les autres [1]. Je ne connois point cette terrasse où vous êtes toujours ; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise [a]. Toutes vos vues sont admirables : je connois celles du Mont-Ventoux : j'aime fort tous ces amphithéâtres, et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément ; et en même temps vous jouirez du spectacle le plus magnifique du monde, sans contredit.

Mon fils est allé à Saint-Malo voir un moment M. et madame de Chaulnes : il est avec M. de Pommereuil ; il reviendra à Rennes. Nous espérons que toute cette *Noblesse* pourra bientôt être renvoyée : on la rassembleroit dans le besoin avec un coup de sifflet. Mon fils me

[1] *Voyez* la lettre du 6 juillet.

[a] Cette terrasse est abritée par les soubassements du château de Grignan ; elle donne sur le portail de l'église. Madame de Sévigné y a cultivé des fleurs pendant les dernières années de sa vie.

prioit l'autre jour de vous dire mille amitiés pour lui ; je lui fais les vôtres : sa femme est bien fâchée que vous laissiez vos beaux orangers d'Avignon à la merci de votre bise, et que vous disiez que vous ne vous en souciez pas ; quelle parole ! elle vous demande leur vie, et d'en avoir soin, ou bien de les lui envoyer, elle les mettra bien à couvert du mauvais vent. Je vous apprends que nous sommes ici tout entourées de fleurs d'orange et de jasmins, et que nous en sommes tellement parfumées les soirs que par cet endroit je crois être en Provence. Je vous demande pardon, ma chère belle, de tant de discours inutiles : mon loisir est bien dangereux. M. le chevalier se moquera de moi, et il aura raison.

1083.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1689.

J'ai reçu enfin la réponse sur le bien de M..... ! elle est, en vérité, un peu trop sincère[1]. Si on avoit toujours donné de pareils mémoires, quand il a été question de mariages, il y en a bien au monde qui ne seroient pas faits. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage : bon Dieu ! quels

[1] *Voyez* la lettre précédente.

endroits ! mais que sont devenus tous ces beaux meubles, ces grands brasiers, ces plaques, ce beau buffet, et tout ce que nous vîmes à M....? Je crus que c'étoit une illusion, et je vois que je ne me trompois pas : il faut que les affaires de M.... se sentent du temps, comme celles de tout le monde.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère Comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société il est aisé de chanter, *On entend souffler la bise, hé bien, laissons-la souffler !* Vous souffririez plus patiemment la continuation de nos pluies ; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant ? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! elle en seroit, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble ; mais nous avons un grand goût pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous ; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté*[a] : je m'en accommode, et avec des livres le

[a] Allusion à un passage de Rabelais, que madame de Sévigné a faite plusieurs fois dans ses lettres. (*Voyez* la note de la lettre 958, tome VIII, page 93.)

temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire: votre enfant est de ce nombre jusqu'ici; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connoître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire: je connois des officiers-généraux dont le style est populaire: c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense: mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent, tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien: il y a long-temps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre; et comme il aura dix-huit ans, il faudroit tout d'un train songer à le marier, en avoir des petits, et puis le renvoyer: mais ne vous amusez point à mademoiselle d'Or....[a]; c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

Il me semble que l'air et la vie de Grignan devroient redonner la santé à M. le chevalier: il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, *de ces paquets de chenilles*, qui lui donnoient la goutte; point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer: enfin, je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs, de tenir contre tant de bonnes

[a] C'est de mademoiselle d'Oraison qu'il s'agit ici. (*Voyez* la lettre 1018, tome VIII, page 309.)

choses; cependant il n'est que trop vrai qu'il en est tourmenté. Je suis ravie que Pauline lui plaise : je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi; il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux : ah, ah, qu'ils sont jolis ! je les vois. Et son humeur? Je parie qu'elle est corrigée ; il a suffi pour cela de votre douceur pour elle, et de l'envie qu'elle a de vous plaire : mais de prétendre que cette enfant fût parfaite au sortir d'Aubenas, cela faisoit rire : je l'embrasse tendrement.

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : hé, mon cher beau seigneur ! encore un petit effort, ne les recroisez pas sitôt, achevez votre ouvrage; voyez celui de M. d'Arles, comme il est grand, comme il est haut, comme il est achevé. Voudriez-vous lui céder cet honneur, et laisser cet endroit du magnifique château de vos illustres pères, car il faut le flatter ; laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable, et très incommode à votre frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques? dis-je bien? Ah, mon cher seigneur! prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. Si M. de La Garde vouloit me soutenir et m'aider à *tourner* cette affaire, je crois que je n'en aurois pas l'affront : mais je ne sais pas même comme je suis avec le prélat ; ainsi je me tais. Vous me faites un vrai plaisir de me dire que je suis quelquefois souhaitée de

vos Grignan : cet aîné, qui écrit si bien, ne dira-t-il pas un mot à sa petite belle-sœur ?

1084.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 17 juillet 1689.

Nous avons ici un grand corps de noblesse de beaucoup de provinces. Je vous ai déja mandé, mon cher cousin, que mon fils, à son grand regret, avoit été choisi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin est une espèce d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pu le refuser. Il est donc à Rennes tenant une grande table, dont il se passeroit fort bien, car cette dépense ne mène à rien. M. de Seignelai est à Brest pour hâter notre armement, qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Je suis persuadée qu'on congédiera toute cette noblesse, lorsque M. de Tourville aura une flotte : nous aurons alors de quoi faire baisser le pavillon à ces prétendus maîtres de la mer.

Je suis ici dans une vraie solitude, je pourrai faire quelque petit voyage à Rennes pour voir la duchesse de Chaulnes avec qui je suis venue en ce pays-ci : j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvois avoir notre cher Corbinelli, je ne serois pas à plaindre ; vous savez le goût que j'ai pour son mérite et pour son esprit, vous l'avez

aussi ; mais comme ses autres amis l'ont aussi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher cousin, et ma chère niéce, il n'y a point de bonheur que je ne vous souhaite à tous deux.

1085. *

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 9 août 1689.

M. de Sévigné a raison de regretter la dépense qu'il fait à la tête de sa noblesse; c'est la plus inutile qu'il fera de sa vie. M. de Tourville a enfin joint notre flotte à Brest ; voilà nos côtes en sûreté et vos nobles désormais inutiles.

Le siége de Mayence est formé par M. de Lorraine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette place, il peut la manquer; mais qu'il la prenne par un long siége, ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parceque nous avons dans cette place près de dix mille hommes et le marquis d'Uxelles qui la défendra bien. Bonne est bombardée par l'électeur de Brandebourg. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entières dans cette ville, et qu'on y a jeté seize mille bombes à deux louis chacune; voilà faire du mal bien chèrement.

Le marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que

commande M. de Choiseul, entre Strasbourg et Philisbourg. Je crois que ce corps-là joindra bientôt M. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté, votre nièce et moi ; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne où elle a été reçue du bon homme comte de Dalet et de sa parenté, comme elle le pouvoit souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Coligny fort joli, et sont pleinement persuadés qu'il n'est pas mort[a]. Je comprends bien que notre cher Corbinelli nous accommoderoit fort à nos campagnes ; il y seroit admirable, puisqu'il l'est à Paris.

1086.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 20 juillet 1689.

Cette date vous surprend, ma chère enfant, et moi aussi ; car je ne m'attendois point à sortir sitôt des Rochers, où je me trouvois fort bien ; il est vrai que ce n'est que pour peu de jours; mais M. et madame de Chaulnes m'ont priée si instamment, si bonnement, de les venir voir ici, où ils viennent voir mon fils à la tête de cette *noblesse*, que madame la colonelle en étant priée aussi, comme vous pouvez penser, nous y vînmes

[a] Allusion à la plaidoirie de l'avocat du comte de Dalet, dans le procès que madame de Coligny soutint contre ce dernier. (*Voyez* la lettre 666, tome V, page 418.)

dès le lendemain, qui fut hier : nous y avons trouvé mon fils. Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection : nous attendons ce soir ces bons gouverneurs, et demain j'achèverai ma lettre, et vous dirai des nouvelles de Brest. Je veux, ma chère fille, vous parler présentement de la jolie peinture de l'*Albane*, que vous me faites de ce petit Rochebonne; car c'est précisément cela : il me semble que je le vois, et je remercie madame de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait : il est charmant : mon imagination en a été toute rafraîchie : il me semble qu'il y en a un échantillon à l'un de ces trois garçons qui sont à Paris : enfin, voilà de fort jolis ouvrages; cela console d'en faire une douzaine[a], quand on en fait seulement un ou deux sur ce moule : si c'étoit une fille, *elle brûleroit le monde*, comme dit Tréville en parlant de votre beauté : mais l'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle, c'est bien celle-là; je ne m'étonne pas si, après l'avoir grondé, vous vous êtes mise à l'aimer, à le manger; car il n'y a que cela à faire à un petit ange comme celui-là.

Mais parlons de cette *sagesse*[1], qui me paroît une *folie-mue*, comme une rage-mue : c'est un fond de rage muette, un chien ne paroît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de

[a] Ce passage aide à saisir l'allusion tirée du rondeau de *Deucalion et Pyrrha*, qui est contenue dans la lettre 1066, tome VIII, page 470.

[1] C'est de M. de La Garde que madame de Sévigné entend parler dans ce moment.

cette rage ; ma chère enfant, c'est tout de même, qui ne croiroit que tout est bien réglé dans cet intérieur? Qui ne croiroit qu'il est ravi de suivre ses premières pensées, qu'il y est tous les jours confirmé par le mérite, et même par la suite de ce qui peut arriver? Quelle perspective ! quelle consolation de *laisser ainsi son bien!* je demande pardon à la modestie : mais voici deux vers de *Polyeucte*[1] qui veulent que je les écrive :

Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
Qu'ait adoré la terre, et qu'ait vu naître Rome.

Quelle joie d'avoir un tel ou de tels héritiers[2] ! quelle justice même, et dans quelle maison rejette-t-il ce qui en vient ! Enfin, ma fille, je m'y perds ; qu'est-ce donc que la sagesse? Qu'est-ce que l'amitié? Les a-t-on jamais vues sous de telles figures? Vous dites qu'il aime son château, je n'en crois rien ; qu'il aime le chevalier, je n'en crois rien : si ce n'est, comme vous dites, qu'il aime le chevalier comme son château, et qu'il ne les aime point tous deux ; mais qu'aime-t-il donc[a]? Voilà une si monstrueuse pensée, que je suis à mille lieues de la concevoir : dites-m'en la suite, ne s'évanouira-t-elle point, comme celle du mariage[3]? Pour moi, je ne crois point

[1] Vers de Corneille, *Polyeucte*, acte IV, scène IV.

[2] Madame de Sévigné désigne ici M. le chevalier de Grignan, et tous les Grignan. La terre de la Garde venoit de Louis-Adhémar de Monteil, baron de Grignan. *Voyez* le *père Anselme*, tome VII, page 930, édition de 1733.

[a] Ce qui paroissoit si extraordinaire à madame de Sévigné s'explique dans la lettre du 28 décembre suivant.

[3] On a déja vu que le mariage de M. de La Garde (*Antoine-Es-*

qu'il y ait un homme assez hardi pour songer à acheter cette terre : mais je ne finirois point; je veux seulement vous dire encore un mot de la dispute qui est entre vous. Il me paroît que vous êtes avec une douzaine de comtesses de Fiesque : vous savez qu'elle ne comptoit pour rien les petites terres, où il ne vient que du blé, et croyoit avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée, pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. Messieurs de la *Balustrade*, voilà comme vous êtes; cette comparaison décide, et je n'emploierai pas ma raison simple et droite, à vous persuader que de l'or vaut mieux que du vif-argent, et que madame Sarson, bonne fermière, est plus solide qu'un papillon. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit. Je vais voir les bons Chaulnes.

M. de Pommereuil sort d'ici : il m'a si bien instruite sur Brest, qu'encore que vous en sachiez peut-être autant que moi, je veux vous le redire. M. le maréchal d'Estrées étoit embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre; il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest, et d'y demeurer à cause de l'im-

calin des Aimars) ne s'étoit point fait. Madame de Sévigné espère qu'il en sera de même de la vente du marquisat de La Garde, qui en effet n'eut point lieu. Cette terre appartint ensuite à mademoiselle de Castellane, petite-fille de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, qui fut légataire universelle de M. de La Garde (*son oncle à la mode de Bretagne*), mort en 1713. * Elle a depuis été vendue au sieur Huges, riche négociant de Marseille, qui en prit le nom. Sa fille a épousé le comte Maurice de Caraman. Messieurs Huges de La Garde ont vendu cette belle propriété, et le château a été rasé.

portance de la place, et du besoin de sa présence[a]. M. de Seignelai est embarqué ; il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire ; Château-Regnault[1] est avec lui ; ils attendent le chevalier de Tourville[2], qui doit se joindre à eux, et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance ; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglois et hollandois dans une île nommée Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui veulent empêcher la jonction : vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. M. de Seignelai me paroît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va con-

[a] La conduite que l'on tint alors avec le maréchal d'Estrées étoit le résultat d'une intrigue dont madame de La Fayette révèle le secret dans ses *mémoires*. Lauzun ne pouvant se rapprocher du roi par M. de Louvois, essaya de plaire à madame de Maintenon, qui haïssoit ce ministre. Il persuada à la reine d'Angleterre que l'affaire d'Irlande seroit mieux entre les mains de M. de Seignelai, que dans celles de Louvois. La reine le demanda à Louis XIV, et elle l'obtint. M. de Seignelai se rendit à Brest ; il étoit porteur d'une lettre pour le maréchal d'Estrées, par laquelle le roi lui marquoit « qu'étant « informé des desseins des ennemis, il le croyoit plus nécessaire à « commander le long des côtes les troupes qu'il avoit, qu'à com- « mander l'armée navale. » Le maréchal en conçut un vif chagrin, mais il soutint ce coup avec dignité. Le commandement de l'escadre fut donné au comte de Tourville, « homme soumis, qui de tout « temps avoit été des plaisirs de M. de Seignelai, et qui étoit le seul « homme de la marine pour qui il eût une sorte de confiance et « d'amitié. » (*Mémoires de madame de La Fayette.*)

[1] François-Louis Rousselet, comte de Château-Regnault, depuis vice-amiral et maréchal de France.

[2] Anne-Hilarion de Cotentin, chevalier, puis comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France.

quérir les Indes. On dit que le pape est bien malade. M. de Lavardin est arrivé à Paris; il craint de s'en retourner; et moi je crains autre chose[1] : ma chère enfant, il faut être préparée à tout; Dieu donne et ôte comme il lui plaît.

Jeudi.

Ces bons gouverneurs m'ont reçue à bras ouverts : nous soupâmes hier chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Revel, et d'autres; nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi : madame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'en-haut. Elle m'a parlé de vous, et dit aussi que vous ne voulez pas que je sois aux Rochers : croyez cependant que, hors l'hiver, rien ne m'est si agréable, ni si bon pour ma santé : c'est ici un dérangement, un bruit, un tracas qui m'importune. Je suis bien aise de venir voir ces Chaulnes pour quelques jours; j'y viendrai toujours avec joie; mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos me soutienne. Ce n'est pas ce bruit-ci qui me plaît; c'est un bruit qui est à moi, comme celui de l'hôtel de Carnavalet, ou celui du château de Grignan, si je suis jamais assez heureuse pour l'entendre; j'avoue, pour celui-là, que je m'en accommoderai parfaitement. Cette duchesse vous dit mille douceurs; M. de Chaulnes m'a conté mille bonnes ou mauvaises plaisanteries : telles qu'elles sont, je vous conjure d'y

[1] On sait pourquoi madame de Sévigné craignoit la restitution du Comtat Venaissin.

répondre; vous m'aimez trop pour ne me pas aider à payer des gens qui ont tant d'amitié pour moi. M. de Chaulnes aime bien aussi ce qu'il vous a mandé : *c'est un voyage à Rome, c'est aller à Grignan, c'est le roi d'Espagne.....* j'avois si chaud, que je n'entendois pas à demi. Il ne séparera pas encore sitôt cette *noblesse;* il a reçu des ordres de la laisser encore sur pied, sans aucun besoin : je la vis hier en escadron; elle a assez bonne mine. Mon fils en est bien fatigué : il n'a pas le temps de vous écrire; il vous fait mille sortes d'amitiés de tous vos souvenirs. Ne changez point votre adresse, j'ai donné ordre qu'on m'apporte ici vos lettres. Je ne quitte point de vue ma chère Comtesse, ni son château, ni tous ses habitants; faites-leur bien tous mes compliments, à chacun, selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases : mais je vous conjure d'embrasser ma chère Pauline; je lui attire souvent de ces sortes de graces; aimez-la sur ma parole. Je suis tout à vous, mon aimable enfant : voilà un compliment où il n'y a point d'exagération, non plus qu'à tout ce que je pourrois vous dire de ma tendresse : vous me rendez trop savante sur ce sujet, pour croire que de certaines gens en aiment d'autres, quand je vois des effets qui ressemblent à la haine.

J'ai parlé confidemment à madame de Marbeuf de ce mémoire[1]; elle ne laisse pas de trouver le parti fort bon; elle a raison.

[1] *Voyez* la lettre du 17 juillet.

1087.

A la même.

A Rennes, dimanche 24 juillet 1689.

On nous disoit ici que le pape étoit mort, et que M. de Lavardin ne faisoit que changer de chemise, et s'en retournoit : mais l'abbé Bigorre ne souffre pas cette nouvelle de travers ; il assure qu'il n'est point mort. Ce bienheureux Comtat est une douceur et une grace de la Providence sur vous, qui me jette dans la reconnoissance pour elle. Vous en faites un fort bon usage ; mais enfin vous bâtissez, cela se gagne. Pour mes affaires de Nantes, j'y donne de bons ordres, elles vont leur chemin, et je mettrai l'abbé Charrier en œuvre, quand il sera temps : le principal, c'est que je dépense très peu, et que j'envoie de petites lettres de change à Paris, qui sont tout aussitôt dévorées. Si je suis un peu de temps dans ce pays, je serai en état de respirer, car je ne respirois pas. Je serois bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire tout ce que je fais pour avoir de l'argent de reste ; je craindrois l'avarice, qui est ma bête : mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion ; j'ai plutôt lieu de croire que je suis dévorée de l'amour de la justice : ainsi, je vais sans crainte et sans honte dans le chemin de cette sainte économie que vous approuvez :

elle ne m'a point encore mise en état de douter si c'est elle qui me fait agir ; il y a trop peu que je suis dans un pays où je ne dépense rien.

Je ne vous dis point avec quelle joie, ni avec quelle amitié ces bons gouverneurs m'ont reçue, et quelle reconnoissance d'être venue des Rochers ici pour les voir. M. de Chaulnes a fait la revue de cette *noblesse;* ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevoit toutes ces louanges avec un cœur qui me faisoit plaisir; et moi, je songeois que ce n'étoit pas pour être là que je l'avois élevé, et que j'avois commencé sa vie et sa fortune; et puis cette Providence me revient, car sans cela on n'auroit jamais fait à retourner sur le passé; c'est un écheveau qui ne finiroit point : voilà où l'on trouve de la force; Dieu me garde de tout ce qui pourroit renverser une si bonne philosophie. A propos, je reçus l'autre jour la visite de trois jolies femmes : ce sont les petites nièces de M. Descartes; leur tante (*mademoiselle Descartes*) ne leur a pas dit un mot de votre lettre, cela doit vous assurer de sa discrétion. Elles me contèrent mille choses qu'elles ont entendu dire de leur oncle, qui vous divertiront; mais je garde cela pour les Rochers. Il y a ici un M. de Ganges qui adore M. de Grignan, de sorte que c'est mon ami; son régiment (*de Languedoc*) est en ce pays : tout de bon, je voudrois que vous sussiez ce que c'est ici qu'un homme de Languedoc, qui connoît tous les Grignan, et qui est ami particulier de *M. le Comte.*

Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal

de Rennes, qui étoit si fou, qui a eu tant d'aventures[a] : le fils est fait à peindre ; il a vingt ans : il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays, parce-que la première chose qu'elle fit, après l'avoir envisagé, ce fut d'être grosse ; de sorte qu'elle fut mariée, et accoucha six semaines après. Elle est ici, et croit que, pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André[1] ; tous ces maîtres lui ayant dit : « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous en savez « plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais sur-tout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter ; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre : je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connoisseuse, vous auriez été fort divertie de l'agrément de cette sorte de bal. Madame de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en étoit hors d'elle, et disoit n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avois auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous

[a] Madame de Sévigné veut sans doute indiquer un sénéchal dont elle a parlé dans la lettre 172, tome II, page 163.

[1] Les trois plus fameux danseurs de l'Opéra de ce temps-là.

pas pour justifier cette fille, et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse?

Avez-vous bien compris, ma chère enfant, le dégoût du maréchal d'Estrées qui est allé jusqu'au Conquêt[1]? M. de Seignelai est à sa place, et le maréchal est revenu à Brest. Il y a soixante-huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant. Nous attendons le chevalier de Tourville qui doit se joindre à M. de Seignelai : nous ferons en tout soixante-huit vaisseaux. On croit que le vent qui amènera les vaisseaux du Levant, sera contraire à ceux qui sont dans cette île : ainsi nous espérons toujours au bonheur de celui que nous servons. M. et madame de Chaulnes vous font mille et mille amitiés. Je crois être quelquefois avec vous à Avignon : deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne sauroit se passer. Le pays est un peu différent. Madame de Chaulnes a vu Avignon; elle en étoit entêtée comme vous : elle n'en vouloit point partir : elle y fut reçue en ambassadrice : elle comprend les charmes de cette demeure; Dieu vous la conserve!

Nous nous quitterons tous dans trois ou quatre jours : soyez-en bien aise, cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue : tout ce qui va chez madame de Chaulnes vient ici; on n'a pas un moment, cela m'échauffe : ne les priez point

[1] Petite ville maritime en Bretagne, à cinq lieues de Brest, avec un bon port et une bonne rade. * Le caractère difficile du maréchal d'Estrées, qui empêchoit toute harmonie entre lui et ses subordonnés, contribua beaucoup à cette sorte de disgrace. (*Voyez* la lettre du 21 août suivant.)

de me tirer de ma solitude; je serois malade de faire long-temps cette vie. Les Rochers sont tranquilles et tout propres à vous conserver votre chère mère pour vous revoir : on est accablé ici. On n'a point encore séparé ce régiment de *noblesse;* de sorte que mon fils ne reviendra point avec nous. Je songeai, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme *Baptiste* (*Lully*) disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'opéra, et qu'on chantoit à la messe : « Seigneur, je vous demande « pardon, je ne l'avois pas fait pour vous » : « Messieurs « de l'arrière-ban, je ne l'avois pas fait pour vous. » Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier, c'est lui qui m'a fait ce petit conte de *Baptiste.* Adieu, mon enfant, vous savez combien je vous aime : mon Dieu! que voilà qui est simple et ordinaire, pour expliquer quelque chose de si peu commun et de si rare!

1088.

A la même.

A Rennes, lundi 25 juillet 1689.

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et madame de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit l'autre jour : « Madame, vous devriez « venir avec nous à Vannes, voir le premier président

« (*M. de La Faluere*); il vous a fait des civilités depuis « que vous êtes dans la province, c'est une espéce de « devoir à une femme de qualité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, je meurs d'envie de m'en « aller à mes Rochers, dans un repos dont on a besoin « quand on sort d'ici, et que vous seul pouviez me faire « quitter. » Cela demeure. Le lendemain, madame de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouver- « nante, vous devriez venir avec nous; il n'y a qu'une « couchée d'ici à Vannes; on a quelquefois besoin de ce « parlement : nous irons ensuite à Auray, qui n'est qu'à « trois lieues de là : nous n'y serons point accablées : « nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous n'avez « pas besoin de moi, c'est une bonté : je ne vois rien qui « m'oblige à ménager ces messieurs; je m'en vais dans « ma solitude dont j'ai un véritable besoin. » Madame de Chaulnes se retire assez froidement; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-être ils seroient bien aises de m'avoir : ils pourroient choisir, ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année. Tout cela passa vite dans ma tête, je vis que je ne faisois pas bien. Je me rapproche,

je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, et « j'étois peu touchée d'aller voir M. de La Faluère[1] ; « mais seroit-il possible que vous le souhaitassiez pour « vous, et que cela vous fît le moindre plaisir? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : *Ah! vous pouvez penser.* « C'est assez, Madame, il ne m'en faut pas « davantage, je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me laissa voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : Elle vient avec nous. Elle m'avoit refusé, dit M. de Chaulnes ; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuseroit pas. Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnoissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous me l'auriez conseillé vous même. Mon fils en est ravi, et m'en remercie : le voilà qui entre.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Rien n'est si vrai, ma très belle petite sœur : madame de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère : elle se tut, elle rougit, elle s'appuya ; et quand ma mère eut fait sa réflexion, et lui eut dit qu'elle étoit toute prête d'aller, si cela lui étoit bon, ce fut une joie si vraie et si naturelle que vous en auriez été touchée. Je ne savois ce qui se passoit ; je le sus peu de temps après : et indépendamment de ce qu'ils veulent faire tomber sur moi cette année, s'ils en sont les maîtres, il étoit impossible de manquer à cette complaisance, sans manquer en même

[1] Premier président du parlement de Bretagne.

temps à tous les devoirs de l'amitié et de l'honnêteté ; de sorte que je vous prie de l'en bien remercier, ainsi que j'ai fait. Madame de Chaulnes a des soins de sa santé qui nous doivent mettre en repos.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je reçois votre lettre du 16, elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante : j'ai ri toute seule de l'embarras de vos maçons et de vos ouvriers : j'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas votre maître. Mon Dieu ! que je serois heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie ! rien ne peut m'ôter au moins l'espérance de m'y trouver quelque jour. Comme cette partie dépend de Dieu, je le prie de le vouloir bien, et je l'espère. Je n'eusse jamais cru que le beurre dût être compté dans l'agrément de vos repas ; je pensois qu'il falloit que vous fussiez en Bretagne. Mais je ne veux jamais oublier la raison qui fait que vous mangez tant que l'on veut ; c'est que vous n'avez point de faim. *Je mangerai tant que l'on voudra, car je n'ai plus de faim* ; je vous remercie de cette phrase. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas ; *je mangerois tant que l'on voudroit, s'il n'y avoit rien à manger :* voilà celle que je vous rends. Hélas ! je suis bien loin de la tristesse et de la solitude de *l'entre-chien et loup ;* je ne souhaite que de m'y retrouver ; je ne fais rien que par raison et par politique. Voici une invention de me faire passer les jours avec une langueur qui

me fera vivre plus long-temps qu'à l'ordinaire : Dieu le veut : je conserverai ma santé autant que je pourrai ; je suis ravie de la perfection de la vôtre, et du meilleur état de M. le chevalier. Ma chère enfant, je vous embrasse, et vous dis adieu. Nous n'étions pas encore assez loin. Voyez *Auray* sur la carte.

1089.

A la même.

A Auray, samedi 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensois sur ce voyage : nous en partîmes mardi : rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité, elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut : » Non, Madame, cela ne lui fera point de mal, voyez « comme elle se porte : voilà un fort bon melon, ne cro- « yez pas que notre Bretagne en soit dépourvue ; il faut

« qu'elle en mange une petite côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons; nous trouvons par-tout les communautés, les compliments, et le tintamarre qui accompagnent *vos Grandeurs;* et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de françois, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grace que s'ils dansoient des passe-pieds; c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'étoit de ceux de cette espéce que Bertrand du Guesclin disoit qu'il étoit invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi: un jour je fais épuiser à Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire[a], un autre la R.... dont les folies et les fureurs sont inconcevables; une autre fois le passage du Rhin: nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes: nous logeâmes

[a] Le comte de Revel étoit Piémontois. (*Voyez* la note de la lettre du 24 août suivant.) On a vu dans la note de la lettre 693, tome VI, page 67, de quelle nature étoient les affaires de Savoie.

chez l'évêque, fils de M. d'Argouges; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on puisse voir: il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim; je disois à Revel : ah ! que j'ai faim; on me donnoit un perdreau, j'eusse voulu du veau; une tourterelle, je voulois une aile de ces bonnes poulardes de Rennes : enfin je ne m'en dédis point : si vous dites, *je mangerai tant que l'on voudra, parceque je n'ai point de faim;* je dirai, je mangerois le mieux du monde, s'il n'y avoit rien sur la table : il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au-delà de tout ce que je puis dire; il me regardoit, et ne me parloit qu'avec des exclamations : quoi, c'est là madame de Sévigné! quoi, c'est elle-même! Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savoient faire : c'est ici le pays des festins. Je causai avec ce premier président; il me dit tout naïvement qu'il improuvoit infiniment la requête civile, parcequ'ayant su par M. Ferrand son beau-frère, comme l'affaire avoit été gagnée tout d'une voix, il étoit convaincu que la justice et la raison étoient de votre côté. Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand conseil : il admira notre bonheur, et détesta cet excès de chicane : je discourus un peu sur les manières de madame de Bury, sur cette inscription de faux contre une pièce qu'elle savoit véritable, sur l'argent que cette chicane avoit coûté, sur la plainte qu'elle faisoit qu'on avoit étranglé son affaire après vingt-deux vacations, sur la délicatesse de cette conscience, sur cette opiniâtreté

contre l'avis de ses meilleurs amis. M. de La Faluère m'écoutoit avec attention et sans ennui : je vous en réponds : sa femme est à Paris. Ensuite on dîna, on fit briller le vin de Saint-Laurent, et en basse note entre M. et madame de Chaulnes, l'évêque de Vannes et moi, votre santé fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur de ce nectar admirable : enfin, ma belle, il est question de vous à l'autre bout du monde. Nous vîmes une fort jolie fille qui feroit de l'honneur à Versailles ; mais elle épouse M. *de Querignisignidi*, fort proche voisin du Conquêt[1], et fort loin de Trianon. M. de Revel est parti ce matin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest; il admirera l'armée navale, la plus belle qu'il est possible; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville ; il apprendra au juste le nombre des vaisseaux de nos ennemis à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours, content de sa curiosité, et nous dira tout ce qu'il aura vu ; ce sera de quoi *dévider*.

Madame de Chaulnes sort d'ici ; elle va vous écrire : outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui avez représentés tout autrement qu'ils ne sont ; car l'air que vous voulez croire mauvais, y est très bon : c'est un lieu qui me plaît, dont les pro-

[1] Le Conquêt est situé au fond de la Bretagne, dans un endroit appelé le bout du monde, *ad fines terræ*. * C'est l'extrémité du département du *Finistère*.

menades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux; mais j'aurois été encore plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours. Enfin, ma chère fille, c'est vous qui me faites faire cette campagne, la Providence le veut ainsi; je m'en accommode, parceque j'ai l'esprit aisé, et que j'aime et dois aimer M. et madame de Chaulnes; mais quand Dieu voudra que je retourne à ces Rochers que vous décriez injustement, je vous assure que j'en serai parfaitement contente.

Mandez-moi si en Provence, le parlement ne fait pas à l'égard du lieutenant-général comme au gouverneur; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de M. de Grignan, à une lieue d'Aix quand il y arrive [1]. Ici le premier président va chez le gouverneur, dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers; et puis le gouverneur rend la visite. J'ai trouvé à Vannes plusieurs de mes anciens amis du parlement. On ne peut recevoir plus de politesses qu'on m'en fait par-tout; je trouve par-tout aussi des neveux de *votre père* Descartes. Je reçois votre lettre du 19. Les gouverneurs sont commodes; ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. Je

[1] Ce cérémonial ne s'y observoit qu'une fois, c'est-à-dire, lorsque le gouverneur ou le lieutenant-général venoient s'y faire recevoir en cette qualité. On en usoit dans la suite à-peu-près comme en Bretagne.

suis ravie d'avoir la vôtre, elle est très bonne, et toute pleine du souvenir et de l'écriture de tous vos Grignan que j'aime et honore comme vous savez.

1090.

A la même.

A Auray, mardi 2 août 1689.

En attendant votre lettre, je commence toujours à causer avec vous. M. de Chaulnes se repent fort de vous avoir parlé du voyage de Rome, et de faire la paix avec le pape : il ne savoit point ce qui vous revient de cette querelle avec le saint-siége : il en est ravi, il entre dans vos sentiments, et ne dit plus d'autre oraison que la vôtre, *Dieu conserve le pape !* il assure que vous êtes son *bon génie;* qu'il vous parle toujours, et vous entend. L'autre jour il me dit : *Pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère? Y avez-vous mal?* Je l'entends, et je lui réponds : *Non, ma fille, point du tout.* Cela nous fait un jeu et un souvenir continuel de l'amitié que vous avez pour moi. Je suis d'avis, ma chère enfant, qu'en badinant avec ce duc sur ce génie qui lui parle toujours, vous lui demandiez s'il ne lui a pas dit un mot sur la députation de votre frère, que vous souhaitez et que vous espérez, parceque voici précisément l'année où il peut lui faire ce plaisir : vous tournerez

cela, ma belle, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet. Pour vous dire le vrai, c'est son affaire; s'il est le maître, et que ce soit la fête de la noblesse de Bretagne, comme il semble que cela doit être, et non pas d'un courtisan, cela tombe droit sur mon fils.

Rien ne peut égaler les soins que ces gouverneurs ont de ma santé, ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois; j'en suis quelquefois embarrassée. Cette heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest, nous fera retourner tout droit à Rennes, et puis aux Rochers; je vous avoue que je le souhaite avec passion, et que si ma santé n'étoit pas à l'épreuve, elle seroit fort ébranlée par cette sorte d'agitation. Il faut qu'après avoir eu peur de la solitude des Rochers, et avoir été cause qu'on m'en a tirée, vous soyez cause qu'on m'y remette pour passer le reste de l'été, qui est la belle saison de ces bois, où, selon les apparences, je ne passerai jamais que celle-ci. Tout cela doit être dit en badinant; mais appuyez sur la reconnoissance des attentions qu'ils ont pour moi: j'admire que de deux cents lieues loin, c'est vous qui me gouvernez. Quittons la Bretagne, et parlons de Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte: ce qui m'étonnoit, c'est que le *Carcassonne* en fût sorti: toute cette colère étoit enfantine, et lui faisoit dire des choses que le marquis ne diroit pas: M. le chevalier les écoutoit, et les lisoit bien plaisamment aussi; cela s'appelle donc, comment dites-vous, ma fille? des *effervescences* d'humeurs. Voilà un mot dont je n'avois jamais entendu parler; mais il est de votre

père Descartes, je l'honore à cause de vous. On trouve ici à tout moment de ses neveux, de ses nièces, tous fort honnêtes et fort aimables.

Cette humeur n'est donc point tenace, elle laisse revenir à la raison; et le même cœur qui traitoit d'ennemi son propre frère, veut le mener présentement à Balaruc avec une dépense qui feroit assurément l'étage qui manque à son bâtiment : mais le voilà bien; qu'il y demeure, qu'il l'aime, qu'il l'estime toujours, et surtout qu'il suive ses conseils, voilà le *tu autem ;* je croirai que le cœur est revenu accompagné de la raison; tout en ira mieux; sans cela, je me moque de ces moments d'amitié qui ne laissent aucun crédit à ceux que l'on aime. J'ai été ravie de voir le souvenir de M. de Carcassonne; je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui; ce sera bien autre chose quand nous nous reverrons.

Pour M. de Grignan, je le défie de ne pas m'aimer, et sa chère femme aussi : toutes ces choses qui occupent son esprit, ne me font nulle peur; et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle-fille, et qu'il aime mon fils comme s'il ne lui faisoit aucun tort, je l'assure aussi que je l'aime comme s'il m'aimoit beaucoup, et que je souhaite d'aller quelque jour à Grignan, comme s'il m'y souhaitoit passionnément. Que dit-il du bonheur de son maître? Cette grande affaire qui donnoit de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du chevalier de Tourville qui devoient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans

Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandois[a]: cette grande armée qui devoit empêcher cette jonction, et qui étoit à une île très proche de Belle-Ile, a disparu, on ne sait où elle est allée : pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel.

Je suis très inquiète du voyage de M. de Grignan, quelle bombe jetée au milieu de vous tous et de votre tranquillité ! je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil : quand je songe aux incommodités que nous avons eues en ce pays froid auprès du vôtre, je sue de penser aux îles d'Or[1]. En vérité, le roi mérite tout ce qu'on fait pour lui ; mais il faut avouer aussi qu'il est bien servi : c'est l'idée que nous devrions avoir du service de Dieu, ou plutôt c'est ainsi que nous le devrions servir. Je n'aurai point de repos que vous ne me mandiez l'heureux retour de M. de Grignan. Hélas ! vous dites bien vrai, ma fille : cette Providence dont nous savons si bien parler, ne nous

[a] « M. de Tourville ayant couru sa bordée jusqu'à douze lieues « d'Ouessant, ne découvrant pas les vaisseaux ennemis qui devoient « être en garde, et jugeant par-là que le mauvais temps du jour « précédent auroit tiré leur armée de son poste, entreprit de tenter « le hasard de passer brusquement. Cela lui réussît, et les ennemis « étant revenus le lendemain sur leur croisière, ne jugèrent pas à « propos de s'y tenir plus long-temps, parcequ'ils apprirent par des « pêcheurs que la jonction étoit faite. » (*Mémoires manuscrits* du marquis de Villette, chef d'escadre, père de madame de Caylus. Ils appartiennent à l'éditeur.)

[1] Ce sont des îles sur la côte de Provence, qui sont comprises ordinairement sous le nom des îles d'Hières.

sert guère dans les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur : nous avons tort; mais nous n'éprouvons que trop notre foiblesse dans toutes les occasions.

Madame de La Fayette m'écrit qu'elle vous a demandé de vos nouvelles, de celles du chevalier et de Pauline : son fils est fort bien à Brest. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé[a] : s'il mouroit, je voudrois reprendre l'ancienne alliance par ce côté-là, et que le marquis épousât cette héritière si jolie[b]. M. d'Arles est à Forges; je crois, comme vous, qu'il n'a été occupé que de vos affaires; voudroit-il bien nous le dire sans rire?

Vous ne m'avez point parlé cette fois de M. le chevalier; je croyois qu'il voulût prendre les eaux dans l'automne et dans le printemps, et passer l'hiver dans votre doux climat : mais s'il ne le fait pas, je penserai toujours qu'il fait bien. Pour moi, je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'auroit fait surmonter des impossibilités; mais je vous assure que c'est cela

[a] Le marquis de Nogaret eut le bras légèrement égratigné, et son cheval fut tué sous lui. (*Voyez* le *Journal de Dangeau*, 30 juillet 1689, et les *Mémoires* de madame de La Fayette.) Le prince de Rohan eut le genou fracassé d'un coup de mousquet, et mourut des suites de cette blessure le 5 novembre 1689. Cela arriva vers le 26 juillet; le dernier éditeur a confondu cet événement avec l'affaire de *Valcourt*, qui eut lieu un mois plus tard. (*Voyez* la lettre du 16 septembre suivant.)

[b] Louis de Louet, marquis de Nogaret, avoit épousé, le 5 juillet précédent, Marie-Madeleine-Agnès de Gontault-Biron; il fut tué à la bataille de Fleurus le 1er juillet 1690.

que j'aurois eu précisément à combattre : point d'argent qu'à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, des chevaux de carrosse à racheter; en sorte que j'ignore comme j'aurois pu faire sans m'exposer à me sentir toute ma vie de ce dérangement ; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer : je crois ce régime aussi bon pour vous que pour moi. Cette lettre va partir : il n'est point arrivé de courrier de Brest; mais la nouvelle se confirme par des gens qui en sont venus; vous l'apprendrez de Paris. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse mille fois.

1091.

A la même.

A Auray, samedi 6 août 1689.

Tout brille de joie dans cette province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendoit si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étoient des ennemis; et quand il se fit connoître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avoit pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le méneroit à Brest obligeroit les vaisseaux qui étoient à cette île d'Ouessant, de sortir de

ce poste, parcequ'il les repoussoit et les rompoit contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avoient été contraints de sortir, et ne savoit point ce qu'ils étoient devenus : il arriva à pleines voiles à la chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. M. de Seignelai est dans son bord[a], faisant grande chère : le comte d'Estrées[b] est son ami, et lui donne souvent à manger : mais le maréchal le voit peu ; il est à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table qui souvent n'est pas remplie : il n'y a rien à dire sur un état si violent[c]. Les régiments de la Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie ; celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la *noblesse :* voilà un air un peu plus tranquille. Nous allons un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parceque le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement ; il sera à une audience, et de là, nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers : voilà notre plan, ma chère enfant ; je suis ravie

[a] Le comte de Tourville commandoit l'escadre, comme étant plus ancien lieutenant général que M. de Château-Regnault. (*Voyez* la note de la lettre 1086, page 45 de ce volume.

[b] Victor-Marie, comte d'Estrées, fils du maréchal, reçu vice-amiral en survivance de son père ; il fut fait maréchal de France en 1703, sous le titre de *maréchal de Cœuvres.*

[c] *Voyez* la note de la lettre 1086, page 45 de ce volume.

d'avoir donné cette marque d'amitié et de complaisance à nos gouverneurs : je leur devois bien cela, et ils me le rendent au double. M. et madame de Soubise sont allés trouver leur fils, à qui l'on dit qu'il faudra couper la jambe ; vous savez dans quelle sotte occasion[a]. On ne dit encore rien du camp de Boufflers ; je ne songe qu'à celui-là : *Dieu conserve notre cher enfant;* le bon succès de Brest fait bien juger de tout le reste. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse tendrement. Vous prenez du café et du chocolat dans un pays bien brûlant, dans une canicule bien chaude : ayez soin de vous et de moi ; car en vérité, il faut de si loin ménager ses inquiétudes et se conserver.

1092.

A la même.

A Auray, mardi 9 août 1689.

Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffre M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très violentes, quoique voisins des bords de la mer. Vraiment, ce n'est pas ici de ces canicules de Livry, que nous trouvions si *ridicules :* celle-ci est sans aucune pluie : nous suons tous les jours, et nous croyons

[a] *Voyez* la note de la lettre précédente, page 65.

que cela est admirable pour la santé. Nous allons demain au Port-Louis. Je donnerai votre lettre à M. de Chaulnes ; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé. La plaisanterie de ce *génie* qui le pousse pour prendre soin de ma santé, nous fait encore rire : il a si bien retenu vos soins et votre attention pour la conservation de ma personne, que le souvenir nous en fait plaisir, et fait un commerce continuel avec vous. Il est, dit-il, combattu, quand je mange sagement, entre le plaisir d'être assuré de ma santé, et le déplaisir que vous n'ayez rien à lui dire ; un ragoût, une salade de concombres, des cerneaux, et autres sortes de viandes, lui font une liaison avec vous, qui, toute superficielle qu'elle est, lui est fort agréable. Il vous consulte sur le Port-Louis. Il crut l'autre jour que vous vouliez qu'il retournât à Rennes : je lui donnai congé de votre part pour n'y être que le 18. Enfin, je vous assure que cette badinerie n'est encore ni fade, ni usée.

Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons, pour servir de contenance au maréchal d'Estrées à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place ressemble assez à ce petit papier de *Trivelin*, où il y avoit eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées[1] ; Le roi même en est si surpris qu'il lui en a fait compliment, et l'a louée d'une manière à l'obliger de continuer. M. de Seignelai se divertissoit fort à

1. Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées.

Brest quand Revel y étoit : il aime le comte d'Estrées, et dit que ce comte a bien voulu être son ami, mais que le maréchal a refusé de l'être. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siége de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés. On a fait un quatrain sur le pape, qui finit par souhaiter de ses reliques; pour moi, vous savez ce que je lui souhaite.

Le fils de M. de Soubise (*le prince de Rohan*) et Nogaret sont mieux de leurs blessures : vous savez tout cela, ma chère bonne, et nous souhaitons également que Dieu conserve notre cher enfant. Je ferai vos compliments à madame de Lavardin : mais un petit mot de vous à cette bonne mère seroit bien à propos; elle a cru perdre sa belle-fille qui a été à l'extrémité, et sa petite-fille et son petit-fils, de la rougeole la plus violente qui fut jamais. Je suis fort contente du mémoire sur le bien de M.....; je ne voulois point que vous ne fussiez point sincère; je voulois qu'il n'eût pas de si grandes dettes, et que tous ces beaux meubles que j'avois vus ne fussent pas si souvent en gage : mais l'amie à qui j'ai confié toutes ces vérités, n'en est point effrayée, et le croit toujours le meilleur parti que sa parente puisse avoir[1]; en sorte que cette sincérité ne gâtera rien. Je souhaite fort des nouvelles de la santé de M. de Grignan. M. le chevalier n'est-il point à Balaruc?

Vous me faites une jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose : il est plaisant

[1] *Voyez* la lettre du 20 juillet.

de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs ; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrois pourtant sauver l'amour de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir par-tout, qui peint l'avarice sans aucun profit ; car il faut toujours en venir à décréter cette fiche ; et tout ce qu'on y gagne, c'est d'y paroître trop attachée : il y a long-temps que je gronde ces gardeuses ; on ne fait autre vie en ce pays-ci. J'aime Pauline ; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir ; je veux qu'elle se porte bien, et que ces eaux soient le reméde universel à son mal, et à celui de Martillac. Adieu, mon enfant, je suis fort loin et fort près de vous : je n'entreprends point de vous dire avec quelle tendresse je vous aime ; vous le devinez bien à-peu-près, non seulement par le goût naturel que vous me connoissez pour votre esprit et pour votre personne, mais par l'estime et l'admiration que j'ai pour votre cœur, où vous me donnez une si bonne place.

1093.

A la même.

A Auray, samedi 13 août 1689.

Il est revenu au gîte, ce paquet que je croyois perdu : j'avois grande raison de le regretter; il est rempli de tout ce que j'aime à savoir! je serois fâchée de n'être pas instruite de tous les hôtels que vous bâtissez, et des noms qui leur conviennent si fort.

Nous serons mardi à Rennes; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris; on dit que c'est pour les affaires des états, nous le verrons : mais enfin il partira incessamment; je vous manderai ma destinée, et le jour que je retournerai dans ma tranquillité des Rochers. Mon fils et sa femme sont à Rennes. Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place dont la situation vous est connue; toujours cette belle pleine mer devant les yeux : si on les détournoit, on verroit le visage effroyable de M. de Mazarin[1] : de tant d'autres lieux où il pouvoit commander, il a choisi celui où il

[1] Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, étoit grand-bailli d'Haguenau, gouverneur de la haute et basse Alsace, des ville et château de Brisach, etc.

n'est pas le maître, car c'est son fils; et d'ailleurs cette place est dans le gouvernement de M. de Chaulnes. On ne sauroit donc faire un bon compte de l'extravagance de cet homme : c'est un fou : il est habillé comme un gueux; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme d'Angleterre[1], où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui; avec lui, bon Dieu! ah! disons avec Saint-Evremond, qu'elle est dispensée des règles ordinaires, et qu'on voit sa justification en voyant M. de Mazarin.

Nous allâmes le lendemain, qui étoit jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient[a], à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. Le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris, et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner; nous fîmes bien conter au mari son voyage, qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes : cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurois cherché une jolie étoffe pour une robe-

[1] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du cardinal, morte en Angleterre le 2 juillet 1699. (*Voyez* la lettre 111, tome Ier, page 264, et la lettre 822 et la note, tome VII, page 110.)

[a] Ce n'étoit encore qu'un lieu destiné à l'arrivée des vaisseaux de la compagnie des Indes orientales. Cette célèbre compagnie avoit commencé sous les auspices de Colbert, en 1664. La ville de Lorient fut bâtie vers 1720.

de-chambre; mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux; votre carte vous fera voir ces situations : ce fut hier en sortant de cette ville que vint le courrier, dont vous entendrez parler. Au reste, ma très aimable, je comprends les douceurs que vous procure ce comtat, et avec quel plaisir vous envoyez de l'argent à Paris; cette justice devroit conserver la santé du pape; je tremble à tous les courriers : si Dieu vouloit que cette bonté de sa Providence durât quelques années, ce seroit la grace entière. Adieu, mon enfant, je suis pressée, on me fait du bruit, je vous écrirai de Rennes, et ferai réponse à deux de vos lettres.

1094. *

A la même.

A Rennes, mercredi 17 août 1689.

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon; il portoit une lettre du roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point, pouvez-vous faire un voyage à Rome? Il ne veut ni retardement, ni excuses, il prévient tout. Le

roi mande « Qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, parce-« qu'il n'a jugé que lui seul capable de faire la plus « grande chose qui soit dans l'Europe, en donnant à « l'église un chef qui puisse également gouverner l'é-« glise, et contenter tout le monde, et la France en par-« ticulier; qu'il a appris que le pape ne peut pas vivre « long-temps; que la satisfaction qu'il a eue des deux « autres exaltations que M. de Chaulnes a faites[1], lui « fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui « est la plus importante : qu'ainsi M. de Chaulnes parte « incessamment pour venir recevoir ses ordres; que les « cardinaux françois se tiendront prêts : que le com-« mandement de la Bretagne demeurera au maréchal « d'Estrées; que le voyage de M. de Chaulnes ne sera « pas long; qu'il le fera revenir dès qu'il y aura un nou-« veau pape. » M. de Croissi ajoute à tout cela : « Que le « roi ne peut douter du succès d'une affaire dont M. de « Chaulnes sera le négociateur; que Sa Majesté sachant « que ses affaires ne sont pas en bon état, donnera ce « qui sera nécessaire pour un voyage si précipité et si « important, et qu'il vienne, et que le voyage sera court « et si glorieux pour lui, qu'on ne sauroit douter qu'il « n'obéisse avec joie, et cependant qu'il n'en parle point « encore. » Voilà donc un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confidence, nos bouches cousues; M. de Chaulnes, partagé

[1] M. le duc de Chaulnes alloit pour la troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire. * Il y étoit pendant les conclaves dans lesquels furent exaltés les deux papes Clément IX et Clément X, en 1667 et en 1670.

entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourroit également servir le roi et la province. Pour madame de Chaulnes, à bride abattue elle pleure, elle soupire; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque, que ce prélat lui dit : « Monsieur, « je vous demande mes bulles. » Les autres : « Monsieur, « nous nous réjouissons et nous nous affligeons. » Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est embarrassé, il répond en l'air : enfin, il sort de sa réponse, et revient se déshabiller et dîner. Madame de Chaulnes est accablée de compliments; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est : que le roi est le maître; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé par-tout. Nous dînons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas du monde; nous en partons l'après-

dîner qui étoit samedi, nous couchons le dimanche à six lieues d'ici; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes. J'ai entrepris dans le carrosse de ne faire voir à madame de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix; j'ai arrêté ou voulu arrêter toutes les autres vues : il me semble que j'y ai réussi. Nous avons fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome; nous lui avons trouvé un si bon esprit, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre de Sa Majesté. Il m'a dit que si c'étoit pour faire la paix avec le pape, il auroit refusé, sachant combien il vous auroit desservie; mais qu'il vous supplieroit de considérer qu'il ne travailleroit contre vous que quand la mort auroit travaillé sur le pape; qu'ainsi ce seroit la mort, et non pas lui, qui feroit tout le mal; qu'il vous verroit; qu'il étoit ravi de penser qu'après toutes les folies qu'il vous avoit mandées sur le voyage de Rome[1], cela fût devenu vrai : ce chapitre fut long et gai. Madame de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain : cette duchesse veut m'emmener; elle dit que vous le voulez, elle est véritablement fâchée de me quitter : nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devions passer l'hiver en ce pays; je retournois un mois aux Rochers, je promettois d'aller au commencement d'octobre à Saint-Malo, puis aux états, puis un peu aux Rochers, puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques, et de tout cela il arrive que dans

[1] *Voyez* la lettre du 2 août.

quatre jours M. et madame de Chaulnes ne seront plus dans cette province ; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs. J'envoie et j'enverrai un peu d'argent à Paris ; cette retraite des Rochers c'est mon *Comtat* (*d'Avignon*), et cette justice fera ma joie. J'aurai en perspective de vous retrouver l'année qui vient à Paris, c'est là mon espérance ; et il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu ; car je suis désabusée des projets des hommes. Je suis très persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au roi, proposera mon fils pour la députation, et je ne crois pas qu'on le refuse : je sais qu'il souhaite de nous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement : madame de Chaulnes en a autant d'envie que moi. Je vous conterai quelque jour de quelle manière honnête et tendre elle m'a toujours traitée : ainsi finit, ma chère enfant, notre société et notre commerce avec ces bons gouverneurs. Je suis bien heureuse d'aimer les Rochers, et ceux qui en sont les maîtres, et la vie qu'on y mène. Me revoilà dans mon état naturel, dont je ne sortirai que pour vous.

J'avois remis à M. de Chaulnes votre réponse ; il nous la montra ; elle est fort jolie, et je ne comprends pas qu'une personne qui me loue de répondre si bien à des bagatelles, puisse croire que sa réponse à celles de ce duc doive être triste et fade : vous ne sauriez en juger ainsi, puisqu'on ne peut pas répondre d'une autre manière à ces sortes de choses, et que vous le faites avec toute la vivacité imaginable. Revel étoit bien étonné de ce style.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin[1], vous n'êtes pas seule : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez : il ne tiendra point les états, parcequ'il ne voudroit pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées ; il ne reconnoît que le gouverneur ; de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.

Si vous voyez M. de Chaulnes, ou à Grignan, ou à Avignon, je vous demande, ma chère belle, un peu de témoignage d'amitié et de reconnoissance de tout ce qu'il a fait pour moi : c'est de cette façon que je vous prie de payer mes dettes. M. de Grignan sera ravi de lui faire les honneurs de son gouvernement ; je sais ce que vous savez faire et dire, quand vous voulez : ainsi, en y ajoutant ma prière, j'ai l'esprit en repos.

[1] M. de Lavardin étoit lieutenant-général au gouvernement de Bretagne. *M. de Lavardin, dit madame de La Fayette dans ses *Mémoires*, avoit été envoyé à Rome parceque personne ne vouloit y aller, dans la certitude où l'on étoit de ne pas réussir dans cette discussion délicate. « Pendant deux ans et demi que Lavardin fut « ambassadeur à Rome, il ne s'attira que beaucoup de brocards, « dépensa bien de l'argent, ne parut guère, et ne réussit à aucune « de ses négociations. »

1095.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 21 août 1689.

Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui n'ont pourtant rien de si affreux. Il n'y a plus en ce pays ni duc, ni duchesse de Chaulnes; ils m'ont laissée avec bien du chagrin : ils ont voulu me remettre où ils m'avoient prise[1], et je me suis fait une grande violence pour les refuser; mais mon voyage ne me servoit de rien s'il avoit été si court, et j'ai pris sur moi de le rendre utile, puisque j'y suis : en ces occasions, *le cœur voudroit Paris, et la raison Bretagne.* Enfin, ma fille, voilà qui est fait; il m'en a coûté des larmes en voyant partir cette bonne duchesse : elle ne voulut pourtant pas me dire adieu; mais j'étois éveillée[a], et je fus touchée de l'état où je la laissois; car vous saurez que toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connoît parfaitement, ne lui ôte rien de l'inquiétude qu'elle a que ce grand voyage ne soit funeste à son mari : il a été deux fois à Rome; mais il a

[1] C'est-à-dire, à Paris.

[a] La duchesse de Chaulnes partit des Rochers le samedi, 20 août, à quatre heures du matin. (*Voyez* la lettre du 21 septembre suivant.)

vingt-trois ans plus que la dernière fois qu'il en est revenu[a] : c'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connoissez. Ainsi, ma très chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire : elle en partit hier bien matin ; elle va à grandes journées, parcequ'elle veut trouver encore M. de Chaulnes, qui est aujourd'hui à Versailles ; en sorte que ce voyage sera fatigant de toutes les façons. Quand elle sera à Paris, les objets, ses affaires, ses amies, pourront la consoler ; mais elle étoit bien accablée ici. Je vous dirai en passant que Revel, qui est un connoisseur, est tout-à-fait content de ce désert, et de la diversité de toutes ces allées ; il est parti ce matin. M. de Chaulnes a dit à mon fils que la députation seroit peut-être plus assurée par l'audience que le roi lui donneroit sur la Bretagne, que s'il y étoit demeuré pour tenir les états. Ainsi, nous attendons de ses nouvelles : si elles sont bonnes, comme il le souhaite autant que nous, ce sera mon fils qui me reménera ce printemps à Paris : je vous jette les pensées qu'on nous a données, et Dieu sur tout. Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il étoit établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal, que le plus grand dégoût

[a] Il n'y avoit que dix-neuf ans ; le pape Clément X fut élu en 1670.

qu'un homme de cette dignité puisse avoir[a]. Mais le roi, qui savoit bien ce qu'il vouloit faire de M. de Chaulnes, pouvoit penser qu'il donneroit au maréchal la consolation de commander à la place du gouverneur : cependant, comme il étoit impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à Brest, et dans le reste de la Bretagne, M. le maréchal d'Estrées étoit fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés[b], où il avoit mis les deux régiments qu'il commandoit : cela n'avoit point l'air de prendre sur le gouverneur; il falloit en user comme on faisoit pour le service; car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne; et si M. le maréchal d'Estrées s'étoit embarqué, on auroit laissé un officier-général à Brest pour la garde des vaisseaux qui sont toujours à la rade, et de ceux qui peuvent y revenir, ainsi qu'on doit l'y laisser pendant que le maréchal commandera en Bretagne et tiendra les états, et M. de Revel sous lui. Je vous ai déja dit que M. de Lavardin ne connoîtroit point d'autre place présentement, que celle de commander à la place de M. de Chaulnes. Il a paru ici que l'humeur difficile du maréchal, dont on a instruit le roi, et qui fait que tous ceux qui lui sont subordonnés sont brouillés avec lui, avoit été la véritable cause de l'ordre qu'il reçut de la propre main du roi de se tenir à Brest : M. de Pommereuil, sans le vouloir, y a peut-être contribué en rendant un compte

[a] *Voyez* la note de la lettre 1086, page 45 de ce volume.

[b] Les évêchés de Saint-Pol de Léon et de Quimper-Corentin.

exact de ce qu'il voyoit : il est au désespoir du départ de nos gouverneurs ; il les aimoit, et s'accommodoit fort bien avec eux : ce n'est pas de même avec le maréchal : ils ne connoissent point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre des états ; c'est ce qui fait espérer que M. de Chaulnes les fera à Versailles avec le roi et ses ministres, et les enverra tout réglés. Voilà nos raisonnements de province. M. de Pommereuil, qui est intendant de justice maintenant à cause des troupes, aura une commission particulière pour les états ; son gendre est second commissaire : il y en a toujours deux de cette manière pendant les états. Je pense, ma chère enfant, qu'en voilà sur ce sujet plus qu'il ne vous en faut, et que vous n'en desiriez : cette abondance est fondée sur ce que je n'ai point reçu votre lettre. Ne craignez point que je devienne anachorète ; mon fils m'en empêchera bien, et mille gens qui doivent venir le voir, peut-être trop. Il fait le plus beau temps du monde ; je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades, point de serein : soyez en repos de votre chère maman qui se conserve pour vous ; conservez-vous pour elle. Je fais mes compliments à M. le chevalier sur la nouvelle dignité de M. de Beauvilliers[a] : le roi est bien entré dans

[b] Paul, duc de Beauvilliers, président du conseil des finances (*Voyez* la lettre 892, et la note, tome VII, page 359.), fut nommé, le 16 août 1689, gouverneur du duc de Bourgogne et des deux autres princes, fils de MONSEIGNEUR. Le roi avoit tant de confiance dans le duc de Beauvilliers, qu'il s'en remit entièrement à lui du choix des personnes qui devoient concourir à l'éducation des jeunes princes. Le duc à l'instant même proposa pour précepteur l'abbé de

le goût du chevalier dans cette occasion : Sa Majesté fait ainsi trois messieurs de Beauvilliers d'un seul ; c'est justement ce qu'il y avoit à faire : saint Louis n'auroit pas mieux choisi. Cet abbé de Fénélon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété : je m'en réjouis bien sincèrement avec M. le chevalier, que je crois à Balaruc. Les eaux font-elles toujours bien aux maux contraires de Pauline et de Martillac ? Et *la Compagnie des Indes*, qui joue et qui gagne, est-elle toujours en fortune ?

1096.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 24 août 1689.

On me mande de Paris qu'on attendoit M. de Chaulnes avec impatience ; il doit y être arrivé le dimanche 21 de ce mois [a]. Le pape, notre cher Saint-Père, qui

Fénélon, son ami. Saint-Simon fait entendre que M. de Beauvilliers ne nomma Fénélon que d'après l'avis des *Sulpiciens* ; c'est une erreur, car il n'eut pas le temps de les consulter. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 293, desquels il résulte que les nominations du gouverneur et du précepteur eurent lieu le même jour. *Voyez* sur-tout une lettre de Bossuet, écrite de Germigny le 19 août 1689, publiée par Mgr le cardinal de Bausset dans l'*histoire de Fénélon*, troisième édition, tome Ier, page 128.)

[a] « M. de Chaulnes est arrivé ce soir (*à Versailles*), il a salué le

nous laissoit ce bienheureux Comtat, étoit, par les dernières nouvelles, à toute extrémité ; ainsi il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. Madame de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, aura beau se presser, elle arrivera trop tard. On avoit dit que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seroient pas du voyage[a]; mais cette nouvelle ne me paroît pas fondée.

On assure que M. de Lavardin vient tenir nos états ; j'en suis ravie pour l'amour de sa mère, qui étoit plus touchée qu'il ne paroissoit de ne lui voir aucune con-

« roi, qui l'a très bien reçu ; il se dispose à partir pour Rome à la fin « de la semaine. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 21 août 1689.)

[a] Les causes de la disgrace du cardinal de Bouillon ont été rappelées dans la note de la lettre 881, tome VII, page 323. Le refus qu'il fit de concourir à l'élection du cardinal de Furstemberg contribua encore à prolonger son éloignement de la cour. (*Voyez* la note de la lettre 964, tome VIII, page 112.) Le cardinal Le Camus n'étoit pas plus en faveur auprès du roi, qui se souvenoit qu'ayant demandé, en 1686, le chapeau de cardinal pour M. Harlay de Champvallon, le pape Innocent XI, sans aucun égard pour sa demande, avoit décoré M. Le Camus de la pourpre romaine. Celui-ci, au lieu de venir suivant l'usage recevoir la barette des mains du roi, l'avoit prise du courrier qui passoit par Grenoble pour aller à Paris en porter une au nonce Ranuzzi. (*Voyez* les *Mémoires de Choisy*, liv. V.) Voici ce que Dangeau dit sur le choix des cardinaux : « Le « roi envoie à Rome MM. les cardinaux de Furstemberg et de « Bonzi, qui sont ici, et a envoyé ordre à M. le cardinal de Bouil- « lon, qui est à Avignon, de s'y en aller. M. le cardinal Le Camus « n'ira point; le roi a fait dire à messieurs ses frères qu'il s'étoit si « mal trouvé de ce pontificat, qu'il n'en vouloit point employer les « cardinaux. » (*Dangeau*, 21 août 1689.)

tenance : en voilà une, Dieu merci, toute naturelle, et dont la Bretagne sera fort aise. Si cela est vrai, M. le maréchal d'Estrées commandera, à la réserve seulement des états, et je ne vois plus de place pour M. de Revel[a]. J'avoue que nous avons été bien exposées au mérite de ce dernier; mais nous avons soutenu sa figure: tout ce que nous avons fait en sa faveur, c'est de comprendre qu'il a été fort aimé de plusieurs sortes de femmes, et nous nous sommes contentées d'en être les confidentes : son éloquence ne nous a point séduites, elle nous a diverties; nous admirions quelquefois comme en ânonnant il ne laissoit pas de sortir heureusement de toutes ses périodes : les fureurs de la R...., pareilles à celles de Médée, sont admirables; les manœuvres de la Champmêlé pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Bérénice* et de *Phèdre*, font passer cinq lieues de pays fort aisément : la guerre a eu son temps, le passage du Rhin[b], la bataille de Senef[c], des campagnes

[a] Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres en 1703, étoit frère de Victor Maurice, comte de Broglio, maréchal de France.

[b] Le comte de Revel, au passage du Rhin, eut l'honneur de dégager le prince de Condé qui s'étoit précipité au milieu des ennemis pour sauver le duc de Longueville. Revel chargea à la tête des cuirassiers, il eut les deux jambes percées, et son cheval fut tué de cinq balles. (*Voyez* la *Relation du passage du Rhin*, à la suite des *Mémoires du comte de Guiche*, tome II, page 352.)

[c] C'est à cette bataille, livrée le 11 août 1674, que le baron de Sévigné courut de si grands dangers. (*Voyez* la lettre 350, tome III, page 243.)

avec M. de Turenne, sans compter toute la Savoie : vous voyez bien que voilà de grandes provisions; mais je m'en vais le louer, c'est que dans tous ses discours nous l'avons trouvé *vrai et exempt de toute vanité*, de sorte que nous en sommes encore à demander s'il a une bonne réputation sur le courage, car il ne nous l'a point dit; et si M. le chevalier de Grignan vouloit me dire ce qu'il en pense, je suis encore toute prête à prendre l'impression qu'il voudra me donner. Nous nous faisions confidence, le marquis et moi, que nous écoutions le chevalier sur la réputation des courtisans comme un oracle, et que nous portions notre estime, ou le contraire, suivant ce que nous lui entendions décider. J'en suis encore là, je crois que le marquis y est aussi; en sorte que je le prie de me mander l'estime que je dois avoir pour M. de Revel [a]. Il me semble que je suis fort décidée sur le mérite du marquis: il a une application et une envie de bien faire, qui nous en répondent; il n'y eut jamais de si heureux commencements : *Dieu le conserve, Dieu le conserve.*

Je serois transportée d'avoir un portrait de Pauline, apportez-en un avec vous, je suis assurée qu'elle me plaira ; je me la représente assez bien, j'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied

[a] M. de Revel sauva, en 1702, la ville de Crémone qui avoit été surprise par les impériaux. On trouvera le récit de cet événement singulier dans l'*Histoire du prince Eugène*, tome II, page 6 et suivantes, édition de 1755.

bien; et je la caresse et l'embrasse de tout mon cœur. Conservez-vous, ma chère Comtesse, pour votre maison, pour votre fils, pour votre mère. Je ne vous défends point les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les cuire : M. de Chaulnes me les défendoit de votre part, et j'y consentois, parcequ'ils n'étoient pas bons : mais il me falloit permettre de suer; je revenois le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisois essuyer, je me déshabillois, j'arrivois pour souper toute fraîche ; je me moquois de moi la première, afin que les autres ne s'en moquassent pas; et de tout cela, je m'en porte tout-à-fait bien : il faisoit fort chaud : j'ai toujours été sujette à suer : je pense qu'il vaut mieux ne point changer de tempérament que d'en changer : je ne crois point que cela doive s'appeler *effervescence;* il me semble que mon pot n'en bouilloit pas plus fort, et qu'il n'étoit point besoin de l'écumer plus qu'à l'ordinaire. Je crois vous avoir dit comme M. de Chaulnes nous a parlé plusieurs fois tout bonnement de cette députation, disant que c'est son affaire, et j'en attends des nouvelles sur ce pied-là. Mon fils est allé faire une visite de plaisir à quatre lieues de Rennes. Il lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir : « Oui, sans doute, je le veux, je prétends « vous avoir comme LES AUTRES. Adieu LES AUTRES. » Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout son cœur. Comme LES AUTRES, paroît sec ; et puis tout d'un coup, *adieu* LES AUTRES.

Je souhaite bien passionnément que le mal de M. de Grignan soit passé, je vois vos inquiétudes qui ne sont pas médiocres, et c'est un miracle que votre santé puisse y résister. Le mariage de mademoiselle Le Camus avec le fils de madame de Maisons me paroît bon[a] : M. d'Arles sera de cette noce, à son retour des eaux. J'embrasse bien tendrement ma chère Comtesse.

1097.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 28 août 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, et j'en recevrai demain deux à-la-fois; je ne sais que faire à ce mécompte qui arrive souvent : c'est une chose bien triste que cela se rencontre précisément lorsque j'attendois avec tant d'impatience des nouvelles de cette incommodité de M. de Grignan, que j'espère qui n'aura point de suite fâcheuse, mais dont je ne laisse pas d'être fort en peine ; le temps paroît long depuis vendredi à midi jusqu'au lundi à la même heure. Je reçois une lettre de notre marquis, c'est pied ou aile de vous; cela me fait plaisir. Ce joli petit capitaine me

[a] Ce mariage fut rompu. (*Voyez* la lettre du 11 septembre suivant.)

dit que c'est du plus loin qu'il lui souvienne de m'avoir écrit; il me conte ses raisons pour ne pas écrire si souvent qu'il le voudroit : il me parle de l'amitié de M. de Boufflers[1] pour lui, et prétend que c'est à moi qu'il la doit ; il me dit des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne, en se joignant à quelque armée : mille douceurs à son oncle, à sa tante; un air dans son style qui se forme, et un si bon sens par-tout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. Et voyez un peu ce qu'il a répondu à cette porte de la guerre où l'on a heurté de si bonne heure : l'eussions-nous jamais cru que ce métier si pénible fût dans son goût? Une application, une vigilance, un desir de bien faire, une hardiesse, enfin tout : il semble que cela soit fait pour lui, c'est un aimable et joli enfant, *Dieu le conserve!* car je ne saurois jamais finir autrement.

Mais, ma chère fille, le bon Dieu n'a pas conservé ce pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction : ce Comtat, qui s'est fait sentir dans toute sa bonté et son utilité, va disparoître. Je ne regarde en ceci que vos intérêts; car je laisse l'Europe et la politique, et je songeois que si Dieu eût voulu que le saint-père eût été, par exemple, aussi loin que M. d'Arles, voyez quelle bénédiction : mais nous ne sommes pas les maîtres, nous le sentons à tout moment; il faut se sou-

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France.

mettre à cette main toute-puissante, et baisser la tête. M. de Chaulnes arriva dimanche 21 à Versailles, où l'on me mande qu'il fut très bien reçu de tout le monde, le Roi ayant donné l'exemple. Je ne sais point s'il aura eu le temps de parler des affaires de la Bretagne et de la députation; c'étoit son dessein, et c'est son affaire, puisque si c'est mon fils, on verra bien qu'il en a été le maître; si ce ne l'est pas, on verra tout le contraire, et ce n'est pas une chose indifférente pour lui : il nous en a toujours parlé tout bonnement de cette façon, et il n'a point avec nous la *bouffe* de gouverneur ni d'ambassadeur. Nous attendons des nouvelles de cette députation avec moins d'impatience que de la santé de M. de Grignan. Madame de Chaulnes doit être arrivée d'hier à Paris; et c'est justement aujourd'hui, ou hier samedi, que M. de Chaulnes doit être parti, cela sera bien juste. Le roi a donné cinquante mille francs à ce duc pour faire son voyage; cela est honnête, nous n'en espérions pas tant. Coulanges s'en va à Rome avec lui; il m'écrit un grand adieu, et me parle beaucoup de vous dans sa lettre. Ce voyage est agréable et dans une bonne saison. Ce bon pape est mort le 12; on en a donné avis au roi : la question, c'est qu'on attende l'ambassadeur et les cardinaux. Voilà, ce me semble, l'époque qui finira les malheurs du cardinal de Bouillon[a] : mais le car-

[a] Le roi tint un conseil le lendemain du jour où la nouvelle de la mort d'Innocent XI parvint à Versailles. On y délibéra sur le point de savoir si les cardinaux de Bouillon et Le Camus, qui étoient tous les deux en disgrace, (*voyez* la note de la lettre 1096,

dinal Le Camus n'est point du voyage; ma fille, d'où vient cela? J'en suis fâchée pour ses frères que nous aimons et qui nous aiment. M. de Lavardin tient nos états; il ne seroit pas fâché de nous donner cette députation. Je ne sais ce que fera le maréchal d'Estrées pendant les états; c'est le plus bel endroit de son commandement. Adieu, ma très aimable : je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles, mais je cause sur ce qui se présente. M. de La Garde est toujours si bien instruit par la marquise d'Uxelles[1], que vous en savez plus que ceux qui sont à Paris. Le marquis d'Uxelles tient un grand poste à Mayence[2]. Nous attendons ici des nouvelles de notre flotte; elle est en mer il y a long-temps.

Je ne sais plus où j'en suis à Grignan; je ne pourrois

page 85 de ce volume) seroient envoyés au conclave. M. de Louvois, qui étoit l'ennemi du cardinal de Bouillon, fut d'avis d'y envoyer le cardinal Le Camus, et de défendre au cardinal de Bouillon de s'y rendre. MM. de Seignelai et de Croissy furent d'un avis opposé, et le roi décida que M. Le Camus resteroit dans son évêché (*à Gronoble*), et que le cardinal de Bouillon iroit au conclave, et y feroit les fonctions de plus ancien cardinal de la faction de France, chargé de son secret. (*Coulanges. Relation des conclaves.*)

[1] Marie de Bailleul, marquise d'Uxelles, étoit mère de Nicolas du Blé, marquis, puis maréchal d'Uxelles.

[2] La ville de Mayence étoit assiégée par le prince Charles de Lorraine. Elle fut investie le 30 mai, et la tranchée fut ouverte le 22 juin. Le marquis d'Uxelles commandoit dans cette place, et, après avoir fait une vigoureuse défense, il fut obligé de capituler le 8 de septembre suivant, faute de poudre et de mousquets. (*Voyez* la note de la lettre du 18 septembre suivant.)

pas y jouer à colin-maillard ; je ne sais plus à qui j'ai affaire. M. de Carcassonne a-t-il mené M. le chevalier à Balaruc ? M. de La Garde est-il chez lui ? Vous ferez tous mes compliments comme vous trouverez à propos. J'embrasse toujours sûrement M. de Grignan, et lui souhaite une parfaite santé. Je ne vous dis point, ma fille, tout ce que je vous souhaite, je me perdrois dans ces différents souhaits : je ne suis pas moins effrayée que vous de notre longue séparation ; mais, ma chère enfant, Dieu le veut, et nos affaires. Mon fils, sa femme, cette maison qui est agréable, du monde quelquefois, des livres, des conversations, des promenades ; et le carême à Rennes, tout cela se trouvera passé, et en même temps une partie de la vie : c'est ce qui est fâcheux à ceux qui ont déja beaucoup vécu, mais il faut avoir du courage, quand il est impossible de faire mieux.

1098.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 31 août 1689.

Je trouve le meilleur air du monde à votre château ; ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de *Flame*[1]; c'est pour

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

le moins un autre *Honoré*[1]. Ces capacités soulagent beaucoup l'esprit de la maîtresse de la maison; mais cette magnifiçence est bien ruineuse : ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, je viens d'en voir la représentation; c'est dans le coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'on veut, que triomphe *Honoré :* je connois la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré[a], en me parlant de ce Champigny; c'étoit son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeoit pas tant, car le Troyen (*M. de Chavigny*) et le Papoul[b] n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avoit que l'air de la table. Je disois autrefois de feu M. de Rennes[2] qu'il marquoit les feuilles de son bréviaire avec des tranches de jambon : votre Valence[3] ne mépriseroit pas cette sorte de signet; aussi son visage étoit une vraie *lumière* de l'église, et dès que midi étoit sonné, *Monseigneur* ne faisoit plus

[1] Maître-d'hôtel de M. de Chaulnes. * Coulanges parle de lui dans ses chansons. (*Voyez* pages 151 et 208, édit. de 1754.)

[a] Pierre Camus, abbé de Pontcarré, étoit mort au mois de mai 1684.

[b] François-Barthelemy de Gramont de Lanta, évêque de Saint-Papoul.

[2] Charles-François de La Vieuville, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676.

[3] Guillaume Bochard de Champigny, nommé à l'évêché de Valence en 1687, et sacré en novembre 1693.

aucune affaire. M. de Grignan a été bien aise de voir dans son château son ancien ami Canaples[a], qui va aux eaux de Vals, parcequ'il est à Paris; et M. d'Arles va à Forges, parcequ'il est dans le voisinage de Vals; tant il est vrai que, jusqu'à ces pauvres fontaines, *nul n'est prophète en son pays;* je le mande à M. d'Arles. J'aime ce que vous dites d'abord à Larrei, *est-ce vous?* Et sa réponse tout de suite, *non*, *Madame, ce n'est pas moi*, promettroit une vivacité qui me le rendroit fils de son père[b], qui avoit bien de l'esprit, un peu grossier, mais vif et plaisant.

Revenons à ces bons Chaulnes; je vous ai conté la suite de ce courrier qui vint à Hennebon, et comme le roi ne vouloit pas qu'on en parlât encore, et comme à Vannes tout le monde leur fit des compliments. Nous fîmes conter à ce duc en carrosse tout le manége de ses autres voyages de Rome; cela vous auroit divertie. On ne peut pas avoir plus de cette sorte d'esprit de négociation, les *mezzo termine* ne lui manquent jamais. Je le priai d'écrire tous ces détails, et je lui disois: ah, que c'est bien fait de vous envoyer là! Nous revînmes le 15 à Rennes; il en partit le 18 en chaise, il fut le dimanche 21 à Versailles: le roi le fit venir tout poudreux, et lui parla une demi-heure dans son cabinet. Dieu sait comme tous les courtisans l'embrassèrent, et même M. de Reims (*Le Tellier:*) un homme

[a] Il étoit devenu l'aîné de la maison de Créqui. (*Voyez* la lettre 914 et la note, tome VII, page 422, et la lettre 919 et la note, pag. 439 du même volume.)

[b] *Voyez* la note de la lettre 3, tome I[er], page 4.

qui va à Rome ne lui est plus indifférent. Il partit samedi 27; il va par votre beau Rhône; vous le verriez avec une bonne lunette: les cardinaux le joindront à Lyon: il y a vingt-huit galères à Toulon pour les porter jusqu'à Livourne: Coulanges est du voyage[a]. Vous avez bien fait d'écrire à ces bons gouverneurs: je suis ravie que vous les ménagiez, et je vous en remercie: c'est ainsi que je paye toutes leurs amitiés. Ils vouloient m'emmener à toute force: madame de Chaulnes m'en prioit d'une manière à m'embarrasser; mais Chaulnes n'est pas comme les Rochers, d'où je donne ordre à bien des affaires: de plus, elle y sera peu; il faudra bien qu'elle jouisse du plaisir d'être très bien reçue à Versailles. Le Roi et les ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui n'est plus jeune, et qui court comme il y a vingt-trois ans[1]: on fait un bon personnage à Versailles dans ces occasions: M. de Chaulnes l'a fort priée de ne s'en point éloigner. Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris: elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs: je n'en trouve qu'en ce pays-ci, votre bise vous ôte la canicule. Madame de Chaulnes arriva deux jours avant le départ

[a] C'est à cette circonstance que l'on doit la *relation* que Coulanges a laissée des conclaves de 1689 et de 1691, dont j'ai indiqué le précieux manuscrit à la fin de la *Notice bibliographique*. Coulanges partit avec le duc de Chaulnes, le 27 août 1689.

[1] Il y avoit un intervalle de vingt-trois ans entre la première ambassade de M. de Chaulnes à Rome, et cette troisième. * (*Voyez* la note de la lettre 1094, page 75 de ce volume.)

de son mari : elle m'écrit avec une amitié extrême : elle me mandera ce qu'aura fait M. de Chaulnes pour cette députation : je suis fort assurée qu'ils en ont tous deux plus d'envie que moi : c'est leur affaire, ils le sentent bien. Je vous dirai un de ces jours une amitié de cette duchesse, qui vous fera plaisir. Vous êtes un trop bon et trop aimable *génie* d'avoir écrit à M. de Chaulnes sur la députation ; votre frère vous en rend mille graces, et vous embrasse mille fois. Voilà bien parlé sur un même sujet, je vous en fais mille excuses, ma fille, c'est que dans une solitude, ces sortes de choses font de l'impression.

Nous eûmes pourtant lundi M. de La Faluère, et sa femme, et sa fille, et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici : ils furent contents de nos allées. Je ne sais que vous dire de notre flotte : depuis le secours que vous nous avez envoyé, et que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici. Un homme qui a de l'esprit disoit l'autre jour à Rennes qu'il n'avoit jamais vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium;* et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois : cela nous parut assez vrai. Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavardin ? Il falloit bien lui donner cette contenance, parcequ'il est juste que tout le monde vive. Vous croyez bien que M. de Lavardin

ne nous sera point contraire, si nous avons la députation. Je comprends que madame la maréchale[a] se soucie peu de toutes ces bagatelles, pourvu qu'elle soit à Marly et à Trianon. Adieu donc, ma très aimable; je suis persuadée que vous régalerez bien notre bon duc à son retour de Rome[b]. Je pleure le pape, je pleure le Comtat d'Avignon : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté.* Mille amitiés à ce qui est auprès de vous : je crois deux Grignan à Balaruc. Bon Dieu! quelle translation de madame de Noailles[c] à Perpignan ! le moyen de la représenter hors de Versailles, et sans être grosse?

1099.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 septembre 1689.

Il est vrai que je faisois la mystérieuse ; M. de Chaulnes nous avoit confié son secret en secret; M. de Croissi lui mandoit de n'en point parler encore : ainsi je lui gardai fidélité jusqu'en Provence. Je soulignai pourtant, ce me semble, quelques mots qui devoient vous faire entendre que je vous en dirois davantage à la pre-

[a] Marie-Marguerite Morin, femme du maréchal d'Estrées.

[b] Madame de Sévigné étoit à Grignan, lorsque le duc de Chaulnes y passa en revenant de Rome. (*Voyez* la lettre du 27 octobre 1691.)

[c] Le duc de Noailles étoit gouverneur du Roussillon et de la ville de Perpignan; il commandoit alors l'armée de Catalogne.

mière occasion. Je vous mandai aussi comme nous trouvâmes notre mystère tout étalé à Vannes, et combien cela nous parut plaisant. Je vous ai conté la joie de M. de Chaulnes; je vous ai dit que sa femme, fermant la porte à ce point de vue si brillant, ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de M. de Chaulnes : nous fîmes nos efforts pour la détourner de cette triste vue, et pour l'attacher à la beauté et à la distinction de ce choix si bien marqué par la lettre du roi, et qui feroit tant de jaloux à Versailles. Enfin, nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi : M. de Chaulnes nous soutenoit : ceux qui disent qu'il balança ne le connoissent guère; c'est un homme qui ne sait pas faire les choses de mauvaise grace, ni marchander avec son maître. Voici, en vérité, la réponse qu'il lui fit, je crois que ma mémoire pourra bien faire cet effort : « Sire, Votre Majesté commande, « et j'obéis; je pars incessamment pour me rendre au- « près d'elle, et pour y recevoir ses commandements, « etc. » Voilà les difficultés qu'il a faites. Il partit, comme je vous l'ai dit, avec beaucoup de joie; et laissa toute la Bretagne fort affligée. Madame de Chaulnes partit le lendemain d'ici, et fut en six jours à Paris : elle m'a écrit deux fois, et me mande que si elle n'avoit fait cette diligence, elle n'auroit point vu M. de Chaulnes[a]; qu'elle ne l'avoit vu qu'une heure, et qu'elle me

[a] Ce duc partoit pour Rome avec une double qualité, d'ambassadeur ou d'envoyé extraordinaire près le sacré collége; il devoit faire le choix de celui de ces caractères qui paroîtroit le plus propre aux intérêts du roi. On avoit donné cette alternative au duc de

manderoit des nouvelles de nos affaires. J'ai très bien fait, ma chère enfant, de ne point aller avec elle; deux raisons, elle ne sera quasi point à Chaulnes; et quand elle y seroit, cette retraite ne m'est point naturelle comme celle-ci, où je suis avec mon fils, et où j'ai deux assez grandes terres qui peuvent m'obliger à demeurer quelque temps dans cette province : quand vous y ferez un peu de réflexion, je crois que vous trouverez que j'ai raison, et que si je fusse retournée, je rendois inutile mon voyage de Bretagne, par être trop court. Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis d'être ici avec moi jusqu'au carême : je me propose alors d'aller à Rennes par complaisance pour eux, et parceque le temps du carême est plus triste à passer à la campagne que l'hiver : mais comme les choses peuvent changer, il ne faut point voir de si loin. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde, des chaleurs dans la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. J'espère pourtant bien y trembler comme les autres. Je ne sais où nous en sommes de notre députation : mon fils dit que son malheur tue le pape pour nous ôter M. de Chaulnes : et quand, au sortir du cabinet du roi, ce duc dit à M. de Lavardin, qui venoit tenir les états : « Monsieur,

Chaulnes, parceque le roi vouloit que son ambassadeur fût reçu sans renoncer à la prétention de la *franchise des quartiers*. (*Relation des conclaves par Coulanges.*)

« je vous prie que M. de Sévigné ait la députation », le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin étoit ravi d'avoir cette commission, et d'obliger mon fils : il y avoit bien de l'apparence que M. de Chaulnes en avoit prévenu le roi, puisqu'il parloit si librement à M. de Lavardin. Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtoit la principale fonction du commandement, laquelle étoit même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissi qu'il n'avoit point prétendu y comprendre les états ; M. de Croissi avoua qu'il n'avoit point fait de distinction : le roi parut fâché ; mais voyant que ce n'étoit point le maréchal qui avoit tort, il dit qu'il falloit donc lui mander qu'il les tiendroit, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendroit pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande madame de Lavardin avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien. Cependant madame de La Fayette m'envoie une lettre pour le maréchal d'Estrées, où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils, dont elle lui dit mille biens ; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur cette affaire que s'il étoit question de son fils. J'ai accompagné cette lettre d'une autre, et Sévigné aussi ; nous verrons ce que tout ce mouvement produira. Madame de La Fayette me mande que madame de Chaulnes est bien loin de s'endormir là-dessus ; de sorte

que je crois que si M. de Chaulnes a fait approuver au roi le choix de mon fils, cette bonne duchesse fera que M. de Croissi l'écrira à M. le maréchal d'Estrées, et cela finiroit tout. Voilà bien du discours, ma chère enfant; votre amitié vous expose à ce terrible détail; je n'ai pas eu le loisir de le faire plus court, comme dit un bel-esprit[a]; mais puisque vous voulez tout savoir, voilà, mon enfant, où nous en sommes, plus résignés à la Providence sur cette sorte de chose que vous ne sauriez vous l'imaginer. Nous ne le sommes pas tant sur la perte que vous ferez d'Avignon et de votre beau Comtat : quel séjour! quelle douceur d'y passer l'hiver ! quelle bénédiction que ce revenu dont vous faites un si bon usage ! quelle perte ! quel mécompte ! j'en ai une véritable douleur; *mon génie* en fera souvent des plaintes à notre bon duc de Chaulnes, à mesure qu'il accommodera les affaires et qu'il vous ôtera Avignon. Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter d'Auray à deux lieues de Grignan; car il est sur votre Rhône, et puis à Rome, d'où assurément il ne reviendra point sans vous voir : il n'en faut pas moins pour le consoler de n'avoir plus ce commerce qu'il aimoit tant avec cet aimable *génie;* rien ne fait mieux voir que les hommes se rencontrent : c'est à vous présentement à me dire des nouvelles de M. de Chaulnes. Je veux dire un mot

[a] L'auteur inimitable des *petites lettres*. * Dans un *post-scriptum* de la XVI[e] *Lettre provinciale*, Pascal dit : « Je n'ai fait celle-ci plus « longue que parceque je n'ai pas eu le loisir de la faire plus « courte. »

de ma chère Pauline : ne vous avois-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèveroit de la rendre parfaite? Il ne falloit point la mener rudement, et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit; j'en ai une sensible joie, et pour elle, et pour vous, qui aimerez cette petite personne, dont vous ferez une compagnie fort aimable. Adieu, mon enfant, je vous aime par bien des raisons, mais sur-tout parceque vous m'aimez; celle-là est bien pressante, et prend le lièvre au corps.

1100. *

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 septembre 1689.

Madame de La Fayette vient encore d'écrire à M. le maréchal d'Estrées, pour le prier de ne point s'engager, lui disant que ce n'est point une manière de parler; qu'elle a plus d'envie d'obtenir de lui ce qu'elle demande pour nous que si c'étoit pour son fils, et que tout étoit disposé à la cour pour faire réussir l'affaire dont il étoit question : c'est sur les avis de madame de Chaulnes qu'elle agit cette seconde fois. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, ni aux vues qu'elle a pour me faire plaisir; c'est une bonne et solide et vigilante amie. Madame de La Fayette en est touchée, madame de Lavardin s'y joint fort agréable-

ment; de sorte que je n'ai que des remerciements à faire à ces trois personnes. Je vous manderai la suite.

Je suis persuadée que vous aurez eu tout au moins une lettre de ce bon duc : il va vite comme un oiseau. Sa femme n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage; Sa Majesté y a pourvu avec cinquante mille francs : je voudrois bien que vous en eussiez autant pour vous consoler de la mort du pape. Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolé à Versailles; car c'est aussi un oiseau, moins gros que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disoit pas mal : il n'y a plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle d'*Actium*. M. le maréchal d'Humières ne devoit pas vouloir prendre Walcourt d'emblée[a] : ces messieurs sont obligés à

[a] Quatre escadrons commandés par MM. de Bezons et de Villepion, chargèrent et battirent sept escadrons ennemis qui soutenoient des fourrageurs. Ils les poursuivirent jusqu'au château de Walcourt que le maréchal d'Humières attaqua, dans la persuasion qu'il ne résisteroit pas à l'impétuosité françoise. Mais cette attaque n'eut aucun succès. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 28 août 1689.) Feuquières parle de ce combat dans ses Mémoires, tome III, page 262. Il le donne comme un exemple unique qu'il faut bien se garder d'imiter. On fit ce couplet à cette occasion :

D'Humières, ce grand capitaine,
Ce grand héros de la cour,
La gloire et lui l'autre jour
Alloient par monts et par plaine :
Mais quand ce fut à Walcourt,
Son cheval perdit haleine;
Mais quand ce fut à Walcourt,
Son cheval demeura court.

des succès ; sans cela on croit qu'ils ont tort. On dit que la maréchale mande que les amis qu'a perdus son mari en cette occasion, l'ont empêché de jouir de *sa victoire*. M. de Boufflers a fait une fort jolie action[1] : je crois que notre marquis en étoit ; il s'en porte bien, il n'y a qu'à remercier le Seigneur. Quelle émotion quand j'entends parler de M. de Boufflers ! M. de Revel est ici avec deux jolies dames de Rennes, de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie ; il ne me paroît point qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe : cela nous réjouit : ils seront ici trois ou quatre jours. Je ne suis point du tout de contrebande ; et si je voulois, je croirois être nécessaire à la conversation. Cette pauvre marquise de Marbeuf est à Rennes accablée d'un tel rhume, que je n'en ai jamais vu un pareil : je crois qu'on meurt fort bien de ceux-là ; pour moi, j'ai une santé si parfaite que j'en suis quelquefois étonnée ; nulle sorte de ces petites incommodités ; il semble qu'il y ait de l'excès à ce bonheur ; je le reçois de la main de la Providence, comme j'espère recevoir le contraire quand il lui plaira. Je vous souhaite, ma chère enfant, un pareil état, et à M. de Grignan ; mon Dieu, que tout cela m'est cher ! N'avez-vous plus de ces épuisements, de ces maux de tête et de jambes ? Toute votre belle et jolie machine est-elle en bon état ? Madame de Coulanges me mande qu'elle a mis la sienne sur le côté, à force de se baigner : elle s'en

[1] Le marquis de Boufflers attaqua le 26 août, et emporta d'assaut Kocheim sur la Moselle.

retourne à Brevannes avec un goût pour la solitude qu'elle-même ne comprend pas; elle se plaint que vous avez fini la première un commerce qui lui faisoit tant de plaisir; elle ne peut, dit-elle, s'en consoler qu'en espérant que vous voudrez bien le continuer, quand vous serez ensemble, parcequ'elle a observé avec chagrin que votre retour rompt absolument ce commerce, dont elle est toujours affligée; enfin, ce sont des politesses infinies.

Voici un grand événement. Le comte de Revel est parti ce matin à la pointe du jour : il n'en a été qu'un ici; les dames sont étonnées, et s'ennuieront. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses; c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne; cela nous fait rire : généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond[a].

Adieu, ma très chère et très aimable. On croit que notre parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de Guienne à Bordeaux; on négocie, on marchande, argent fait tout. Je veux baiser Pauline, et me réjouir de ce qu'elle est digne de votre amitié.

[a] Madame de Sévigné paroît avoir présente à l'esprit cette maxime de La Rochefoucauld : « Les femmes qui aiment pardonnent plus « facilement les grandes indiscrétions que les petites infidélités. » (*Maxime* 151e.)

1101.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 11 septembre 1689.

Si j'avois été avec vous ce jour que vous m'écriviez, ou que *mon génie* eût été à Grignan comme *le vôtre* étoit à Auray[1], je vous aurois dit : « Ma fille, vous vous « moquez d'attendre aujourd'hui ou demain M. de Chaul- « nes, il est encore à Paris, il n'en partira que demain 28, « et vous ne l'aurez que le 2 ou le 3 de septembre » : mais *mon génie* ne voyage pas comme *le vôtre*, et notre bon duc, qui savoit si bien l'entretenir et lui répondre, ne prendroit pas le même soin du mien. J'avoue que je serois ravie que vous l'eussiez vu, et que c'eût été une chose plaisante de recevoir devant lui une lettre que j'écris en Bretagne auprès de lui, et où je parle de lui; car depuis long-temps toutes mes lettres en sont pleines. Enfin, ma belle, nous verrons comme tout ce passage si près de vous se tournera : je ne saurois croire qu'il n'y ait du moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, un mot, quelque souvenir. La bonne duchesse dit toujours : « Ah! pour la « belle Comtesse, M. de Chaulnes l'aime bien, il l'es- « time, il est bien à son aise quand il est avec elle. »

[1] *Voyez* les lettres du 25 juillet et du 9 août.

Nous verrons ce que cela produira. Je voudrois bien que le soin qu'il a eu de mon fils, en priant M. de Lavardin de lui donner la députation, pût être approuvé de Sa Majesté; car pour le maréchal d'Estrées, il ne refusera point assurément madame de La Fayette. N'admirez-vous point comme ce changement si prompt, si surprenant, s'est fait précisément pour nous déranger? Nous en sommes encore à ne pas comprendre que ce duc eût parlé comme il a fait à M. de Lavardin, sans en avoir dit un mot au roi; nous n'en savons rien. Nous avons mandé à madame de La Fayette que nous trouvions assez naturel que M. de Lavardin dît à Sa Majesté ce que lui avoit dit M. de Chaulnes, croyant que M. de Lavardin tiendroit les états; que M. de Revel avoit approuvé cette pensée, et que nous la lui envoyions pour la rectifier. Je suis persuadée que madame de Chaulnes fera tout ce qui sera en son pouvoir; ainsi, je dors, et laisse démêler tout cela, vous savez bien où.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis; je trouve un si grand mouvement par-tout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisoit battre à Walcourt[a]. Ce mar-

[a] *Voyez* la note de la lettre précédente, page 104. On fit encore ces couplets sur le maréchal d'Humières, à l'occasion de l'affaire de Walcourt. Le maréchal étoit amoureux d'une fille d'opéra nommée Barbereaux :

Où trouver assez de lauriers
Pour ce grand maréchal d'Humières?

mot[a] entrer l'épée à la main, et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes? représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme! un homme de guerre, un brûleur de maisons : ma fille, ces pensées ne se soutiendroient pas, si on ne pensoit en même temps que Dieu le conservera, et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant, ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser, ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête; et où serois-je donc? c'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

Corbinelli est tout pétri dans le mystique il y a plus d'un an; je suis dans cette confidence : tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures. Il a un Malaval[1] qui le charme; il a

Il efface tous nos guerriers,
Car dans un vaste cimetière
Qu'il a fait semer de héros,
Il ne songeoit qu'à Barbereaux.

Sans échelle et sans canonniers,
Voulant que Walcourt on surprenne,
Il fait partir six cents courriers
Pour savoir l'avis de Turenne.
Son ombre répondit tout haut,
Qu'il s'en retourne à Barbereaux.

[a] M. le marquis de Grignan.

[1] François Malaval, auteur de plusieurs ouvrages qui furent mis à l'*Index* à Rome, comme suspects d'une spiritualité trop raffinée. L'article de Malaval est très curieux dans le dictionnaire historique

trouvé que ma grand'mère, et l'amour de Dieu de notre *grand-père* saint François de Sales, étoient aussi spirituels que sainte Thérèse. Il a tiré de tous ces livres cinq cents maximes d'une beauté parfaite : il va tous les jours chez madame Le Maigre, très jolie femme, où l'on ne parle que de Dieu, de la morale chrétienne, de l'évangile du jour ; cela s'appelle des conversations saintes : il en est charmé, et il y brille : il est insensible à tout le reste. Il répond pourtant un peu à M. de Soissons[1] pour M. Descartes : il montre tout ce qu'il fait à madame de Coulanges, qui en est fort contente : plusieurs Cartésiens le prient de continuer ; il ne veut pas, vous le connoissez ; il brûle tout ce qu'il a griffonné : toujours vide de lui-même, et plein des autres, son amour-propre est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point : je ne m'étonne pas qu'on s'en accommode chez le lieutenant civil. Je ne sais s'il conduisoit ce mariage[2] : il est rompu : la mère en est inconsolable, le père ne s'en soucie pas, à ce qu'il dit, et la fille tient une contenance adorable dans cette occasion assez difficile. Corbinelli ne m'écrit pas, il n'a pas le temps : je

de Moréri. Qui croira néanmoins qu'un homme devenu aveugle à neuf mois ait pu acquérir autant de connoissances qu'on lui en attribue ?

[1] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, avoit écrit contre la philosophie de Descartes. * (*Voyez* la lettre 1074, et la note, tome VIII, page 494.)

[2] Le mariage de mademoiselle Le Camus, dont il est parlé, page 89, ne se fit point avec M. de Maisons ; elle épousa, en 1690, M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris.

ne sais ce que je ne donnerois point pour voir le corps de la place aussi bien pris chez lui que tous les dehors le sont; et voir ce que feroit la vraie dévotion dans un esprit aussi vif et aussi étendu: si j'étois digne de demander à Dieu cette grace, je le ferois de tout mon cœur.

Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de M. de Fénélon, et de la perfection de tous ces choix : comme je vous en ai déja parlé, ils sont divins. J'en ai fait mes compliments sincères à M. le chevalier : M. de Beauvilliers est bien digne d'être son ami.

Je vous ai mandé comme on négocie pour le retour du parlement. Mon fils est allé faire un tour à Rennes pour voir le fils de M. de Pommereuil qui est arrivé d'Alençon, dont il est intendant, il a sa belle femme avec lui : elle brûleroit Rennes si elle y étoit plus de quatre jours. Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidéle et perfide de M. de Revel; sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. Nous avons aujourd'hui un temps affreux, il semble que l'hiver veuille déja commencer. Je songe, pour me sécher, à votre beau soleil d'Avignon; ah, mon Dieu! *ne parlons point de cela;* ce sera ce duc qui vous ôtera ce beau Comtat; il falloit bien le gronder: je n'ose penser au bien qui vous en revenoit, ni à ce que vous ferez sans ce secours. Conservez-vous, ma chère enfant; donnez-moi l'espérance de vous revoir en bonne santé; la mienne est toujours parfaite. Ma belle-fille vous dit mille douceurs : nous avons été seules, et nous avons pris courage; nous nous sommes fort bien passées de mon fils.

1102.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 septembre 1689.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égare; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui étoit toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. Quand on est d'une société, comme je suis de celle de Grignan, qu'on y prend intérêt, qu'on y est attentive, la perte d'une lettre n'est pas une chose indifférente : mais que faire à tout cela? prendre patience, souffrir ces petites peines attachées à de plus grandes, tâcher, si Dieu le veut, de se revoir, de se retrouver, et ne pas prendre le parti trop violent du petit Rochebonne[1]; *il faut se quitter, il ne faut plus s'aimer :* c'est un petit emporté qui ne veut rien souffrir. Pour moi, je dirai, *il faut toujours s'aimer, quoiqu'on soit obligé quelquefois de se quitter.* J'aime l'idée que vous m'avez donnée de ce joli enfant.

Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses

[1] M. de Châteauneuf de Rochebonne, neveu de M. de Grignan, tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet.

sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. Vous m'apprendrez comment cette visite se sera passée; je suis persuadée que vous aurez eu Coulanges et *le défroqué*[1]. Je voudrois que ce dernier eût le pouvoir de raccommoder les entrailles. Comment, ma fille! ce M. de Grignan, à qui nous avons toujours cru de si bonnes entrailles, est attaqué précisément par cet endroit! nous ne choisissons pas, il faut se soumettre. Dieu ne m'a point encore marqué le chemin de ma décadence : je l'attends avec la grace de le supporter patiemment; car l'un ne va quasi jamais sans l'autre. Je suis assurée que vous aurez fort bien reçu ce duc, malgré le mal qu'il vous va faire. Je ne crois pas qu'il se soit amusé à répondre à *mon génie*, comme il s'entretenoit avec *le vôtre* en Basse-Bretagne; il aura eu trop de joie et trop d'affaires à vous entretenir en corps et en ame : voilà, selon moi, le plus bel endroit de son ambassade. Vous aurez parlé de votre pauvre maman; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout; après ce qu'il dit à M. de Lavardin pour le prier de donner la députation à M. de Sévigné, tout est

[1] C'étoit le médecin que M. de Chaulnes emmenoit avec lui, et l'un des deux capucins du Louvre dont madame de Sévigné a souvent parlé dans ses Lettres. (*Voyez* la lettre du 11 avril 1685.) * Il sembleroit que le *défroqué* ne peut être que Villebrune, qui, après avoir été capucin, se fit médecin. (*Voyez* la lettre 440, tome IV, page 129, et la lettre 513, page 363 du même volume.)

demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou plutôt que je crains de comprendre. Mais comme c'est l'affaire de ce duc de nommer le député, je ne puis douter jusqu'ici de sa bonne volonté, et encore moins de l'empressement de madame de Chaulnes : j'ai des raisons pour en être persuadée. Le parlement est remis à Rennes[1] : c'est un transport de joie incroyable : cette ville donne cinq cent mille francs au roi. M. de Coëtlogon[2] s'est intrigué dans toute cette affaire; je suis persuadée que c'est lui qui barre notre chemin par M. de Cavoie : je n'ai rien à dire, et je ne dis rien, sinon que nous ne sommes pas heureux; et que par un pape mort à point nommé, des plaintes du maréchal d'Estrées, qui ôtent à M. de Lavardin les états qu'il devoit tenir, un parlement revenu dans ce moment, et un présent de cinq cent mille francs; cette suite et cet enchaînement de choses tout imprévues, font justement ce que vous jugez comme moi. Ma chère enfant, n'en soyez point plus fâchée que nous; nous avons du courage de reste : cela n'approche pas des endroits sensibles du cœur. M. le maréchal d'Estrées me mande qu'il me renvoie à ce qu'il a écrit à madame de La Fayette, pour savoir ce qu'il pense : enfin, nous verrons la suite, et le beau démêlement de toute cette intrigue. Mon fils s'en consolera par la résolution où il est de se dispenser de l'ar-

[1] Le parlement de Rennes avoit été transféré à Vannes en 1675, à cause d'une sédition qui eut lieu à Rennes cette année-là.

[2] René-Hyacinthe, marquis de Coëtlogon, étoit gouverneur de Rennes, et beau-frère de Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand maréchal-des-logis de la maison du roi.

rière-ban, qu'on lui avoit fait accepter, pour faire valoir la dépense que l'on fait à la tête de cette *noblesse :* en voilà trop. J'admire comme la plume va vite et plus loin qu'on ne veut.

Au reste, je crois, selon l'idée que je me fais de la personne et de l'esprit de Pauline, qu'elle est fort piquante et fort aimable, et mille fois plus que des beautés qui n'ont point ces accompagnements. Je m'imagine aussi que ce bon duc l'aura trouvée telle qu'elle est; et vous, mon enfant, telle que vous êtes; je ne suis point en peine de votre beauté dès que vous vous portez bien. J'ai mandé à madame de La Fayette que son fils devoit trembler d'épouser mademoiselle de Marillac, dont notre marquis étoit amoureux : ce mariage est très approuvé, la maison est fort bonne, l'alliance agréable, tous les Lamoignon, deux cent mille francs, des nourritures à l'infini. Madame de La Fayette assure tout son bien : elle n'en veut que l'usufruit; n'est-ce pas assez? elle est fort contente; le mariage ne se fera qu'après la campagne[a].

M. d'Arles m'a écrit amoureusement; il est content de Forges : il me mande que madame de Vins a gagné son procès; je lui écris pour m'en réjouir. Mon fils vous fait mille tendresses; il vous mande de lui tout ce que je vous ai mandé : il a vu à Rennes la beauté de la belle-fille de M. de Pommereuil : elle est tellement bègue qu'elle ne prononce rien; mais il faut dire, comme

[a] Il se fit le 12 décembre suivant. (*Voyez* la lettre du 14 décembre 1689.)

Molière : Qui est le sot mari qui seroit fâché que sa femme fût muette[1]? Vraiment, je ne suis ni bègue ni muette, c'est une fureur. Il faut que je vous dise encore que je suis très fâchée que vos fermiers commencent à vous payer aussi mal que les nôtres : cela joint à la privation du Comtat...... *Ne parlons point de cela*, non plus que des ravages du temps sur nos pauvres personnes, et enfin sur nos vies. Il falloit finir plus gaiement; je n'y saurois que faire, *dixi*.

1103.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 septembre 1689.

J'ai enfin reçu cette lettre du premier septembre; elle étoit allée à Rennes ; c'est un voyage que mes lettres font quelquefois : on met dans un sac ce qui devroit être dans l'autre, et le moyen de savoir à qui s'en prendre? mais la revoilà; j'aurois été bien fâchée de la perdre : elle me fait une liaison de conversation qui m'instruit de tout ce qui m'échappoit. Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite; un grand air de maison, une

[1] *Voyez* la scène VI du second acte du *Médecin malgré lui.*

bonne chère, deux tables comme dans sa Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée : elle vous auroit étourdis, on ne se seroit pas entendu, vous étiez assez de monde sans elle. Il me paroît que *Flame* sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air : je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitois qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire : vous voilà en fonds pour faire à Paris tout ce que vous voudrez; il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. Coulanges a fort bien fait aussi son personnage; il n'est point encore baissé : je crains pour lui ce changement, car la gaieté fait une grande partie de son mérite. Il étoit là, ce me semble, à la joie de son cœur, prenant intérêt à la bonne réception, et transporté des perfections de Pauline. Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous; et vous me contiez des soupers pendant que j'étois ici, il y a cinq ans, qui vous avoient bien divertie. M. de Chaulnes m'a écrit; voilà sa lettre; vous verrez s'il est content de vous tous, et de la manière dont vous savez faire les honneurs de chez vous. Il vous a fait rire du *génie;* le *mien* n'a point paru à Grignan; on a d'autres affaires plus agréables que de l'entretenir : vous entendez bien à-peu-près ce qu'il eût voulu dire, et vous avez fait trop d'honneur à mon sou-

venir : vous m'avez nommée plusieurs fois, vous avez bu à ma santé. Coulanges a grimpé sur sa chaise; je trouve ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit; je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute pour solenniser ma santé : j'ai bien envie de recevoir une de ses lettres. Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de *Flame*, à cette *arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. Cette musique étoit toute nouvelle; elle pouvoit faire souvenir de la ménagerie de Versailles. Enfin, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal : je suis assurée qu'il en est bien fâché. Madame de Chaulnes me mande qu'on croit qu'il y aura de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises; et je dis tant mieux.

Rome sera du moins un peu plus tard rendue [a].

Ce Comtat, cet aimable Avignon nous demeurera pendant que le Saint-Esprit choisira un pape, et que l'on fera des négociations. C'est bien dit, ma chère enfant; c'est ce jour que vous fûtes au bal au Louvre, toute brillante de pierreries; il les fallut rendre le lendemain : mais ce qui vous demeura étoit meilleur, et vous étiez plus belle ce lendemain, que vos revenus ne

[a] Allusion à ces vers de Corneille dans le rôle du vieil Horace, acte III, scène VI :

N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette.

le seront dans les circonstances que nous prévoyons. Je dis sur cela, comme vous dites, dans vos oraisons funèbres, *ne parlons point de cela*. En vérité, il n'y paroissoit pas à Grignan, quand vous avez reçu cette Excellence : je ne sais comme cela se peut faire, ni comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. Madame la duchesse de Chaulnes m'a envoyé la lettre que vous lui écrivez : je n'ai jamais vu savoir dire, comme vous faites, précisément tout ce qu'il faut; tout est à sa place et convient au dernier point. Enfin, ma fille, que vous dirai-je? je prends part à tout ce que vous avez si parfaitement bien fait : l'amour-propre, l'amitié, la reconnoissance, tout est content. Il me semble que vos frères ne sont partis qu'après vous avoir aidés à faire les honneurs de votre maison. Je ne vous dis rien de la députation; tout a été trop lent, trop long : nous en parlerons une autre fois.

Votre cher enfant se porte bien : vous savez qu'il a été par-tout l'épée à la main avec M. de Boufflers : ma fille, ce marmot! *Dieu le conserve;* je ne changerai point cette ritournelle. Mayence rendu[a]; cette nouvelle

[a] Mayence se rendit au duc Charles de Lorraine, le 8 septembre, après sept semaines de tranchée ouverte. Le marquis d'Uxelles s'étoit vaillamment défendu, mais il manquoit de poudre, et tous les mousquets étoient crevés. C'étoit la faute de Louvois si la place étoit aussi mal approvisionnée. M. d'Uxelles eut la prudence de ne point s'en plaindre, et le ministre lui en sut gré. Ce marquis, depuis maréchal d'Uxelles, étoit un homme singulier; ayant été compris dans la promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit qui fut faite en 1688, il eut soin de recommander au courrier

nous a surprises : on étoit si aise de ce siége, que je me moquois toujours de M. de Lorraine. On dit que le marquis d'Uxelles en sort avec l'estime des amis et des ennemis. Je tremble que le frère[a] du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés : tous ses braves frères ne font pas vieux os; il en est bien persuadé, si du moins on en juge par la manière prompte et légère dont il entendit ce que lui disoit M. Prat[b] : il est accoutumé à recevoir de telles nouvelles. Je suis en peine du pauvre Martillac : que fait-on sans jambe dans une ville qui est prise d'assaut[1]? quel bruit, quelle confusion, quel enfer! j'en suis inquiète, je ne sais pourquoi. Je plains M. de La Trousse : nous disions fort bien, en lui voyant rajuster La Trousse : le pis qui lui puisse arriver, c'est de jouir de la dépense qu'il y fait; ah! nous disions fort bien et trop vrai.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant, la voici : Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté : on dîne fort bien; il vient un voisin, on parle de nouvelles; nous travaillons

qui lui apporta la décoration, de dire à M. de Louvois que si l'ordre l'empêchoit d'aller *au cabaret ou en tels autres lieux*, il le lui renverroit. (*Mémoires de madame de La Fayette*, *OEuvres*, tome II, page 399, édit. in-8° de 1805.)

[a] Un des frères de M. Ripert, doyen du chapitre de Grignan.

[b] Curé de la collégiale de Grignan.

[1] Madame de Sévigné n'ignoroit point que Mayence avoit capitulé, mais elle vouloit parler de l'attaque de la contrescarpe, qui fut vive et très meurtrière. * (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 13 septembre 1689.)

l'après-dînée, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons : nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire; cela nous amuse et nous occupe; nous raisonnons sur ce que nous avons lu : mon fils est infatigable; il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point; quand il y en a on est bien aise. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah! *ne parlons point de cela;* j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit : voilà quelle est à-peu-près la régle de notre couvent; il y a sur la porte, *sainte liberté*, ou *fais ce que voudras*[a]. J'aime

[a] Régle de l'abbaye de Thélème dans *Rabelais.* (*Voyez* la note de la lettre 958, tome VIII, page 93.)

cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'ame et du corps.

Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avoit montré que le bout du nez, qu'elle n'est pas encore sortie; mais qu'il est marié à une personne toute parfaite et conforme à son goût, qui a de l'esprit, de la beauté, de la naissance, et qui le met en état de n'avoir plus besoin de rien; c'est de quoi vous me faites douter; il me paroît pourtant écouter encore madame de Vins. Enfin, voici ses mots : *J'aime beaucoup plus cette femme-ci que la défunte;* cela convient à la douleur qu'il eut de la perdre : vous en souvient-il?

1104.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 septembre 1689.

Non seulement je lis vos lettres avec plaisir, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires : ces lettres sont bien plus aimables et mieux écrites que vous ne pensez; vous ne sentez pas vous-même le tour et l'agrément que vous y donnez. Il faut que je vous dise, ma chère Comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il recut votre lettre à

Versailles; elle étoit toute propre à le réveiller : cependant, en huit jours de séjour et trois conférences avec le roi, il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissi : il se contenta seulement de dire à M. de Lavardin qui étoit nommé pour tenir les états : « Monsieur, je vous conjure que M. de Sévigné soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé; ainsi cette parole est demeurée fort en l'air. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi; mais ce sera trop tard assurément : il y a des gens qui ne s'endorment pas, et voilà où nous en sommes. Si cette affaire dépendoit du maréchal d'Estrées, elle seroit très assurée : madame de La Fayette lui a écrit deux lettres d'une force qui l'engage puissamment; il demande seulement que, dans ce moment d'interrégne, il puisse entrevoir ce qui seroit agréable à la cour, et il conduit lui-même madame de La Fayette, laquelle, de son côté, fait agir notre duchesse, et met l'abbé Têtu entre elle et M. de Croissi : elle fait assurément des merveilles, et nous attendons l'effet de tous ses soins assez tranquillement pour la chose, mais blessés de la froideur et du silence de ce duc, dont les amitiés pour moi et pour mon fils, les vues, les avis, les manières, nous avoient fortement persuadés, avec toute la province, d'une distinction particulière. Voilà entre nous de quoi nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant, nous perdons la raison, nous ne comprenons rien à cette horrible différence, et nous croyons

que c'est un songe, de ces songes désagréables, qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité. Nous vous manderons la suite : mais croyez qu'on ne peut être plus contents que nous le sommes du maréchal; il nous a écrit même, sans s'ouvrir autant qu'à madame de La Fayette, de la manière du monde la plus obligeante. Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'étoit une jolie contenance que de tenir les états; mais c'étoit ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal : Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra.

Que dites-vous de Mayence? Le marquis d'Uxelles a manqué de poudre et de mousquets; il nous sembloit aussi que les secours étoient un peu lents[a] : enfin, Dieu l'a voulu, comme il veut que votre enfant se porte bien. Il m'a écrit une fort jolie lettre, ce pauvre marquis, il badine avec moi, il appelle ma belle-fille *sa cousine*[b]; il dit qu'ils n'ont encore rien fait, il se loue de M. de Boufflers; en un mot, on ne peut pas mieux répondre à cette porte du courage et de la valeur qu'il y répond; *Dieu le conserve*. Coulanges me paroît transporté de votre magnificence, de votre bonne chère, et de votre bon air, et de Pauline : vous êtes méchante, vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme, je le crois;

[a] M. de Duras avoit envoyé un cuirassier dans Mayence pour avertir M. d'Uxelles qu'il avoit ordre du roi de le secourir. Cet homme entra dans la place au moment où elle venoit de capituler. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 14 septembre 1689.)

[b] Madame de Sévigné (*belle-fille*) vouloit que le marquis lui donnât ce nom. (*Voyez* la lettre 1078, page 19 de ce volume.)

mais sans être ducs, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter : votre compagnie étoit parfaitement bonne, et votre cour fort honnête ; rien ne se pouvoit ajouter à cette bonne et grande réception.

Ce M. Rousseau est un fou avec sa madame de La Rivière qui monte au ciel toute lumineuse : ce sont de leurs songes ordinaires et extraordinaires, à quoi ils font tant d'honneur, qu'ils ont pensé en être embarrassés ; car ils prenoient pour des vérités bien sérieuses tout ce qu'il plaisoit à leur imagination de leur représenter. Pour moi, je ne rêve point quand je vous dis qu'une de mes lettres a été perdue ou égarée ; je n'ai point été depuis le 17 jusqu'au 24 sans écrire à ma chère fille : je vous écrivis ici, où je vins avec madame de Chaulnes et M. de Revel ; elle partit le samedi 20, à quatre heures du matin, et je vous écrivis le lendemain 21 d'août : ce n'est que pour gronder la poste que je me souviens de tout ce calcul ; je ne m'en plains pourtant pas, car je reçois fort bien vos lettres. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avois trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point, qu'après m'avoir conté et le passage du Rhin, et Senef, et d'autres choses de ses campagnes, je ne savois s'il étoit digne de louange ou de blâme. Il nous disoit qu'il étoit tombé d'abord dans le Rhin[a], qu'on l'avoit retiré par les che-

[a] « Je retournai aux cuirassiers pour les faire doubler sur la rive, « et en former un escadron. Je vis là le plus pitoyable spectacle du « monde, plus de trente officiers ou cavaliers noyés ou se noyant, « et *Revel à leur tête* ; enfin le Rhin plein d'hommes, de chevaux,

veux, que son cheval étoit tombé dans un trou : enfin, il me contoit tout cela si je ne sais comment, que je le croyois noyé : cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis, et dégager M. le prince qui venoit d'être blessé[1]. Cependant j'avois grand besoin de cet arrêt du conseil d'en haut, que m'envoie le chevalier[2], car c'en est un pour moi. Je suis obligée de dire, pour achever de louer Revel, qu'il ne m'avoit pas parlé avec cette négligence du combat d'Altenheim[3], et de la réputation de M. le chevalier.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

J'avois pourtant assuré ma mère qu'on ne pouvoit être plus estimé sur la valeur et même sur la probité que l'étoit Revel : mais ce n'étoit qu'une très petite *sentence* d'un juge subalterne, en comparaison de *l'arrêt* du conseil, qui vient d'être donné par le chevalier *de la gloire*. Puisque nous sommes sur le chapitre de Revel, voici une petite histoire qui vous paroîtra entièrement *fuor di proposito*. Je vis un jour la R...... chez madame de Louvois jouer à la bassette; elle perdoit considéra-

« d'étendards, etc. » (*Relation du passage du Rhin* par le comte de Guiche, à la suite de ses *Mémoires*, tome II, page 343.)

[1] Le comte de Revel commandoit les cuirassiers au passage du Rhin, le 12 juin 1672. * (*Voyez* la Lettre 1096, et la note page 86 de ce volume.)

[2] *Voyez* la lettre du 24 août.

[3] M. le chevalier de Grignan s'étoit fort distingué au combat d'Altenheim, arrivé le 2 août 1675.

blement : enfin, piquée jusqu'au vif, elle fit un gros *alpion*[1], et dit ces belles paroles : « Si je perds cet al« pion, je dirai de moi la plus grande infamie qu'on « puisse jamais dire. » Elle perdit; et pour tenir sa parole, elle apprit à la compagnie qu'elle avoit pris ce matin-là même, par avarice, un lavement qu'on lui avoit apporté la veille, ne voulant point avoir fait une dépense inutile. Voilà l'histoire, ma très belle petite sœur, en voici l'application : je suis piqué; j'ai perdu cette députation, sur laquelle on m'avoit fait compter malgré moi; et pour me venger, je vais vous dire de moi une infamie pire que celle de la R..... C'est que, malgré toutes les belles réflexions et la philosophie que la retraite et la solitude inspirent, je me suis trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donne dans la province, de la joie que cela donne aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui me haïssent à cause de lui, que j'ai encore actuellement toutes les peines du monde à m'en remettre. J'ai donc évité avec soin tout ce qui pouvoit m'y faire penser, et comme vos lettres étoient remplies d'amitié pour moi, et de l'intérêt que vous preniez à cette petite distinction, j'aurois mieux aimé mourir que de les lire; j'en faisois un poison. Voyez, ma belle petite sœur, si je puis vous marquer une plus grande confiance, que de vous conter une telle petitesse après six ans de raisonnement et de bon sens : mais dites-moi aussi s'il y a quelque chose de comparable entre l'ami-

[1] *Alpion*, terme du jeu de la bassette, qui est le synonyme de *paroli* au jeu de pharaon.

tié et la chaleur que M. de Chaulnes témoigne depuis deux ans pour nous faire ce plaisir, et la singulière léthargie qu'il fait voir présentement, et le profond silence qu'il observe, après tant de paroles données si solennellement, qu'il ne se réjouissoit de quitter la Bretagne que parcequ'il alloit assurer et consommer cette affaire. Comment a-t-il pu vous aborder après cela? comment a-t-il pu écrire à ma mère? comment peut-il, enfin, se justifier d'avoir manqué aux plus grossiers devoirs de l'amitié? Auroit-on jamais cru que M. et madame de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que madame de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auroient fait avoir, si les mesures avoient été prises de meilleure heure? Je commence un peu à n'y plus penser; et présentement que je suis tout-à-fait sans espérance, je me trouve comme cet homme de Dijon, dont M. d'Ormesson nous a souvent conté l'histoire; il étoit sur la roue, et disoit à son confesseur : « Monsieur, il y a long-temps que je n'ai eu « tant de repos d'esprit. » Il est vrai que je suis bien plus tranquille que je n'ai été depuis un mois, pendant que je croyois recevoir tous les ordinaires des lettres de M. de Chaulnes : ma mère vous mandera ce que j'ai pensé là-dessus. Je suis sûr que c'est l'amour qui nous a joué ce mauvais tour; et c'est ce qui peut seul excuser cette conduite; car qui ne sait que tout doit céder au pouvoir de l'amour? c'est dommage seulement qu'on puisse l'attribuer à cette petite éraillée et ricaneuse de

B. D. L. R[a]. Je sais déja où trouver à l'avenir une plus grande consolation que celle que je trouverai aux Rochers ; c'est assurément auprès de vous et de M. de Grignan, dans votre beau château : si Dieu conserve la santé à tous vos Grignan, et que rien ne change aussi de ce côté, ni chez moi, ni dans la famille de madame de Mauron, je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de vous aller voir à Grignan, sous prétexte d'aller aux eaux ; et d'éviter par-là un arrière-ban dont je n'ai pu me dispenser cette année, à cause de la manière dont il me fut offert, et parceque M. de Chaulnes me dit luimême de l'accepter dans les vues qu'il m'assuroit avoir pour moi. Ce sera donc vers le printemps, ou plutôt vers le commencement de l'été, que, selon toutes les apparences humaines, je vous verrai, ma très belle. Je crains seulement que dans ce temps-là M. de Grignan ne soit obligé d'être la lance en arrêt sur les côtes, et que cette circonstance ne m'empêche de le voir autant que je le souhaite. Je suis ravi que Pauline commence à faire des conquêtes : le petit Coulanges paroît la louer de bon cœur et de bonne foi. Votre fils me mande fort joliment qu'après avoir été à la prise de trois ou quatre villes, il a fort envie de venir s'exposer à l'air des Rochers. Adieu, ma très belle petite sœur ; je salue et embrasse tous les illustres Grignan, sans oublier d'y comprendre M. de La Garde[b].

[a] Il paroît qu'il s'agit ici de madame du Bois de La Roche, qui rioit à tous propos. (*Voyez* la lettre du 4 mars 1695.)

[b] Il étoit *Grignan* par sa mère Jeanne d'Adhémar, sœur de l'archevêque d'Arles.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Il faut que tout cela passe, cela soulage. Vous croyez bien, ma chère bonne, que si je le vois partir pour Bourbon et pour Grignan, je lui demanderai une place dans son carrosse. Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions : c'est la soumission à ses ordres qui a fait souffrir héroïquement à mademoiselle Le Camus la rupture de son mariage[1]. Seroit-il possible que l'air de disgrace du cardinal (*le Camus*) en fût la raison? Je crois que cette éminence se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point *ces canailles chrétiennes*[2]. Je ne puis jamais croire que des gens d'un très bon esprit, puissent jouer long-

1 *Voyez* la lettre 1101, page 110 de ce volume.

2 C'est à propos d'un prélat fort entêté de sa naissance, lequel prêchant un jour au peuple de son diocèse, le traitoit de *canaille chrétienne.* * Ce trait est dirigé contre François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. On a déja dit dans la note de la lettre 116, tome Ier, page 284, que l'on se plût à attribuer à ce prélat tous les ridicules de la vanité, de même que La Bruyère a réuni sur le comte de Brancas toutes les singularités de la distraction. M. de Noyon avoit beaucoup d'esprit; le mot suivant prouve qu'il avoit aussi le mérite de l'à-propos. Le duc de Mazarin, homme plus fou que singulier, s'étant jeté à ses genoux, en le priant de lui donner sa bénédiction, le prélat s'en excusa quelque temps, et finit par lui dire : « Monsieur, je vous donne ma compassion. » Quant au cardinal Le Camus, il commença par mener une conduite légère; mais lorsqu'il eut été nommé à l'évêché de Grenoble, il se voua aux austé-

temps la comédie ; c'est trop prendre sur soi. Je sens les chagrins de toute cette famille. On croit toujours l'affaire du parlement de Rennes toute résolue.

1105.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 septembre 1689.

Je m'accommode assez mal de la contrainte que me donne M. de Grignan : il a une attention perpétuelle sur mes actions ; il craint que je ne lui donne un beau-père : cette captivité me fera faire une escapade, mais ce ne sera pas pour *monsieur* le comte de Revel ; oui, *Monsieur*, c'est non seulement *Monsieur*, mais c'est *monsieur le comte* de Revel. Nous ne savons ce que c'est dans cette province que de nommer quelqu'un *sans titre*[1] : cependant nous nous oublions quelquefois, et nous l'appelons *Revel ;* mais c'est sous le sceau de la confession. Je ne veux point l'épouser, soyez en repos ; il est trop galant. Vous voulez donc savoir, ma chère belle, qui sont *ses Chimènes*. Vous en nom-

rités, et ne vivoit plus que de légumes. Coulanges, dans la *relation* du conclave de 1691, l'accuse d'avoir caché sous ces dehors une ambition démesurée de la tiare.

[1] M. de Coulanges disoit que les enfants du parlement de Rennes naissoient tous *marquis et comtes.*

mez deux très bretonnes : en voici trois autres : une jeune sénéchale qui étoit ici, et qui n'est point parente de celle que vous avez vue; mademoiselle de K.... fort jolie, qui étoit à Rennes; et sur le tout, une petite madame de M. C.... *votre nièce*, car elle est petite-fille de *votre père* Descartes : elle a bien de l'esprit, et a toute la mine de croire que le feu est chaud, et qu'elle peut brûler et être brûlée. Cependant tout cela est si honnête que leur amant commun paroît s'ennuyer mortellement à Rennes. Il mandoit l'autre jour à M. de Louvois, que s'il avoit besoin pour quelque guerre d'hiver de l'officier du monde le plus reposé, il le faisoit souvenir de lui.

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de M. le chevalier; l'amitié fait-elle un tel aveuglement? Je crois la connoître; mais il me semble qu'elle se laisse toujours convaincre par la lumière : on n'en aime pas moins ceux qui ont tort; mais on voit clair. Quoi! une inconnue nommée *la raison*, soutenue de la vérité, heurtera à la porte, et elle en sera chassée comme de l'université de Paris, (vous avez vu le charmant ouvrage de Despréaux[1],) et on ne voudra pas seulement l'entendre, accompagnée de ses (*pièces*) justificatives! quoi, deux et deux ne feront plus quatre! Une gratification donnée par le maréchal de La Meilleraie, de cent écus en deux ans, qui n'a jamais été sur aucun état de pension,

[1] *Voyez* l'arrêt burlesque donné en la grand'chambre du Parnasse en faveur des maîtres-ès-arts, pour le maintien de la doctrine d'Aristote. *OEuvres de Boileau.*

et qu'on ne savoit pas, fera un crime de n'être pas continuée, quand on dit : « Monsieur, il faudra voir aux « Etats prochains; si je m'étois trompé, cela seroit aisé « à réparer ». Car pour celle du mort rayée et donnée aux Etats de 71, Coëtlogon n'en disconvient pas. Peut-on avoir tort quand on fait voir clairement toutes ces choses[a]? Ah ! si M. le chevalier avoit une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait la goutte et les héros, il la sauroit bien soutenir d'une autre manière que je ne fais. Mais peut-on, avec un si bon esprit, fermer les yeux et la porte à cette pauvre vérité? Non vraiment, ma chère Comtesse, ce n'est point sur ce chapitre que M. le duc de Chaulnes a tort; c'est son chef-d'œuvre d'amitié; il en a rempli tous les devoirs, et au-delà : c'est avec nous qu'il a tort, et qu'il a un procédé qui m'est entièrement incompréhensible : telle est la misère des hommes; tout est à facettes, tout est vrai, c'est le monde. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon[b]: il ne cesse de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris; pas un mot au roi de cette députation tant de fois promise, et avec tant d'amitié et de raison de croire qu'il en faisoit son affaire; pas un mot à M. de Croissi, dont il emmenoit le fils, et qui auroit nommé votre frère : il dit une parole

[a] Tout ce passage paroît être relatif à l'affaire de M. d'Harouïs, trésorier des états de Bretagne, allié de madame de Sévigné. (*Voyez* la note de la lettre 1049, tome VIII, page 423.)

[b] Le duc de Chaulnes arriva à Toulon le 8 septembre, et il s'embarqua avec les cardinaux le 11 du même mois. (*Relation manuscrite de Coulanges.*)

en l'air à M. de Lavardin : mais croyoit-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député? Nous étions persuadés que c'étoit après en avoir dit un mot au roi. Enfin, il part, il apprend que Lavardin ne tiendra point les Etats; il falloit donc écrire. Il va à Grignan, vous lui en parlez; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire, mais cela ne sort point; il m'écrit de Grignan et de Toulon, il ne m'en dit pas un mot. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi, mais ce sera trop tard; la place sera prise par M. de Coëtlogon. Pour M. le maréchal d'Estrées, il ne s'est engagé qu'à madame de La Fayette avec une joie sensible, pourvu que la cour le laisse le maître; nous étions trop bien de ce côté-là; mais, ma fille, nous n'y songeons plus : M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien[1]. La bonne duchesse a trop perdu de temps; elle est timide, elle trouvera les chemins barrés; tout le monde ne sait pas parler. De vous dire que je concilie ce procédé léthargique avec une amitié dont je ne saurois douter, non très assurément, je ne le comprends pas, ni mon fils non plus : mais notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne nous point plaindre; cela donneroit trop de joie aux ennemis de ce duc, ce seroit un triomphe. Nous sommes dans ces bois; il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année : ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement; nous ne romprons nous-mêmes aucun commerce; je dirai

[1] *Voyez* la lettre 1102, page 114 de ce volume.

seulement le fait, et demanderai *à son excellence* comment elle a pu faire pour penser sans cesse à nous, et pour nous oublier et s'oublier elle-même. Nous n'irons point du tout aux États, et nous nous moquerons de l'arrière-ban, qui ne nous est bon qu'à nous donner du chagrin. Voilà nos sages résolutions : si vous les approuvez, nous les trouverons encore meilleures. Cependant nous sommes très sensibles à la perte que vous allez faire de votre aimable Comtat; nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenoient, ni vous voir sans peine rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus. Je sens ce coup tout comme vous, et peut-être davantage; car vous êtes *sublime*, et je ne le suis pas.

A propos de sublime, M. de Marillac[1] ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre, et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini : le mérite de cette mère est fort distingué; elle assure tout son bien, et l'abbé[2] le sien. Il aura un jour trente mille livres de rente : il ne doit pas une pistole : ce n'est point une manière de parler. Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe? La demoiselle a deux cent mille francs, bien des nour-

[1] René de Marillac, doyen des conseillers d'état, marioit Marie-Madeleine de Marillac, sa fille, avec René-Armand Mothier, comte de La Fayette, fils puîné de Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, et colonel du régiment de La Fère.

[2] Louis Mothier, abbé de La Fayette, fils aîné de madame de La Fayette.

ritures; madame de La Fayette pouvoit-elle espérer moins? Répondez-moi un peu, car je ne dis rien que de vrai. M. de Lamoignon est le dépositaire des articles qui furent signés il y a quatre jours entre M. de Lamoignon, M. le lieutenant-civil, et madame de Lavardin qui a fait le mariage.

Mais que dites-vous de tout ce mouvement de magistrature[a]? Je suis au désespoir que notre M. de Lamoignon n'ait point trouvé de place; cela est sensible pour lui et pour ses amis. Votre M. de Torcy est bien né coiffé : ah! et que vous l'auriez bien fait écrire d'une bonne encre! mais tout cela n'étoit point rangé pour nous faire profiter de la chaleur de cette amitié : Dieu ne le vouloit point, cela est visible, et nous n'y pensons plus. Voilà M. de Pontchartrain contrôleur général; je le croyois bien, mais pas sitôt : nous allons lui écrire; vous n'y manquerez pas, et à madame de Moucy; la voilà sœur du premier président (*Ach. de Harlay*)[b], elle n'en sera pas plus glorieuse.

[a] « M. le contrôleur général (*M. Le Pelletier*) quitte sa charge et « demeurera ministre; M. de Pontchartrain sera contrôleur général; « M. de Croissy a eu pour M. de Torcy, son fils, la survivance de se- « crétaire d'état; sa charge de président à mortier lui sera payée « par le roi ce qu'elle lui a coûté, et le roi la donne au petit-fils du « premier président, qui, moyennant cela, quitte sa charge; M. le « procureur général (*de Harlay*) sera premier président, et M. de « La Briffe aura la charge de procureur général. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 20 septembre 1689.)

[b] Le premier président que M. de Harlay remplaçoit étoit Nicolas Potier de Novion, qui avoit succédé à M. de Lamoignon, mort le 10 décembre 1677. (*Voyez* la lettre 627 et la note, tome V, p. 299.)

Que Pauline est heureuse d'être auprès de vous ! vous la repétrissez toute; c'est bon signe qu'elle prenne goût aux louanges que vous donnez à madame de Dangeau. Cette petite fille est capable et digne de tout ce que vous voudrez bien lui faire connoître : j'en ai jugé ainsi, dès que vous m'avez dit qu'elle avoit de l'esprit et une grande envie de vous plaire. Encore une fois, qu'elle est heureuse d'être avec vous, de vous regarder et de vous entendre ! Coulanges m'en paroît charmé, et de vous , et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison, a fait de profondes traces dans son cerveau; il vous reconnoît pour duc et duchesse de *Campo-Basso*[a] pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous point, quand vous le voulez, et avec quel air, et quelle bonne grace? Mon fils a lu avec plaisir ce que vous lui mandez; il vous a écrit depuis peu ce qu'il pensoit; il trouve que je vous ai dit aujourd'hui tout ce qu'il pourroit vous dire ; il vous prie d'être per-

[a] Rien ne pouvoit être plus agréable à madame de Grignan que le souvenir de l'alliance qui honoroit le plus sa maison. Gaucher Adhémar de Monteil, baron de Grignan, avoit épousé dans le XVe siècle Diane de Montfort, fille de Nicolas de Montfort, comte de *Campo Basso* et de Termoli. C'est à raison de cette alliance que les Grignan portoient dans leurs armes un franc-quartier de Bretagne. (*Voyez* la note de la lettre 537, tome IV, page 468.) Ils écarteloient aussi de *Termoli*, qui est de gueules à la croix d'or, accompagné de quatre roses. (*Voyez* les armes gravées qui sont jointes au Ier volume.) Le comte de Grignan, à raison de cette alliance, prenoit dans les actes le titre de duc de Termes (traduction de *Termoli.*)

suadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. M. d'Aix n'est guère honnête de n'être pas venu vous voir; quelle folie de vouloir être premier président (*d'Aix*)! mais c'est qu'il est fou; par bonheur, ceux de qui cela dépend, ne le sont point. Si, malgré le bon parti que vous prenez de vouloir bien vivre avec lui, sa conduite vous déplaît, je vous conseille d'en écrire à madame de La Fayette; elle n'est pas persuadée qu'il puisse avoir raison contre vous, et il n'y a guère de choses qu'il craigne davantage, que de paroître extravagant à ses yeux. Je sens le mépris que l'on a pour votre parlement, en lui laissant le chef que nous connoissons : voyez un peu ce que sont devenus ceux qu'on a donnés à cette province, MM. d'Argouges, Pontchartrain, Boucherat; voilà des hommes; et non pas un cheval *marin*[a] qui rue et fait cent folies. Je nommerai aussi La Faluère[b], dont tout le monde est content au dernier point. Adieu, mon enfant, je vous embrasse avec une tendresse infinie.

[a] Jeu de mots sur le nom de M. Marin, premier président du parlement d'Aix.

[b] Premier président du parlement de Bretagne; il avoit succédé à M. de Pontchartrain.

1106.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 septembre 1689.

Vous m'étonnez de me conter la sorte d'incommodité de M. de La Trousse; on m'avoit bien mandé que depuis la ceinture en bas c'étoit une espéce de paralysie : mais cette circonstance est affreuse, et le met hors de combat, c'est-à-dire, hors de toute société, et par conséquent sans consolation. C'est une infirmité que je ne comprends pas que les eaux de Bourbon puissent guérir : où va-t-on prendre que des eaux qui ne font qu'ouvrir, soient propres à rajuster et à resserrer ce qui est relâché et insensible? Enfin, ma fille, voilà un mal des plus extraordinaires : je plains M. de La Trousse plus qu'il ne me plaindroit. Je souhaite que M. le chevalier se trouve aussi bien des eaux de Balaruc qu'on le lui fait espérer. Il faut qu'elles soient d'une grande force : quoi ! c'est pour se baigner une heure et demie en trois jours, qu'on vient du bout du monde chercher ce remède; car on ne boit point de ces eaux : mandez-moi l'effet qu'elles font, et sur-tout si M. le chevalier y aura trouvé du soulagement. Ce voyage doit être court, si l'on ne se baigne que trois jours : si, après cela, le chevalier étoit en état de servir, vous auriez tous grande raison de souhaiter pour lui

la guerre du Dauphiné; votre beau château seroit sa retraite et son lieu de repos. Voilà une lettre de Coulanges; vous y verrez qu'il est toujours fort entêté de votre magnifique réception et de Pauline.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a parlé à M. de Croissi, qui fera de son mieux, et qu'elle enverra une lettre de M. le duc de Chaulnes à M. de Pommereuil: tout cela est si mal bâti, que je ne compte plus sur cette affaire. M. de Pommereuil et le maréchal d'Estrées sont tout à nous; ce dernier ne souhaite que d'entrevoir si le nom de mon fils sera agréable à nommer: c'est ce que M. de Chaulnes devoit faire, ou madame de Chaulnes après le départ de son mari; c'est ce qu'il devoit écrire après qu'il eut appris à Lyon que M. de Lavardin ne tiendroit point les États. Enfin, je ne comprendrai jamais cette léthargie après toute la suite de leur amitié, nous ayant dit cent fois, *c'est notre affaire plus que la vôtre.* Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon, aux soins duquel on attribue le retour du parlement, et le présent que fait la ville de Rennes[1], quoiqu'il n'y fasse rien du tout; car les volontés vont toutes seules: mais comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser, et ils ont été embarrassés de me mander cette raison chagrinante pour eux. Mais pourquoi donc recommander mon fils à M. de Lavardin? c'est à quoi je ne comprends rien, et à quoi je ne veux plus penser, sans pouvoir croire néanmoins qu'ils ne m'aiment plus: il y a de la timidité plus

[1] *Voyez* la lettre 1102, page 114 de ce volume.

que de l'indifférence, et je vois que cette bonne duchesse est battue des furies. Ne vous ai-je pas dit que son mari m'avoit écrit de Toulon? Je lui ferai réponse à Rome, quand je verrai encore un peu plus clair à ce que j'aurai à lui mander : mais je ne veux point du tout me plaindre d'eux : ce seroit un mauvais personnage; tout est brouillé et caché sous le voyage de Rome : nous ne sentons aucune sorte d'humiliation à l'égard du public, et mon cœur les justifie, ne pouvant pas douter qu'ils ne nous aimassent mieux que M. de Coëtlogon.

Nous avons ici un abbé de Francheville, qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil; Montreuil[a] le connoît. Il a passé sa vie à Paris, il vous a vue deux fois, vous êtes demeurée dans son cerveau, comme une divinité : il est grand Cartésien; c'est le maître de mademoiselle Descartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux; le sien me plaît et me divertit infiniment: il y a long-temps que je ne m'étois trouvée en si bonne compagnie. Il appelle mon fils, *nate deâ*[b], et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de *la plebe degli dei*[c]; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan, qui peut craindre que je ne l'épouse, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents

[a] Montreuil étoit secrétaire de M. de Cosnac, archevêque d'Aix. (*Voyez* la lettre 25 et la note, tome I[er], page 47.)

[b] Expression empruntée de Virgile.

[c] Cette expression est tirée du prologue de l'*Aminte* du Tasse.

à mortier, c'est tout dire; et lui, après avoir été recherché de cette veuve, comme il devoit la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye, pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette province. Il est toujours à son château, et sa femme jeune et bien faite ne croit rien de bon que d'y être avec lui. Il est venu voir mon fils et moi ; et si nous sommes fort aises de causer avec lui, nous croyons qu'il est ravi de causer avec nous. Cet homme ne vous déplairoit pas; il s'appelle présentement M. de Guébriac; il est venu de quatorze lieues d'ici nous faire une visite; l'idée qu'il a de vous me fait plaisir : je ne pourrois guère m'accommoder d'un mérite qui n'auroit aucune connoissance du vôtre.

Ma chère Pauline, j'ai été ravie de revoir de votre écriture, je craignois que vous ne m'eussiez oubliée dans votre prospérité : c'en est une si grande pour vous, que d'être bien avec votre chère maman, et d'en être devenue digne, qu'une petite tête comme la vôtre pourroit fort bien en tourner. Je vous conseille de continuer l'exercice de toutes vos petites perfections, qui vous conserveront l'amitié de votre maman, et, en chemin faisant, l'estime de tout le monde. En vérité, ma fille, je suis fort aise que, pour votre amusement et pour l'honneur de ma prophétie, Pauline soit devenue aimable et douce, et comme vous la souhaitiez.

Je ne comprends pas que mademoiselle Le Camus puisse être moins bonne à épouser, parceque son oncle ne va point à Rome : quelle vision ! l'a-t-on regardée

comme niéce d'un ministre d'état? Il n'est qu'un cardinal d'un grand mérite, et un saint: il n'y a rien de changé à tout cela.

1107.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 2 octobre 1689.

Il y aura demain un an que je ne vous ai vue, que je ne vous ai embrassée, que je ne vous ai entendue parler, et que je vous quittai à Charenton. Mon Dieu! que ce jour est présent à ma mémoire! et que je souhaite en retrouver un autre qui soit marqué par vous revoir, par vous embrasser, par m'attacher à vous pour jamais! Que ne puis-je ainsi finir ma vie avec la personne qui l'a occupée tout entière! voilà ce que je sens, et ce que je vous dis, ma chère enfant, sans le vouloir, et en solennisant ce bout de l'an de notre séparation.

Je veux vous dire, après cela, que votre dernière lettre est d'une gaieté, d'une vivacité, d'un *currente calamo* qui m'a charmée, parcequ'il est impossible de penser et d'écrire si plaisamment, sans être gaie et en parfaite santé. Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu: comment! je pourrois entendre frapper le pied droit! car pour le gauche, nous trouvions qu'il faisoit souvent l'entendu

et le glorieux, quoiqu'il fût assez humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnoit autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle de voir ce pied-là redressé; car il s'en alloit dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisoit pleurer; et tout ce changement par trois quarts d'heure de bain dans cette eau salutaire, s'est fait en trois jours : le Mont-d'or, ni Barège, n'en savent pas tant. On est donc quitte en trois jours de ce remède. Assurez bien M. le chevalier de la joie sincère que j'ai du soulagement qu'il a trouvé dans l'usage de ces eaux admirables, en attendant que nous disions *guérison*. Vous louez beaucoup les soins de M. de Carcassonne, en les comparant à ceux que vous auriez de moi; j'en puis juger, il n'y en a jamais eu de si tendres, ni de si consolants. M. le chevalier trouva donc madame de Ganges[1] bien changée, cela est fort plaisant : elle avoit grand tort, en effet, de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en étoit faite : pour moi, je l'ai vue assez tournée sur ce beau moule, mais cent mille lieues au-dessous; car après le visage, tant de choses manquent, et de l'air, et de la grace, et de ce qui fait valoir la beauté, que cette ressemblance devient à rien. Si j'avois su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai

[1] Belle-sœur de l'infortunée madame de Ganges. Le nom de celle-ci étoit *Gevaudan*. * Ce devoit être plutôt une belle-fille de la marquise de Ganges; ses deux beaux-frères étoient l'un abbé et l'autre chevalier de Malte; ayant été condamnés à la roue par contumace, en 1667, l'abbé se sauva en Hollande, et le chevalier à Malte. Ce dernier fut tué peu de temps après dans un combat contre les Turcs. (*Voyez* la *Biographie universelle* de M. Michaud.)

tant vu, il me semble que je l'aurois regardée tout d'une autre façon : mais cela est fait.

Parlons de votre madame de Montbrun; bon Dieu! avec quelle rapidité vous nous dépeignez cette femme! Votre frère en est ravi, mais il ne vous le dira pas; il vous embrasse seulement, il est avec son honnête homme d'ami; et c'est moi qui vous remercie d'avoir pris la peine de tout quitter, pour venir impétueusement me redonner cette personne; le plaisant caractère! toute pleine de sa bonne maison qu'elle prend depuis le déluge, et dont on voit qu'elle est uniquement occupée : tous ses parents Guelphes et Gibelins, amis et ennemis, dont vous faites une page la plus folle et la plus plaisante du monde; ses rêveries d'appeler le marquis d'Uxelles, les ennemis; elle croit parler des Allemands; et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe; son étonnement à la vue de votre teint naturel; elle vous trouve bien négligée de laisser voir la couleur des petites veines et de la chair qui composent le vrai teint : elle trouve bien plus honnête d'habiller son visage; et parceque vous montrez celui que Dieu vous a donné, vous lui paroissez toute négligée et toute déshabillée. MM. de Grignan sont bien habiles d'avoir trouvé son teint tout naturel : voilà comme sont les hommes; ils ne savent, ni ce qu'ils voient, ni ce qu'ils disent; j'en ai vu qui admiroient des beautés bien peu admirables.

Vous avez fait un joli voyage au Saint-Esprit; vous avez vu M. de Bâville[a], la terreur du Languedoc; vous

[a] Nicolas de Lamoignon, frère du président, et connu sous le

y avez vu encore M. de Broglio[1]. Je crois notre Revel *le César*, et Broglio *le Laridon négligé*[2]. Ils n'ont pas toujours été bien ensemble. M. le chevalier ne les a-t-il pas vus tous deux dans les chaînes de mademoiselle du Bouchet? Broglio étoit un si furieux amant, qu'il fut une des raisons qui la jetèrent aux Carmelites.

Au reste, ma belle, nous ne sommes plus fâchés contre nos bons gouverneurs; j'en suis ravie; j'étois au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que ce duc ne put pas dire un seul mot au roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé; Rome occupoit tout. Il parla à M. de Lavardin, il a écrit au maréchal d'Estrées : madame de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qui se peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils

nom de Bâville, remplaça, au mois de septembre 1685, M. d'Aguesseau dans l'intendance du Languedoc. Il avoit dans cette province une autorité presque absolue. La nature de son pouvoir que l'on comparoit à celui d'un *vice-roi* (*Histoire de Bossuet*, tome IV, page 106), et la dureté avec laquelle il exécuta les ordres de Louvois, ne justifient que trop l'expression qu'emploie madame de Sévigné. Ce fut lui qui organisa ces étranges missions, qui, du nom de leurs *missionnaires*, furent appelées *Dragonades*. Il remplit les fonctions d'intendant du Languedoc pendant trente-trois ans, sans revenir à Paris. (*Voyez* le *Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau*, tome XIII des OEuvres de son fils, page 54, et la note de la lettre 889, tome VII, page 349.)

1 Victor-Maurice, comte de Broglio, commandoit en Languedoc. Il étoit frère de Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel.

2 *Voyez* la fable de l'*Éducation*, par La Fontaine, fable 24, livre VIII.

avoient l'un et l'autre de réussir; mais nous n'y pensons plus; et si, par hasard, la chose revenoit à nous, elle nous paroîtroit miraculeuse. Ce n'est pas le plus grand mal que me cause la mort du pape; je suis véritablement affligée, quand je pense à la perte que vous allez faire par cette mort.

Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société, en me disant ce qui s'y passe; rien ne m'est si cher que ce qui vient de vous et de votre famille. Je vous recommande votre belle santé, et de conserver votre jeunesse, et pour cause. Je suis fort aise de la goutte de M. de Grignan, j'en ris avec vous; voilà une belle consolation pour un pauvre homme qui crie; mais tout est moins mauvais que de méchantes *entrailles*[a]. Dieu vous conserve tous ! mes compliments, mes amitiés, mes caresses où elles doivent être; et pour vous, ma chère enfant, vous savez votre part, c'est moi tout entière.

[a] *Voyez* la lettre 1102, page 113 de ce volume.

1108.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 5 octobre 1689.

Je ne m'étois jamais avisée, ma fille, d'accuser certains fers qu'on met à la coiffure, de la longueur du visage; cet avis sera fort bon à donner à de certaines personnes que nous connoissons. J'avois ouï dire que c'étoit signe de bonne amitié; mais non, c'est que deux petits fers s'enfoncent dans les tempes, empêchent la circulation, font des abcès : les unes en meurent; les plus heureuses n'ont que le visage allongé d'une aune, pâles comme des mortes : mais la jeunesse, qui revient de loin, se remet avec le temps. Je mettrois bien volontiers ce conte avec de certains que me faisoit autrefois la bonne princesse de Tarente; enfin, il est bon de tout savoir.

Je ne doute pas que M. de La Garde, qui n'a jamais refusé de remède, ne se serve de celui de cette Madame dont vous me parlez. Vous le verrez la tête en bas, les pieds en haut, *tourner une affaire*[1] comme celle-là; je crois, en effet, que si on étoit long-temps dans ce régime, on n'auroit plus mal aux yeux; je n'ai rien à opposer au récit de cette visite.

[1] On a déja observé que c'étoit une expression familière à M. de La Garde.

Nous avons eu un fort honnête homme, bien du bon esprit, du plus commode, du plus aisé, du plus savant, du plus tout ce qu'on veut, capable et digne de toutes sortes de conversations : il a été ici huit jours; un de ses beaux-frères y est venu; l'abbé de Marbeuf, qui ne gâte rien, un autre beau-frère du beau comte de Lis, qui gâteroit tout, s'il parloit : c'est un misanthrope intérieur, car son chagrin ne sort point; il est fort bien fait, et chante comme Beaumaviel, à s'y méprendre. Quand notre honnête homme fut parti, ce fut la plus simple et la plus plate chose du monde : nous renouvelâmes la vérité que nous avions sentie en ce pays avec vous sur la bonne et sur la mauvaise compagnie[a]; nous trouvâmes que la mauvaise étoit incomparablement plus souhaitable; elle fait respirer agréablement, elle rend heureux ceux qu'elle laisse; et les gens qui plaisent, vous laissent comme tombés des nues : on ne sait plus comment reprendre le train de sa journée; enfin, c'est un grand malheur que d'avoir des gens raisonnables; mais ce malheur n'arrive pas souvent.

Vous me demandez des nouvelles de notre députation; nous ne voulons plus y songer. Madame de Chaulnes a parlé deux fois très bien à M. de Croissi. L'abbé Têtu est poussé par madame de La Fayette pour faire souvenir le ministre, et repasse si bien sur tout ce qu'a dit madame de Chaulnes, qu'on peut tout espérer de sa chaleur et des bons tons qu'il a pour ce qu'il entreprend. Madame de Chaulnes lui a laissé le soin de cette

[a] *Voyez* la lettre 156, tome II, page 94.

affaire, car elle n'est pas toujours à Versailles : madame de La Fayette fait des merveilles ; M. le duc de Chaulnes a écrit au maréchal d'Estrées, qui ne demande pas mieux qu'à nous faire plaisir : voilà où nous en sommes. Pour moi, je crois que M. de Coëtlogon l'emportera par les raisons que je vous dis l'autre jour[1]. Il y a encore MM. de Lannion et de Château-Regnault ; nous regardons tout ce dénouement d'un œil et d'un cœur tranquilles. Je vous remercie d'avoir empêché M. le chevalier d'écrire à M. de Cavoie[2] pour cette affaire, cela seroit mal.

Mon fils a ri à pâmer de votre Madame : il a ouï parler d'un certain visage long à Rennes; il veut savoir d'où cela lui vient; il est allé à Rennes voir le maréchal d'Estrées. Vous demandez, ma fille, ce que nous avons fait de vos trente vaisseaux ; hélas! ce qu'on en fait toujours. On fut ravi de les recevoir à Brest; c'étoit la plus grande affaire du monde : ils sont tous sortis ensemble, ils ont croisé jusqu'à l'île d'Ouessant; après quoi ils sont revenus à Belle-Isle, puis à Brest, et voilà tout. Vous voyez bien que cette personne qui dit qu'il n'y a jamais rien eu de décidé sur mer depuis la bataille d'*Actium*, a tout-à-fait raison. Madame de Lamoignon étoit accouchée à Bâville d'un fils[a] : comme on l'envoyoit à Paris, le cocher qui le menoit a versé sur ce grand chemin, et ce pauvre enfant en est mort; que dites-vous d'avoir ou de

[1] *Voyez* la lettre 1106, page 140 de ce volume.

[2] Beau-frère de M. de Coëtlogon.

[a] Il naquit le 25 septembre 1689, et fut nommé Charles-François; il mourut le lendemain.

n'avoir pas un bon cocher? Vous avez raison d'être bien aise de la diversion que la goutte fait aux entrailles de M. de Grignan : Dieu conserve le dedans de cette place, et empêche les dehors d'être si terriblement insultés, car tout ce qui s'appelle douleur, est bien rude à souffrir : M. le chevalier ne m'en dédira pas. Mandez-moi toujours comme il se porte de son Balaruc, et en quel temps vos états de Languedoc commenceront; les nôtres commenceront le 20 de ce mois à Rennes. Adieu, ma très chère : ah ! que de tout mon cœur j'irois bien me promener avec vous tous sur cette belle terrasse !

1109.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 9 octobre 1689.

Point de vos lettres, ma fille; je suis toute triste quand ce plaisir me manque : j'en aurai demain deux à-la-fois; il faut que je m'accoutume à ce chagrin, puisque la plainte est inutile. Je suis seule ici, mon fils est à Rennes, pour voir le maréchal d'Estrées, ma belle-fille, pour voir sa mère. J'aurai demain une femme de Vitré, que j'aime assez ; vous l'avez vue une fois à Paris, elle est très raisonnable; ainsi je ne serai pas tout-à-fait seule. M. de Pommereuil a donné au maréchal d'Estrées la lettre de M. le duc de Chaulnes. Madame de

Chaulnes a parlé deux fois tout de son mieux à M. de Croissi; l'abbé Têtu fait valoir les paroles et le souvenir de cette duchesse auprès du ministre : si, après cela nous n'avons notre députation, je dirai que M. de Chaulnes est à Rome; que M. de Lavardin n'a point tenu les états; que M. de Château-Regnault, M. de Coëtlogon, dans le service, ont été préférés; enfin, que Dieu n'a pas voulu, car nous avons fait de notre côté au-delà de toutes nos petites forces; et je ne m'amuserai point à haïr des gens que je suis assurée qui en sont aussi fâchés que moi : voilà un chapitre fini.

Que dites-vous de M. de Seignelai, ministre d'état à trente-six ans[a]? Madame de Lavardin me mande des merveilles de madame de Mouci et de son frère[1], qui a

[a] Aussi madame Cornuel dit-elle un jour, au retour de Versailles, qu'elle venoit de voir l'amour au tombeau, et des ministres au berceau.

[1] Achille de Harlay venoit d'être nommé à la place de premier président du parlement de Paris, où il étoit procureur-général. * (*Voyez* la lettre 1105, page 136 de ce volume.) Le premier président de Harlay étoit un homme plutôt dur qu'austère, qui aliéna les esprits par son caractère absolu et par des réparties mordantes, dont un magistrat doit sur-tout s'abstenir. Son ambition n'étoit point encore satisfaite, il vouloit être chancelier. (*Voyez* la note de la lettre 273 tome III, page 32.) Les couplets suivants le peignent avec vérité :

Monsieur le premier président
Sur tout veut faire le plaisant,
Et se croit propre au ministère.

Il brocarde, au lieu d'écouter,
Le client qui veut lui parler
De quelque malheureuse affaire.

défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce soit au monde, ni directement, ni indirectement; et, pour l'y disposer plus agréablement, il lui a donné, d'entrée de jeu, deux mille écus comptant, et a augmenté ses appointements, qui étoient de huit cents francs, d'une fois autant; il a traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations. Vous m'avouerez que voilà un beau et noble changement, et dont une belle ame, comme celle de ce magistrat, est bien flattée. Madame de Mouci, sa digne sœur, voyant sa dépense et sa table augmentées, lui donna, l'autre jour, pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, et ne veut pas que son frère la remercie, parcequ'elle dit qu'elle n'en a que faire, et que ce n'est rien du tout. Franchement, ma fille, voilà ce que j'envie, voilà ce qui me touche jusqu'au cœur, de voir des ames de cette trempe; c'est

Premier ministre et chancelier,
Sire, c'est là le vrai métier
De ce sujet si nécessaire.

S'il ne remplit ces deux états,
Prenez villes, gagnez combats,
Vous aurez grand peine à lui plaire.

Saint-Simon a fait de M. de Harlay un portrait que la passion a dicté; il le représente comme un fourbe, revêtu des dehors de l'hypocrisie; il ne lui accorde même pas la probité; mais il a soin de dire qu'il le regardoit comme son ennemi, et qu'il l'avoit récusé dans une cause qui lui étoit personnelle. De ce moment, l'on doit écarter son témoignage. (*Voyez* les *Œuvres de Saint-Simon*, tome X, page 58.)

faire un bon usage des richesses, c'est mettre la vertu au premier rang : j'ai cru que vous seriez bien aise de savoir ce détail d'une famille que vous aimez. Je mandois aussi à madame de Mouci qu'il falloit écrire au roi, au parlement, à la France, à tous les plaideurs, pour se réjouir de voir un tel homme dans une telle place. Je suis assurée que ma lettre ne lui a pas déplu ; mais on voit clairement qu'elle n'y veut pas répondre, et qu'elle ne se permet pas le moindre badinage : Dieu la bénisse et la conduise, puisqu'elle veut être en paradis dès ce monde; elle n'est plus d'avec nous, elle est bien heureuse.

On me mande que le marquis d'Uxelles a été fort bien reçu à la cour[a], que cette cour est à Fontainebleau, et que M. le duc de Bourgogne et son gouverneur (*M. de Beauvilliers*) ont la fièvre tierce ; vous savez tout cela, ma chère Comtesse. Si j'avois reçu votre lettre, j'y répondrois, et ne m'amuserois pas ainsi à battre ridiculement la campagne. S'il m'étoit venu une madame de Montbrun[1], je vous ferois des volumes infinis ; mais tout est si uni ici, que la matière manque. Je crois que les

[a] A Paris on fit des chansons sur le marquis d'Uxelles ; mais il fut bien reçu à la cour. Il se rendit à Meudon le 28 septembre, chez M. de Louvois ; et il eut ordre d'aller à Marly le lendemain. Voici ce qu'en dit Dangeau. « M. le marquis d'Uxelles est venu à Marly ; le « roi l'a fait entrer chez madame de Maintenon, où il lui a fait « rendre compte du siège de Mayence ; il paroît que le roi est content « du compte qu'il lui en a rendu. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 29 septembre 1689.) Le roi savoit que ce n'étoit pas la faute du marquis si Mayence avoit manqué de munitions. (*Voyez* la note de la lettre 1103, page 119 de ce volume.)

[1] *Voyez* la lettre du 2 octobre.

États ne seront que le 25 à Rennes. Je ne sais pas encore précisément le temps que le parlement y reviendra. On a fait des créations d'un président et de quatre conseillers ; on attend peut-être que ces charges soient remplies. M. de Bailleul a remis sa charge à son fils, M. de Mêmes exerce la sienne; me revoilà dans la gazette. Parlons de Grignan : comment se porte ce pauvre Comte ? où sont les ennemis? est-ce au-dedans ou au-dehors de la place? Il faut qu'il souffre que nous lui souhaitions des douleurs à son bras, pour sauver ses entrailles; mais nous voudrions bien que toute la place fût en bon état. M. le chevalier retournera-t-il à Balaruc? ce seroit une bonne provision pour cet hiver? Où est M. de Carcassonne? M. de La Garde a-t-il la tête en bas, les pieds en haut[1] ? Pauline est-elle coiffée, ou si ce n'est que quelquefois? et vous, ma fille, êtes-vous belle, c'est-à-dire, vous portez-vous bien ? Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue; je sors de mes bois pour me promener avec vous : mais dans ce grand nombre de pensées, j'en trouve qui me font crier ; car, comment s'imaginer qu'on ne travaille à Rome que pour vous ôter ce beau Comtat? ah ! *ne parlons point de cela.* Embrassez-moi, aimez-moi, et croyez que je suis tout à vous, et qu'il y a un an, un an tout entier, que je ne vous ai, ni vue, ni rencontrée.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

1110.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 octobre 1689.

Mon style sera laconique ; je n'ai point de tête : j'ai eu la fiévre ; j'ai chargé M. du Bois de vous le mander.

Votre affaire est manquée et sans remède ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts ; je doute que M. de Chaulnes en personne l'eût pu faire. Le roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné; mais il étoit engagé il y a long-temps, et il l'a dit à tous ceux qui pensoient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'aux états prochains; ce n'est pas de quoi il est question présentement. Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit ; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage ; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M. de Chaulnes : vous voilà à Paris ; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes ;

votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux, c'est en attendant; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné ; vous avez ici un ménage : mettez-le tout ensemble, cela fait de l'argent; car votre louage de maison va toujours; vous direz, mais je dois, et je paierai avec le temps : comptez que vous trouvez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse ; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez ; ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est[a] ; on ne vous le dira pas ; mais ce sont gens qui sont bien assurés qu'ils ne les perdront pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues ; il faut venir : tout ce que vous m'écrirez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut, ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de madame de Chaulnes et à celle de madame de Lavardin : nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute ; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite ; il faut venir dès qu'il fera beau.

[a] C'étoit madame de Chaulnes qui les vouloit prêter à madame de Sévigné. (*Voyez* la lettre du 23 octobre suivant.)

IIII.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 12 octobre 1689.

Les voilà toutes deux; mais, mon Dieu! que la première m'auroit donné de violentes inquiétudes, si je l'avois reçue sans la seconde, où il paroît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos! cela ôte l'horreur d'une fièvre continue avec des redoublements et des suffocations, et des rêveries, et des assoupissements, qui composent une terrible maladie. Quel sang! quel tempérament! quelle cruelle humeur de goutte s'est jetée dans tout cela! Quelle pitié que ce sang si bouillant, qui fait de si belles choses, en fasse quelquefois de si mauvaises, et rende inutiles les autres! Enfin, voilà une grande tristesse pour vous tous, et pour vous particulièrement, dont le bon cœur vous rend la garde de tous ceux que vous aimez. Me voilà encore bien plus avec vous à Grignan, quoique j'y fusse beaucoup, par le redoublement d'intérêt que j'y prends depuis cette maladie. On est exposé, quand on est loin, à écrire d'étranges sottises; elles le deviennent en arrivant mal-à-propos: on est triste, on est occupé, on est en peine; une lettre de Bretagne se

présente, toute libre, toute gaillarde, chargée de mille détails inutiles ; j'en suis honteuse : mais je vous l'ai dit cent fois, ce sont les contre-temps de l'éloignement.

Je vous ai mandé comme je ne suis plus du tout fâchée contre M. et madame de Chaulnes. Il est certain, et mes amies me l'ont mandé, qu'il ne pouvoit parler des affaires de Bretagne, sans prendre fort mal son temps. Il recommanda mon fils à M. de Lavardin, croyant qu'il auroit la même envie que lui de nous servir, et cela étoit vrai. Il a depuis écrit à M. le maréchal d'Estrées, et cette lettre feroit son effet, si le roi n'avoit dit tout haut à tous les prétendants à cette députation, qu'il y avoit long-temps qu'il étoit engagé : madame de La Fayette me le mande, sans me dire à qui ; on le saura bientôt. Elle m'ajoute que M. de Croissi a nommé mon fils au roi, qui ne marqua nulle répugnance à cette proposition ; mais que le même jour Sa Majesté se déclara ; et voilà ce qu'attendoit le maréchal, qui se soucie fort peu que le gouverneur de Bretagne perde ce beau droit, pourvu qu'il fasse sa cour. Madame de La Fayette lui a rendu tous ses engagements, et l'affaire finit ainsi. Mon fils est à Rennes, agréable au maréchal, qu'il connoît fort, et qu'il a vu cent fois chez la marquise d'Uxelles, contestant hardiment Rouville ; il joue tous les soirs avec lui au trictrac : il attend M. de La Trémouille, afin de rendre tous ses devoirs, et puis revenir ici avec sa femme ; c'est le plus honnête parti qu'il puisse prendre. Je suis encore seule, je ne m'en trouve point mal ; j'aurai demain cette femme de Vitré ; elle avoit des affaires.

Il faut que je vous conte que madame de La Fayette m'écrit, du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, de sa part premièrement, puis de celle de madame de Chaulnes et de madame de Lavardin, me menaçant de ne me plus aimer, si je refuse de retourner tout-à-l'heure à Paris; et me disant que je serai malade ici, que je mourrai, que mon esprit baissera, qu'enfin, point de raisonnements, il faut venir, et qu'elle ne lira seulement pas mes méchantes raisons. Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue; voici les moyens : j'irai à Malicorne avec l'équipage de mon fils; madame de Chaulnes y fait trouver celui de M. le duc de Chaulnes ; j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse; je n'achèterai deux chevaux que ce printemps; et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire, qui me les prête sans intérêt, qui ne me pressera point de les rendre; et que je parte *tout-à-l'heure*. Cette lettre est longue[a] au sortir d'un accès de fièvre; j'y réponds aussi avec reconnoissance, mais en badinant, l'assurant que je ne m'ennuierai que médiocrement avec mon fils, sa femme, des livres, et l'espérance de me mettre en état de retourner cet été à Paris, sans être logée hors de chez moi, sans avoir besoin d'équipage, parceque j'en aurai un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle ame et le beau procédé me presseroient plus que tous les sergents du monde; qu'au reste, je lui donne ma parole de n'être

[a] Les lettres de madame de La Fayette étoient toujours fort courtes. (*Voyez* la lettre 298, tome III, page 85.)

point malade, de ne point vieillir, de ne point radoter, et qu'elle m'aimera toujours, malgré sa menace : voilà comme j'ai répondu à ces trois bonnes amies. Je vous montrerai quelque jour cette lettre de madame de La Fayette[a]. Mon Dieu ! la belle proposition de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage, et de devoir mille écus? En vérité, ma chère enfant, j'aime bien mieux sans comparaison être ici : l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin; de près ce n'est pas de même. Mandez-moi si vous ne m'approuvez point : si vous étiez à Paris, ah ! ce seroit une raison étranglante; mais vous n'y êtes point. J'ai pris mon temps et mes mesures là-dessus; et si, par miracle, vous y voliez présentement comme un oiseau, je ne sais si ma raison ne prieroit point la vôtre, avec la permission de notre amitié, de me laisser achever cet hiver certains petits paiements qui feront le repos de ma vie. Je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle, espérant qu'elle n'arrivera point mal-à-propos, et que M. le chevalier se portera aussi bien que je le souhaite.

Vous m'étonnez de me dire que M. de Chaulnes vous a paru tel que vous me le dépeignez. Je vous assure que pendant notre voyage, il étoit d'aussi bonne compagnie qu'il est possible : je ne sais si c'étoit votre *génie* qui lui donnoit de la vivacité[1]; mais vous l'eussiez trouvé assurément comme je vous le dis; je ne le connois plus au portrait que vous m'en faites. Mon fils s'imaginoit que

[a] *Voyez* la lettre précédente.

[1] *Voyez* les lettres du 2 et du 17 août.

cette *ricaneuse*[a] l'avoit prié de ne point parler pour lui; mais il voit bien qu'il s'étoit trompé.

J'ai été surprise de votre songe : vous le croyez un mensonge, parceque vous avez vu qu'il n'y avoit pas un seul arbre devant cette porte; cela vous fait rire, il n'y a rien de si vrai, mon fils les fit tous, je dis tous, couper il y a deux ans, il se pique de belle vue, tout comme vous l'avez songé, et à tel point, qu'il veut faire un mur d'appui dans son parterre, et mettre le jeu de paume en boulingrin, ne laisser que le chemin, et faire encore là un fossé et un petit mur. Il est vrai que si cela s'exécute, ce sera une très agréable chose, et qui fera une beauté surprenante dans ce parterre, qui est tout fait sur le dessin de M. Le Nôtre, et tout plein d'orangers dans cette place *Coulanges*[b]. Vous deviez avoir vu cet avenir dans votre songe, puisque vous y avez vu le passé. Je garde vos lettres et votre songe à mon fils et à sa femme, qui seront ravis d'y avoir vos aimables amitiés.

Je ne suis point du tout mal avec M. et madame de Pontchartrain[1]; je les ai vus à Paris depuis que vous êtes partie : je leur ai écrit à tous deux; le mari m'a déja

[a] Madame du Bois de La Roche. (*Voyez* la note de la lettre 1104, page 129 de ce volume.)

[b] Ces travaux furent exécutés, ils existent encore à-peu-près dans l'état où madame de Sévigné les décrit ici.

[1] Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, venoit de succéder à M. Le Pelletier, contrôleur-général des finances, qui avoit demandé la permission de se retirer. (*Voyez* la note de la lettre 1105, page 136 de ce volume.) M. de Pontchartrain avoit été premier président au parlement de Bretagne. (*Voyez* la note de la lettre 1070, tome VIII, page 484.)

répondu et à mon fils, très agréablement; je n'ai rien du tout de marqué à leur égard; car ce n'est pas un crime d'être amie de nos gouverneurs. Je rends au double toutes les amitiés de mon cher Comte, je salue et honore le sage La Garde, je donne un baiser à Pauline, et mon cœur à ma chère bonne. Dieu guérisse M. le chevalier, et que cette lettre vous trouve tous en joie et en santé. Dites-moi la chambre du chevalier, afin que j'y sois avec vous. L'abbé Bigorre me mande que M. de Niel tomba, l'autre jour, dans la chambre du roi; il se fit une contusion; Félix [a] le saigna, et lui coupa l'artère; il fallut lui faire à l'instant la grande opération : M. de Grignan, qu'en dites-vous? Je ne sais lequel je plains le plus, ou de celui qui l'a soufferte, ou d'un premier chirurgien du roi, qui pique une artère.

[a] Charles-François-Félix de Tassy. C'est lui qui fit au roi, le 18 novembre 1686, l'opération de la fistule. (*Voyez* la note de la lettre 910, tome VII, page 413.) Cette maladie s'appeloit alors *la maladie du roi;* il devint de mode, et il fut du bon ton d'en être atteint; chacun voulut être opéré : plusieurs même le furent sans aucune cause. Dangeau étoit trop bon courtisan pour ne pas se conformer à l'étiquette; il eut aussi *la maladie du roi* et il se soumit à l'opération.

1112.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 16 octobre 1689.

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait produit ses effets ordinaires ! je vous avoue que je tremblois en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de M. le chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang ! vous avez grande raison de croire que je prenois un extrême intérêt à la suite de cette terrible maladie. Mais comme vous êtes le centre de toutes les conduites, et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, car M. de Grignan s'en veut mêler aussi. Savez-vous bien que je suis encore plus surprise que la goutte ait guéri les entrailles de M. de Grignan, et que le beau temps ait chassé la goutte, que je ne suis étonnée que le quinquina ait guéri la fièvre? Vous pouvez donc vous applaudir du régime du riz qui est si adoucissant, et qui peut avoir fait tous ces miracles. Je n'ai garde de m'éloigner de Grignan, pendant que vous avez la joie de voir vos Grignan en si bonne santé; j'y prends trop de part. Je ne veux pas même aller à Paris, de peur de me distraire : c'est une chose plaisante que la manière

dont madame de Lavardin m'en presse, et m'en facilite tous les moyens, et de quels tons madame de Chaulnes se sert aussi; il semble qu'elle soit gouvernante de Bretagne; mais je lui ferai bien voir que c'est à présent la maréchale d'Estrées[1], et que je ne suis plus sous ses lois. En vérité, elles sont aimables; je ne crois pas qu'on puisse employer des paroles plus fortes, ni plus pressantes, ni trouver de plus solides expédients; et le tout, parcequ'elles craignent que je ne m'ennuie, que je ne sois malade, que mon esprit ne se rétrécisse, que je ne meure enfin; elles veulent me voir, me tenir, me gouverner : M. du Bois s'en mêle aussi; cette conspiration est trop jolie; je l'aime, et je leur en suis très obligée, sans en être émue. Je veux vous garder leurs lettres; vous verrez si l'amitié et la vérité n'y brillent pas.

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation; je n'en ai pas douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutoit pas non plus. Il avoit bon esprit, il voyoit le retour du parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paroissoit avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les États[2] : tout parle pour lui; il fait une dépense enragée : c'est un bonheur que le voyage de Rome brouille et confonde tout cela; je doute que ce bon duc en corps et en ame eût pu l'emporter; ainsi Dieu fait tout pour le mieux. Mais quand j'ai accusé M. de Chaulnes de

[1] Le maréchal d'Estrées commandoit en Bretagne en l'absence de M. de Chaulnes.

[2] *Voyez* la lettre du 14 septembre.

négligence, je n'étois pas moins pour lui dans *les pièces justificatives :* quoi, ma fille ! vous toute cartésienne, toute raisonnable, toute juste dans vos pensées, je vous attraperois à juger qu'il a tort sur un sujet où il a raison, parcequ'il auroit manqué d'activité dans une autre occasion ! et cet endroit vous empêcheroit de voir les autres ! Voilà une étrange justice ! vous seriez bien fâchée que la quatrième des enquêtes eût jugé ainsi votre procès : moi misérable, je me trouvai toute telle à cet égard que si nous avions eu la députation. Je sentis pourtant cet endroit en l'écrivant; mais je crus qu'il trouveroit son passe-port auprès de vous, et que vous vous souviendriez d'une chose que je dis souvent : *ce qui est bon, est bon; ce qui est vrai, est vrai,* cela doit être toujours vu de la même façon : s'il y a des facettes sur d'autres sujets, il ne faut point les mêler non plus que de certaines eaux dans certaines rivières. Je crus encore que vous vous souviendriez que l'ingratitude est ma bête d'aversion; de bonne foi, je ne la puis souffrir, et je la poursuis en quelque lieu que je la trouve : mais je vois bien que vous avez oublié tout cela, puisque vous avez cru voir quelque chose *de forcé* dans ce que je vous disois : je le sentis, mais sauvez-moi du moins de la pensée que j'aie voulu me parer de cette sotte générosité de province; je serois fâchée que vous me crussiez si changée : je trouvai ce beau sentiment si naturellement au bout de ma plume, que je vous en reparle fort naïvement, et je vous conjure qu'avec la même justice, vous soyez persuadée que si la lenteur et la négligence ont paru dans cette dernière occasion, *les justificatives* n'en

sont pas moins vraies, ni les ingrats moins ingrats; en vérité, cela ne se doit point confondre, et même vous voyez présentement que ces bons gouverneurs n'ont pas tort.

Je ne suis point encore revenue de mon étonnement au sujet de l'esprit de M. de Chaulnes, et du changement que vous me dites y avoir remarqué : en vérité, je ne le reconnois pas; il étoit tout un autre homme dans notre petit voyage; c'étoit votre *génie* qui le ressuscitoit, votre présence étoit trop forte, jointe avec les affaires de Rome; il en étoit accablé. Il y a un cardinal vénitien, nommé *Barbarigo*, évêque de Padoue, qui avoit plus de voix qu'il ne lui en falloit au scrutin pour être pape; mais l'*accessit*[a] gâta tout; je ne sais ce que c'est; je vois bien seulement que c'est quelque chose qui empêche qu'on ne soit pape : cependant il n'y en aura un que trop tôt; je me promène souvent avec cette triste pensée.

J'aime tout-à-fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur *nez*[b] mal-à-propos :

[a] L'arrivée des cardinaux françois, savoir : les cardinaux de Bouillon, de Bonzi, et de Furstemberg; le cardinal d'Estrées étoit déja dans le conclave.

[b] Le nez de Pauline ressembloit d'abord à celui de madame de Sévigné. « Ce petit nez carré est une belle pièce à retrouver chez « vous. » (*Lettre* 576, tome V, page 111.) Il prit ensuite la ressemblance de celui de M. de Grignan, comme on le voit dans le portrait gravé de madame de Simiane, qui est placé à la tête du dixième volume; il eut alors une plus grande analogie avec celui de

si ce comte avoit voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline auroit *brûlé le monde*[a]. Cet excès eût été embarrassant : ce joli mélange est mille fois mieux, et fait assurément une aimable créature. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit *déroboit tout*, comme vous dites du sien; voilà une louange que j'aime. Elle saura l'italien dans un moment, avec une maîtresse meilleure que n'étoit la vôtre. Vous méritiez bien une aussi parfaitement aimable fille que celle que j'avois : je vous avois bien dit que vous feriez de la vôtre tout ce que vous voudriez, par la seule envie qu'elle a de vous plaire; elle me paroît fort digne de votre amitié. Me revoilà seule; mon fils et sa femme sont encore à Rennes; ma femme de Vitré s'en est allée; je suis fort bien, ne me plaignez pas. Mon fils attend M. de La Trémouille qui vient incessamment. Il est avec ce maréchal (*d'Estrées*), comme avec un homme dont il est connu; il joue tous les soirs au trictrac avec lui. Tout brille de joie, à Rennes, du retour du parlement, qui sera le premier de décembre; les États s'ouvriront le 22 de ce mois; le maréchal a des manières agréables et polies; les Bretons en sont fort contents; on aime le changement : voilà, ma très chère, tout ce que je sais. Ne soyez point en peine de ma solitude, je ne la hais pas; ma belle-fille reviendra incessamment. J'ai soin de ma santé; je ne

M. de Grignan. (*Voyez* la *Notice historique*, tome Ier, page 100, note *d*.)

[a] Mot de Tréville sur madame de Grignan. (*Voyez* la lettre 1086, page 42 de ce volume.)

voudrois point être malade ici; quand il fait beau, je me promène; quand il fait mouillé, quand il fait brouillard, je ne sors point; je suis devenue sage : mais vous, la reine et la *cause efficiente* de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, reposez-vous de vos fatigues, et songez que votre conservation est encore un plus grand bien pour eux, que celui que vous leur avez fait.

Madame de Mouci[a] a encore donné à son frère une belle tapisserie de ces Bellièvres, *de la décollation de S. Jean*, qui vaut deux mille pistoles. Qu'elle est heureuse de pouvoir faire de si beaux présents ! Je trouve que M. de Grignan donne de fort bons ordres contre les *mal convertis*. Vous aurez donc M. de Vins dans votre voisinage; son grand-père[1] y brilloit beaucoup autrefois. On dit ici que le roi d'Angleterre a battu M. de Schomberg : j'en douterai jusqu'à ce que la nouvelle en soit venue à Saint-Germain.

[a] « C'étoit, dit Saint-Simon, une dévote de profession, dont le « guindé, l'affecté, le ton et les manières, étoient fort semblables à « celles de son frère. » Il ajoute que, quoiqu'ils demeurassent ensemble, il n'y avoit entre eux aucune intimité, et que le premier président lui faisoit quelquefois à table des scènes si vives, qu'elle finit par être obligée de se faire servir dans son appartement. (*OEuvres de Saint-Simon*, tome X, page 60.) L'annotateur anonyme des *Mémoires de Dangeau* peint madame de Mouci sous les mêmes traits. « C'étoit, dit-il, une femme de beaucoup d'esprit, mais qui ne se communiquoit pas, et ne marchoit que par ressorts. » (1er septembre 1709, édition de M. Lemontey.)

[1] Hubert de Vins s'étoit rendu recommandable dans le parti de la ligue en Provence et en Dauphiné. (*Voyez* les *Mémoires de Castelnau*, page 606 et suiv., tome II, Bruxelles, 1731. (*Voyez Nostradamus et Bouche*, histoire de Provence.)

1113.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 19 octobre 1689.

Ho bien ! ma fille, soyez donc en colère contre M. de Chaulnes : pour moi, je ne le saurois; vous me l'avez justifié, vos paroles sont efficaces sur mon esprit, je ne changerai point d'avis, et d'autant plus que son souvenir continuel, et de Grignan, et de Toulon, et de Rome d'où il m'écrit du 4, fait sur mon cœur comme s'il me graissoit la patte : je ne vois que des soins aimables ; et tout au plus, je disois au commencement, je n'ai jamais tant vu se souvenir d'une personne qu'on oublie. Mais présentement je vois sa politique, et je ne comprends pas que vous, MM. les Grignan, MM. les courtisans, sur-tout M. le gouverneur de Provence, vous puissiez trouver étrange qu'ayant vu plus tôt que nous que cette députation iroit à M. de Coëtlogon par mille raisons, il se soit contenté en partant de marquer simplement son intention à M. de Lavardin, et d'en écrire au maréchal d'Estrées. On conçoit aisément qu'il n'a pas voulu se montrer, ni se faire un dégoût de ne pouvoir plus nommer un député, quand il est assez heureux pour cacher dans cette occasion le gouverneur de Bretagne derrière l'ambassadeur de Rome, et de brouiller tout par son

éloignement. C'est un bonheur que ce soit M. de Coëtlogon, quand il n'y a point de part! s'il n'eût pu l'éviter, c'eût été encore une couleuvre à avaler; et je dis plus encore, s'il n'avoit point été ambassadeur, je crois qu'en bonne politique de courtisan, le roi étant engagé à M. de Cavoie, il eût fallu faire un fagotage de réconciliation, plutôt que de vouloir paroître dans son gouvernement avec un député qui l'eût été malgré lui. Je fais M. de Grignan juge de ce que je dis, et je ne reçois le jugement tumultueux qui me paroît dans votre lettre que comme un effet de votre amitié à tous, et point du tout de vos réflexions : au nom de Dieu, mandez-moi si je vous persuade; pour moi, je trouve que je dis fort bien. Autrefois c'étoit la plus agréable chose du monde : M. le gouverneur choisissoit qui il vouloit, et le roi le recevoit sans aucune difficulté : ce beau droit s'est évanoui par degrés. M. de Charost y voulut donner atteinte le premier, et fit écrire MONSIEUR; et à cause de ce détour, il ne fut député, c'est-à-dire, son fils, que deux ans après : ensuite les ennemis se sont rendus puissants ; on a pesé lourdement sur la Bretagne et sur le gouverneur. Gacé[a] acheva de tout gâter par M. de Cavoie, et il fallut courir vitement à une paix plâtrée pour éviter cette mortification; et enfin, cette députation se confond cette année, et on la donne à un homme qui de bonne foi la doit avoir, qui ne l'a jamais eue; et M. de Chaulnes n'a point été forcé d'y consentir. Tout cela est dans les ré-

[a] Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France en 1708.

gles; ne faut-il point être juste, et se mettre à la place des gens? c'est ce qu'on ne fait jamais. Mon fils est joli; il a plus de qualité qu'il n'en faut : mais il a quitté le service, et on le faisoit valoir par l'arrière-ban. Cependant M. de Chaulnes espéroit donner un bon tour à toutes ces choses, à cause des circonstances qui font que la Bretagne est en faveur cette année. Dieu nous envoie un voyage de Rome à point nommé : on n'ose parler d'autre chose au roi que de Rome, toujours Rome; que voulez-vous qu'on fasse? c'est un arrangement de la Providence; c'est un cruel voyage pour nous, également mauvais pour mon fils et pour ma fille. Voici, ma chère enfant, qui est un peu long et ennuyeux, je le sens; mais il est dangereux de me mettre en train de parler : encore un mot, ce duc ne vous a-t-il point écrit de Rome? Madame de Chaulnes est transportée de joie; car non seulement il se porte bien, mais il a été reçu au bruit du canon comme ambassadeur, sans avoir renoncé aux franchises [a], dont l'ambassadeur d'Espagne a été en-

[a] On lit dans le *Journal de Dangeau*, à la date du 13 octobre 1689, que le conclave décida, à une très grande majorité, que le duc de Chaulnes seroit reçu comme ambassadeur, sans qu'on lui parlât de la restitution d'Avignon ni des franchises; mais Coulanges nous apprend de quel subterfuge on se servit pour arriver à ce but, auquel Louis XIV attachoit une grande importance, afin de n'être pas obligé de démentir M. de Lavardin. On négocia pendant deux jours, et l'on finit par convenir que le sacré collège n'exigeroit pas positivement l'abandon de la franchise des quartiers, et qu'il se contenteroit « d'un billet concerté, écrit par le duc aux cardinaux françois, « dans lequel il leur marqueroit en substance que, n'ayant point de « palais dans Rome, et qu'étant dans celui d'un cardinal (*d'Estrées*)

ragé ; il avoit sollicité tous les cardinaux pour l'empêcher. La cour est fort contente de cet heureux commencement, et le prend comme un présage de la suite. Un mot à cette duchesse sur cela seroit trop joli. Voilà le billet de l'abbé Bigorre ; mais voyez comme je me corrige ; oh ! c'est tout de bon pour cette fois.

Je suis encore seule ici ; je ne m'ennuie point; ma belle-fille reviendra dans quatre ou cinq jours. Mon fils est favori du maréchal, il trouve que la province ne l'a pas encore gâté; il joue au trictrac : Revel qui s'en va, le retient jusqu'à ce qu'il ait vu l'ouverture des États ; il attend aussi M. de La Trémouille.

1114.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 23 octobre 1689.

Je suis toujours seule, ma chère enfant, et sans aucun ennui; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage et du beau temps; on va bien loin avec un peu de raison mêlée dans tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'être à Rennes; et

« qui vouloit bien le loger pendant le conclave, il n'avoit ni ne pou« voit avoir aucune prétention d'exemption de quartiers, quelque « qualité qu'il eût. » Ainsi la question fut adroitement éludée. (*Coulanges, relation des conclaves.*)

moi, dès ce moment, il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir, je trouve même qu'ils ont raison; il y a très bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la province; ils ne songent qu'au retour du parlement dans cette pauvre ville, et dans ce palais le plus beau de France; c'est où l'on tient les États; rien n'est plus magnifique : la curiosité y attire bien du monde aussi, pour voir des visages tout nouveaux, le maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Eaubonne, M. de Lezonnet, au lieu de MM. de Chaulnes, de Fieubet ou de Harlay, d'Harouïs[a]; les hommes aiment le changement. M. de La Trémouille passa, il y a trois jours, à Vitré; il y fut reçu à grand bruit, à cause de sa chevalerie : c'est une des occasions où l'on redouble les honneurs et même les redevances, selon le droit de certaines terres. Il a une *terrible* mine avec sa belle taille et ce cordon bleu; il n'y a que M. de Grignan qui puisse lui être comparé, je dirois même par *la beauté*, si je ne craignois d'offenser ce comte; car il est certain que M. de La Trémouille[b] le surpasse. Il m'a fait faire bien des compliments, et qu'il seroit venu me voir, sans que son équipage étoit fatigué; et moi, sans

[a] Il n'étoit plus trésorier des États de Bretagne. (*Voyez* la note de la lettre du 25 octobre 1696.)

[b] « Ah! qu'il a une belle taille et qu'il est laid! il n'est pas le pre« mier qui soit ainsi. » (*Lettre* 886, tome VII, page 340.) Le prince de Tarente venoit de recevoir le collier du Saint-Esprit dans la dernière promotion de cet ordre. Madame de Sévigné le traitoit avec plus de rigueur dans la lettre 445, tome IV, page 152.

que je n'en ai point. L'abbé de Roquette est avec lui; il m'a écrit une lettre de bel-esprit, toute pleine de louanges et d'affection, comme auroit fait son oncle d'Autun. Ce fut hier qu'on ouvrit les États; je doute de la beauté des harangues. La noblesse aime que M. de La Trémouille les préside; elle n'aime point M. de Rohan, quoique de bonne maison; quand on le verra sans Saint-Esprit, ce sera un rabaissement; car du moins, il ne faut pas ne l'avoir point, c'est un démérite à un duc et pair.

Voilà bien parler de la Bretagne; vous en serez peut-être ennuyée : mais cela est naturel; ce sont des fruits de notre jardin; nous parlerons après de la Provence. Disons quelque chose du pape, en voilà donc un : si j'avois été à Paris, j'aurois été lui baiser la mule dans la chambre de l'abbé Bigorre : il y est peint en perfection. C'est le cardinal Ottobon, Vénitien[a], intime ami de M. et de madame de Chaulnes, et de madame de

[a] Il fut élu pape le 6 octobre 1689, sous le nom d'Alexandre VIII, douze jours après l'entrée des cardinaux françois dans le conclave. Le roi, prévenu par les rapports inexacts du cardinal d'Estrées, regardoit le cardinal Ottoboni comme le principal auteur des mesures que le dernier pape avoit adoptées contre la France; et les cardinaux françois eurent ordre de traverser sous main son élection, dans le cas où ces bruits auroient quelque fondement. Le duc de Chaulnes et le cardinal de Bouillon reconnurent bientôt que ces imputations ne reposoient sur rien. Coulanges rend compte, dans sa *Relation des Conclaves*, d'une conversation très importante que le cardinal de Bouillon eut avec Ottoboni avant son élection, dans laquelle ce dernier justifia pleinement la conduite qu'il avoit tenue vis-à-vis de la France, sous le dernier pontificat. Aussi les cardinaux françois concoururent-ils à son élection, malgré l'opposition que le cardinal d'Estrées y apportoit secrètement.

Kerman, dont il adoroit le mérite, joint à une beauté de dix-huit ans [a]. Voilà l'homme à qui nous avons affaire; voilà ce duc dans le démêlement des plus grands intérêts; le voilà qui vous ôte votre cher Avignon; je souhaite qu'il retrouve dans cette occasion tout le bon esprit que je lui ai vu, et je ne crois point qu'il doive en laisser derrière lui. Madame de Lavardin me mande que cet Ottobon est le plus honnête homme et le plus habile du sacré collège : mais il a soixante-dix-neuf ans; un esprit n'est-il point au-dessous de la barre à cet âge? Le pauvre bon abbé me dit qu'oui : feu M. d'Arles me dit que non [1]. Ainsi nous devons croire qu'étant choisi, il tiendra encore fort bien cette grande place. Pour moi, je penserois, comme Patrix, que ce n'est pas la peine

[a] Le cardinal Ottoboni étoit premier chef d'ordre (le 4 octobre) lorsque le duc de Chaulnes fut admis comme ambassadeur du roi de France à l'audience du sacré collège; « et comme le duc, après sa « révérence, se mettoit en devoir de se retirer, le cardinal ne put « s'empêcher, en s'approchant le plus près qu'il put de la grille, de « lui témoigner tout bas la joie qu'il avoit de le revoir; il lui de- « manda ensuite des nouvelles de la santé de la duchesse de Chaul- « nes, qu'il avoit fort connue et honorée dans le temps de sa pre- « mière ambassade (en 1667); et il étendit même ses honnêtetés « jusques à lui en demander aussi de mademoiselle de Murinais, « aujourd'hui marquise de Kerman-Maillé, parente de la duchesse, « qu'il avoit vue avec elle, et pour qui il avoit conservé beaucoup « d'estime. » (*Relation des conclaves, par Coulanges.*)

[1] Madame de Sévigné cite l'exemple de l'abbé de Coulanges, son oncle, mort le 23 août 1687, âgé de 80 ans; et celui de M. d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689, âgé de 86 ans, pour en conclure que l'esprit de ceux qui arrivent aux environs de 80 ans baisse plus sensiblement dans les uns que dans les autres.

de s'habiller en pape, non plus que de se r'habiller au retour d'une grande maladie qu'eut Patrix à cet âge[a]. Madame de Chaulnes aura peur qu'on ne laisse à Rome son mari, tout porté pour le prochain conclave. Parlons de cette duchesse; voici un petit secret, vous allez l'aimer. Il faut qu'avant toutes choses vous croyiez que que s'ils avoient pu, ils auroient été ravis de donner la députation à mon fils : on peut croire aisément qu'ils l'auroient mieux aimé que M. de Coëtlegon. On ne doit pas imaginer aussi qu'ils aient pu parler pour ce dernier, comme vous dites tous par exagération, puisque M. de Chaulnes a nommé mon fils à M. de Lavardin, qu'il a écrit au maréchal pour lui, et que madame de Chaulnes, soutenue de la vivacité de l'abbé Têtu, a parlé deux fois à M. de Croissi : cela paroît bien clair; mais voici la suite. Cette bonne duchesse, véritablement fâchée que la présence de M. de Chaulnes, avant son départ, n'eût pas fait pour cette députation ce qu'ils avoient tous deux espéré, s'est mis dans la tête, avec madame de La Fayette et madame de Lavardin, de me faire aller à Paris, ayant sur le cœur que c'est le défaut de cette affaire qui me retient en Bretagne, et que son absence de Rennes me jette aux Rochers; car si elle tenoit les états, elle compte bien que je ne l'aurois pas quittée. Toutes ces pensées l'agitoient, et donnoient une telle force à toute cette conspiration de mes amies, que j'en étois importunée; et en un mot, c'étoit madame de Chaulnes qui prêtoit ces mille écus,

[a] *Voyez* la lettre 616, tome V, page 260, et la note.

mais de si bon cœur et de si bonne grace, avec tant d'envie que cette offre eût son effet, que madame de La Fayette, très contente du cœur et de l'amitié de cette duchesse pour moi, me prie fort de ne point ravauder sur cette députation. Madame de Chaulnes continue de m'écrire que ce qui est différé n'est pas perdu; que mon fils est jeune; que bien des gens ont demandé dix ans, quinze ans, cette place, et que c'est son affaire, sans me rien dire des mille écus. Je m'en vais pourtant lui en dire un mot, puisque madame de La Fayette m'a confié ce secret : mais cette duchesse vouloit les mettre entre les mains de *Beaulieu*[a], afin que je les trouvasse tombés du ciel : tout cela ne m'a point tentée, ni dérangée; car ce sont ces manières qui me presseroient plus de m'acquitter que tous les sergents du monde. Je dis une vérité sur le malheur d'avoir des dettes : ceux qui nous pressent, sont pressants; ceux qui ne nous pressent point, le sont encore davantage. Voilà un long discours; mais j'ai voulu vous le confier à vous seule et vous faire voir le fond du sac, et d'elle, et de moi, et comme il est difficile de n'avoir pas bonne opinion du cœur d'une personne toute naturelle, qui songe à moi avec tant de suite et tant d'amitié; je vous conjure de ne point parler de tout ceci, cela nuiroit à l'avenir. Mes amies de Paris sont bien contentes des procédés de cette duchesse; voilà comme vont les choses de ce monde, et comme on juge quelquefois sans avoir vu les pièces justificatives. Je souhaite que vous n'ayez point d'ennui

[a] L'ancien valet-de-chambre de madame de Sévigné.

de lire tous ces détails; car j'avoue que j'aurois peine à m'en corriger, prenant un extrême plaisir à vous les conter. Je finis, ma très aimable belle, en vous embrassant avec une tendresse qui est unique en son espéce. Je ne parle point encore de mes projets; il me semble que je serai libre à la fin de l'été, il y a encore bien du temps: nous prendrons ensemble nos mesures, ayant le même dessein de nous retrouver.

1115.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 26 octobre 1689.

Je crois, ma chère fille, qu'à l'heure qu'il est vous n'avez plus votre beau Comtat[a]. La première chose que le roi a faite avec ce nouveau pape, qui est entièrement selon son cœur, et au-delà de nos espérances, c'est de lui rendre cet admirable morceau, qui étoit si fort à votre bienséance : cette pensée fait la douleur de mon cœur. Voilà un petit détail de notre abbé Bigorre, que vous ne serez point fâchée de voir. M. de Chaulnes est trop heureux : on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un pape. Celui-ci est si bon, que nous n'osions l'espérer; il est Vénitien : c'est

[a] Aussitôt que le pape eut été élu, M. de Chaulnes lui restitua Avignon au nom du roi. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 297.)

celui qui répondit le quatre d'octobre au compliment de M. l'ambassadeur; et le six, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le fait pape : car cette exaltation a été faite brusquement à la françoise, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. C'est le meilleur esprit du sacré collége; il n'a de défaut que quatre-vingts ans. Madame de Chaulnes en est transportée; le saint père a demandé de ses nouvelles et de celles de madame de Kerman, disant qu'il mourroit content, s'il les avoit vues encore une fois[a]. Toute la France a été chez cette duchesse : je crois que vous lui aurez écrit un petit mot de cet heureux succès, et à ce duc aussi, quoiqu'il vous ôte Avignon. Voilà la chose du monde la plus heureuse pour lui : vous savez tout cela; mais on cause.

Vous avez présentement M. d'Arles; il m'a écrit de Paris, je lui ferai réponse à Grignan; et comme il me parle de son abdication[1], je n'hésiterai point à lui mander ce que j'en pense, quoique ce soit une chose faite,

[a] *Voyez* la note de la lettre précédente.

[1] Il s'agissoit de la place de président des états de Provence, que M. d'Arles avoit occupée après M. de Janson. Mais par la nomination de M. de Valence à l'archevêché d'Aix, M. d'Arles étant obligé de lui céder la place de président, il crut dès-lors ne devoir point assister à l'assemblée des états, pour ne s'y trouver qu'à la *seconde place*, suivant le rang de son archevêché. * Cette note de l'édition de 1734 a été conservée parcequ'elle est de M. de Perrin, le contemporain et l'ami de madame de Simiane. Elle contient cependant une inexactitude qu'il faut relever. Si la présidence des états avoit appartenu de droit à l'archevêque d'Aix, l'abdication de M. d'Arles auroit été superflue. Ce dernier ne pouvoit seulement s'accoutumer à y siéger sur un banc, tandis que M. de Cosnac avoit

et qu'il me dise que M. de Pomponne et madame de Vins l'ont approuvée ; il est si aisé d'escroquer des approbations, qu'elles ne doivent pas faire une autorité. Il me mande que cela n'étoit bon que pour M. de Grignan ; je ne veux que cela pour le confondre : n'est-ce donc rien que d'être bon à son aîné, dans une place comme celle-là ? Il n'aura qu'à voir combien cela fera plaisir à M. d'Aix, pour juger combien cela est mauvais à M. de Grignan. Et depuis quand un Grignan compte-t-il pour rien d'être utile à sa maison? Eux que vous dites qui en aiment jusqu'à la moindre goutte, sous quelque figure que ce puisse être, n'ont-ils point assez marqué dans les occasions publiques qu'ils ne sont qu'un ? D'où vient qu'il plaît à M. l'archevêque de se démentir, et de renoncer à cette belle et heureuse réputation? Je trouve, comme vous, qu'il faut être pointilleux pour être blessé d'un petit morceau de bois sur un banc, qui fait la différence des places, qui ne tombe, ni sur la personne, ni sur le nom, et qui n'est fondée, dans cette *assemblée* seulement et pendant quelques jours, que sur les rangs de l'archevêque d'Aix et de l'archevêque d'Arles. Cela doit-il faire prendre la résolution de parler au roi, comme un homme qui a fait long-temps un sacrifice, dont le poids et le dégoût lui sont enfin devenus insupportables? Est-il possible que le roi soit entré véritablement dans cette peine, et qu'il n'ait point été surpris

la très légère prérogative d'y occuper un fauteuil. (Cela résulte de la suite de cette lettre, du passage des *Mémoires de Dangeau* qui a été cité dans la note de la lettre 970, tome VIII et de plusieurs des lettres suivantes.)

que l'honneur de le servir, qu'on avoit tant fait valoir en prenant cette place, ne puisse plus le soutenir contre un chagrin qui n'est que dans son imagination? Enfin, ma fille, je suis blessée de cette abdication, et je souhaite à celle-là le même repentir qu'aux autres[a], afin de nous venger. Mais je vous en dis tant, que j'y renverrai M. l'archevêque, s'il me fait l'honneur de vouloir que je lui dise mon sentiment sur ce qu'il me mande, et je ne lui ferai qu'une légère mention de cet article dans ma réponse.

Disons un mot de madame Reinié[1]. Quelle furie! ne crûtes-vous point qu'elle étoit morte, et que son esprit et toutes ses paroles vous revenoient persécuter, comme quand elle étoit en vie? pour moi, j'aurois eu une frayeur extrême, et j'aurois fait le signe de la croix : mais je crains qu'il ne faille autre chose pour la chasser. Comment fait-on cent cinquante lieues pour demander de l'argent à une personne qui meurt d'envie d'en donner, et qui en envoie quand elle peut? nulle personne arrivée à Grignan ne pouvoit tant m'étonner que celle-là; j'en fis un cri. Vous faites bien cependant de ne pas la maltraiter, vous êtes toute raisonnable : mais comment vous serez-vous tirée de ses pattes, et de ces inondations de paroles, où l'on se trouve noyée, abymée? Je suis fort aise d'être instruite sur Balaruc[b]; je l'ai vu sur la

[a] Charles-Quint et Christine se repentirent d'avoir abdiqué l'autorité suprême.

[1] Marchande de Paris.

[b] Eaux minérales sur les bords de l'étang de Thau, à une lieue de Cette.

carte. C'est une chose bien triste, que M. le chevalier ne soit point soulagé, et que sa maladie ait gâté tout le bien que vous pensiez d'abord que les eaux avoient fait; je suis très sensible à ce malheur. Ces eaux sont d'une grande violence; je n'y voudrois confier aucun de mes membres, d'autant mieux que je n'ai plus aucun mal à mes mains. Je ne sais plus où se sont cachés tous ces petits maux extravagants : je crois quelquefois qu'il y a de la trahison, tant je suis parfaite sur le sujet de ma santé. Je vous trouverai bien à plaindre, quand vous vous séparerez tous : ce sera vraiment alors que vous voudriez n'avoir eu pour compagnie que madame Reinié, et une autre que j'avoue qui m'est insupportable aux yeux, tout comme à vous. Mais vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose : nous en avons un dans cette place *Coulanges*, qui est comme celui de La Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille[a]. A propos de La Trousse, M. de La Trousse n'est guère soulagé des eaux de Bourbon.

Le lendemain du jour que je vous eus écrit, je vis revenir ma belle-fille, à l'heure que j'y pensois le moins : elle quitta Rennes, malgré tout le monde et tous les plaisirs qui y sont, pour venir, dit-elle, auprès de moi,

[a] Cet écho est très sonore; un carreau de marbre indique dans le parterre des Rochers le lieu où il faut se placer pour l'interroger On voit à côté un cadran solaire qui paroît avoir été construit du temps de madame de Sévigné; il porte cette inscription : *unam time.*

préférant ce plaisir-là à tous les amusements des états. Cela me surprit, et m'auroit inquiétée, si je ne voyois clairement qu'elle en est fort aise, et que c'est d'aussi bon cœur que de bonne grace qu'elle a fait cette expédition. Du Mesnil a fait venir l'opéra d'*Atys* à Rennes ; il n'est pas en si grand volume, mais il est fort joli. Ma belle-fille y a été une fois, elle en est contente, et plus encore d'être revenue ici : elle me dit : « Tout le monde « me tourmentoit à Rennes sur l'envie que j'avois de re- « venir aux Rochers; mais, Madame, quand je les ai fait « souvenir que c'étoit pour être auprès de vous, ils ont « fort bien compris que j'avois raison, sur-tout M. le « maréchal d'Estrées, M. de Rennes, M. de La Tré- « mouille, et M. de Pommereuil ». Enfin, la voilà : j'ai cru que ce petit récit ne la brouilleroit pas avec vous. Pour mon fils, M. le maréchal n'a pas voulu le laisser venir; c'est le seul avec qui il cause de toutes choses [a].

[a] La liaison du marquis de Sévigné et du maréchal d'Estrées remontoit à l'époque où ils se voyoient chez Ninon de Lenclos; tous les deux avoient été du nombre de ses adorateurs. C'est entre ce maréchal, alors comte d'Estrées, et l'abbé d'Effiat que s'est élevée cette discussion de paternité, que sa singularité préservera de l'oubli. Ninon venoit de donner le jour à un enfant; elle ne vouloit ou ne pouvoit décider quel en étoit le père; des dez furent jetés, le sort désigna le maréchal. De ce moment il prit soin de l'enfant qui, sous le nom du chevalier de La Boissière, devint capitaine de vaisseau, et vécut jusque dans un âge très avancé. (*Mémoires sur la vie de mademoiselle de Lenclos.*) C'est ce même abbé d'Effiat qui depuis encourut la disgrace du roi, et se retira à Veret, dans une maison de campagne qu'il appeloit *sa maîtresse*, et dont le séjour lui étoit devenu insupportable depuis qu'il étoit forcé d'y demeurer. (*Voyez* la lettre 589, tome V, page 170.)

Il est au désespoir que mon fils ne soit pas député; il avoit une sincère envie de nous faire ce plaisir et à madame de La Fayette, qui l'en avoit prié. Il n'aime guère le choix de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelai: vous voyez le reste.

Nos états furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion : mais enfin, le maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensoit. Le premier président *de communi martyrum :* M. de Pommereuil fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay, qui enlevaient par la beauté de leurs harangues; et dans toutes, il fut dit des merveilles de M. le duc de Chaulnes, et de cette exaltation arrivée le même jour tout à propos. Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le roi; ils furent accordés sur-le-champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop bien où les prendre avec le conflit[a] de M. d'Harouïs : mais enfin, pour la bonne grace au moins, il ne peut rien s'y ajouter. Après avoir vu ces bons commencements, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier. Il passa ici lundi, il ne fit qu'y dîner, il alla coucher à Laval. Nous lui demandâmes quel genre de mort auroient choisi toutes ses maîtresses : il nous répondit fort bien qu'elles le choisiroient avec M. de La Trémouille et le comte d'Estrées, entre les mains des-

[a] *Conflit* se prend dans le sens de *choc*. (*Voyez* le *Dictionnaire de l'Académie.*) La position dans laquelle M. d'Harouïs, ancien trésorier des états de Bretagne, se trouvoit placé, fait assez entendre qu'il devoit être difficile de réaliser en peu de temps une somme aussi considérable. (*Voyez* la note de la lettre 1049, tome VIII, p. 423.)

quels il les avoit laissées. Nous parlâmes de M. le chevalier : il me parut bien dégelé sur l'estime parfaite qu'il a de lui; il se vante de l'avoir vu en guerre et en marchandise; je l'assurai aussi qu'il n'aimoit pas un ingrat. Il espère qu'il ira en Allemagne avec le maréchal de Lorges; je lui recommandai le marquis de Grignan : il me dit que c'étoit lui qui demandoit sa protection, tant il étoit hors d'exercice. Quelle cruauté, ma chère bonne, si vous ne pouviez pas voir cet hiver, ce pauvre enfant! n'est-ce pas dix-huit ans qu'il a ce mois-ci? Les Allemands sont fâcheux avec leur guerre d'hiver.

Nous passons ici fort tranquillement nos jours, vous n'en doutez pas, mais fort vite, c'est ce qui surprend : de l'ouvrage, de la promenade, de la conversation, de la lecture; tout cela vient à notre secours. A propos de livres, vous dites des merveilles des derniers de M. Nicole; j'en ai lu des endroits qui m'ont paru très beaux : le style de l'auteur *éclaire*, comme vous dites, et nous fait rentrer dans nous-mêmes d'une manière qui découvre la beauté de son esprit et la bonté de son cœur, car il ne gronde point mal-à-propos, qui est la plus mauvaise chose du monde, et qui fait le moins ce qu'on veut. Je ne l'achetai point alors, c'étoit ce carême dernier; je me contentai du bon Le Tourneux[1]. Nous lisons un traité de ce saint homme de Port-Royal[2], *de la prière*

[1] Nicolas Le Tourneux, confesseur de Port-Royal, si connu par le livre de l'*Année chrétienne*, et par un grand nombre d'autres ouvrages importants.

[2] Jean Hamon, médecin de Port-Royal, auteur de plusieurs écrits pleins de lumières, d'onction et de piété. (*Voyez* la lettre 1081, page 29 de ce volume.)

continuelle, qui est une suite de certains ouvrages de piété, qui sont fort beaux : mais, mon enfant, celui-ci, qui est bien plus gros, est si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il nous passe cent pieds par-dessus la tête, il ne laisse pas de nous plaire et de nous charmer. On est bien aise de voir qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore des gens au monde, à qui Dieu communique son saint esprit et sa grace avec une telle abondance ; mais, mon Dieu ! quand en aurons-nous quelque étincelle, quelque degré? Quelle tristesse de s'en trouver si loin et si près d'une autre chose ! Ah ! fi, ne parlons point de ce malheur ; il en faut soupirer et gémir et s'en humilier cent fois par jour.

Il y a un mois que la nouvelle de la défaite de M. de Schomberg roule en ce pays; elle fut mandée de Saint-Malo à M. de Louvois : mais comme elle n'a point été confirmée par un courrier à la reine d'Angleterre, on la croit fausse[a]. J'embrasse ma très aimable Comtesse.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

J'ai vu, ma chère sœur, tout ce que vous dites pour M. de Sévigné et pour moi. Il est demeuré à Rennes,

[a] M. de Schomberg étant passé en Irlande avec une petite armée, s'empara de Carickfergus, et vint ensuite camper à Dundalk, où il attendit inutilement des renforts. Les maladies se mirent dans son armée de même que dans celle du maréchal Rosen, et il fut obligé d'abandonner l'Irlande après avoir éprouvé une perte considérable. (*Voyez* les *Mémoires de Dalrymple.*) Le bruit courut en France que le roi Jacques avoit battu l'arrière-garde de M. de Schomberg. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 8 et 19 octobre 1689.)

et j'ai eu assez d'esprit pour ne pas balancer un moment à me rendre auprès de madame de Sévigné. Je suis sûre que vous ne désapprouverez pas mon goût, et que cette préférence ne me mettra point mal avec vous. Je ne vous parlerai point de la députation, nous avons épuisé cette matière : nous soutenons si bien cette petite disgrace, que cela fait voir que nous étions dignes de ce que nous espérions. Je suis ravie, ma chère sœur, que notre chambre soit toute prête à Grignan; je vous embrasse très tendrement; ne le voulez-vous pas bien? Si j'osois, j'embrasserois aussi M. de Grignan : mais l'amitié que j'ai pour lui est tellement vive, que je fais scrupule de tout.

Madame DE SÉVIGNÉ.

En vérité, je reprends la plume à regret, car elle disoit fort bien; ce n'est que pour vous embrasser encore une fois.

1116.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 30 octobre 1689.

Parlons de la douleur de toutes vos séparations; il y a long-temps que je les sens pour vous, et que j'ai dit que vous éprouveriez bien le malheur d'avoir eu une si bonne compagnie : mais vous avez changé d'avis. Je vous mandai cet été que M. le chevalier pourroit passer son hiver à Avignon ou à quelqu'autre lieu de Provence, pour jouir de votre beau soleil, et mettre un hiver si gracieux au bout des eaux de Balaruc, comme font bien des gens qui craignent les froids de Paris : vous me renvoyâtes bien loin, et vous me dites que c'étoit lui souhaiter le pis qui lui pût arriver; que s'il y demeuroit, ce seroit signe qu'il seroit trop malade pour s'en retourner; que sans cela il iroit revoir ses amis et le monde. Dites-moi donc ce qui est arrivé, qui vous fait croire aujourd'hui qu'il feroit bien de passer l'hiver en Provence; car pour moi, je suis persuadée, comme vous, que les eaux n'ayant pas trop réussi, il passera bien tristement son hiver à Paris dans cette petite chambre, avec votre beau portrait qui ne dit pas un mot, quelque chose qu'on puisse lui dire; et je pense que si Dieu veut qu'il soit malade, et qu'il crie les hauts cris, en ce cas il doit vous

regretter infiniment, car il n'est pas homme qui s'accommode des consolations médiocres : il faut espérer un état plus doux; pour moi, j'eusse opiné à tâter du climat de Provence, cette année seulement, puisqu'il y étoit tout porté. Vous me manderez comme toutes vos séparations se seront faites.

Vous avez M. d'Arles, vous lui avez donné ma lettre : je suis plus aise que jamais de lui avoir dit librement mon sentiment sur son abdication[1]. Il s'étoit vanté de l'approbation de madame de Vins : mais elle me mande qu'il lui a caché cette résolution, croyant bien qu'elle l'improuveroit à cause de M. de Grignan, et plusieurs choses encore sur ce ton; c'est donc ainsi que madame de Vins et M. de Pomponne l'approuvent. Vous ne m'avez point appris cette réponse du roi, dont vous étiez si curieuse; pour moi, je ne me dédis point de tout ce que j'ai dit sur ce sujet.

On assure que la première chose que M. de Chaulnes a faite le lendemain de l'exaltation, c'a été de rendre Avignon. Mon Dieu, ma fille, que cette pensée me touche et me trouble ! c'est ma seule peine, et elle ne peut être mieux fondée que sur l'état où vous allez être. Quand je réfléchis et parle sur ce sujet, ce sont mes véritables affaires, je n'en connois point d'autres. Mais il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne feroit que renouveler celle de votre cœur; cela échappe quelquefois. On dit que M. de Lorraine va mettre ses troupes en quartier d'hiver : nous en ferons autant; et si cela est,

[1] *Voyez* la lettre précédente, page 180.

vous reverrez bientôt votre cher enfant ; je vous souhaite cette consolation.

La prise de Bonn, et la mort du baron d'Asfeld[1] ont donné du chagrin : le roi et M. de Louvois l'ont regretté, et loué hautement comme un homme capable de tout, et des plus grandes négociations. Celles de M. de Chaulnes pourroient être plus longues qu'on ne pense, étant le seul qui puisse inspirer à sa sainteté le véritable desir de donner la paix aux princes chrétiens ; sa sainteté n'aime point du tout le cardinal d'Estrées que l'on croit qui reviendra à la cour. Nous verrons ce que Dieu a réglé : *Laissons-le faire*, dit le saint évêque d'Angers (*Henri Arnauld*) qui vient de faire sa visite à quatre-vingt-douze ans, avec le même bon esprit qu'autrefois. Adieu, ma chère enfant, pourquoi dites-vous que vous n'êtes plus belle ? pourquoi êtes-vous allumée ? pourquoi votre sang est-il en colère ? le mien en est ému : vous êtes trop vive, vous êtes trop sensible, vos nuits se sentent de l'agitation des jours : tâchez de vous tranquilliser, servez-vous de votre courage, de votre philosophie, de votre christianisme, pour soutenir le fardeau des peines que la Pro-

[1] Frère aîné du maréchal et de l'abbé d'Asfeld. Il commandoit dans Bonn, où il fit une très vigoureuse défense ; et soutint un assaut où il fut blessé à mort : il se rendit le 12 d'octobre, et fit une capitulation honorable après 27 jours de tranchée ouverte, et un blocus de plus de trois mois, pendant lequel les ennemis avoient ruiné cette ville par le canon et par les bombes avant que de l'assiéger dans les formes. * Le baron d'Asfeld se fit conduire à Aix-la-Chapelle, et mourut en y arrivant : il avoit été blessé à la cuisse ; Dangeau dit aussi que le roi le regretta, et qu'il en parla très honorablement. (*Voyez* le *Journal manuscrit*, 22 octobre 1689.)

vidence vous destine; elle aide elle-même à les soutenir. Votre belle-sœur vous dit mille choses honnêtes et tendres : une de ses folies, c'est de me faire parler de vous. J'embrasse M. de Grignan : je ne sais plus où j'en suis des autres : je crains bien qu'à l'arrivée de cette lettre tous les oiseaux ne s'en soient envolés. Nous avons eu ici quelque temps votre soleil; vous aviez nos pluies : mais depuis deux jours, je crois que tout retourne à sa place; ainsi, vous avez beau temps. Pauline m'a écrit une lettre charmante; elle me dit audacieusement qu'*elle ne craint point de détruire*, qu'au contraire, elle prétend surpasser les louanges que Coulanges lui donne, et qu'elle apprend l'italien, que vous êtes sa maîtresse, qu'elle lit le *pastor fido*; et puis me fait une question fort plaisante, la friponne! Vraiment, je la renvoie bien chez ses parents.

1117.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 2 novembre 1689.

Je reçois toutes vos lettres, ma fille, mieux que quand il faisoit beau. Cependant le ciel de votre Provence est dans un désordre qui fait peur; vous n'êtes point accoutumée à ces déluges; vous me représentez votre château dans un état qui me donne beaucoup de peine, et si vous n'avez pas sauvé tous vos beaux meubles, et sur-

tout celui de votre cabinet[a], digne de Versailles, je serai bien affligée. Nous commençons à sentir les pluies; mais comme il y a encore de beaux rayons de soleil, j'en profite avec plaisir, parceque ce terrain est aussi sec et aussi agréable que celui de notre pauvre Livry : ainsi, je me promènerai souvent. Le commencement de votre lettre dit de grandes choses en peu de mots : Ottobon, *pape;* le Comtat, *rendu;* le roi et M. de Chaulnes *triomphants;* et madame de Grignan, *ruinée;* voilà l'endroit qui me fait bien du mal, et qui n'est que trop sensible à mon cœur; il faudra tâcher de mettre au moins une espérance à la place de cette solide consolation que sa majesté vous avoit donnée. Si le temps d'y travailler étoit à la fin de l'année qui vient, et que vous vinssiez tous deux à Paris, ce seroit bien mon compte, car la chevalerie se feroit en même temps. Mais je ne comprends point la pensée de M. de Grignan, *seul à pâques :* j'entends mieux celle de revenir passer l'hiver à Grignan, après l'assemblée, malgré la bise qui devient plus intraitable en ce temps-là : cela s'accommoderoit du moins avec la santé de M. le chevalier et avec vos affaires. Enfin, ma belle, vous êtes tous sages, votre conciliabule est assemblé, vous prendrez les bonnes résolutions : il faut s'en fier à de si bonnes têtes. J'ai grande envie que M. d'Arles vous ait dit ses raisons : je veux aussi qu'il voie ma lettre[1]; nous sommes en assez bon ménage pour que je puisse lui dire mon sentiment sur un sujet dont

[a] Le grand cabinet, à Grignan, étoit meublé en damas cramoisi, galonné en or.

[1] *Voyez* la lettre 1115, page 180 de ce volume.

il me parle le premier : ne lui laissez point mettre, je vous prie, madame de Vins au nombre de ceux qu'il a consultés, et qui l'approuvent. Vous avez trouvé les propositions de mes amies bien aimables[1] ; vous avez raison, elles l'étoient fort : mais c'est assez d'avoir eu le plaisir de voir leur cœur, leur amitié; car du reste, c'eût été faire peu d'honneur à mes premières résolutions, que de les changer, et de vouloir m'accabler encore d'une dette de mille écus. En vérité, ma fille, il ne falloit faire sur cela que ce que j'ai fait, c'est-à-dire, sentir leur bonté, et en avoir beaucoup de reconnoissance. Si je vous faisois une gazette de l'état de ma santé en détail, vous seriez persuadée que je tiendrai la parole que j'ai donnée à madame de La Fayette. Vous verriez dans l'article *de la vessie*, que tout ce pays est dans une parfaite tranquillité ; que les peuples sablonneux, qui avoient fait autrefois quelques entreprises, font à présent leurs efforts en d'autres pays lointains; qu'on a reçu des lettres des extrémités de ce royaume, qui portent que les jambes ne furent jamais, ni mieux faites, ni plus en état de servir; que les mains qui sont sur les frontières, ne sont plus sujettes aux fantaisies des nerfs leurs voisins, ni aux vapeurs qui leur donnent du secours; qu'enfin cet état seroit un pays parfait, si l'on y pouvoit trouver la fontaine de Jouvence : voilà tout le malheur. Après cette ridicule gazette que vous m'avez demandée, je crois que vous devez avoir l'esprit en repos de ma santé.

[1] *Voyez* la lettre 1111, page 160 de ce volume.

Il me paroît que vous faites une réparation à l'esprit de M. de Chaulnes; vous trouvez qu'il l'a si bon à Rome, que vous devez croire qu'il rêvoit, à Grignan, à toutes ces grandes affaires; ainsi, le voilà rétabli dans votre estime à cet égard : il faut qu'il le soit aussi sur le sujet des députations. Il n'avoit pas tort de les donner quinze ans durant, sans en parler au roi, comme avoit toujours fait le maréchal de La Meilleraie [1]. Cela est changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. Quelles couleuvres n'a-t-il point avalées! vous l'avez vu. Il sait fort bien que ses bons amis ont détourné le chemin des députations; il le sent, et il a toujours dit à mon fils [2], hormis cette année, qu'il falloit présentement être courtisan, parceque les temps sont changés. Pour cette année, il avoit cru que la noblesse de Bretagne, et celui qui la commande, pouvoient être considérés. Il avoit raison de croire, au moins, que sa recommandation pourroit y faire quelque chose, soit en écrivant de la province où il servoit agréablement, soit en partant pour Rome. Sa timidité ou l'impossibilité de parler de Bretagne, l'a empêché de proposer la députation au roi; il n'a fait que la recommander à M. de Lavardin, et en écrire au maréchal d'Estrées : que sais-je encore, s'il n'a pas compris qu'il trouveroit M. de Coëtlogon sur son chemin, et s'il n'a pas craint de se commettre? Pour moi, je crois que voilà le fond du sac. Il est tellement vrai que l'on ne songe qu'à faire plaisir à la ville de

[1] Il étoit gouverneur de Nantes et de Brest, et lieutenant-général de la haute et basse Bretagne.

[2] M. de Sévigné avoit quitté la cour en se retirant du service.

Rennes, que par une conduite inouie, et dont je suis fort aise, on a donné la députation du clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet : c'est une sorte de paquet qui n'étoit jamais entré dans la Bretagne pour une telle chose; car on suit le rang des évêques, et c'étoit cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguier, qui sont si étonnés qu'ils ne savent où ils en sont : mais c'est assez d'être M. de Rennes; il en est tout étonné aussi, et demande s'il est bien vrai que ce paquet soit pour lui; car on n'en a jamais envoyé pour une députation : jugez si le gouverneur de Rennes ne devoit pas l'obtenir avec plus de justice. Madame de Chaulnes est si surprise de tout cela, qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien. Le roi lui dit la semaine passée : « Madame, M. de Chaulnes n'a pas été long-temps à « Rome sans faire parler de lui; il y a trouvé encore de « bons amis, il y a été fort bien reçu. » Elle lui répondit : « Sire, quand on porte les ordres de Votre Majesté, « on est toujours bien reçu. » Toute la cour pensa l'étouffer de compliments et d'amitiés; j'espère que vous lui aurez écrit. Je crois comme vous, ma chère enfant, que M. de Chaulnes demeurera là pour un autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce pape qui l'aime, les grandes choses qu'ils ont à traiter ensemble, et celles qu'il a dessein de lui inspirer, ou dans lesquelles il veut tâcher de le confirmer pour la paix générale; c'est cela qui seroit un beau coup de filet. Si madame de Chaulnes et madame de Kerman étoient à Rome, elles seroient bien propres à le seconder [1]. Mais ce pape hait

[1] *Voyez* la lettre 1114, page 175 de ce volume.

autant le cardinal d'Estrées[a], qu'il aime l'ambassadeur, et l'on croit que cette éminence reviendra en France : si cela est, le retour de M. de Chaulnes en sera reculé. Je suis affligée, comme vous, que ce dernier pape qui nous laissoit Avignon, n'ait pas autant vécu que M. d'Angers, que M. d'Arles[1] ! mais cette longue vieillesse vous eût été trop bonne; Dieu ne l'a pas voulu. Je vous avois mandé que M. de Chaulnes étoit entré, comme ambassadeur dans Rome, *al dispetto* de l'ambassadeur d'Espagne, qui avoit travaillé auprès des cardinaux pour l'empêcher : mais de cinquante-six voix, il n'en eut que cinq[b].

[a] Le cardinal d'Estrées n'avoit cessé de le desservir auprès de la cour de France, et avoit traversé son élection de tout son pouvoir. (*Voyez* la note de la lettre 1114, page 175 de ce volume.)

[1] Ces deux prélats ont vécu, l'un 95, et l'autre 86 ans.

[b] Coulanges dit qu'il fut décidé *à la pluralité des voix*, nonobstant l'opposition et les efforts de plusieurs *zelanti* de différentes factions, que le sacré collége recevroit le duc de Chaulnes en sa qualité d'ambassadeur. Suivant Dangeau, cinquante cardinaux auroient été de cet avis. C'étoit sans doute le bruit que la cour de France cherchoit à répandre, et que madame de Sévigné répétoit; mais au reste ce n'étoit pas une grande victoire, puisque le duc de Chaulnes avoit déclaré que n'ayant point de palais dans Rome, la question des *quartiers* ne pouvoit pas s'élever. (*Voyez* la note de la lettre 1113, page 172 de ce volume.) M. Grouvelle, dernier éditeur, a répété, d'après Gatien des Courtilz, que le duc de Chaulnes *eut près de trois millions à distribuer pour faire ce pape.* Il n'est pas difficile de montrer combien cette assertion est absurde. Le roi desiroit que le cardinal Delphini fût élevé au pontificat. Si, dans ses instructions il n'excluoit pas entièrement le cardinal Ottoboni, il avoit au moins ordonné aux cardinaux françois de ne concourir à son élection

Je ne donne point la mienne à M. de La Garde pour prêcher, ni pour gronder : je sais bien que Jésus-Christ, saint Paul et saint Augustin, ont prêché et exhorté ; c'étoit à eux à le faire : ce dernier en dit de si bonnes raisons. Mais un pauvre pécheur revenu depuis trois jours d'un état pire que les nôtres, devroit se tenir dans le silence, pénétré de la miséricorde de Dieu sur lui, uniquement occupé de son bonheur, et de la sensible reconnoissance qu'il doit à son sauveur, de l'avoir séparé et distingué entre tant d'autres, sans aucun mérite, et par une grace toute gratuite : voilà de quoi son cœur doit

qu'après s'être assuré de ses dispositions pour la France. (*Voyez* la note de la lettre 1114, page 175 de ce volume.) En arrivant à Rome, les cardinaux françois et l'ambassadeur virent que les esprits étoient favorables à Ottoboni, et que l'on se disposoit à l'élire si aucune des couronnes, c'est-à-dire Empire, France et Espagne, ne lui donnoient l'exclusion. Ils reconnurent bientôt que les rapports du cardinal d'Estrées avoient manqué d'exactitude, et les trois cardinaux de Bouillon, de Bonzi, de Furstemberg, ainsi que l'ambassadeur, crurent de l'intérêt de la France de porter Ottoboni. Le cardinal d'Estrées, sans combattre ouvertement cet avis, ne le partageoit pas ; il vouloit gagner du temps sous le prétexte d'obtenir des garanties du pape futur, mais plutôt afin que les réponses aux lettres qu'il avoit écrites à Versailles eussent le temps d'arriver. En effet, peu de jours après l'exaltation du pape, le duc de Chaulnes reçut l'ordre formel de traverser sous main l'élection du cardinal Ottoboni. Ces faits connus, comment supposer un instant que la France ait acheté des suffrages pour exalter un pape contre lequel le roi étoit prévenu, et dont il chercha jusqu'au dernier moment à traverser l'élection? (*Voyez* la *Relation des Conclaves*, par *Coulanges*, et la *Guerre d'Espagne*, *de Bavière et de Flandres*, par *Gatien des Courtilz.*)

être plein, et si la charité lui fait prendre intérêt à son prochain, que ce soit en gémissant devant Dieu, et en demandant pour les autres les mêmes graces dont il a été comblé. Telle étoit madame de Longueville, cette pénitente et sainte princesse : elle n'oublioit point son état, ni les abymes dont Dieu l'avoit tirée; elle en conservoit le sentiment pour fonder sa pénitence, et sa vive reconnoissance envers Dieu. C'est ainsi que l'on conserve l'humilité chrétienne, et que l'on fait honneur à la grace de Jésus-Christ. Cela n'empêche pas les réflexions, les conversations chrétiennes avec ses amis; mais point de sermon, point de gronderies, cela révolte et fait qu'on se souvient, et qu'on les renvoie à leur vie passée, parcequ'on voit qu'ils l'ont oubliée. Je suis étonnée que les gens de bon esprit tombent dans cette injustice; mais il ne faudroit s'étonner de rien; car que ne trouve-t-on point dans son chemin?

Notre marquis me paroît un petit homme qui sera bientôt en quartier d'hiver, comme les autres, et qui pourra vous aller voir : je le souhaite, ma chère enfant, c'est la plus grande consolation que vous puissiez avoir : j'ai bien envie de l'embrasser, aussi bien que ma chère comtesse. Je suis fort aise que ce comte soit engraissé; je le voyois toujours maigre, et j'en étois en peine. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie.

1118.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 6 novembre 1689.

Monsieur de Chaulnes m'écrit fort tendrement et fort plaisamment : il me mande qu'il pourroit se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il a d'avoir été contraint d'offrir au pape le charmant Comtat; qu'il le fit de si mauvaise grace, qu'il crut que Sa Sainteté le refuseroit; mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le pape le reçut, au contraire, avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avoit déja de ce présent. Enfin, ma fille, voilà qui est fait : *Dieu vous l'avoit donné, Dieu vous l'a ôté ;* il faut soutenir cette privation comme tant d'autres. Je veux vous dire encore une fois que si vous êtes juste, vous comprendrez que ce duc ne nous a point trompés. Il nous disoit, avant ces derniers états, que les choses avoient bien changé, qu'il n'étoit plus le maître comme autrefois, qu'il falloit venir un peu montrer son visage à la cour : je vous ai dit sur quoi il se fondoit présentement. Il avoit quelque raison de croire qu'au moins, cette année, sa sollicitation devoit être aussi bonne que celle d'un autre. Il en parla ainsi à M. de Rennes en passant à Malicorne, et je ne saurois douter de l'envie qu'il avoit de me faire plaisir, et à mon fils. Il ne crut pas à

Versailles devoir parler de la Bretagne : il a dit un mot à M. de Lavardin, il a écrit à M. le maréchal d'Estrées, madame de Chaulnes à M. de Croissy, et M. de Cavoie a fait ce que vous savez. L'ambassadeur est heureux que tout le dégoût qu'il auroit pu avoir là-dessus, soit caché et confondu dans son absence, et nous ait fait en ce pays le même honneur; car tout le monde à Rennes regarde mon fils comme le député que vouloit faire M. de Chaulnes; et M. de Coëtlogon, comme celui qu'a fait son voyage de Rome : ainsi, nous n'avons aucun sujet de nous plaindre, nous en sommes bien éloignés aussi. Je vous avoue que je ne connois plus, ni M. le chevalier, ni vous, ni vous autres, messieurs les grands seigneurs, ni messieurs les gouverneurs de province, de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés sans aucune dépendance, et de dire que M. de Chaulnes faisoit le roi : vraiment, il auroit eu grand tort de ne le pas faire, puisque tous les autres l'avoient fait. Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province avoit bien d'autres prérogatives. M. de Chaulnes a suivi quinze ou seize ans les dernières traces du maréchal de La Meilleraie[a]. Trouvez-vous bien noble et bien juste de se faire un mérite de dégrader ce beau gouvernement? n'est-ce pas l'intérêt commun des grands seigneurs, des grands gouverneurs? ne doivent-ils point se mirer dans cet exemple?

[a] Charles de La Porte, duc de La Meilleraie, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, et grand-maître de l'artillerie, étoit mort à Paris, à l'arsenal, le 8 février 1664.

j'en connois deux ou trois qui l'ont vivement senti par rapport à eux, et ce ne peut pas être un de ce corps, qui se soit fait un tel divertissement. Hélas! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils point pour plaire à leur maître? avec quelle joie, avec quel zéle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service : comptent-ils pour quelque chose leurs santés, leurs plaisirs, leurs affaires, leurs vies, quand il est question de lui obéir et de lui plaire? et on leur plaindra un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province! Et pourquoi veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les rois? n'est-ce pas pour le service du vrai roi? est-ce pour eux? hélas! ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devroient n'en être pas regardés, et on leur plaindra des grandeurs dont ils font un si bon usage! Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez point comme moi? M. de Grignan, venez donc à mon secours, soutenez-moi, c'est votre affaire : si vous m'abandonnez, je vous souhaiterai toutes sortes de dégoûts dans votre Provence, et je louerai et admirerai ceux qui, par leur industrie, sauront vous mettre au rang des autres. Je ne veux plus parler; pourquoi aussi me faites-vous dire ce que je pense? C'est à vous, au moins, que je me fie; car ailleurs je ne trouve rien de si joli que de savoir ainsi mettre les grands à la raison. M. de La Rochefoucauld et M. de La Feuillade ne me feroient pas mon procès sur ce que je pense là-dessus.

Parlons de nos états. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit Fra-Paolo, au concile de Trente; la députation est venue dans une lettre de cachet à M. de Rennes : ces voitures sont également extraordinaires. M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que son fils le quitte d'un moment; il ne connoît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui; enfin il connoît si peu la Bretagne, que s'il n'y avoit trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il auroit été dans le dernier embarras. Il fait une chère épouvantable, ce maréchal; il surpasse M. de Chaulnes : ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée au fruit; enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira; il y a vingt tables quasi de cette furie; et l'opéra d'*Atys* que du Mesnil rend agréable, et des comédiens.

Que je suis fâchée, ma fille, de la mauvaise santé de M. le chevalier! quelle cruauté que cette fièvre! mon Dieu! que je le plains! Il fait bien de ne point venir à Paris dans cet état; que j'y aurois été décontenancée sans vous et sans lui! votre séjour en Provence a bien assuré le mien ici. Voici la lettre de madame de La Fayette, et celle de madame de Lavardin : pour celle de madame de Chaulnes, c'étoit un volume, elle ne finissoit point; d'autant plus qu'étant persuadée que c'est son absence qui me fait passer l'hiver aux Rochers, au lieu de Rennes, elle met sur elle tout ce qui pourroit m'y arriver; et elle avoit une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus, qu'elle ne se lassoit point de me conjurer de partir : mais, ma fille, voilà qui est fait,

je me trouve très bien ici, sur-tout quand vous êtes à Grignan.

On me mande que le pape a assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les couronnes[a], et une autre congrégation pour prendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté. On croit que le cardinal d'Estrées reviendra, et que le cardinal de Bouillon pourroit bien demeurer pour les affaires de France. Moi, je suis persuadée que M. l'ambassadeur n'est pas prêt de revenir.

Sainte-Marie, mon vieux ami, lieutenant de roi de Saint-Malo, m'est venu voir. Il m'a dit qu'il vous avoit écrit pour une sollicitation; je vous conjure, qu'il soit content de vous : c'est un homme qui se mettroit en pièces pour moi; tout le monde l'aime en ce pays; il est la consolation de tous les exilés, de tous les prisonniers de Saint-Malo; en un mot, un petit Artagnan[b] qui est fi-

[a] Peu de jours après son exaltation le pape assembla une congrégation, à laquelle le cardinal de Bouillon fut appelé; il y prononça un discours très énergique, dans lequel il déclara qu'il quitteroit plutôt Rome que de n'y être pas maître absolu de tous les quartiers; qu'il étoit prêt, malgré son grand âge et ses infirmités, à partir pour Vienne, Paris et Madrid, afin de rendre l'empereur, le roi de France et le roi d'Espagne dociles à la raison. Cependant le pape ne décida rien, et le premier courrier que reçut le duc de Chaulnes apporta « une lettre du roi toute gracieuse à Sa Sainteté, par laquelle voulant lui donner des marques effectives du desir qu'il avoit de « lui plaire, il se désistoit de la prétention de la franchise des quar-« tiers de son ambassadeur. » (*Coulanges*, *relation des Conclaves.*)

[b] M. d'Artagnan, officier des mousquetaires, avoit conduit Fouquet à Pignerol, en 1665. (*Voyez* la lettre 43, tome I[er], page 104.)

dèle au roi, et humain à ceux qu'il est obligé de garder. Il a mille bonnes qualités; il dit que c'est moi qui les lui ai données. Vous vous souvenez comme je l'ai converti, en lui donnant ma foi et ma parole que notre religion étoit meilleure que celle de Calvin. Je plaindrois bien M. de La Garde, s'il avoit oublié son premier état, auquel l'humilité chrétienne est attachée, aussi bien que la reconnoissance envers Dieu. M. Nicole est tout divin.

Mon fils est toujours à Rennes; sa femme a des soins infinis de me divertir. M. de Lauzun s'en va romanesquement en Irlande avec six mille hommes. Conservez-vous, ma très chère, et aimez-moi avec cette tendresse qui est faite tout exprès pour nous.

1119.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 9 novembre 1689.

Monsieur d'Arles a donc passé au travers de ces feux du Tasse, de ces grands fantômes, de ces hommes armés; car tout cela défendoit le passage[1], et n'a rien

Il conduisit Lauzun dans la même citadelle, en 1671. (*Voyez* les *Mémoires de* MADEMOISELLE, tome VI, page 115, édition de 1730.)

[1] *Voyez* le chant XIII de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. L'imagination de madame de Sévigné étoit si riante, son esprit étoit si juste, si orné, que l'excellent usage qu'elle faisoit de ses lectu-

trouvé que des landes sèches et stériles, voilà qui est bien triste. Pour moi, j'espérois que nous y trouverions du bois pour faire la charpente de notre dernier étage, et qu'ainsi M. d'Arles verroit son appartement habitable, et M. de Grignan seroit hors de la nécessité de monter dans les gouttières, chose dont il me paroît désabusé depuis long-temps. Ainsi, ma belle, tout seroit fini; mais comment peut faire M. de Carcassonne de résister à la vivacité de M. d'Arles, qui prend le lièvre au corps en lui disant: Donnez-moi quatre cents écus, et rendormez-vous, et laissez-moi faire? Pour moi, je le crois en léthargie; il y a de la vapeur épaisse à ne pas répondre un seul mot à de si fortes raisons, et il faut assurément qu'on le secoue davantage, et qu'on le tourmente pour le réveiller. Je crois que M. d'Arles recevra à Grignan la lettre que je lui écris: répondra-t-il bien aisément sur cette noble fierté que je blâme; et qui lui fait sentir personnellement une préférence de siége[a], qui ne regarde que son bénéfice, et qui déshonore aussi peu l'abbé de Grignan, qu'elle honore l'abbé de Cosnac? Enfin, ma fille, ce sont des tours d'imagination, où l'on ne sauroit que faire.

J'ai trouvé la lettre que vous écrit M. de Chaulnes

res n'a rien de surprenant. Mais ce qui n'est pas ordinaire, c'est qu'une mère soit assurée, comme l'étoit madame de Sévigné, de trouver dans une fille digne d'elle autant d'esprit et autant de goût qu'il en falloit pour bien entendre toute la finesse de certaines applications.

[a] Le fauteuil au lieu du banc. (*Voyez* la note de la lettre 1115, page 180 de ce volume.)

fort jolie : il vous paye de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu. Mais le moyen de se résoudre à ne vous jamais voir? c'est ce qui l'a décidé; j'entre dans son sentiment. Madame de Chaulnes m'a envoyé, mais pour moi seule, dit-elle, une petite relation d'une conversation qu'a eue l'ambassadeur avec le pape : je trouve une présence d'esprit dans la réponse que lui fit le Saint-Père, et une vivacité qui m'a surprise, et qui fait bien voir qu'il a tout son esprit, et qu'il vivra encore bien long-temps. Je vous envoie cette relation; peut-être serez-vous bien aise de l'avoir. Cette duchesse me mande qu'elle souhaite que vous pardonniez à son mari le mal qu'il vous a fait, et que les armées prennent le chemin de vous envoyer bientôt votre enfant. Elle est affligée de la douleur de madame de Soubise, qui a enfin perdu le sien [1] après des souffrances incroyables; et de madame de Guénégaud, qui a non seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimoit plus que sa vie; elle n'a plus que l'abbé de Guénegaud, et un autre qui est prêtre aussi. Ainsi nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parceque Dieu nous en prépare d'autres.

Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion; car ce sont des festins : le même jour dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le premier président; dîner chez M. de

[1] Louis, prince de Rohan, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, mort le 5 novembre d'une blessure qu'il avoit reçue au mois de juillet près du camp de Lessine en Flandre. (*Voyez* la note de la lettre 1090, page 65 de ce volume.)

Pommereuil, souper chez M. de Rennes; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez M. de Saint-Malo; ainsi tous les jours; comment vous en portez-vous? il y a vingt tables de cette force : *Tu manges tout mon bien* [a]. Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs. Elle lui répond en colère qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici; qu'elle connoît la vie des états; que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle préfère à toutes choses; que si elle avoit la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en feroit autant; et tout cela si naturellement, que je lui en suis très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici. Nous lisons fort, et le temps se passe si vite, que ce n'est pas la peine de se tant tourmenter, au moins jusqu'à celui que je pourrai vous embrasser; car pour celui-là, j'avoue que je le souhaite ardemment. Adieu, il fait le plus beau temps du monde; je crois que le vôtre est encore plus charmant : nous sentons l'été de Saint-Martin, et vous, la canicule. J'embrasse et je baise mon aimable fille des deux côtés.

[a] Mot d'Harpagon à maître Jacques, son cuisinier, lorsque celui-ci lui fait le devis du dîner. (*Voyez* l'Avare de Molière, acte III, scène V.)

1120.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 13 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre; c'est toujours une tristesse pour moi, quoique je me sois mise au-dessus de la crainte que ce retardement me donnoit autrefois : c'est la fantaisie de la poste, il n'y a qu'à la souffrir; mais comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation : c'est ce qui me fâche. Je ne sais si vous allez à l'assemblée avec M. de Grignan, ou si vous demeurez à votre château. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier, et de l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire : sa chaleur contre celle du sang du chevalier, me fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois, *quand brave rencontre brave, brave demeure*. Nous espérons aussi que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang; Dieu le veuille! il est bien difficile à dompter.

Dites-moi donc ce que vous avez fait de madame Reinié : parle-t-elle encore? avec quoi l'avez-vous fait taire [1] ? Je ne veux point me lâcher la bride à vous parler de mon amitié tendre et sensible, de tout l'intérêt

[1] *Voyez* la lettre 1115, page 182 de ce volume.

vif que je prends à tout ce qui vous touche de près ou de loin : comme tout cela se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, je le mets bien au-dessus de mes petites affaires, qui me paroissent de l'hysope en comparaison de vos grands cèdres. Le moyen de ne pas sentir tout ce que vous me dites sur ce voyage de Paris, dont vous enviez la proposition à mes amies! J'étois bien forte pour leur résister, quand vous étiez à Grignan : si vous aviez été à Paris, il n'eût point été besoin de leurs offres; vous rompiez toutes mes mesures, je le sens : mais les ayant si bien prises sur les vôtres, il n'étoit pas aisé de me déranger. Voilà, ma chère enfant, de quoi je m'entretiens, et de quoi je subsiste, et de quoi je ne voulois pas vous parler, et dont je parle, en vous regardant comme la douceur et la consolation de la fin de ma vie; Dieu et sa providence sur-tout. On me mande la mort de l'évêque de Nîmes, si bon et si honnête homme : voilà encore notre Livry à donner; je le souhaite à l'abbé Pelletier.

J'ai reçu une grande lettre de mon nouvel ami Guébriac, *loup-garou* [1]; je vous l'aurois envoyée, parceque son stile qui est naturel, seroit assez aimable, sans qu'il me loue trop : de bonne foi, ma modestie n'a pu s'en accommoder : il est si étonné d'avoir trouvé une femme qui a quelques qualités, quelques principes, et qui a eu dans sa jeunesse quelques agréments, qu'il semble qu'il ait passé une vie toujours agitée de passions dans un coupe-gorge où il n'y avoit ni foi, ni loi,

[1] *Voyez* la lettre 1106, page 141 de ce volume.

et où l'amour régnoit seul, dénué de toutes sortes de vertus : cela nous fait dire des choses plaisantes. Il me prie de lui donner ma protection auprès de vous, pour vous supplier, en M. Descartes, de le vouloir véritablement instruire de cette *Cour d'amour*[1] dont il a entendu parler, et qu'il a prise pour une fable. Il est homme de cabinet et curieux; il veut savoir cette vérité de la gouvernante de Provence, et si l'on se venoit plaindre à

[1] La cour d'amour n'étoit autre chose qu'une société de gens d'esprit des deux sexes qui s'étoit formée en Provence vers la fin du onzième siècle. Ils se communiquoient leurs ouvrages, et ils s'entretenoient sur différentes matières, où l'amour avoit toujours part. Les brouilleries et les jalousies des amants étoient l'objet le plus ordinaire de leurs jugements; on y faisoit décider les disputes que les *tensons* faisoient naître sur ce sujet. Les *tensons* étoient une sorte de poésie que les *troubadours* et *trouvères* avoient mise en crédit, et où ils traitoient des questions curieuses et sur l'amour et sur les amants. Martial d'Auvergne donna dans la suite un recueil de pareils jugements, intitulé : *Arresta amorum*, et sur lesquels Benoît de Court, fameux jurisconsulte, fit paroître, en 1533, un savant commentaire en latin. * Nostradamus, l'ancien historien des troubadours, nous a laissé des notions très imparfaites sur les *cours d'amour*. Elles ne doivent pas être confondues avec le *parlement d'amour* dont Martial d'Auvergne nous a fait connoître quelques *arrêts*, et qui étoit composé de juges des deux sexes. Nostradamus parle de tribunaux où les dames exerçoient seules la juridiction; il cite à la page 26 deux *cours d'amour* qui étoient tenues à *Pierrefeu* et à *Signa* par des *dames illustres*, et à la page 131 il parle d'une *cour supérieure* que tenoient les dames de *Romanin*, et où l'on portoit les appels des sentences rendues par les deux premières. (*Voyez* les *vies des anciens poëtes provençaux*, par Jean de Nostradamus, Lyon, 1575, et les *recherches sur les prérogatives des dames*, par le président Rolland, Paris, 1787.)

cette cour, si l'on rendoit des sentences, si c'étoient les femmes qui jugeoient : vous avez de beaux esprits d'Arles, et un M. le prieur de Saint-Jean à Aix, n'est-ce pas? qui vous dira la vérité de ce fait. Guébriac a trouvé cette feuille pour préface à un livre de *François Barberin*[a] qui en parle : je l'envoie à Pauline; peut-être entendra-t-elle cette prose comme le *Pastor fido*. Voilà une bagatelle, dont vous donnerez le soin à quelqu'un, sans vous en inquiéter. Si vous étiez à Aix, Montreuil[b] feroit cette affaire pour son ancien ami, dont l'esprit est très différent du sien: mais enfin, vous ferez, sans vous peiner, tout ce que vous voudrez.

Ce bel abbé de Rohan[1], si beau et trop beau, est présentement le chef de la maison de M. de Soubise; et ses bénéfices à son cadet[2]. Nos états finirent hier; mon fils reviendra : il vous en mandera lui-même des nouvelles. La dépense du maréchal a été tout auprès d'être ridicule, à force d'être excessive; il y avoit tous les jours soixante personnes à dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses, dont M. de Chaulnes n'approchoit pas; il en auroit été bien fâché. Adieu, ma très aimable chère, en voilà assez pour aujourd'hui : com-

[a] Poëte du XIVe siècle, duquel sont descendus les Barberini qui ont donné à l'église le pape Urbain VIII.

[b] Il étoit secrétaire de M. de Cosnac, archevêque d'Aix. (*Voyez* la note de la lettre 25, tome Ier, page 47.)

[1] Hercules-Mériadec, prince et duc de Rohan-Rohan, devenu l'aîné par la mort de Louis, prince de Rohan, son frère.

[2] Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, depuis évêque de Strasbourg, cardinal et grand aumônier de France.

ment vous portez-vous en détail? votre côté, vos coliques, une petite *gazette;* la mienne est toujours comme vous l'avez lue[1]. Ma belle-fille vous embrasse, et continue ses soins pour moi.

1121.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 16 novembre 1689.

Les voilà toutes deux; celle du 3 étoit allée à Rennes, sans savoir pourquoi : cette faute vient de Paris : je la reçus dimanche après avoir envoyé mes lettres. Je veux commencer par entrer dans le mouvement où vous êtes tous, et qui est si raisonnable, de savoir vitement si le compliment de madame de Maisons est bien fondé : elle nous a donné quelquefois d'assez méchantes nouvelles, je m'en souviens; quelquefois de bonnes aussi. Mais quand nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier tombera à son neveu[a], cela est si na-

[1] *Voyez* la lettre 1117, page 194 de ce volume.

[a] Les maréchaux de camp qui avoient des régiments ayant reçu l'ordre de s'en défaire, le roi donna au marquis de Grignan le régiment de son oncle le chevalier. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 16 octobre 1689.) Une note à la marge de la copie de ce journal, qui fait partie de la bibliothèque de l'Arsenal, donne l'histoire de ce régiment; il passa du marquis de Grignan à M. de La

turel et si aisé à croire, qu'il faudroit se faire violence pour en douter; et vous-même qui êtes si habile à vous *dragonner*, vous aurez peine à trouver des sujets de désespoir dans une occasion où tout parle pour le marquis; des exemples, son nom, le mérite de père et d'oncle, le sien personnel, tout cela le met à la tête de cette belle troupe. Vous ne doutez pas, mon enfant, que je ne sois tout comme vous dans ce qui vous touche; vous ne sauriez trop m'en parler, ni trop me conter toutes vos pensées, ni tous vos raisonnements pour et contre, ni le dialogue de la crainte et de l'espérance : je suis de moitié de tout cela, c'est mon affaire, vous ne sauriez en douter. J'attends donc, comme vous, avec toute l'émotion que donne la véritable et tendre amitié.

Je sais maintenant ce qui est arrivé du moulin à paroles de madame Reinié. Je sais que vous êtes résolue d'aller à l'assemblée, et de revenir ensuite à Grignan. Me voilà instruite de la santé de M. le chevalier, à qui je demande pardon si je ne puis entrer dans son sentiment sur la démission de M. d'Arles[1]. J'aurois fait valoir au roi cette *seconde place*, que je souffrirois par la seule raison de son service : mais dans le fond, je n'en aurois pas été émue : j'aurois été ravie d'y soutenir et d'y servir mon aîné. Plus je me sentirois Grignan, et au-dessus de M. d'Aix par-tout ailleurs, plus j'aurois été insensible

Flèche, qui en étoit major, puis au duc de Luynes, au duc de Chevreuse, au duc d'Ancenis, au marquis de Brancas, et enfin à M. des Salles, qui en étoit colonel en 1753, époque de la rédaction de la note.

[1] *Voyez* la lettre 1115, page 180 de ce volume.

à ce moment de l'assemblée, dont la prérogative d'un archevêché sur l'autre fait la différence dans cette seule occasion[1]. Je vous avoue enfin que c'est là mon sentiment, et que je croyois que, par noblesse même et par hauteur, ce seroit celui de M. le chevalier; je me suis trompée; mais quelque estime que j'aie de son bon esprit, je ne changerai pas. Je loue d'ailleurs M. l'archevêque d'avoir le courage d'achever son bâtiment, et je l'admire d'avoir obtenu quatre cents écus de M. de Carcassonne.

Votre belle-sœur me prie de vous dire qu'elle se trouve trop heureuse d'avoir su vous plaire, comme elle a fait, en suivant son inclination dans une chose qu'elle a faite avec tant de plaisir[2]. Vous augmentez bien par votre approbation la joie qu'elle a eue de faire ce qu'elle appelle son devoir. Elle n'a point senti l'absence de son mari; il étoit si près d'elle, elle avoit si souvent de ses nouvelles, elle savoit si bien qu'elle l'auroit bientôt, que nul chagrin n'a troublé la belle action qu'elle a faite. Vous parlez sur tout cela avec une amitié si naturelle et si tendre, que toute ma tendresse en est renouvelée.

Voilà donc votre Comtat rendu. Je voudrois que cette principauté d'Orange, qui se donne si sincèrement au roi, vous pût récompenser de ce que vous avez perdu: mais il y a long-temps qu'elle est dans votre gouverne-

[1] L'archevêque d'Aix est premier procureur-né du pays de Provence, et, en cette qualité il préside toujours à l'assemblée des états qui s'y tiennent tous les ans à Lambesc, petite ville à trois lieues d'Aix. * Cette note paroît contenir une erreur. (*Voyez* la note de la lettre 1115, page 180 de ce volume.)

[2] *Voyez* la lettre 1115, page 183 de ce volume.

ment, sans que vous en soyez mieux. Je suis ravie que vous ayez écrit à madame de Chaulnes. Ne trouvez-vous pas jolie la petite conversation qu'elle m'a envoyée, et que vous avez? On me mande que Coulanges est le favori du pape, que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, et qu'il tient une table comme aux états; voilà un air d'établissement. A propos, nos états finirent lundi : on a donné dix mille écus au maréchal d'Estrées; il les a dépensés et au-delà. Les députations à M. de Rennes [1], à M. de Coëtlogon; *le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.* Votre frère sera ici demain, il m'améne l'abbé Charrier, et mon fermier du Buron, qui est un gros monsieur, qui a part dans les fermes; madame de Marbeuf et encore d'autres : nous avons plus de peur de tout ce monde que de notre solitude. Assurément mon fils se donne la liberté de citer assez souvent les bons frères qui ordonnent le lit à part dans la canicule; les romans sont dans la grande régle en comparaison de ce fou de livre. Je ne veux rien dire sur les goûts de Pauline pour les romans : je les ai eus avec tant d'autres personnes qui valent mieux que moi, que je n'ai qu'à me taire. Il y a des exemples des effets bons et mauvais de ces sortes de lectures : vous ne les aimez pas, vous avez fort bien réussi; je les aimois, je n'ai pas trop mal couru ma carrière; *tout est sain aux sains,* comme vous dites. Pour moi, qui voulois m'appuyer dans mon goût, je trouvois qu'un jeune homme devenoit généreux et brave en voyant mes héros, et qu'une fille devenoit hon-

[1] Jean-Baptiste de Beaumanoir, évêque de Rennes.

nête et sage en lisant Cléopâtre. Quelquefois il y en a qui prennent un peu les choses de travers; mais elles ne feroient peut-être guère mieux, quand elles ne sauroient pas lire : ce qui est essentiel, c'est d'avoir l'esprit bien fait; on n'est pas aisée à gâter; madame de La Fayette en est encore un exemple. Cependant il est très assuré, très vrai, très certain que M. Nicole vaut mieux; vous en êtes charmée : c'est l'éloge de son livre; ce que j'en ai lu chez madame de Coulanges, me persuade aisément qu'il vous doit plaire. Vous serez bien heureuse et bien digne d'envie, si Dieu se sert de cet aimable livre pour vous donner son amour : j'en retire au moins la grace d'être persuadée qu'il n'y a que cela de véritablement souhaitable en ce monde. Cela supposé, je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, dans lesquelles je comprends les histoires; autrement votre goût auroit les pâles couleurs. Nous lisons l'histoire de l'église de M. Godeau[1]; vraiment, c'est une très belle chose; quel respect cela donne pour la religion ! avec *Abbadie*, on seroit toute prête à souffrir le martyre. Chaque chose a son temps : *Corisque*[a] est bien jolie et bien friponne, *altri tempi, altre cure.* Aimez-moi toujours, ma chère; mais ne mesurez jamais les autres amitiés à la vôtre; vous avez un cœur du premier ordre, dont personne ne peut approcher.

[1] Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence.

[a] L'un des personnages du *Pastor fido*, pastorale de Guarini que Pauline lisoit alors. (*Voyez* la lettre du 4 décembre suivant.)

1122.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Vous me tirez d'une grande peine en m'apprenant que voilà notre marquis colonel du bon et beau régiment de son oncle ; rien ne sauroit être plus avantageux pour lui ; à dix-huit ans, il seroit difficile d'être plus avancé. Mais voilà vos inquiétudes bien dissipées, et voilà le dialogue de la crainte et de l'espérance bien heureusement fini. Je vous défie avec toute votre industrie de trouver à regratter là-dessus : il n'est plus question, ma chère Comtesse, que de soutenir cette place qui emporte plus de dépense que celle de capitaine. Il faut payer M. le chevalier ; combien est-ce? Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains[1]. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés, les honneurs augmentent la dépense ; on seroit bien fâchée que cela ne fût pas ; on est bien embarrassée quand cela est ; voilà parfaitement le monde. Votre colonel ne viendra-t-il point vous voir? il me semble qu'il en auroit le temps. J'ai bien envie de lui écrire, et de pouvoir mettre le dessus de sa lettre à ma fantaisie.

[1] *Voyez* la lettre 1003, tome VIII, page 249.

Vous êtes donc ordinairement cent à Grignan, et quatre-vingts dans les grands retranchements; je trouve qu'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite-vérole; c'est un mal qu'on ne sauroit trop éviter. Vous m'avez donné une si terrible idée de la bise de Grignan pendant l'hiver, que j'en suis effrayée. Je crois que M. de Grignan se résoudra difficilement à ne point passer ces trois mois à sa bonne ville d'Aix: il faut quelquefois céder à l'impossibilité; mais que cette pensée est triste! et que c'est un grand malheur de se trouver si épuisée, quand on auroit si grand besoin de ne pas l'être! voilà des objets bien sensibles, et sur lesquels je vous souhaite, comme à moi, tout le courage nécessaire. M. le chevalier vous donnera du sien; il en a tant dont sa goutte lui ôte l'usage, qu'il en a de reste, et le doit donner à ses bons amis. Mandez-moi toujours bien tous vos desseins et les siens.

Madame de Chaulnes me mande qu'elle a reçu de vous une fort jolie lettre. Madame de Lavardin étoit affligée, M. de Châlons se mouroit, et sa sainte mère[1], étoit abymée de douleur au pied du crucifix. M. de Senlis (*M. Sanguin*) et Villeneuve et tous les Sanguin sont dans la joie; ils ont notre petite abbaye[a] (*de Livry*); ils ont don-

[1] Louise Boyer, duchesse de Noailles, mère de Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal.

[a] « Le roi a donné à M. de Livry, pour son oncle M. l'évêque de « Senlis, l'abbaye de Livry. Ses enfants sont trop jeunes pour l'a-

né un prieuré pour se libérer de la pension. Cela leur convient si fort, qu'il me semble qu'elle est moins loin de moi, que si elle étoit à un autre; ce sont tous nos anciens voisins.

Mon fils est enfin revenu des états; il est fort aise d'être avec nous. Madame de Marbeuf est ici pour quelque temps, et l'abbé de Quimperlé (*Charrier*) qui ne songe qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier, avec qui nous ferons un beau compte sans argent. M. le comte d'Estrées[1] a soupé et couché ici; il est parti ce matin pour Paris, je l'ai trouvé fort joli, fort vif: son esprit est si noble, et si fort tourné sur les sciences, et sur ce qui s'appelle les belles-lettres, que s'il n'avoit une fort bonne réputation, et sur mer, et sur terre, demandez à M. le chevalier, je le croirois du nombre de ceux que le bel-esprit empêche de faire leur fortune; mais il sait fort bien ajuster l'un et l'autre aux dépens de ses nuits; car il les passe à lire; c'est trop : je voudrois que notre marquis eût seulement la moitié de cette inclination; ce seroit assez. C'étoit un plaisir d'entendre ce comte causer avec mon fils, et sur les poëtes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale; il sait tout, il n'est neuf sur rien; cela est joli. Les ignorants furent frondés, et les G. et les comtes de R. et de R. et leurs bons mots; cela nous fit fort rire : cette

« voir. Le roi s'est fait une loi de ne point donner de bénéfices à des « personnes qui n'ont pas dix-huit ans. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 10 novembre 1689.)

[1] Victor-Marie, puis duc d'Estrées, vice-amiral et maréchal de France.

soirée fut agréable. Madame de Marbeuf vous fait mille tendres compliments; l'abbé Charrier dix mille respectueux. Votre M. d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente, qui étoit à l'abbé de Soubise; il vous dira qu'elle en vaut douze; rabattez la moitié[a]. Je vous quitte, ma très aimable; votre frère veut vous écrire. Parlez-moi de votre *gazette* de santé; c'est cela qui est la source de mon repos, comme vous dites que la fontaine de Jouvence chez moi, seroit la source du vôtre; voilà une pensée que je trouve digne de votre amitié.

1123.

De Monsieur DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignone, ravi de la retrouver en parfaite santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers, et hors de la frénésie des états, et ravi encore de rentrer en commerce avec vous. Ma mère m'a gardé toutes vos lettres, qui ont encore pour

[a] « Le roi a donné l'abbaye qu'avoit M. de Soubise à M. l'archevêque d'Aix. Le roi lui en avoit promis une bonne pour le dédommager de ce qu'il avoit perdu en quittant son évêché, car Valence vaut dix ou douze mille livres de plus qu'Aix. Cette abbaye est dans Évreux, et vaut douze ou quinze mille francs. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 11 novembre 1689.)

moi les graces de la nouveauté; en sorte que je ne sais que depuis un jour tout ce que vous avez pensé sur mon sujet. Je ne vous ferai, ni compliments, ni remerciements sur ce que vous avez écrit à ma mère et à moi, puisque vous savez à quel point je suis sensible aux marques de votre amitié. J'ai été tout consolé de n'avoir pas la députation, dès que j'ai vu que je n'avois pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme je le croyois. Vous savez que je me suis toujours plaint des contre-temps; celui qui m'est arrivé cette année, est tel qu'il étoit impossible de le prévoir; car il est certain que des trois puissances de la province, il n'y en a aucune qui ne fût vivement pour moi, et dont les intérêts ne fussent liés avec les miens au sujet de la députation; en sorte que c'étoit bien plus leur affaire que la mienne de la faire réussir. M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées, et M. de Lavardin, se sont également opposés à M. de Seignelai, à M. de Cavoie, et aux Coëtlogon; et tous trois vouloient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui le fût de leur main. J'étois le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux; c'étoit, en effet, leur dessein. Le maréchal d'Estrées a espéré, tant qu'il a pu; il m'a défendu de me retirer des états, tant qu'il a espéré; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignoit tant, et qui étoit cependant inévitable depuis plus de quatre mois, à ce que j'ai appris. Vous croyez bien qu'étant ainsi avec lui, je n'ai pas eu de désagrément pendant les états. Je vous dis ceci en confidence; car il ne seroit pas à propos de publier l'extrême envie qu'avoit le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les

amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui est entre eux et lui, soit connue de tout le monde[a].

J'ai appris avec joie qu'enfin je vais être oncle d'un *colonel*, et peut-être serai-je au premier jour grand-oncle, non pas à la vérité d'un officier si considérable : je m'en consolerai, puisque cet affront ne peut m'arriver, qu'il ne tire à conséquence pour vous. Adieu, ma très belle petite sœur, je vais reprendre mon train ordinaire auprès de ma mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé, et je n'aurai pas beaucoup de mérite auprès de vous, pour peu qu'elle continue, comme elle est à l'heure que je vous parle.

1124.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à la même.*

Aux Rochers, mercredi 23 novembre 1689.

Que je suis ravie, ma chère enfant, que vous ayez fait une petite course à Livry[1] ! vous y avez tant de fois passé cette fête, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sanguin que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont

[a] On a vu les motifs de la froideur du maréchal pour M. de Seignelai dans la note de la lettre 1086, page 45 de ce volume.

[1] Madame de Grignan avoit songé qu'elle faisoit la Saint-Martin à Livry.

présentement les maîtres; et tous nos vieux meubles qui sont passés d'abbés en abbés, et qui demeureront long-temps en l'état où vous les connoissez; car cette abbaye va devenir un patrimoine dans cette famille [a]. Vous avez un temps charmant; nous l'avons de même ici, un beau soleil, une douceur, madame de Marbeuf est contrainte de se promener, quoiqu'elle ne marche pas comme moi. Nous avons été deux jours, l'abbé Charrier et moi, à compter avec notre *monsieur* le fermier : il est fort honnête homme; mais comme celui qui l'a précédé a ruiné notre terre, ce ne sont que réparations et abymes; je ne toucherai jamais rien des mille pistoles qu'il me doit; il y a deux ans que le revenu est employé à remettre tout en état : ce sont d'étranges mécomptes, mais soyez-en consolée, ma fille, comme moi; cela ira mieux à l'avenir. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite-vérole; c'est la chose du monde qu'on doit le plus éviter. Je ne serai point étonnée, si M. le chevalier, avec ses douleurs, à quoi l'air de Paris est si contraire, prend l'occasion de passer un hiver sous votre beau soleil, s'y trouvant tout porté : je m'étonnois plutôt que même en se portant bien après Balaruc, il ne voulût pas confirmer l'effet de ces bains par la douceur d'un climat qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux; ainsi, mon enfant, je suis bien loin de comprendre qu'il prenne le parti de vous quitter, seule comme vous êtes, et de quitter ce beau climat.

[a] *Voyez* la note de la lettre 1122, page 219 de ce volume.

J'ai reçu des compliments de l'abbé Bigorre sur le régiment du marquis. Je viens d'écrire à ce jeune colonel, et la composition de cette lettre m'a donné assurément moins de peine que votre réponse à madame de Vaudemont ne doit vous en avoir coûté ; si l'absence, jointe à un plus grand éloignement, a redoublé et augmenté la pompe de vos galimatias, vous avez grande raison d'être tout essoufflée, de vous essuyer, et de dire *houf* comme *M. de La Souche*[a] ; mais vous ne seriez pas seule à vous essuyer, si quelqu'un entreprenoit de vous entendre[1] : c'est pour badiner, au moins, que je dis tout ceci; car Dieu m'a toujours fait la grace de vous entendre parfaitement. Vous vous amusez à bâtir, à finir tous vos hôtels si commodes et si différents de ces autres bâtiments si fastueux et si mal finis ; il y a bien plus de raison à ce que vous faites. Vous me demandez ce que nous lisons ; dès qu'on a le moindre monde, on ne lit plus : mais avant les états, nous avions lu avec mon fils de petits livres d'un moment. *Mahomet II*[b] qui prend Constan-

[a] Arnolphe, ou M. de La Souche, dans l'*École des Femmes*, acte II, scène VI.

[1] Madame de Sévigné fait ici en passant la critique des lettres trop étudiées, et par conséquent peu naturelles; et que n'auroit-elle point dit, si elle avoit prévu qu'un jour tous les différents styles fourniroient de fréquents exemples de ce même défaut, et qu'à force de vouloir mettre de l'esprit et du neuf par-tout, on se donneroit bien de la peine pour se rendre inintelligible?

[b] Bayle dit de Mahomet II qu'il a été l'un des plus grands hommes dont l'histoire fasse mention, si l'on s'arrête aux qualités qui font les conquérants. Il s'empara de Constantinople, et vit tous ses efforts s'anéantir devant la ville de Rhodes. Son histoire a été publiée

tinople sur le dernier des empereurs d'Orient; cet événement est grand, et si singulier, si brillant, si extraordinaire, qu'on en est enlevé; il n'y a que deux cent trente-six ans. *La Conjuration du Portugal*, qui est fort belle; *les Variations* de M. de Meaux; un tome de l'*Histoire de l'Église;* le second est trop plein du détail des conciles, il pourroit ennuyer; *les Iconoclastes* et *l'Arianisme* de Maimbourg; on hait l'auteur; son style n'est point agréable, il veut toujours pincer quelqu'un, et comparer Arius, et une princesse et un certain courtisan à M. Arnauld, à madame de Longueville et à Tréville; mais au travers de ces sottises, ces endroits de l'histoire sont si parfaitement beaux, ce concile de Nicée si admirable, qu'on le lit avec plaisir; et comme il nous a conduits jusqu'à Théodose, nous allons nous consoler de tous nos maux dans le beau style de M. Fléchier [1]. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retâté d'*Abbadie*, et nous l'allons reprendre avec mon fils qui le sait lire en perfection; ainsi, ma très chère, nous ne passons le temps que trop vite; il est présentement de grande importance pour moi. Si j'avois trouvé *cette source de votre repos*, je n'ai jamais rien vu de si joliment dit; si je l'avois trouvée, je jetterois le temps à

dans notre langue par Guillet, en 1681. L'exemplaire de cet ouvrage, qui porte le nom de madame de Sévigné écrit de sa main, a été conservé dans sa famille; il appartient aujourd'hui à madame la comtesse de Tourette, sœur de M. le marquis de Vence, arrière-petite-fille de madame de Sévigné.

1 Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, auteur d'une *Vie de Théodose.*

pleines mains comme autrefois. Je suis plus touchée de celle que vous avez perdue, en perdant *le Comtat;* j'espérois qu'elle vous dureroit plus long-temps; c'étoit, comme vous dites, *une source de justice;* je voudrois qu'elle eût tenu à la santé de ce pape-ci, on ne parle que de sa bonne constitution et de sa vivacité.

J'avois lu par les chemins la vie du duc d'Épernon qui m'a fort divertie. Vous me manderez des nouvelles de Lambesc : hélas! cette pauvre madame du Janet sera-t-elle bien affligée? pourquoi son mari ne demeuroit-il pas paisiblement chez lui? qu'alloit-il-faire *dans cette maudite galère?* la vie d'un homme est peu de chose; cela est bientôt fait dans toutes ces histoires; cela va si vite, et tous plus jeunes que moi : *ne parlons point de cela*, ma chère enfant, il ne faut qu'y penser. Mon fils vous fait mille amitiés, et sa chère femme, et madame de Marbeuf; et l'abbé Charrier mille compliments. Je suis bien obligée à cet abbé, il se charge de toutes mes affaires de Basse-Bretagne, qui ne sont pas petites, et que je ne pourrois point faire de Paris; et après tout cela, ma fille, je ne demande que la sensible joie de vous revoir et de vous embrasser de tout mon cœur.

1125.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 27 novembre 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, j'en ai toujours du chagrin sans en avoir d'inquiétude; je m'accoutume aux manières de la poste. Je suis bien de l'avis de M. Courtin; votre présence seroit très nécessaire à la cour pour votre fils : rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité; c'est la cause de tous les dérangements et de tous les abymes. Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois, il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent? nous nous entendions bien. Mais ce petit colonel ne vous ira-t-il point voir? qu'est-ce qui peut l'en empêcher, après avoir fait son remerciement et sa cour un peu de temps? Vous m'instruirez là-dessus; vous ne me sauriez jamais trop parler sur tout ce qui vous touche; ce sont mes véritables intérêts.

Je serois bien aise aussi de savoir des nouvelles de Lambesc, et quelle humiliation M. d'Arles aura soufferte par ce bras de bois qui est sur son banc, et qui me paroît ne pas le toucher : je suis toujours dans le même sentiment[1]. J'oubliai de mettre mercredi dans votre

[1] *Voyez* la lettre 1115 et la note, page 180, de ce volume.

paquet, un billet de consolation que j'écris à cette pauvre madame du Janet. Je l'ai envoyé à Paris, il vous reviendra par Poirier : je me sens des ménagements pour la Provence, qui me font croire que j'y retournerai quelque jour. Madame de La Fayette me mande comme elle se fait brave pour la noce de son fils. Elle a mis sa petite chambre en cabinet ; elle m'envoie son idée, envoyez-moi la vôtre : je ne sais comment vous êtes habillée, ni Pauline ; si je vous voyois passer, je ne vous reconnoîtrois pas.

Nous lisons la vie de Théodose ; mon fils la fait encore valoir, car vous savez comme mes enfants savent lire ; c'est en vérité la plus belle chose du monde, et d'un style parfait : mais un tel livre ne nous dure que deux jours ; je l'avois lu, il m'a été nouveau. Je serois fâchée, par exemple, que Pauline n'eût point de goût pour une si belle vie : les romans ne doivent pas gâter ces sortes de beautés, ou ce seroit mauvais signe. Madame de Marbeuf s'accommode de nos lectures, et nous nous accommodons de son jeu quand il y a des acteurs : c'est une très bonne et généreuse femme, qui sait aimer et qui vous adore. L'abbé Charrier est allé faire un petit tour à un bénéfice qu'il a auprès de Vitré ; il reviendra : vraiment, j'admire quelquefois les bontés de la Providence pour moi ; il m'est si nécessaire dans les affaires que j'ai en Basse-Bretagne, que, s'il étoit présentement à Lyon, comme il devroit y être naturellement, je ne sais ce que je ferois.

Madame de Chaulnes a reçu un bref de son ami le pape, le plus obligeant du monde. Les papes n'ont

guère accoutumé de dire qu'ils doivent leur exaltation à quelqu'un : vous verrez que celui-ci ne marchande pas à dire qu'il la doit à M. l'ambassadeur, selon les intentions du roi [a]. Je vous envoie une copie de ce bref : mon fils dit qu'il est mal traduit; mais le sens en est bon. L'abbé Bigorre m'a envoyé le portrait du Saint-Père; je ne doute pas qu'il ne vous l'envoie aussi; c'est une physionomie qui promet une longue vie; si notre Comtat eût été sur cette vie, il nous auroit duré longtemps : mais ce *malingre* mourir au bout de l'an! Vous faisiez pourtant un si bon usage de cette *source de toute justice* [1], que je croyois que le ciel vous la conserveroit : mais nous ne savons point les secrets de ce pays-là; ce qui est sûr, c'est qu'il faut s'y soumettre. Coulanges a fait son compliment au pape en italien; il étoit du cortège de la première audience, où M. l'ambassadeur étoit suivi par les rues de cent cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très belle chose; et, après avoir reçu du pape toutes sortes de bontés paternelles en public, il fut enfermé deux heures avec Sa Sainteté; ce qui fut dit est le secret que nous ne savons pas encore. Coulanges fit donc son petit compliment; le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaiement : il lui dit qu'il avoit entendu parler de madame de Coulanges, et

[a] M. de Chaulnes avoit beaucoup contribué à faire élire Ottoboni, et il avoit laissé croire à ce cardinal que le roi desiroit son exaltation. On a vu quels étoient à cet égard les sentiments de Louis XIV dans la note de la lettre 1114, et dans celle de la lettre 1117, pages 175 et 197 de ce volume.

[1] *Voyez* la lettre précédente, page 227.

qu'il falloit qu'elle allât à Rome avec madame de Chaulnes; cela ne tombera pas à terre[a]. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie qui ressemble tout-à-fait aux épigrammes de madame de Coulanges. Vous connoissez M. de La Trémouille, et sa belle taille, et sa laideur[b] : il regardoit une autre jolie personne dont il faisoit l'amoureux, et tournoit le dos à celle-ci; au lieu d'en être embarrassée, elle dit vivement : *c'est à moi qu'il veut plaire assurément;* n'est-ce pas là madame de Coulanges? mais cela est joli par tout pays, quand cela se dit naturellement. Ma chère enfant, voilà bien des bagatelles dont je vous entretiens : nous aurions des choses plus solides à dire, mais elles sont tristes, et nous sommes bien loin; vous savez comme j'y suis sensible : en voilà assez pour un jour où je ne réponds à rien. Mandez-moi combien les maréchaux-de-camp vendent leurs régiments; car le roi a tout réglé. Adieu, ma très chère et très aimable; parlez-moi un peu de votre santé en détail, en *gazette;* car vous avez des pays, hélas! où il s'est fait autrefois de grands ravages : rendez-m'en compte; je ne pense point à ces temps-là sans émotion, ni sans reconnoissance envers Dieu.

[a] Coulanges rend compte, dans la *relation des conclaves*, de cette première audience donnée par Alexandre VIII à M. le duc de Chaulnes. Ce duc le présenta à Sa Sainteté comme un de ses amis particuliers, et le pape répondit de la manière la plus aimable.

[b] *Voyez* la lettre 1114 et la note, page 174 de ce volume.

1126.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 30 novembre 1689.

Que je vous suis obligée de m'avoir envoyé la lettre de M. de Saint-Pouanges! c'est un plaisir d'avoir vu, ce qui s'appelle vu, une telle attestation de la sagesse et du mérite de notre marquis, faite exprès pour ce siècle-ci : vous n'y êtes pas oubliée; je suis ravie d'avoir lu cette lettre, et je vous la renvoie avec mille remerciements. Pour moi, je crois que vous aurez permission de vendre la compagnie du marquis, et j'attends encore cette joie.

Je m'intéresse toujours à ce qui regarde M. le chevalier, non parcequ'il s'amuse à lire et à aimer mes lettres; je prends, au contraire, la liberté de me moquer de lui; mais parceque effectivement sa tête est fort bien faite, et s'accorde à merveille avec son cœur : mais d'où vient, puisqu'il aime ces sortes de lectures, qu'il ne se donne point le plaisir de lire vos lettres avant que vous les envoyiez? elles sont très dignes de son estime; quand je les montre à mon fils et à sa femme, nous en sentons la beauté. Mon ami Guébriac tomba, l'autre jour, sur l'endroit de la Montbrun; il en fut bien étonné; c'étoit une peinture bien vive et bien plaisante. Enfin, ma fille, c'est un bonheur que mes lettres vous plaisent;

sans cela, ce seroit un ennui souvent réitéré. M. de Grignan ne vint donc point à mon secours dans celle où je parlois du beau chef-d'œuvre d'avoir ôté la nomination des députés au gouverneur de Bretagne, à ce bon faiseur de pape. Je suis assurée que M. le chevalier et vous-même, n'avez pu vous empêcher de trouver intérieurement que je disois vrai : le sang qui roule si chaudement dans les veines du chevalier, ne sauroit être glacé pour l'intérêt des grands seigneurs et des gouverneurs de province. Je veux espérer aussi qu'il sera revenu dans mon sentiment sur l'orgueil mal placé de M. l'*archevêque* d'Arles; car ce n'est pas M. l'*archevêque*[1]; mais je me flatte peut-être vainement de tous ces retours : j'aimerois pourtant cette naïveté, si elle étoit jointe à tant d'autres bonnes choses, et que ce fût en ma faveur, j'en serois toute glorieuse. Parlons de sa goutte et de sa fièvre; il me paroît que cela devient alternatif, sa goutte en fièvre, ou sa fièvre en goutte, il peut choisir; et je crois que c'est, comme vous dites, celle qu'il a, qui paroît la plus fâcheuse; enfin, c'est un grand malheur qu'un tel homme soit sur le côté.

Vous avez donc été frappée du mot de madame de La Fayette, mêlé avec tant d'amitié[a]. Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, j'avoue que j'en fus tout

[1] *Voyez* la lettre 1115, page 180 de ce volume.

[a] Madame de La Fayette écrivoit à madame de Sévigné, le 8 octobre précédent : « Vous êtes vieille, vous vous ennuierez, votre es« prit deviendra triste, et baissera, etc. » (*Lettre* 1110, page 156 de ce volume.) Madame de La Fayette avoit cinq ans de moins que madame de Sévigné.

étonnée; car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir. Je ne laisse pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et je trouve les conditions de la vie assez dures. Il me semble que j'ai été traînée, malgré moi, à ce point fatal où il faut souffrir *la vieillesse;* je la vois, m'y voilà, et je voudrois bien, au moins, ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience : prenez-la donc aussi, ma très chère, et que votre amitié trop tendre ne vous fasse point jeter des larmes que votre raison doit condamner.

Je n'eus pas une grande peine à refuser les offres de mes amies; j'avois à leur répondre, *Paris est en Provence,* comme vous, *Paris est en Bretagne :* mais il est extraordinaire que vous le sentiez comme moi. Paris est donc tellement en Provence pour moi, que je ne voudrois pas être cette année autre part qu'ici. Ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers,* effraie; hélas! ma fille, c'est la plus douce chose du monde; je ris quelquefois, et je dis, c'est donc là ce qu'on appelle passer l'hiver dans des bois. Madame de Coulanges me disoit l'autre jour : Quittez vos *humides* Rochers; je lui répondis : *Humide*

vous-même : c'est Brevannes [a] qui est humide, mais nous sommes sur une hauteur ; c'est comme si vous disiez, votre humide Montmartre. Ces bois sont présentement tout pénétrés du soleil, quand il en fait ; un terrain sec, et une place *Madame*, où le midi est à plomb ; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles ; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu, comme présentement ; il y a bien du monde qui ne m'incommode point, je fais mes volontés ; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout. Madame de Marbeuf nous est fort bonne ; elle entre dans tous nos goûts ; mais nous ne l'aurons pas toujours. Voilà une idée que j'ai voulu vous donner, afin que votre amitié soit en repos.

Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle ; je ne lui en fais point un secret, et il n'y a point de douceurs et de remercîments qu'elle ne vous rende pour les louanges que vous lui donnez. J'en donne beaucoup à l'amitié que M. Courtin vous témoigne ; c'est un ami de conséquence, qui ne craint pas de parler pour vous, mais le temps est peu propre à demander des graces et des gratifications, quand on demande par-tout des augmentations considérables. Dites-moi quelles pensions sont retranchées ; seroit-ce sur M. de Grignan et sur un menin? J'en serois au désespoir. Vous allez voir M. du Plessis ; il m'écrit et me fait comprendre

[a] Madame de Coulanges y avoit une petite maison de campagne. (*Voyez* la note de la lettre 977, tome VIII, page 151.)

que son ménage n'est pas heureux[1], et qu'au lieu d'être à son aise et indépendant, comme il l'espéroit, il n'a pensé qu'à sortir de chez lui : ainsi, le voilà avec M. de Vins et en Provence pour deux mois ; il vous contera ses douleurs ; il me paroît que c'est sur l'intérêt qu'il a été attrapé, j'en suis fâchée ; mandez-moi ce qu'il vous dira. Vous devriez bien m'envoyer la harangue de M. de Grignan, puisqu'il en est content, j'en serai encore plus contente que lui. Mandez-lui comme je l'appelois à mon secours ; et dans quelle occasion. Vous m'épargnez bien dans vos lettres, je le sens ; vous passez légèrement sur des endroits difficiles, je ne laisse pas de les partager avec vous. C'est une grande consolation pour vous d'avoir M. le chevalier ; c'est le seul à qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde ; il sait bien comme je suis digne de parler avec lui sur ce sujet : nous sommes si fort dans les mêmes intérêts, qu'il n'est pas possible que cela ne fasse pas une liaison toute naturelle. Je dis mille douceurs à ma chère Pauline, j'ai très bonne opinion de sa petite vivacité et de ses révérences : vous l'aimez, vous vous en amusez, j'en suis ravie ; elle répond fort plaisamment à vos questions. Mon Dieu ! ma fille, quand viendra le temps que je vous verrai, que je vous embrasserai de tout mon cœur, et que je verrai cette petite personne ? J'en meurs d'envie ; je vous rendrai compte du premier coup-d'œil.

[1] *Voyez* la lettre 1163, page 122 de ce volume.

1127. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 décembre 1689.

Je vous remercie de votre lettre du 24 novembre; elle est toute pleine de confiance et d'amitié, et me répond sur ce que je voulois savoir. Votre frère ne voit de mes lettres que ce que je veux lui montrer, et quand il me les demande, je lui dis : *Mon fils, il n'y a rien qui puisse vous divertir.* Il n'y pense plus; vraiment celle-ci est bien de ce nombre. Il y avoit ici, l'autre jour, des gens de bon sens, qui, à propos de ce régiment de votre fils, qu'ils avoient vu dans une gazette à la main, se mirent à dire tout de suite, que ce jeune colonel ne coûteroit guère ni à père ni à mère, et que ses deux oncles[a], si grands seigneurs, fourniroient bien à sa dépense; je fis une grimace intérieure, et je les laissai croire ce qui devroit être. Pour M. le chevalier, vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté; cela est admirable, c'est donc lui qui vous veut donner de quoi le payer, le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver l'argent, quoique l'hypo-

[a] L'archevêque d'Arles et l'évêque de Carcassonne; ce dernier n'étoit pas bon parent.

thèque soit bonne. Pourquoi M. de La Garde ne vous feroit-il point trouver cette somme si médiocre? Ma chère enfant, j'en veux à tout le monde : je trouve que l'on ne fait point son devoir. Plût à Dieu avoir encore quelque petite somme portative! il me semble que je vous l'aurois bientôt donnée; mais je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain. Je ne suis donc bonne qu'à discourir, à trouver à redire à ce qui est mal, à vous plaindre, à sentir vivement vos douleurs, et du reste, hélas! vous le voyez, et *vous ne voyez rien, ni moi non plus.* Je vous conjure de me dire la suite de tous ces chapitres si pressants et si importants : ne craignez point de m'affliger; je suis encore plus affligée quand je suis toute seule, et que je ne sais qu'en gros de quoi il est question. Votre assemblée ne dure donc plus que quinze jours, et nos états trois semaines; ils deviendront encore plus courts; car il n'est plus question que du don gratuit. M. d'Aix doit être bien content que M. d'Arles lui quitte la place; appelle-t-on cela de l'orgueil? c'en est un, au moins, qui contente fort celui de M. l'archevêque d'Aix : ces deux orgueils, dont l'un demeure, et l'autre s'en va, s'accommoderont fort bien ensemble. Si M. d'Arles croit avoir attrappé M. d'Aix, il est toujours sûr de confondre ses ennemis à ce prix-là[1]. Je ne sais si je serai en humeur d'écrire à M. d'Aix, sur son abbaye; elle n'est pas meilleure que mon compliment. Dites-moi bien la suite de

[1] *Voyez* la lettre 1115. * Ce passage vient encore confirmer l'observation faite dans la note de la page 180 de ce volume.

tout ceci, et quand vous aurez trouvé de l'argent pour payer M. le chevalier de son propre bien : ah! que je comprends ce sentiment! je ne suis pas trop contente du sage La Garde; je ne trouve pas qu'il pratique bien la générosité et la reconnoissance; je voudrois que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres. Mandez-moi aussi quand vous aurez la permission de vendre la compagnie du marquis.

Mais n'êtes-vous pas trop aimable de former l'esprit et d'être la maîtresse à danser de Pauline? vous valez mieux que Désairs; elle n'a qu'à vous regarder et à vous imiter. Est-elle grande? a-t-elle bonne grace? je la remercie de ne m'avoir point confondue avec toutes les autres grands-mères qu'elle hait; je suis sauvée, Dieu-merci. J'aime fort le régime et le préservatif que son confesseur lui a fait prendre contre le *Pastor fido;* c'est justement comme la rhubarbe ou le cotignac que j'ai vu prendre à Pomponne, à madame de Pomponne, avant le repas; mais ensuite elle mangeoit des champignons et de la salade, et adieu le cotignac; à l'application, ma chère Pauline. Mais n'adorez-vous point votre chère maman? ne vous trouvez-vous pas trop heureuse de la voir, de la regarder, de l'écouter, de l'entendre? tous ces mots ont des degrés. Je ne sais, ma belle, où est M. de Grignan, ni vous, ni M. le chevalier : vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc; l'air de la petite-vérole me déplaît toujours. Faites mes amitiés, comme vous le pourrez; recevez celles de mon fils; sa femme ne veut vous écrire que quand vous aurez la permission de vendre votre compagnie, elle va au solide; elle est ravie de vo-

tre amitié et de votre approbation. Madame de Marbeuf est encore ici, et l'abbé Charrier; cette compagnie est justement comme il nous la faut; ils vous font cent mille compliments. Nous avons de beaux jours, nous nous promenons, j'ai votre casaque que j'aime, qui me fait honneur et profit : on l'admire, on la loue : *c'est un présent de ma fille.* Ne vous représentez point que je sois dans un bois obscur et solitaire, avec un *hibou* sur ma tête; ce n'est point ce qu'on pense; rien ne se passe plus insensiblement qu'un hiver à la campagne; cela n'est affreux que de loin. Ma santé est toujours admirable; parlez-moi de la vôtre en détail.

1128. *

A la même.

Aux Rochers, mercredi 7 décembre 1689.

Je vous l'ai mandé, ma chère enfant, quand on est une fois rangé à la campagne, les mois de novembre et de décembre n'y sont point difficiles à passer. Cependant votre bise me fait une peur extrême : nous n'avons point ici de ces sortes de tempêtes. Je voudrois que vous ne perdissiez rien de la bonne compagnie que vous avez présentement, et que si la santé de M. le chevalier doit être mauvaise cet hiver, il le passât avec vous plutôt que dans sa petite chambre à Paris; ce seroit une consola-

tion pour vous et pour lui. Vous voilà donc résolue de passer l'hiver à Grignan, quittant la partie encore à M. d'Aix, et faisant voir les raisons qui vous empêchent de tenir votre cour à Aix, trois ou quatre mois, comme avoit accoutumé de faire M. de Grignan. Mais n'espérez-vous point de voir votre fils cet hiver? Qui peut l'en empêcher? Vous en seriez ravie; je crains, comme vous, que vous n'ayez pas permission de vendre sa compagnie; cette nouvelle traîne trop. Nous admirions, l'autre jour, mon fils et moi, comme vous avez pressé et précipité heureusement sa vie, pour le faire tomber à propos dans l'état où il falloit qu'il fût pour avoir le régiment de son oncle; tout cela étoit bien compassé, et M. de Grignan a tout couronné en lui faisant faire la première campagne de Philisbourg, qui vous a tant coûté de larmes. L'académie, les mousquetaires, la compagnie même de chevau-légers, n'eussent point tant fait pour lui que ces trois siéges avec MONSEIGNEUR, et cette contusion si joliment et si froidement reçue, enfin, tout est à souhait jusqu'ici; Dieu soutienne et conduise le reste!

Madame de Vins m'a écrit sur ce régiment; elle en est ravie comme une vraie amie: elle me mande que M. de Vins a emmené M. du Plessis; je le savois et je vous l'avois mandé; vous le verrez: il vous dira ses ennuis[1]. Il m'en a dit assez pour me faire voir qu'il a été trompé; c'est dommage: mais il ne faut pas se marier si légèrement. Nous avons depuis six jours un temps affreux. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que

[1] *Voyez* la lettre 1126, page 235 de ce volume.

je vous parle, madame de Marbeuf, l'abbé Charrier et d'autres : cela est fort bien : quand ils seront partis, nous retrouverons nos livres avec plaisir. Ma santé est toujours parfaite, vous me parlez en l'air de la vôtre; comment vont les épuisements, votre côté, vos coliques, enfin toute votre personne? Êtes-vous belle? car c'est cela qui décide. Adieu trop chère et trop aimable; croyez-moi, on n'a jamais vu une si naturelle inclination que celle que j'ai pour vous.

1129.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 11 décembre 1689.

Je commence par m'écrier sur le denier *six;* je n'en avois point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare dans la comédie de Molière. Je crois que vous avez voulu dire *six et quart* pour cent, qui est un denier dont j'ai entendu parler en Provence; cela revient, ce me semble, au denier *seize;* mais le denier *six* est si usuraire, que je ne crois pas qu'un notaire en voulût faire un contrat; c'est pour dix mille francs, seize cent soixante-six livres treize sous : cela n'est point dans l'usage ordinaire des emprunts : enfin, ma fille, j'ai besoin d'un éclaircissement là-dessus; car je ne puis vous croire au premier mot. Je conviens avec vous de toutes

les raisons qui vous pressent plus que tous les sergents du monde, de payer M. le chevalier, non seulement d'une partie, mais des deux mille pistoles[1] : rien n'est plus juste, je suis toute conforme à vos sentiments sur ce point.

J'ai trouvé plaisant, comme vous, tout ce que nous avons pensé et senti sur notre petite abbaye. Ce tour d'imagination tout pareil est une chose rare; vous l'appellerez enfance, folie, foiblesse, tout ce que vous voudrez : mais il est vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Pavin[2], ces anciennes connoissances se

[1] C'est-à-dire, du prix du régiment.

[2] Denis Sanguin de Saint-Pavin, un des poëtes les plus agréables de son temps, mort en 1670. * On a vu dans le premier volume de cette édition, page iij et suivantes, quatre petites pièces de ce poëte adressées à madame et à mademoiselle de Sévigné, dont une seule avoit été imprimée. On auroit pu en faire connoître quelques autres également inédites, si l'éditeur n'avoit pas été retenu par la crainte d'augmenter encore des préliminaires déja trop étendus. Il a cru que madame de Sévigné revenant ici sur Saint-Pavin, les lecteurs liroient avec plaisir une jolie épître faite sur deux rimes, que ce dernier lui avoit adressée, et dans laquelle on remarque autant d'enjouement que de grace et de singularité.

M'envoyer faire un compliment
Par un laquais sans jugement,
Qui ne sait ce qu'il me veut dire,
C'est vous commettre étrangement;
Vous feriez bien mieux de m'écrire,
On s'explique plus finement,
Et la réponse qu'on s'attire,
Quand elle est faite galamment,
Se refuse malaisément
D'une personne qui soupire

sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose, et que non seulement nous la leur avons prêtée, mais qu'elle est encore à nous par l'assurance d'y retrouver encore nos meubles, et les mêmes gens que nous y voyions si souvent. Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude par le goût que nous avions et que nous avons encore pour elle.

Vous me louez trop de la douce retraite que je fais ici; rien n'y est pénible que votre absence. S'il est bon quelquefois de faire valoir cette retraite pour donner du courage à de certaines gens, j'y consens; mais sans cela vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal, que je ne pouvois pas mieux prendre mon temps, et que ce n'est pas de ce voyage-ci que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à

Toujours respectueusement,
Essayons ces choses pour rire;
Dans un billet adroitement
Je vous conterai mon martyre:
A le recevoir, à le lire,
Vous façonnerez grandement,
Et vous répondrez fièrement,
Donnant pourtant votre agrément
Au beau feu que l'amour m'inspire.
Ceux qui voudront malignement
Traiter de trop d'emportement
Ce commerce, pour en médire,
Ne diront pas certainement,
Telle maîtresse, tel amant,
Sont faits égaux comme de cire;
Vous êtes belle assurément,
Et je tiens beaucoup du satyre.

Paris, que la bienséance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon abbé pour rendre à mon fils les terres dont j'avois joui, me forcèrent de faire, il y a cinq ou six ans[a]; c'est celui-là qui me fit une véritable peine, parceque je vous quittois; et j'en fus bien punie par être noyée[b] et un an mal à la jambe. Présentement, ma belle, je dors pour la dépense, c'est-à-dire, un demi-sommeil, car j'ai toujours ma maison et mon petit ménage à Paris, et ne suis point à charge ici[c]; mais tout cela est si médiocre, que je trouve le moyen de laisser passer quelques sommes qui soulagent mon cœur, et font l'usage que vous dites de toutes ces belles vertus dont vous faites tant de bruit. Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère mettre dans mes affaires de Bretagne, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver; je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce temps vous penserez à y venir. Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins : il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 90. Voilà une année qui me surprend[d]. Pour le voyage de mon fils et de sa femme à Bourbon, il me paroît une vision. Voilà, ma chère enfant, tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

[a] *Voyez* la lettre du 13 septembre 1684, et les suivantes.

[b] *Voyez* la lettre 886, tome VII, page 316, et l'apostille de Coulanges à la suite de la même lettre.

[c] Madame de Sévigné payoit une pension à son fils. (*Voyez* la lettre 1110, page 157 de ce volume.)

[d] Madame de Sévigné en faisoit le rapprochement avec l'année 1627, qui étoit celle de sa naissance. (*Voyez* la lettre 778, tome VI, page 465, et la *Notice historique*, tome I[er], page 50.)

Mon petit colonel m'a écrit, et à son oncle, et à sa *cousine*[a] pour nous donner part de son exaltation. Il n'avoit point encore reçu notre lettre de compliment : il nous avoue joliment qu'il est ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment;* que cela est un peu jeune, mais qu'il n'a que dix-huit ans; il nous parle de la manière dont ses dernières années ont été pressées; je vous l'enverrois cette lettre, sans que je l'aime. Il semble que d'être *la bonne* d'un colonel, vous fasse plus de peur pour moi, que de l'être d'un capitaine de cavalerie : votre tendresse va trop loin, ma chère Comtesse ; j'ai plus de courage que vous, et je voudrois l'être d'un colonel bien marié, quand il devroit avoir un enfant au bout de l'an, j'en serois ravie; il faut accoutumer son imagination à tout ce qu'il y a de pis : il y a sur ce sujet dans vos lettres certains endroits si tendres et si naturels, que j'en suis touchée d'une sensible reconnoissance, et d'une tendresse qu'il n'est pas bien aisé de vous représenter : il faut dire, comme vous dites quelquefois si bien, *Dieu le sait.*

Je vous ai parlé de madame de Coulanges; mais je n'ai pas si bien dit que vous. Il est vrai que les indulgences ne doivent plus manquer à ce péché de madame de Coulanges[b] : elle fera de ce nouvel ami (*Alexandre*

[a] Sa tante de Sévigné; celle-ci disoit qu'elle étoit trop petite pour être sa *tante*, et qu'elle étoit tout au plus sa *cousine*. (*Voyez* la lettre 1078, page 19 de ce volume.)

[b] La disposition à l'épigramme. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 144.)

VIII[a]) tout ce qu'on en peut faire, et ce sera pendant quelque temps *la meilleure pièce de son sac*, mais je vous rends vos paroles; *elle est mon amie, vous le savez bien; vous ne me trahirez pas*. Madame de La Fayette me mande que madame de Coulanges est tout-à-fait dans la bonne voie[b], et qu'elle tâchera de s'y mettre aussi, quand son fils sera marié. Mandez-moi, ma chère Comtesse, comment vous vous accommoderez de passer l'hiver dans votre château, sur votre montagne, avec votre ouragan, cela fait frémir. M. de Grignan aura grand regret à la douce société de madame d'Oppède[c]. Pour moi, je suis tout doucement terre à terre dans ces bois; je suis quelquefois huit jours sans sortir de mon appartement : quand il pleut, quand il fait un vent de tempête, je ne songe pas à sortir; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain; depuis deux jours, le soleil est chaud et brille par-tout; il fait doux :

[a] Coulanges, si bien traité par le pape dans la première audience, (*Voyez* la lettre 1125 et la note, page 230 de ce volume), continuoit de recevoir les témoignages de la bienveillance de ce pontife. Le pape alla même jusqu'à engager madame de Coulanges à venir à Rome avec la duchesse de Chaulnes. Coulanges donne à cet égard des détails très curieux dans sa *Relation*.

[b] Madame de Coulanges, si légère en 1674 (*Voyez* la lettre 340, tome III, page 220), commençoit à aimer la retraite. « C'est une « vraie femme de campagne; je ne sais où elle a pris ce goût, il « paroît naturel en elle. » (*Lettre* 977, tome VIII, page 151.) On la verra bientôt, dans la lettre du 23 juillet 1691, donner des preuves d'un esprit solide et profondément religieux.

[c] N...... Marin, mariée en 1674 à Jean-Baptiste de Forbin-Mainier, marquis d'Oppède, président au parlement de Provence.

voilà le temps où je me promène ; enfin, vous approuveriez ma conduite, n'est-ce pas tout dire?

Nous avons eu depuis trois semaines une bonne et commode compagnie ; c'est l'abbé Charrier et madame de Marbeuf. Ils s'en vont demain; ils vous font encore mille et mille compliments : j'eusse bien voulu que vous eussiez répondu aux premiers ; mais vous ne pensiez pas qu'ils dussent être si long-temps ici. Le jeu réjouit toute une maison : je crains bien que le vôtre ne vous ait coûté de l'argent, et à M. de Grignan, par la connoissance que j'ai de votre malheur.

J'ai été surprise que votre Provence ait tant augmenté son présent au roi : quand M. de Grignan entra dans sa charge, elle ne donnoit que cent mille écus ; elle a donné cinq cent mille francs dès la première année. On nous a envoyé de Paris un édit du roi pour la tontine[a]. Sa Majesté, MONSEIGNEUR et MONSIEUR ont envoyé tous leurs meubles d'argent à la monnoie, cela fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce qui manquoit. Vous calculez dans votre désordre, ma fille, et vous tournez votre thême en plusieurs façons; c'est un coin du bon esprit du pauvre *bien bon* : il est toujours bien mieux de savoir ce qu'on fait, que de vivre en aveugle, et en sourd, et en muet. A propos de sourd, je vous prie que M. le chevalier craigne autant que moi cette sorte de

[a] Le roi venoit de créer 1,400,000 liv. de rentes viagères sur l'hôtel-de-ville de Paris. Le prix étoit gradué suivant l'âge des rentiers ; et la part de ceux qui viendroient à mourir devoit accroître aux survivants. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 1er décembre 1689.)

mal de famille[a]. A propos encore de famille, M. de Lamoignon a la survivance de la charge de M. de Némond[b]; c'est celle de feu M. le premier président; c'est le roi qui a fait ce miracle; car *Guillaume* croyoit que le mot de survivance le feroit mourir. Je suis ravie que notre aimable voisin[1] ait enfin retrouvé cette place, et ne meure pas dans la sienne.

Votre enfant est dans un étrange lieu *Kaysers-Lautern*[2]; quand ce seroit un mot breton, ce ne seroit pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire; il le faut, ma fille; c'est une vilaine chose que d'être ignorant: puisqu'il aime la guerre, il doit aimer tout naturellement les histoires qui en parlent; conseillez-lui d'employer utilement le temps qu'il sera dans cette étrange ville : mais ne vous ira-t-il point voir? je le souhaite fort pour votre satisfaction et pour son intérêt. Je serai aussi étonnée que vous, si nous le revoyons comme un brûleur de maisons, avec un ton de commandement, *Dieu le conserve!* Je vous embrasse avec une véritable tendresse, et je fais tous mes compliments, toutes mes amitiés,

[a] Madame de Rochebonne, sœur de messieurs de Grignan, étoit très sourde. (*Voyez* les lettres 612 et 670, tome V, pages 243 et 430.)

[b] *Voyez* aussi le *Journal manuscrit de Dangeau*, 4 décembre 1689.

[1] Chrétien-François de Lamoignon, fils de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, étoit alors avocat-général, et fut ensuite président à mortier au parlement de Paris.

[2] Ville d'Allemagne dans le Bas-Palatinat, sur la petite rivière de Lauter. * Le marquis de Boufflers avoit surpris cette ville le 20 septembre 1688.

toutes mes embrassades, comme il vous plaira de les distribuer.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Je suis bien de votre avis, ma très chère petite sœur: je vous assure que je ne songe plus à la députation, dès que pour l'avoir il faut redevenir ou courtisan, ou guerrier. Il n'étoit pas encore bien établi que, pour arriver à cette dignité, l'une de ces deux qualités fût absolument nécessaire; et du moment qu'elle l'est, je ne songe plus qu'à me tirer de la place[a] où l'on m'avoit mis, et je rentre dans ma retraite plus profondément que jamais : mais je ne renonce pas au plaisir de vous aller voir, dont je suis plus impatient que je ne puis vous l'exprimer. Madame de Mauron[1] parle, comme d'une chose résolue, de faire un voyage à Bourbon, et d'y mener sa fille et moi; ce voyage n'est point encore dans les projets de ma mère : nous verrons comme la Providence les arrangera aussi bien que les nôtres. Je suis très aise que vous soyez contente de votre belle-sœur; je vous assure que j'ai fort envié le plaisir qu'elle avoit de tenir compagnie à ma mère, et que je l'aurois préféré de bon cœur à la *forcenerie* des états. Nous avons fait nos compliments au nouveau colonel, qui nous a écrit aussi fort joliment pour nous donner part de sa nouvelle dignité: il en paroît entêté comme un homme de son âge doit l'être. Dieu sait combien je lui souhaite de prospérités ;

[a] Il étoit colonel d'un régiment de la noblesse de l'arrière-ban.
[1] Belle-mère de M. de Sévigné.

je lui en souhaite autant que de santé à M. son père, que j'embrasse très tendrement, et vous aussi, ma très belle petite sœur.

1130.*

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 décembre 1689.

Si M. le chevalier lisoit vos lettres, ma chère Comtesse, il n'iroit pas chercher, pour se divertir, celles qui viennent de si loin. Ce que vous me mandiez l'autre jour sur Livry que nous prêtons à M. Sanguin, lui permettant même d'y faire une fontaine; tout cet endroit, celui de madame de Coulanges, et dans vos amitiés même, tout est si plein de sel que nous croyons que vous n'avez point d'autre poudre pour vos lettres. J'admire la gaieté de votre style au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranglantes. Vraiment, c'est bien vous, ma chère enfant, qu'il faut admirer, et non pas moi; je suis seule comme une violette[a], aisée à cacher, je ne tiens aucune place, ni aucun rang sur la terre, que dans votre cœur, que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amis. Ce que je fais est la chose du monde

[a] Madame de Sévigné fait allusion aux jolis vers de Desmarets sur la *violette* dont elle avoit fait l'application à madame de La Vallière, dans la lettre 773, tome VI, page 443.

la plus aisée. Mais vous, dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et la plus passante province de France, joindre l'économie à la magnificence d'un gouverneur, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas aussi qui puisse durer long-temps, sur-tout avec la dépense de votre fils, qui augmente tous les jours. Comme ces pensées troublent souvent mon repos, je crains bien qu'étant plus près de cet abyme, vous ne soyez aussi plus livrée à ces tristes réflexions : voilà, ma chère Comtesse, ma véritable peine; car pour la solitude, elle ne m'attriste point du tout. Notre bonne et commode compagnie s'en est allée : j'ai chassé en même temps mon fils et sa femme; l'un devoit aller chez sa tante, l'autre à une visite pressée; je les ai envoyés tous deux chacun de leur côté; j'en suis ravie, nous nous retrouverons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule; on m'aime en ce pays; j'eus hier deux hommes de très bonne compagnie, *molinistes*[a], je ne m'ennuyai point : j'ai mes lectures, des ouvriers, un beau temps; si ma chère fille étoit un peu moins accablée, avec l'espérance de la revoir qui me soutient, que me faudroit-il ?

J'ai écrit au marquis, quoique je lui eusse déja fait mon compliment; je le prie de lire dans cette vilaine garnison où il n'a rien à faire; je lui dis que puisqu'il aime la guerre, c'est quelque chose de monstrueux de n'avoir point envie de voir les livres qui en parlent, et de connoître les gens qui ont excellé dans cet art; je le

[a] Contre-vérité. (*Voyez* la lettre du 4 janvier suivant.)

gronde, je le tourmente; j'espère que nous le ferons changer : ce seroit la première porte qu'il nous auroit refusé d'ouvrir. Je suis moins fâchée qu'il aime un peu à dormir, sachant bien qu'il ne manquera jamais à ce qui touche sa gloire, que je ne le suis de ce qu'il aime à jouer. Je lui fais entrevoir que c'est sa ruine : s'il joue peu, il perdra peu : mais c'est une petite pluie qui mouille; s'il joue mal, il sera trompé : il faudra payer; et s'il n'a point d'argent, ou il manquera de parole, ou il prendra sur son nécessaire. On est malheureux aussi parcequ'on est ignorant; car, même sans être trompé, il arrive qu'on perd toujours. Enfin, ma fille, ce seroit une très mauvaise chose, et pour lui, et pour vous qui en sentiriez le contre-coup. Le marquis seroit donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline qui est ravie de savoir et de connoître. La jolie, l'heureuse disposition ! on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus : je voudrois que Pauline eût quelque ordre dans le choix des histoires, qu'elle commençât par un bout, et qu'elle finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie ? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. *Davila*[1] est admirable : mais on l'aime mieux, quand on connoît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme Louis XII, François I, et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouver-

[1] Auteur d'une histoire des guerres civiles de France, qui contient tout ce qui s'est passé de mémorable depuis la mort de Henri II en 1559, jusqu'à la paix de Vervins en 1598.

ner et à rectifier; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutois bien que dans très peu de temps vous la rendriez très aimable et très jolie; de l'esprit, et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage.

Vous me dites que vous attendez M. de Vins à dîner : si vous n'avez point été avertie, vous aurez été bien étonnée de voir M. du Plessis derrière lui, il vous aura conté ses douleurs, il m'en a dit une partie, et fait espérer l'autre. Il me paroît trompé et dupé sur le bien, et une si grande envie de quitter cette *Dorimène*, que je pourrois deviner cette autre partie, quoiqu'il m'ait fort assuré que l'honneur est sain et sauf; Dieu le veuille[1] ! Voilà toujours une grande sottise : il y a des choses qu'il faut faire sérieusement et avec connoissance de cause, comme de se marier, par exemple. M. de La Fayette[a] le fut avant-hier matin, lundi 12; il devoit revenir dîner chez sa mère, et souper et coucher chez M. de Marillac : en supposant donc, comme je le crois, qu'il y a une jeune comtesse de La Fayette, songez que vous entendrez dire à votre enfant : j'ai dansé toute la nuit avec madame de La Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux, j'ai couru avec cette petite folle de madame de La Fayette; votre imagination sera bien étonnée : elle est fort éveillée et fort jolie, cette jeune comtesse, et le marquis est son premier ami. La nôtre

[1] *Voyez* la lettre 1128, page 241 de ce volume.

[a] René-Armand, marquis de La Fayette, brigadier d'infanterie, épousa Jeanne-Madeleine de Marillac; il mourut à Landau en août 1694, un an après sa mère, sans laisser de postérité.

approuve et veut imiter tout ce que fait M. le chevalier : elle l'aime, elle l'estime, elle fait tous les frais de l'amitié; mais la misérable goutte du chevalier le rend glorieux et comme insensible à toutes les avances de mon amie. Voilà bien de la causerie, ma chère belle ; mais je suis assurée que vous le voulez bien, et que vous n'êtes pas fâchée de m'avoir divertie cet après-dîner. Je vous recommande votre santé et suis à vous, comme vous dites ; Dieu le sait !

1131.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 décembre 1689.

Noble dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du Saint-Père à madame de Chaulnes [1]? Vous me faites apercevoir qu'il ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des papes; je n'y avois remarqué que le sincère aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à M. l'ambassadeur : cela seul, avec les louanges et l'amitié dont il honore notre duchesse, me paroissoit digne d'attention. Pour le Saint-Esprit, je ne crains point qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le conclave; il sait bien, et nous aussi, que

[1] *Voyez* la lettre 1125, page 229 de ce volume.

c'est toujours lui qui les fait : oui, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains, et par combien de volontés, il fait toujours ce qu'il a résolu. J'ai fort bonne opinion de la lettre que vous écrivez à M. Pelletier, sans en savoir le détail, ni le sujet; et je suis assurée que vous faites un fort bon usage de ce Saint-Esprit qui vous a ôté le Comtat. Votre enfant me paroît un officier de grande conséquence; sa place est digne d'envie, et surpasse ce que vous pouviez espérer à l'âge qu'il a : tous les arrangements ont été si justes, si bien compassés, qu'il n'y a pas eu un moment de perdu; nul contre-temps, toutes les circonstances agréables; enfin, ma belle, si vous n'êtes pas contente, je ne sais ce qu'il vous faut, et cette compagnie que vous allez vendre, me semble couronner l'œuvre. Je vois bien que le marquis demeurera à Kaysers-Lautern : ces guerres d'hiver avancent quelquefois autant que des campagnes : on fait parler de soi; le voisinage de Mayence est un poste de confiance : vous avez écrit dans ce sens, puisque vous faites scrupule du courage que vous témoignez du coin de votre feu; c'est d'être avec M. le chevalier que vous vient cette humeur martiale : le pauvre homme me paroît bien les pattes croisées : aussi bien que ce lion, dont vous fites si bien votre cour à M. le prince [a], il a donc aussi les pattes croisées; mais je suis persuadée que dans cet état un hiver

[a] *Voyez* les lettres 703, tome VI, page 114, et 1027, tome VIII, page 340.

en Provence, à votre beau soleil, lui fera tous les biens du monde. Je sais du moins que les derniers qu'il a passés à Paris, ont été bien cruels. Nous n'avons pas sujet de nous plaindre du nôtre jusqu'ici; point de neige, point de verglas; un beau soleil : je me promène tous les jours; rien n'est défiguré dans ces bois : tout y est si bien planté, si bien rangé, qu'il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes ces allées, et qu'on s'y puisse promener. Je chantois l'autre jour :

Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs?

J'étois ravie de savoir que ce n'étoit pas pour vous : *mais attendons la fin;* car *du bout de l'horizon,* vous savez qu'il peut *venir avec furie le plus terrible des enfants du Nord*[a]; vous n'en savez que trop de nouvelles : il vous a fait des ravages terribles; mais enfin, sous le nom de bise, jouissez toujours de son absence, c'est autant de pris. Vous me représentez, à la suite d'une promenade, une débauche de sommeil qui m'a fait grand plaisir; car dans la quantité de pensées propres à vous agiter, je crains toujours que vous ne soyez éveillée à quatre heures du matin, comme je vous ai vue quelquefois; cette chaleur de sang seroit bien mauvaise en Provence;

[a] Allusion à la fable *du Chêne et du Roseau* :

Mais attendons la fin. Comme il disoit ces mots,
Du bout de l'horizon accourt avec furie
Le plus terrible des enfants
Que le Nord eût portés jusque-là dans ses flancs.

je ne puis trop vous recommander votre santé, si vous aimez la mienne qui est toujours parfaite.

Je me doutois bien que M. du Plessis vous surprendroit derrière M. de Vins ; je vous attendois là pour être attrapée; mais la barbe faite, avec de grosses bottes crottées, est un désassortiment tout-à-fait ridicule. Il m'écrit de Grignan ; il est charmé de vos bontés, de vos grandeurs, et de l'agrément de votre petite Pauline. Ah, que toute sa personne est assaisonnée! que sa physionomie est spirituelle! que sa vivacité lui sied bien! que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires! une taille libre, adroite; pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel, je vous prie de me le dire.

Que dites-vous de l'exemple que donne le roi de faire fondre toutes ses belles argenteries[a]? Notre duchesse du Lude est au désespoir; elle a envoyé la sienne; madame de Chaulnes, sa table et ses guéridons; et madame de Lavardin, sa vaisselle d'argent qui vient de Rome, persuadée que son mari n'y retournera pas : voyez si vous avez quelque chose à faire sur ce sujet. Je vous envoie une lettre de M. du Plessis, afin de fixer votre imagination : ne faites point semblant de l'avoir vue, ne lui en parlez point, mais renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, et non pas *sur la vache et le*

[a] Le roi avoit fait porter à la Monnoie l'immense argenterie qui ornoit les appartements de Versailles; les tables, les candélabres, et jusqu'aux canapés étoient d'argent massif, enrichis de bas-reliefs et de ciselures; ces beaux ouvrages étoient sortis des ateliers de Claude Ballin, célèbre orfèvre qui mourut en 1678.

veau. Le pauvre homme me fait grand'pitié : c'est un mal bien dangereux que celui d'être sujet à se marier : *j'aimerois mieux boire.*

Pour ma lettre à madame du Janet, je ne comprenois pas pourquoi elle me revenoit; la raison en est admirable : je garderai cette lettre pour la première fois que son mari mourra; car je ne saurois lui dire autre chose[1]. Vous me grondez de prendre ce que vous me mandez trop au pied de la lettre; cependant qui pourroit douter qu'un homme en Provence où vous êtes, pût se bien porter, quand vous m'assurez qu'il est mort? J'y prendrai garde une autre fois de plus près. Je vous ai corrigée, au moins, sur les commissions, je les fais dans le moment, et ce n'est pas comme du pauvre Janet, où il n'y a qu'une lettre de perdue. Ma chère enfant, je vous recommande ces temps difficiles; donnez-vous du repos, si vous m'aimez. Mon fils et sa femme sont revenus, chacun de leur côté; ils me paroissent si aises de me retrouver ici, que c'est eux que je plains de m'avoir quittée. Ma belle-fille a mal à la tête, elle a versé dans son petit voyage, elle s'est cognée, et deux de ses belles juments qu'on avoit dételées, se sont échappées, on ne sait encore où elles sont : mon fils en est en peine : voilà un petit ménage affligé. Ils vous parleront mercredi.

[1] *Voyez* la lettre 1124, page 227 de ce volume.

1132.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 décembre 1689.

Je recommence, ma chère Comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites juments étoient échappées, elles coururent long-temps, comme fait la jeunesse, quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré, dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature, tout échauffée, tout harnachée, et vouloient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo*, qu'*Orlando* trouva courant avec son harnois, sans son maître? quelle douleur! il ne savoit à qui en demander des nouvelles : enfin, il s'adresse au cheval, *Dimmi caval gentil, che di Rinaldo, il tuo caro signore, è divenuto.* Je ne sais pas bien ce que *Rabicano* répondit ; mais je vous assure que les deux petites bêtes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore.*

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai que c'est un assez grand contentement, que ces deux petites juments soient en bonne santé dans l'écurie; et plus grand encore que votre belle-sœur,

après avoir eu deux jours la tête fort étonnée, soit aussi tout-à-fait remise de sa chute : ces petits accidents sont bons pour faire sentir le bonheur d'en être sorti. Je trouve, ma très belle petite sœur, que vous n'êtes pas assez touchée de la grace que le roi vous a faite de vous donner votre compagnie à vendre. Voilà votre fils colonel, sans qu'il vous en coûte presque rien : il aura un bon quartier d'hiver, et comme capitaine, et comme colonel; en attendant quelqu'un qui veuille bien lui donner douze mille francs : il me semble que voilà tout ce que vous pouviez souhaiter sur ce sujet. Mais que pouviez-vous aussi desirer de plus avantageux pour Pauline, que de la voir honorablement établie dans votre terre d'Avignon avec un amant qui l'adore, et qui a été le premier à chanter ses louanges, et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers. Adieu, ma très-belle petite sœur.

Madame DE SÉVIGNÉ *belle-fille.*

Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus madame de Sévigné; je tombe, je culbute, je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection : mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin* (*son neveu*) qu'à mes petits malheurs. Je souhaite à Pauline des jours filés d'or et de soie; mais avec un autre que son amant de Rome.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Coulanges m'a écrit une fort grande et fort jolie lettre; il vous aura écrit en même temps. Il m'a envoyé

des couplets que j'honore; car il y nomme tous les beaux endroits de Rome, que j'honore aussi[a] : il est gai, il est content, il est favori de M. de Turenne[b] ; comment

[a] Les meilleurs vers que Coulanges ait faits à Rome étoient restés inédits; ils ont été insérés dans la *Notice historique*, tome I[er], page 142. Voici le couplet que madame de Sévigné indique; il a été publié parmi les chansons de Coulanges, page 114 de l'édition de 1754.

Eh quoi! je revois ce fameux Colisée
Au bout de mainte année;
Je revois le Panthéon,
Le palais de Néron,
Le temple de Faustine et d'Antonin,
Et le mont Capitolin;
Je revois Marc-Aurèle,
Les chevaux de Praxitèle;
Et je sens
Tous les plaisirs que j'avois à vingt ans;
J'ai la même humeur et la même santé,
Je suis en liberté.
Fortune, tu m'as fait querelle,
Mais tu ne m'as point maltraité.

[b] Louis de La Tour, prince de Turenne, avoit singulièrement contribué à la disgrace de la maison de Bouillon. (*Voyez* les notes des lettres 881 et 884, tome VII, pages 323 et 331.) Après avoir fait la campagne de Hongrie avec les princes de Conti, il eut ordre de ne point rentrer en France. Coulanges rapporte un trait de ce jeune seigneur, qui fait voir quel respect profond on portoit aux ordres du roi. Il accompagnoit son oncle le cardinal de Bouillon, lorsque celui-ci rejoignit à la hauteur de Villefranche les galères qui transportoient à Rome l'ambassadeur et les cardinaux françois. « Il ne voulut point, par pur respect pour les ordres de Sa Majesté, « monter sur aucune, mais faisant attacher sa chaloupe à une des « galères, il fit toujours de cette sorte son chemin jusqu'à Livourne,

vous fait ce nom? Il est amoureux de Pauline, il demande permission au pape de l'épouser, et le prie de lui donner Avignon, qu'il veut faire rentrer dans votre maison; elle s'appellera *comtesse d'Avignon*. Enfin, il dit que la vieillesse est autour de lui : il se doute de quelque chose par de certaines supputations; mais il assure qu'il ne la sent point du tout, ni au corps, ni à l'esprit; et je vous avoue à mon tour que je me trouve quasi comme lui, et ce n'est que par réflexion que je me fais justice.

Je suis plus en peine de votre santé que de la mienne. D'où vient, ma chère enfant, que vous avez des coliques qui vous obligent à garder le lit? vous n'étiez point si mal à Paris; ces eaux que Pauline a prises cet été, ne

« où il prit terre, pour de là se rendre à Rome. » « Il étoit poli, dit « Coulanges, il étoit honnête et appliqué à faire plaisir; il avoit « beaucoup d'esprit, et la valeur de sa race, dont il venoit de « donner des preuves en Morée, dans l'armée des Vénitiens qui ne « finissoient point sur ses louanges; il faisoit voir dans toute sa « conduite une telle attention sur lui-même, pour effacer la mau- « vaise opinion qu'on avoit pu concevoir en France contre lui, par « le croire trop adonné aux plaisirs et aux défauts auxquels les jeu- « nes gens peu circonspects ne s'abandonnent que trop, que tant « qu'il fut à Rome, il fut toujours l'objet de notre admiration. Il « reçut agréablement mes assiduités, à l'exemple du cardinal son « oncle, et, si je l'ose dire, il s'accommoda si bien de moi, quoi- « que d'un âge fort différent du sien, qu'il ne m'accorda pas seule- « ment l'honneur de son amitié, mais qu'il me mit encore de toutes « ses parties de plaisir; ainsi je fus de tous ses amusements avec « l'abbé (*depuis cardinal*) de Polignac, pour qui il avoit beaucoup « d'amitié et de considération, et qui la méritoit bien. » (*Relation des Conclaves.*)

seroient-elles point bonnes? J'ai ouï dire à Bourdelot que les eaux de Forges, et des rafraîchissements qui font couler sont cent fois plus salutaires, que les remèdes chauds, qui épaississent le sang, et mettent du chaud sur la chaleur. Voilà des réflexions dont vous vous moquerez peut-être; mais songez-y, vous qui raisonnez mieux que les médecins, songez aussi au café; ne croiriez-vous pas qu'il vous fût contraire? c'est ce que mon amitié et mon ignorance, qui n'a pour elle que l'expérience, vous présente.

Je suis fort aise que M. le chevalier vous demeure cet hiver; vous avez besoin de cette consolation. Ce n'est point parcequ'il voit mes lettres; c'est un goût de malade : ce n'est donc point pour lui faire ma cour; mais il a fait précisément de ses cent mille francs ce qu'il en devoit faire : c'étoit l'intention des fondateurs, de lui donner le moyen de pousser sa fortune, et de faire un bon usage des dispositions qu'il avoit pour la guerre. Il a rempli tous ses devoirs de ce côté, et pour la réputation au-delà de ce qu'on pouvoit souhaiter : cela soit dit sans le fâcher; il a retrouvé autant de bien qu'il en avoit mangé, et beaucoup moins qu'il n'en mérite : mais enfin il n'en seroit pas demeuré là, si Dieu ne l'arrêtoit tout court au milieu de sa course; et c'est de la tristesse de sa destinée qu'il faut plaindre le marquis; car si elle eût été aussi loin qu'elle devoit aller, notre enfant se seroit fort bien passé de tous les autres secours : mais il faut revenir à Dieu et se soumettre, et prendre sur vous comme vous faites.

M. le chevalier, je vous demande mille pardons de

tout ce que je prends la liberté de dire; pourquoi lisez-vous mes lettres? *Est-ce que je parle à vous*[a]?

Que dites-vous de tous ces beaux meubles de la duchesse du Lude, et de tant d'autres qui vont après ceux de Sa Majesté à l'hôtel des Monnoies? Les appartements du roi ont jeté six millions dans le commerce; tout ensemble ira fort loin. Madame de Chaulnes a envoyé sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnoies : ah! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins. Je viens d'écrire à M. de Lamoignon[1] : j'avois voulu faire cette chicane, et me contenter d'un compliment; mais je m'en suis repentie.

Pour nos lectures, elles sont délicieuses. Nous lisons *Abbadie*[2] et l'*Histoire de l'Église;* c'est marier le luth à la voix. Vous n'aimez point ces gageures : je ne sais comme nous pûmes vous captiver un hiver ici. Vous voltigez, vous n'aimez point l'histoire, et on n'a de plaisir que quand on s'affectionne à une lecture, et que l'on en fait son affaire. Quelquefois pour nous divertir, nous lisons *les petites Lettres* (*de Pascal*) : bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement seroit digne d'elle, mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose; ah, mon

[a] *Voyez* le mot de M. de Soyecourt dans la note de la lettre 689, tome VI, page 37.

[1] *Voyez* la lettre du 11 décembre.

[2] Auteur *de la Vérité de la Religion chrétienne.*

Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsqu'après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends pères (*Jésuites*), quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle éloquence! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton tout différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants : mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir. Adieu, ma très aimable; mandez-moi si le marquis n'aura pas un bon quartier d'hiver; c'est une consolation. Je crois que M. le chevalier n'abandonne pas tout-à-fait son régiment, et que M. de Montégut donne des conseils salutaires au jeune colonel.

1133.

A la même.

Aux Rochers, samedi pour le dimanche jour de Noël 1689.

Je vous souhaite les bonnes fêtes, plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eue pour moi dans la fin de celle-ci. Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de La Garde, si vous ne me le dites?

je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-huit mille francs de ses pensions; je vous ai mandé que j'en étois affligée et surprise. Vous y ajoutez aujourd'hui que sa terre de dix mille livres de rente ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité. Comment pouvois-je imaginer de telles diminutions, moi qui ai toujours vu M. le chevalier lui faire toucher et lui envoyer de grosses sommes de ses pensions? je ne sais point qu'elles soient retranchées; je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente : je mets tout cela ensemble, et je dis, avec le peu de dépense qu'il fait, voilà un homme bien riche, bien à son aise; il pourroit bien faire prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le chevalier de Grignan; cette pensée n'est ni injuste, ni ridicule, quand on ne sait point ce qui est arrivé à ce pauvre homme. Voilà comme j'ai vu les choses, ayant bonne opinion encore de vos terres de Provence en comparaison des nôtres. Il faudroit que je fusse folle, et l'injustice même, pour vous avoir mandé ce que vous me reprochez, si j'avois su ce que je n'apprends que par vos deux dernières lettres. Voilà qui change entièrement mes pensées; je ne suis touchée présentement que de la véritable part que je prends à un état si affligeant, et de l'admiration que méritent tant de courage, et tant de résignation à la volonté de Dieu. Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne; et si j'ai un jour le bonheur de le voir, j'en aurai une joie sensible; mais en-

core une fois, le moyen de deviner? Vous me l'aviez encore représenté avec l'inquiétude de vouloir vendre sa terre : enfin, je serois plus digne d'être grondée qu'on ne le sauroit dire, si j'avois parlé comme j'ai fait, sachant ce que vous venez tout-à-l'heure de m'apprendre. Vous avez mal rangé vos dates, ma chère enfant; vous avez cru que les oiseaux portoient vos dernières lettres, ou vous avez oublié combien nous sommes loin l'une de l'autre. Faites-moi donc un peu de justice, et croyez que je n'aurois pas fait un si grand tort à la vertu et à l'état de M. de La Garde. Je prends cette occasion pour lui souhaiter les bonnes fêtes, et l'assurer bien sincèrement de mon ancienne amitié; il y a long-temps que je ne lui avois rien dit de particulier. Je vous trouve heureuse d'être une consolation à sa retraite; il vous en est une aussi. Je le croyois quasi toujours à La Garde; je comprends qu'on aime cette compagnie : mais quand vous me dites que vous vous accommodez mieux de la mauvaise que de rien, et que vous voulez que votre château soit plein, je ne vous connois plus.

Vous me faites une pitié extrême de la goutte de M. le chevalier. Balaruc ne l'a donc pas soulagé : voilà une grande tristesse : je lui souhaite une partie de la résignation de M. de La Garde; dites-lui combien je suis affligée de son état. Parlez-moi de votre santé : j'ai passé trop vite sur cette colique qui vous a fait garder le lit; seroit-ce cette colique qui ne fait point de peur, quoiqu'elle soit douloureuse? Une petite réponse, je vous en prie.

Coulanges m'a écrit les mêmes folies qu'à vous, et j'ai

approuvé qu'en épousant Pauline, il fît rentrer dans votre maison cette belle terre d'Avignon, que vous avez si long-temps possédée : ah, qu'elle vous eût été bonne encore sept ou huit ans! On dit que le pape veut que le roi fasse publier qu'il désavoue l'assemblée de 82, où il y avoit deux Grignan, où l'on parla de l'infaillibilité; ce seroit une étrange affaire. Ce n'est pas de l'abbé Bigorre que cette nouvelle me vient; j'attends de ses lettres avec impatience. L'hôtel de La Rochefoucauld est à demi-brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Madame de Lavardin en est affligée, et me mande aussi que madame de La Fayette est dans une si cruelle bouffée de colique et de mal de côté, qu'elle fait pitié : c'est une déplorable santé. Je tiens celle de M. de La Trousse fort mauvaise, quoi que l'on en dise.

Je salue et j'embrasse M. de Grignan; il y a long-temps que je ne l'ai vu. Il ne devoit pas moins à son *Alcine*[a] qu'une visite dans son château enchanté; je souhaite qu'elle y passe l'hiver, afin qu'il n'ait point de regret à Aix. Nous sommes seuls ici avec des lectures si charmantes, que je vous plains de n'aimer point à lire; car je vous avertis, ma très chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous : je vous dis cette injure pour me venger de celle que vous m'avez faite.

Quand votre fils sera à Paris et à Versailles, il saluera le roi, tous les ministres, toute la cour. Mon Dieu ! quelque estime que j'aie pour lui, je lui souhaiterois un oncle seulement ce premier hiver, mais Dieu ne le veut

[a] Madame d'Oppède. (*Voyez* la lettre 1129, p. 247 de ce vol.)

pas. Je le loue de sa docilité; il nous a écrit fort joliment aussi de la joie toute naturelle de dire, *mon régiment;* en vérité, cette place est bien agréable à dix-huit ans : j'en fais mes compliments à M. de Grignan; c'est lui qui en est cause par cette première campagne de Philisbourg. Parlez-moi de ce cher comte que j'ai réclamé dans mes lettres, et qui m'a abandonnée. Mais, ma fille, votre cher enfant n'ira-t-il point vous voir? Mandez-moi quand vous aurez vendu votre compagnie. Mon fils vous fait mille amitiés; il est admirable à lire infatigablement, et ne se lassant jamais de ce qui est beau, quoiqu'il l'ait lu et relu. Votre belle-sœur a *une souris*[1] qui fait fort bien dans ses cheveux noirs : la plaisante folie! Adieu, c'en seroit une d'écrire plus long-temps; il faut songer à sa conscience, lire M. Le Tourneux, et se recueillir. Je vous embrasse, ma très chère, avec toute la tendresse que vous savez.

[1] C'étoit le nom d'une mode.

1134.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 décembre 1689.

Nous avons eu ici les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de noël : j'étois au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger, et en même temps un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre, ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui que la colombe a apporté le rameau : la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades ; car vous pouvez compter, ma très chère, puisque vous aimez ma santé, que quand le temps est vilain, je suis au coin de mon feu, lisant, et causant avec mon fils et sa femme. N'avez-vous point remarqué, comme nous, que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire ? il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris. L'abbé Têtu en avoit parlé à l'observatoire, et disoit qu'à cinq heures la nuit étoit fermée autrefois, et qu'à présent on lisoit encore à cinq heures. Nous avons tellement éprouvé cette vérité ici, où rien ne nous distrait, que tous les jours à cette heure-là mon fils lit encore, et le jour ne finit qu'à

cinq heures et demie : voilà, ma chère enfant, un vrai discours pour remplir une lettre sans réponse. *Beaulieu* me mande qu'on attend notre marquis; je suis curieuse de savoir mille détails qui le regardent, et de confronter la différence d'un colonel avec notre petit mousquetaire.

On m'avoit mandé mille nouvelles de Rome, toutes fausses, selon les divers intérêts et la malice de chacun. Le courrier est enfin arrivé; et au lieu de toutes ces prophéties, vous verrez que le pape consent à l'union de l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donne le *gratis*, qui est de cent quatre-vingt mille livres[a] : voilà une douceur qui ne sera pas peu sensible, qui embarrassera ceux qui veulent croire que l'ambassadeur est la dupe, et que le cardinal d'Estrées a raison de se défier de la bonne volonté du Saint-Père. Le commencement est pour nous : nous verrons la suite. Je jette quelquefois

[a] Le droit sur les bulles n'étoit pas à beaucoup près aussi considérable. Voici ce qu'en dit Coulanges, qui devoit en être mieux informé que madame de Sévigné. « L'ambassadeur n'eut pas de peine « à conclure, avec le pape, l'union de la manse abbatiale de Saint-« Denis à la maison de Saint-Cyr, pour en composer le revenu, qui « étoit une affaire fort desirée par madame de Maintenon. Le pape « non seulement en accorda les bulles le deuxième de décembre, « ce qui pouvoit passer pour une grace par elle-même, mais qui fut « encore embellie par le *gratis* des bulles qui se montoit à soixante-« dix-sept mille francs. Après cette grace Sa Sainteté en accorda « encore beaucoup d'autres petites de cette espèce. Le chancelier « de France, Boucherat, obtint le *gratis* des bulles de l'abbaye de « Saint-Wandrille en faveur de l'abbé de Fourcy, son petit-fils, et « messieurs Le Pelletier, ministre d'état, et Daquin, premier mé-« decin du roi, l'obtinrent aussi pour leurs enfants. » (*Relation des Conclaves.*)

dans votre paquet les petits billets de l'abbé Bigorre, qui sait très bien les nouvelles de Rome; je crois que vous y consentez.

Madame de Coulanges me mande que la nouvelle madame de La Fayette étoit magnifiquement sur son lit[a] dans une belle maison; la salle parée d'une belle tapisserie de garde-des-sceaux[1]; le lit de la chambre ajusté avec un vieux manteau de l'ordre[b], et une très belle tapisserie avec les armes ornées de bâtons de maréchal de France, et du collier de l'ordre; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente; beaucoup de domestiques, de valets-de-chambre, de livrées; de beaux habits à la petite mariée; enfin, un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles, que notre madame de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et si honorable alliance. La pauvre femme étoit très malade, pendant ce temps, d'une colique cruelle qui l'a jetée dans une grande foiblesse, ayant été saignée deux fois. Enfin, Croisilles me mande que la fièvre l'a quittée, et que ses amis et amies commencent à respirer.

[a] On a vu dans la note de la lettre 915, tome VII, page 428, de quels traits La Bruyère a peint cet indécent et ridicule usage.

[1] Michel de Marillac, trisaïeul de Marie-Madeleine de Marillac, marquise de La Fayette, fut garde-des-sceaux de France; et Louis de Marillac, frère du garde-des-sceaux, étoit maréchal de France.

[b] Aucun ancêtre du marquis de La Fayette, ou de sa femme, n'avoit eu le collier du Saint-Esprit, ainsi il ne s'agissoit sans doute que de l'ordre de Saint-Michel.

J'ai une grande envie, ma chère enfant, de recevoir vendredi de vos nouvelles, et de celles de M. le chevalier, que vous m'avez représenté avec des douleurs intolérables : c'est toujours une grande scène pour moi que tout ce qui se passe dans votre château de Grignan. Je vous trouve heureuse d'avoir, cet hiver, une si bonne compagnie ; je crois ce séjour convenable à vos affaires : vous n'aviez point encore passé d'hiver à Grignan ; vous ne sentirez point les fureurs de la bise au milieu de toute votre famille. Je reviens aux grandes erreurs dans lesquelles vous me laissiez sur le sujet de ce saint La Garde. Je le croyois avec vingt-huit mille livres de rentes bien venantes ; sa terre, *dix ;* ses pensions, *dix-huit ;* dans une extrême abondance : je trouvois qu'en cet état on peut bien donner du secours à ses intimes amis, dans une occasion si importante. J'étois même un peu chagrine de cette envie de vendre sa terre[a] ; et enfin de toute cette idée, il faut revenir à des pensions non payées, et à une terre qui ne vaut plus rien : on ne peut pas tomber de plus haut ni revenir de plus loin ; je vous ai dit mon repentir d'avoir si mal jugé ; j'aime, j'honore et j'admire le courage et la vertu de ce saint disciple de la Providence. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées, et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour : ce temps-ci est difficile à passer.

La belle duchesse du Lude a fait mettre tous ses beaux meubles d'argent en pièces et en morceaux chez elle ; *Beaulieu* les a vus : mais comme les morceaux en sont

[a] *Voyez* la lettre 1086, page 43 de ce volume.

bons, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de meubles de bois, de miroirs, de glaces; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté. Ces Rochefoucauld furent toute la nuit dans leur jardin pendant le feu[a], et le lendemain l'abbé de Marsillac et ses sœurs étoient dans un enrouement et une tousserie pitoyables; ils ont perdu pour vingt mille écus. Voilà bien des choses sans suite que je vous conte; je dirai mieux dimanche, car je parlerai de vous et de tout ce que vous me manderez : en attendant, je pense fort souvent à ma chère fille, et je compte qu'elle m'aime.

1135.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 1er de l'an 1690.

Je n'ai point encore reçu le paquet du samedi 17, qui répondoit à celui du 7 : je sais très bien mon compte, et l'on ne sauroit me tromper sans me faire un grand tort et un véritable chagrin; car c'est la suite d'une conversation que l'on interrompt. J'espère que cette lettre me reviendra, cela arrive souvent : en attendant, j'ai beaucoup à répondre sur l'histoire tragique et surprenante que vous me contez du pauvre Lausier. Votre récit a

[a] *Voyez* la lettre précédente.

toute la force de la rhétorique ; il suspend l'attention, il augmente la curiosité, et conduit à un événement si triste et si surprenant, que j'en fus tout émue, et fis un cri qui fit peur à mon fils. Il vint voir ce que j'avois à crier ; il lut cet endroit de votre lettre ; il fut touché des mêmes sentiments que moi, et se mit à crier comme j'avois fait, et même un peu plus ; car il connoissoit fort ce brave et honnête homme, et nous admirâmes ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de notre mort. Toutes les circonstances de celle-ci conduisent à un étonnement particulier : ces périls continuels où il étoit exposé, ce dernier siége de Mayence où il étoit entré si romanesquement, le bonheur d'en être échappé, cette force de tempérament, cette conversation où il se moque de celle du doyen, ce rendez-vous que M. de Noailles lui avoit donné, et auquel il manque par le trait de la main de Dieu qui le frappe dans la rue, sans qu'aucun remède puisse le secourir, entre les bras de ses deux frères qui l'aimoient, et au milieu de la joie qu'ils avoient de le revoir : tout cela est si touchant et si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais entendu une si surprenante ; et en quelque lieu qu'on fût, elle seroit digne d'attention : mais nous avons les mêmes raisons que vous pour en être occupés, et pour revenir de tous chemins à ce triste événement. Je m'en vais en écrire à ses pauvres frères : on ne fait autre chose ; nous comptons que c'est le troisième frère qu'ils perdent.

Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de

votre hiver; temps où M. le comte ne peut s'empêcher d'aller à la chasse ; temps où vous quittez vos malades ; temps où vous préférez le plaisir de vous promener à celui de m'écrire : ah ! que vous faites bien : il ne faut point perdre ces jours enchantés. Nous en avons eu d'horribles ; c'étoit un temps à garder le coin de son feu ; temps à ne pas mettre le nez dehors ; temps à ne voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée ; temps enfin, tout contraire au vôtre, et où pourtant mon fils avoit cinq ou six de ses voisins, qui jouoient et faisoient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître : ils sont plus doux quelquefois au mois de février et de mars, qu'au mois de mai, dont nous avons été si souvent la dupe à Livry. Vous avez eu M. de Carcassonne : il avoit raison d'être surpris qu'un homme avec qui il venoit de déjeûner, et qui se portoit aussi bien que lui, fût tombé mort. M. le maréchal de Villeroi, dans un cas bien différent, ne vouloit point croire que M. de Genève[1] fût saint et canonisé, parcequ'il avoit dîné vingt fois avec lui à Lyon.

Les intérêts du denier *dix-huit* de Languedoc ne sont point excessifs : je me doutois bien que ce denier *six* devoit être expliqué[2] : on ne le connoît point ici. On sent en mille rencontres la nécessité et la disette d'argent : il y a des temps où l'on trouve en un moment des marchands pour une marchandise comme celle que vous

[1] Saint François de Sales.

[2] *Voyez* la lettre 1129, page 242 de ce volume.

avez à vendre[a] : présentement, si on trouve des marchands, ces marchands n'ont point de quoi payer. Je souhaite que vous ne trouviez point ces embarras : mandez-moi quand vous aurez conclu ce marché, et si le marquis a un bon quartier d'hiver. J'ai bien envie d'apprendre comme il se démêlera de tous les devoirs de Paris et de la cour ; car vous y avez nombre d'amis qu'il doit voir. J'ai mandé à *Beaulieu* de me bien conter tout ce qu'il dira, fera, et comme il est de sa petite personne.

Je comprends l'abondance des paroles vaines et vagues, dont vous honorâtes l'adieu de madame l'abbesse. Que je suis aise qu'elle n'ait point emmené Pauline ! je songe souvent à cette aimable et jolie personne, avec tendresse.

1136.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 janvier 1690.

La voilà revenue cette lettre du 17 : elle étoit allée faire un petit tour à Rennes ; elle remplit le vide qui me faisoit perdre le fil de la conversation ; j'aurois perdu aussi la plus belle instruction du monde sur cette *Cour d'amour*, dont mon nouvel ami eût été au désespoir. Sa

[a] La compagnie du marquis de Grignan. (*Voyez* la lettre 1132, page 261 de ce volume.)

curiosité sera pleinement satisfaite; il avoit reçu sur ce sujet mille autres rogatons qui ne valoient rien. Ah, que cet Adhémar [a] est joli! mais aussi qu'il est aimé! sa maîtresse devoit être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main [b]; je doute, comme vous, qu'elle ait pris le

[a] « Guilhem Adhémar estoit gentilhomme provençal, grande-« ment aimé et prisé de l'empereur Frédéric pour son savoir et vertu. « On estime qu'il fut fils de Gérard, auquel Frédéric, empereur, « avoit inféodé la place de Grignan. Il fut bon poëte en langue pro-« vençale...... Il trépassa à Grazignan en l'an 1190...... On a écrit de « lui qu'il fut l'inventeur d'un jeu à l'oreille pour avoir commodité « aux amoureux de descouvrir leur amour sans soupçon des assis-« tans. » (*Nostradamus, vies des anciens poëtes provençaux*, pages 45 et 46.)

[b] La maîtresse de Guilhem Adhémar étoit la comtesse de Die, que Nostradamus met aussi au nombre des anciens poëtes de la Provence; nous laisserons parler le vieux historien : « La comtesse « de Die, dame fort sage et vertueuse, de grande beauté et honnête « maintien, docte en la poësie et en rithme provençale..... fut amou-« reuse de Guilhem Adhémar...... à la louange duquel elle a écrit « plusieurs belles chansons, en l'une desquelles elle montre qu'il « devoit être un fort beau et vertueux gentilhomme, et bon cheva-« lier, car étant elle issue de noble et illustre maison, elle dit qu'une « dame, avant que mettre son amour et son cœur à un chevalier, « se doit bien aviser : car elle en a choisi un entre mille qui est « preux, vaillant et adroit aux armes. Le chevalier Adhémar prisoit « tellement les œuvres de cette comtesse, qu'il les portoit ordinaire-« ment avec lui, et quand il se trouvoit en compagnie des chevaliers « et des dames, il chantoit quelques couplets des chansons de sa « comtesse..... On trouve parmi les chansons de cette magnanime « comtesse, que le chevalier Adhémar se trouvant malade extrême-« ment de l'amour de cette comtesse, comme transporté de son sens, « parcequ'on lui avoit rapporté qu'elle devoit épouser le comte d'Em-« brunois; elle sachant sa maladie, le vint visiter avec sa mère; le

parti de se faire *Monge* (*religieuse*): je trouve toute cette relation fort jolie; c'est un petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel-esprit, que je trouve digne de curiosité. On trouve par-tout vos Adhémar, vos Castellane[a], et la place de Grignan plus considérable du temps de Frédéric I, que du temps de

« chevalier, qui n'avoit qu'à rendre l'esprit, lui print la main, la « baisa, et en soupirant rendit l'esprit. Les deux dames comtesses, « toutes éplorées de cette piteuse mort, en furent tellement déplai- « sant, que la jeune comtesse en demeura toute sa vie en mortel « regret, et ne se voulut jamais marier; ains se rendit religieuse à « Tarascon, et là composa et mit par écrit plusieurs belles œuvres..... « La mère de la comtesse fit mettre le chevalier Adhémar en sépul- « ture, et lui fit bâtir et dresser un riche mausolée, auquel fit en- « tailler les hauts faits et gestes du chevalier, ensemble certains « hiéroglyphes égyptiens d'un merveilleux artifice; et la comtesse « religieuse décéda de douleur le même an, qui fut 1193. » (*Vies des poëtes provençaux*, pages 47 et 48.) Madame de Grignan avoit sans doute envoyé à madame de Sévigné l'extrait du passage que l'on vient de lire; on a cru devoir le citer presque entièrement, parceque l'ouvrage de Nostradamus étant devenu rare, peu de lecteurs auroient pu se le procurer.

[a] La maison de Castellane, l'une des plus anciennes de l'Europe, se confond avec celle d'Adhémar en la personne de Gaspard de Castellane Adhémar de Monteil, comte de Grignan, mort en 1573, qui avoit été substitué aux nom et armes d'Adhémar. (*Voyez* la note de la lettre 385, tome III, page 359.) Nostradamus offre aussi à cette famille des titres tout à-la-fois littéraires et illustres. On voit à la page 136 de son ouvrage un Boniface de Castellane, seigneur de la ville de ce nom, qui obtint des succès dans la poésie provençale. Il composa beaucoup de chansons en l'honneur de Bellière de Fossis, sa maîtresse. « C'étoit merveilles de lui, dit le vieil historien, « quand il avoit bu; il étoit agité d'une fureur poëtique incroyable;

Louis XIV. Mon fils a été fort aise de lire cette relation, et sa femme encore plus; j'en remercie le prieur de Saint-Jean[1], et vous, ma très chère enfant.

Il y avoit encore dans le même paquet une lettre du marquis, qui nous a paru trop jolie; mon fils et sa femme vouloient le baiser, le vouloient embrasser: ils souhaitoient sur-tout qu'il reçût votre permission d'aller à Paris; nous ne croyons pas possible qu'on puisse le refuser; son style tout naturel, tout jeune, sans art; un peu répété par la grande envie d'obtenir: toutes ses petites raisons rangées sans exagération, mais mises simplement dans leur jour et dans leur place; ce que disent ses amis sur sa demeure à *Kaisersloutre;* cette envie si juste et si naturelle de venir un peu montrer un colonel de dix-huit ans; et tout cela soumis, d'une manière touchante, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amitié et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus éloquente chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est cette assurance qu'il nous donne, de préférer toujours la gloire à ses plaisirs; que s'il y avoit la moindre chose à faire, il ne penseroit pas à quitter; et l'on voit qu'il dit vrai, il n'y a rien à rabattre, rien n'est encore corrompu dans son cœur: tous ses sentiments sont neufs, toutes ses paroles ont leur force, la vérité règne dans tout ce qu'il dit; nous ne saurions assez louer cette lettre que je vous garderai soi-

« prophétisant toujours, quand il écrivoit ou poëtisoit, n'épargnant « personne en quelque degré qu'elle fût constituée. (*Vies des poëtes provençaux.*)

[1] L'abbé Viani, prieur de l'église de Saint-Jean à Aix.

gneusement, ni assez estimer et approuver celui qui l'a écrite. Je le crois à Paris, où j'ai fort envie de savoir comme il se gouvernera, et encore plus à Versailles. Ah, mon Dieu! voilà où ce cher oncle seroit bien nécessaire; mais Dieu ne le veut pas; jamais une goutte n'a été si violente et si cruelle : quelle tristesse! n'a-t-il pas raison de regretter tout ce qu'il perd, et ce qu'il fait perdre à sa famille, car il n'est pas inhumain; et quelle patience pour souffrir sans cesse des maux insupportables, que vous ne sauriez comparer qu'à ceux de l'enfer, mais qui sont bien propres à mériter le paradis, s'ils sont regardés comme donnés par celui qui est le maître de toutes choses, et à qui nous devons être soumis!

Mais, mon enfant, pendant que nous sommes sur la tristesse, je vous dirai que les grosses larmes me sont tombées des yeux, quand je me suis représenté le spectacle de ce pauvre doyen [1] pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés : ah, mon Dieu! quelle idée! le sang coule-t-il d'un corps mort? Oui, puisque vous le dites. Voilà donc ce sang, hélas! qui ne demande pas *justice*, mais une grande *miséricorde;* et ce pauvre doyen, persuadé de sa religion, qui offre ce grand et saint sacrifice pour un pécheur dont le salut lui est cher, et dont la manière de mourir est affligeante; qui demande, en tremblant, miséricorde pour celui qui n'a pas eu le loi-

[1] Le doyen de la collégiale de Grignan. (*Voyez* la lettre précédente.)

sir de la demander un seul moment. Ma fille, je ne soutiens pas cette pensée ; je crois qu'il n'y a que la distraction et la dissipation qui puissent empêcher qu'elle ne fasse le même effet à tout le monde. Plus ce pauvre doyen a de foi, plus il est à plaindre; mais il seroit bien plus à plaindre, s'il étoit au-dessus de la crainte des jugements de Dieu. Je me suis souvenue de la manière d'enterrer des Feuillantines : toutes ces saintes filles se prosternèrent trois fois, avant que de jeter ma pauvre cousine[a] dans sa fosse; et par des cris et des prières touchantes, elles demandoient à Dieu qu'il eût pitié de cette misérable pécheresse; hélas, quelle pécheresse! Mademoiselle de Grignan y étoit, nous pensâmes tous fondre en larmes. Mais quelle fantaisie de dire tant de choses inutiles, et sur quel ton lugubre! je vous en fais mille excuses.

Mon enfant, je reviens à vous. Je croyois que ce mot *Molinistes* souligné vous feroit entendre le contraire[1] ; j'étois un peu trop fine. Ces deux hommes qui vinrent me voir, étoient de très bonne compagnie ; nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord, et nous eûmes le plaisir de traiter et de célébrer les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes vérités de notre religion. Nous lisons toujours *Abbadie*[2] et *l'Histoire Ecclésiastique :* cette dernière est l'effet de la

[a] Mademoiselle de La Trousse, sœur du marquis de La Trousse, et cousine-germaine de madame de Sévigné, morte en décembre 1685. (*Voyez* la fin de la lettre 892, tome VII, page 361.)

[1] *Voyez* la lettre 1130, page 252 de ce volume.

[2] *Voyez* la lettre 1132, page 265 de ce volume.

persuasion de l'autre : cela est divin, et réchauffe la foi. Pauline n'en est pas là. Que c'est un joli bonheur que celui de Pauline de ne point rougir! c'a été, comme vous dites, le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse: j'ai vu que sans cette ridicule incommodité, je ne me fusse pas donnée tout entière pour une autre. C'est une persécution dont le diable afflige l'amour-propre : enfin, mon enfant, vous en quittiez le bal et les grandes assemblées, quoique tout le monde vous élevât toujours à la dignité *de beauté;* mais votre imagination étoit si frappée, que vous étiez hors de combat. La pauvre Pauline ne sentira pas beaucoup ce petit avantage : il me semble même qu'on ne rougit plus, comme en ce temps-là.

Beaulieu a été chez M. de La Trousse de ma part : il me mande qu'il prit son temps; que ses gens lui dirent qu'il n'avoit qu'à entrer, mais qu'à la porte il entendit qu'il disoit : *Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie madame de Sévigné de son compliment,* et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit *Beaulieu* là-dessus, lui qui est bien reçu par-tout, à qui l'on demande en détail de mes nouvelles; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit* qui le rend glorieux; mais qu'il ne falloit donc pas envoyer tous ses mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de La Rochefoucauld; tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante et la plus naturelle chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de La Trousse.

Je vous jette toujours mes petits billets de l'abbé Bi-

gorre, quoique la marquise d'Uxelles et beaucoup d'autres vous instruisent; cela ne sauroit déplaire. Vous m'avez insensiblement engagée à conter à mon fils la consultation que vous fîtes avec Alliot sur *le soufre nerval;* il en est profondément touché, et va vous en dire son sentiment; pour moi, je ne puis jamais oublier cette scène.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Assurément, ma petite sœur, il auroit pu vous arriver accident, si vous aviez eu à parler souvent de *Kaysersloutre.* Je ne sais pourquoi ma mère m'avoit caché votre aventure avec M. Alliot; jamais rien ne m'a tant réjoui[a]. Cette parole, qui sort sérieusement de la bouche d'une femme qui consulte avec empressement sur la santé de son mari, se présente à moi d'une manière que je ne puis vous exprimer, et à quoi rien ne peut être comparé, que le récit plein de gravité que ma mère fit chez feue MADAME, de ce bal où M. de Montmouth avoit été; jamais rien ne nous a tant réjouis. Votre belle-sœur, en voulant répéter le nom de ce remède spécifique à tant de maux, l'appelle du *soufre nerveux;* vous ne sauriez disconvenir que celui-là ne soit meilleur que tous les autres. Ah! que je suis fâché qu'il soit entièrement hors d'usage pour M. le chevalier de Grignan! que je le plains! je vous prie, ma très belle petite sœur, de lui faire mille compliments pour moi, et d'embrasser à mon intention M. de Grignan, et la gracieuse Pauline; ne puis-je pas

[a] La langue avoit tourné à madame de Grignan, et un mot étrange lui étoit échappé pour un autre.

en user ainsi avec elle de deux cents lieues? Adieu, ma petite sœur; ma mère se porte parfaitement bien; nous la gouvernerons de manière que vous n'aurez qu'à continuer et qu'à nous imiter, quand elle sera avec vous. Je fais mille et mille sincères compliments au très sage, très illustre et *très heureux* La Garde.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue*.

Et moi aussi, ma chère enfant. Les chagrins et les infirmités dont il est accablé ne m'empêchent pas de le croire *heureux*, quand je pense à l'usage qu'il en fait. Je le conjure de m'honorer toujours de son amitié : la diminution du revenu de sa terre m'étonne, elle est pis que les nôtres, quoiqu'elles soient fort mal. Les vôtres sont-elles tombées dans cette extrémité? mandez-le-moi. Faites-moi comprendre aussi que, quand M. de Grignan est avec vous, vous soyez cent ou quatre-vingts dans votre solitude. Vous dites qu'il faut à vos affaires un autre remède que celui d'être à Grignan, et j'en suis persuadée comme vous. Ma santé est parfaite, songez à la vôtre. Je ne serois guère étonnée, si, depuis un mois, vous ne faisiez que vous éveiller avant le jour; ce seroit à six heures et demie ou sept heures, j'en serois contente pour vous comme pour moi : mais à quatre ou cinq heures, c'est ce que j'appelle ne point dormir et s'échauffer le sang. Je crois, en effet, que c'est la bise qui vous demande, que faites-vous là dans mon palais dont je suis en possession? que n'êtes-vous à Paris, à Versailles, à Aix? la fumée qu'elle jette dans vos appar-

tements est bien cruelle. M. de Carcassonne me paroît militaire comme l'archevêque Turpin[a].

La pauvre madame de La Fayette n'a point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage; elle n'est pas encore hors de cette colique; c'est Croisilles qui m'écrit au lieu d'elle, sa mauvaise santé l'empêche bien d'être sensible à la douceur de la vie. C'est une femme aimable, estimable, et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison; plus on la connoît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il? quand elle parle de vous et de ces temps-là, elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connoît d'esprit et d'agréments; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison.

Madame de Motteville[b] est morte; n'écrirez-vous point à son frère? Je ne saurois blâmer M. d'Aix de tout ce qu'il dit pour s'excuser de ne point aller à Grignan, quand il est à la porte : *qu'il est un malheureux, qu'il le faut plaindre;* hé bien! il a raison : mais si vous pouvez être contents de lui, je vous conseille de l'être; c'est un

[a] Turpin, moine de l'abbaye de Saint-Denis, devint archevêque de Rheims vers l'an 760. On lui attribue une chronique fabuleuse de Charlemagne et de Roland, dans laquelle le Boiardo, l'Arioste et les autres poëtes romanciers de l'Italie, ont puisé les fictions qu'ils ont embellies. Il est aujourd'hui reconnu que ces vieilles annales sont l'ouvrage d'un moine du onzième siècle.

[b] Madame de Motteville mourut à Paris le 29 décembre 1689. Madame de Sévigné s'étoit rencontrée avec elle à Fresnes, au mois d'août 1667. (*Voyez* la lettre 48, tome 1er, page 117.) Elle n'en a pas parlé ailleurs.

mauvais parti que d'avoir toujours des ennemis dont on fait ses plaintes à la cour. Adieu, ma chère enfant; je vous aime comme le mérite votre amitié, et toute votre personne, qui est entièrement selon mon goût.

A Monsieur DE GRIGNAN.

Bonjour, mon cher Comte; vous voilà donc dans votre château, qui étoit autrefois une place dont Frédéric [a] inféodoit les gens. Il y a long-temps que la première pierre est mise; M. l'archevêque a dessein d'y mettre la dernière. N'êtes-vous point fâché de n'être point à Aix avec *Chimène?* non, car vous l'avez vue sur la montagne de Psyché. Vous êtes en si bonne compagnie, que vous oublierez la bise et ses fureurs; mais je vous conjure que le marquis vienne vous voir ce carême. Mon fils vous adore toujours, et sa femme a une vraie galanterie avec votre portrait: elle mandoit l'autre jour à ma fille: « Je ne veux dire aucune douceur à M. de Grignan; je « me sens une telle foiblesse pour lui, que je me fais « scrupule de tout [1]. » Voilà comme vous êtes dans ce petit coin du monde.

[a] L'empereur Frédéric Ier, dit *Barberousse*, avoit succédé au royaume d'Arles et au comté de la Bourgogne transjurane, par son mariage avec Béatrix, fille de Renaud, comte de Bourgogne. C'est en cette qualité qu'il donna à fief la terre de Grignan à Gérard Adhémar, père d'Adhémar le troubadour. (*Voyez* la note ci-dessus, page 279.)

[1] *Voyez* l'apostille de madame de Sévigné (*belle-fille*) à la suite de la lettre 1115, page 188 de ce volume.)

1137.

De M. DE CORBINELLI *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 6 janvier 1690 [a].

Je vous souhaite cette année, Monsieur, aussi heureuse que vous le méritez, et je vous supplie de croire que la révolution de mille siècles me trouveroit dans ce sentiment. Je dis la même chose à madame de Coligny. J'ai lu avec plaisir les réflexions que vous faites sur les affaires publiques. Je voudrois que le roi eût vu la lettre que vous m'écrivez. J'ai trouvé le livre des *Pensées ingénieuses*, du père Bouhours, excellent; mais sans vous il ne le seroit pas tant de la moitié [b]. Madame de Sévigné ne reviendra que l'été prochain. Je dînai hier chez M. de Lamoignon, avec Despréaux, Racine, et deux fameux jésuites. On y parla des ouvrages anciens et modernes ; on opposa le seul Pascal à Cicéron, à Sénèque, et au divin Platon. La conversation eût été digne de vous. Pour moi, j'opposai *Fra-Paolo* à tous ces gens-là, et je n'en veux rien rabattre : bien des connoisseurs sont de mon sentiment.

[a] Cette lettre n'est pas dans le manuscrit de Bussy, mais elle a été imprimée parmi ses lettres, tome VII, page 79.

[b] Le père Bouhours a fréquemment cité les pensées de Bussy-Rabutin.

1138.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Aux Rochers, le 8 janvier 1690.

Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin! elle convient à une solitaire comme moi; et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, *et qui promène son oisiveté aux deux bouts de la terre*[a]. La jolie vie! et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'*elle vous ait fait querelle*[b]. Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'importance, un duc, un prince[c], un pape;

[a] Allusion à ce couplet de Coulanges, qui a été imprimé parmi ses chansons :

Est-ce un songe? Est-ce tout de bon
  Que je me trouve à Rome?
Suis-je encore un petit garçon?
  Mais non, je suis un homme,
Qui, maître de sa liberté,
  En paix ainsi qu'en guerre,
Promène son oisiveté
  Aux deux bouts de la terre.

[b] Le couplet dont parle madame de Sévigné est cité dans la note de la lettre 1132, page 262 de ce volume.

[c] Le prince de Turenne. (*Voyez* la note de la lettre 1132, même page.)

car j'y veux ajouter le Saint-Père pour la rareté[a]; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, point d'ambition; mais sur-tout quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du bonheur. Vous vous doutez bien à-peu-près de certaines supputations de temps et d'années; mais ce n'est que de loin, cela ne s'approche point de vous avec horreur, comme de quelques personnes que je connois; c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde. Ce dernier voyage de Rome est à mon gré la plus agréable aventure qui vous pût arriver; avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde, qu'on a toujours envie de revoir! J'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle, on ne sauroit trop la célébrer; je suis assurée que ma fille les approuvera; ils sont bien faits, ils sont jolis, nous les chantons. Je suis ravie de tout ce que vous me mandez de Pauline[1], que vous avez vue en passant à Grignan; je n'ai jugé favorablement d'elle que sur vos louanges, et sur la lettre toute naturelle que vous avez écrite à madame de Chaulnes, et qu'elle m'a envoyée. Ah! que j'aimerois à faire un voyage à Rome, comme vous me le proposez! mais ce seroit avec le visage et l'air que j'avois, il y a bien des années, et non avec celui que

[a] *Voyez* la note de la lettre 1125, page 231 de ce volume.

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane.

j'ai présentement; il ne faut point remuer ses vieux os, sur-tout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que madame de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment; mais dans ma jeunesse, j'eusse été transportée d'une pareille aventure; ce n'est point la même chose pour vous, tout vous sied bien; jouissez donc de votre privilége, et de la jalousie que vous donnez, pour savoir à qui vous aura. Je ne m'amuserai point à raisonner avec vous sur les affaires présentes; toutes les prospérités de M. le duc de Chaulnes m'ont causé une joie sensible; vous craignez justement ce qu'appréhendent ses amis, c'est que étant seul capable de remplir la place qu'il occupe avec tant de succès et de réputation, on ne l'y laisse trop long-temps. Cet appartement dans votre nouveau palais[a] donne de nouvelles craintes; mais faisons mieux, n'avançons point nos chagrins; espérons plutôt que tout se tournera selon nos desirs, et que nous nous retrouverons tous à Paris. J'ai été transportée de votre souvenir, de votre lettre, de vos chansons; écrivez-moi par les voies douces et commodes; je prends la liberté d'envoyer celle-ci par madame l'ambassadrice; et je fais bien plus, mon cher

[a] Le duc de Chaulnes descendit d'abord à Rome au palais du cardinal d'Estrées. (*Voyez* la note de la lettre 1113, page 172 de ce volume.) Lorsque le roi eut renoncé à la *franchise des quartiers*, l'ambassadeur alla s'établir, le 12 novembre 1689, dans le palais Bigassini, autrefois Frangipani, l'un des plus beaux de Rome, situé sur la place Saint-Marc. Il fit placer, suivant l'usage, ses armes sur la porte, au-dessous de celles de France et de celles du pape. (*Relation de Coulanges.*)

cousin, car sous votre protection, je prends la liberté aussi d'embrasser avec une véritable tendresse, sans préjudice du respect, mon cher gouverneur de Bretagne et M. l'ambassadeur; toutes ses grandes qualités ne me font point de peur; je suis assurée qu'il m'aime toujours; Dieu le conserve et le raméne! voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Adieu, mon très cher, je vous embrasse, aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez; mais vous êtes trop aimable, il ne faut pas compter juste avec vous.

1139.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 8 janvier 1690.

C'est entre vos mains, ma chère belle, que mes lettres deviennent de l'or : quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je dis, ma fille n'aura pas le temps de lire tout cela; mais vous ne me rassurez que trop, et je ne pense pas que je doive croire en conscience tout ce que vous m'en dites. Enfin, prenez-y garde; de telles louanges et de telles approbations sont dangereuses; je ne vous cacherai pas, au moins, que je les aime mieux que celles de tout le reste du monde. Mais raccommodons-nous, il me semble que nous sommes un peu brouillées : j'ai dit que vous aviez

lu superficiellement *les petites lettres*[1], je m'en repens : elles sont belles, et trop dignes de vous, pour avoir douté que vous ne les eussiez toutes lues avec application. Vous m'offensez aussi en croyant que je n'ai point lu *les imaginaires*[a]; c'est moi qui vous les prêtai; ah, qu'elles sont jolies et justes ! je les ai lues et relues : sur ces offenses mutuelles, nous pouvons nous embrasser; je ne vois rien qui nous empêche de nous aimer; n'est-ce pas l'avis de M. le chevalier, puisqu'il est notre confident? Je suis, en vérité, ravie de sa meilleure santé; ce sentiment est bien plus fort que mes paroles. Mais revenons à la lecture; nous en faisons ici un grand usage; mon fils a une qualité très commode, c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois, ce qu'il a trouvé beau, il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur, cela s'incorpore; il croit avoir fait ce qu'il lit ainsi pour la troisième fois. Il lit *Abbadie* avec transport, et admirant son esprit d'avoir fait une si belle chose[2] : dès que nous voyons un raisonnement bien conduit, bien conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous; ah! que cet endroit charmeroit *ma sœur*, charmeroit *ma fille !* Nous mêlons ainsi votre souvenir à tout ce qu'il y a de meilleur, et il en augmente le prix. Je vous plains de ne point aimer les histoires; M. le

[1] *Voyez* la lettre 1132, page 265 de ce volume.

[a] Ces lettres sont de Nicole; les dix premières sont intitulées *les imaginaires*, et les huit dernières ont pour titre *les visionnaires*; elles furent réunies en deux volumes, en 1667. Racine y a répondu par deux lettres qu'on trouve dans ses œuvres.

[2] Son livre de la *Vérité de la Religion chrétienne.*

chevalier les aime, et c'est un grand asile contre l'ennui; il y en a de si belles; on est si aise de se transporter un peu en d'autres siècles; cette diversité donne des connoissances et des lumières : c'est ce retranchement de livres qui vous jette dans les *Oraisons* du père Coton[a], et dans la disette de ne savoir plus que lire. Je voudrois que vous n'eussiez pas donné le dégoût de l'histoire à votre fils; c'est une chose très nécessaire à un petit homme de sa profession. Il m'a écrit de *Kaysersloutre;* mon Dieu, quel nom! Il ne me paroît pas encore assuré de venir à Paris, il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, il me remercie des nouvelles que je lui mandois, il me conte tous les petits malheurs de son équipage. J'aime passionnément ce petit colonel.

Notre abbé Bigorre me prie fort de ne croire que lui sur les nouvelles de Rome. C'est un déchaînement de dire que le Saint-Père est *espagnol*, et que l'ambassadeur

[a] Pierre Coton, jésuite célèbre, confesseur de Henri IV; il avoit de l'influence sur le roi, et l'on disoit : « Notre prince est bon, « mais il a du *coton* dans les oreilles. » Si madame de Grignan en étoit réduite au père Coton, elle ne devoit pas lire beaucoup. On en jugera par l'apostrophe que cet orateur adresse à la Mort dans l'*oraison funèbre* de M. de Villeroi, imprimée à Paris en 1618, page 14. « O moissonneuse de nos jours! ô faucheuse de nos vies! « fière et implacable mégère! qui croiroit jamais qu'un bras dé« charné comme le tien fût d'une si grande force? Et jusques à « quand, ô félonne Bellone! feras-tu brandir si furieusement ton « cimeterre sur nos têtes? Manger toujours et toujours être affamée! « Boire toujours, et toujours être altérée! Dévorer toujours, et tou« jours être en toi décharnée et sur nous acharnée! Ne sont-ce pas « des prodiges? » etc.

est la dupe[a]; nous le verrons, cela ne se peut cacher; *cette aigle éployée* nous fera voir de quel côté elle prend son vol. Pour moi, je prendrois patience, si votre Avignon vous revenoit; quelle joie de marier Pauline avec ce beau nom! cependant, il faut que le bien particulier cède au bien public.

J'ai envie de vous demander comment se porte M. de La Trousse; vous savez que *Beaulieu* n'a pu m'en instruire. En récompense, je vous dirai que Corbinelli est plus mystique que jamais, il est au-delà de sainte Thérèse; il a découvert que ma grand'mère[1], dans la cime de son ame, étoit toute distillée dans l'oraison; il m'a fait acheter un livre de Malaval[2], où mon fils ni moi n'entendons pas un mot. Enfin, il est toujours tel que vous le connoissez: il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écritures, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de notre amitié prescrite; vous savez qu'on ne s'en peut dédire.

Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance; je vous avoue sincèrement qu'après les états où j'ai vu mademoiselle de Méri, je la crois immortelle; et qu'ayant confiance à la sagesse et à l'application de madame de La Fayette pour la conservation de sa

[a] C'étoit à cause du retardement des bulles que ces discours circuloient. (*Voyez* la lettre écrite à M. de Coulanges, le premier décembre 1690.)

[1] Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, aujourd'hui sainte Chantal.

[2] *Voyez* la lettre 1101, page 109 de ce volume.

personne, il me semble qu'elle sortira toujours de tous ses maux : Dieu le veuille; c'est une aimable amie, et bien digne d'être aimée et estimée. Parlons de ma santé; c'est celle-là qui vous fait trembler; Dieu me la donne jusqu'à présent d'une perfection qui me surprend moi-même, et qui me feroit peur, si je m'observois autant que vous m'observez. J'étois avant-hier dans ces belles allées; il y faisoit beau comme au mois de septembre, je ne perds pas ces beaux jours : quand le temps commence à changer, je demeure dans ma chambre : voilà sur quoi je ne suis plus la même; car autrefois c'étoit un sot vœu de sortir tous les jours. Je crains déja le départ de M. le chevalier et de M. de La Garde. Expliquez-moi un peu plus comme on a retranché la pension de ce dernier; cesse-t-on de payer sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? Je suis incommode; mais il y a des choses sur quoi il faut un peu d'explication. Notre bon Berbisi[1] m'écrit des merveilles de vous et de vos grandeurs : un président et deux conseillers du parlement de Dijon ont été en Provence; ils ont été affligés de ne vous point voir; mais ils ont rapporté toutes vos louanges à notre bon président, qui vous est entièrement dévoué. Ma belle-fille est à Rennes pour quelques jours à la prise d'habit d'une parente; elle en est assez fâchée; elle a porté sa toilette (*à la Monnoie*) pour

[1] Président à mortier au parlement de Dijon. La bisaïeule de madame de Sévigné étoit *Berbisi*, et mère de Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal. (*Voyez* la note de la lettre 601, tom. V, page 216.)

faire comme les autres. Votre frère me prie de vous faire mille amitiés. Je viens d'écrire à Coulanges [a]; il est entêté du prince de Turenne : M. le chevalier, ne vous fâchez point, c'est pour dégrader ce nom, que je ne dis pas, M. de Turenne [b] tout court. J'embrasse chèrement ma très aimable Comtesse.

1140. *

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 janvier 1690.

Quelles étrennes, bon Dieu ! quels souhaits ! en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connois les tons, et qui vois le cœur dont ils partent ? Je m'en vais vous dire un sentiment que je trouve en moi ; s'il pouvoit payer le vôtre, j'en serois fort aise, car je n'ai pas d'autre monnoie : au lieu de ces craintes si aimables que vous donnent toutes ces morts qui volent

[a] *Voyez* la lettre précédente.

[b] La maison de Bouillon avoit, pour ainsi dire, exigé de la reine régente, pendant la minorité de Louis XIV, la concession du titre de prince. Turenne eut la petitesse d'y attacher de l'importance. (*Voyez* son *Portrait*, tome III, page 383 de cette édition.) Quels que fussent les efforts de Turenne, il ne parvint pas à accoutumer ses contemporains à joindre ce titre à son nom. Après la mort du héros, on ne désigna pas autrement l'aîné de la maison de Bouillon.

sans cesse autour de vous, et qui vous font penser à d'autres, je vous présente la véritable consolation et même la joie que me donne souvent l'avance d'années que j'ai sur vous : vous savez que je ne suis pas insensible à la tristesse de ces états ; mais je le suis encore moins à la pensée que les premiers vont devant, et que vraisemblablement et naturellement je garderai mon rang avec ma chère fille ; je ne puis vous représenter la véritable douceur de cette confiance. Que n'ai-je point souffert aussi dans les temps où votre mauvaise santé me faisoit craindre un dérangement[a] ? ce temps a été rigoureux : ah ! n'en parlons point, *ne parlons point de cela*, vous vous portez bien, Dieu merci, toutes choses ont repris leur place naturelle, *Dieu vous conserve !* je pense que vous entendez mon ton aussi, et que vous me connoissez.

Je viens à M. le chevalier : je n'ai point de peine à croire que le climat de Provence lui soit meilleur l'hiver que celui de Paris. Tous ceux qui, comme des hirondelles, s'en vont chercher votre soleil, en sont de bons témoins. Mais en me réjouissant de ce qu'il sent cette différence, je m'afflige qu'il ait perdu mille écus de rente, et par où? et comment? son régiment lui valoit-il cela? il le vendra donc au marquis[b]? mais l'argent qu'il

[a] *Voyez* la lettre que madame de Sévigné écrivit à M. de Grignan le 27 mai 1678, nº 638 de cette édition, tome V, page 326.

[b] M. le chevalier de Grignan, devenu maréchal-de-camp en 1688, ne put pas conserver son régiment, et le roi en fit don au jeune marquis de Grignan. (*Voyez* la note de la lettre 1121, page 213 de ce volume.)

en recevra, en lui payant des dettes, ne diminuera-t-il pas aussi des intérêts? faites-moi ce calcul qui m'inquiète : je ne saurois me représenter M. le chevalier de Grignan à Paris, sans son petit équipage, si honnête, si bien troussé; je ne le verrai point à pied, ni mendier des places pour Versailles; cela ne peut point entrer dans ma tête : cet article est *interloqué* [a]; ah, que ce mot de chicane est joliment placé ! Je ne m'en tiens pas non plus à vos soixante-quatre personnes sans les gardes : vous me trompez : ce n'est pas là votre dernier mot; il me faut une démonstration de mathématiques.

Pour Pauline, je crois que vous ne balancez pas entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais. La supériorité de votre esprit vous fera suivre facilement la bonne route : tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur, et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien quelle ne fera pas. Pour vos lectures, ma chère enfant, vous avez trop à parler, à raisonner, pour trouver le temps de lire : nous sommes ici dans un trop grand repos, et nous en profitons. Je relis même avec mon fils de certaines choses que j'avois lues en courant à Paris, et qui me paroissent toutes nouvelles. Nous relisons aussi, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre

[a] Madame de Sévigné veut dire qu'elle suspend son jugement sur cet article, de même qu'un tribunal lorsqu'il ordonne une instruction, du résultat de laquelle il fait dépendre sa décision.

main; par exemple, toutes les belles oraisons funèbres de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Mascaron, du père Bourdaloue : nous repleurons M. de Turenne, madame de Montausier, M. le Prince, feue MADAME, la reine d'Angleterre; nous admirons ce portrait de Cromwel[a]; ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit : il ne faut point dire, oh! cela est vieux; non, cela n'est point vieux, cela est divin. Pauline en seroit instruite et ravie : mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers. Je ne sais quel livre conseiller à Pauline : Davila est beau en italien : nous l'avons lu; Guichardin est long; j'aimerois assez les anecdotes de Médicis[b], qui en sont un abrégé; mais ce n'est pas de l'italien. Je ne veux plus nommer Bentivoglio[1]; qu'elle s'en tienne à sa poésie, ma fille; je n'aime point la prose italienne; le Tasse, l'Aminte, le *Pastor fido*, la *Filli di Sciro*[c], je n'ose dire l'Arioste, il y a des endroits fâcheux; et du reste, qu'elle lise l'histoire; qu'elle entre dans ce goût qui peut si longtemps consoler son oisiveté : il est à craindre qu'en retranchant cette lecture, on ne trouve plus rien à lire : qu'elle commence par la vie du grand Théodose, et qu'elle me mande comme elle s'en trouvera. Voilà, mon enfant, bien des bagatelles : il y a des jours qu'on des-

[a] *Voyez* Bossuet, *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

[b] *Les anecdotes de Florence* ou *l'Histoire secrète de la maison de Médicis,* par Varillas. La Haye, 1687.

[1] Gui Bentivoglio, cardinal, auteur de l'*Histoire des guerres civiles de Flandre,* et de plusieurs autres ouvrages.

[c] Pastorale italienne du comte Guidubaldo de Bonarelli; c'est une imitation de l'*Aminte* du Tasse et du *Pastor fido* de Guarini.

tine à causer sans préjudice des choses sérieuses, à quoi l'on prend toujours un très sensible intérêt. Adieu, ma très aimable ; nous vous souhaitons toute sorte de bonheur cette année, et *quanto va*.

1141. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 janvier 1690.

Vous avez raison, je ne puis m'accoutumer à la date de cette année; cependant la voilà déja bien commencée; et vous verrez que de quelque manière que nous la passions, elle sera, comme vous dites, bientôt passée, et nous trouverons bientôt le fond de notre sac de mille francs[1].

Vraiment vous me gâtez bien, et mes amies de Paris aussi : à peine le soleil remonte du saut d'une puce, que vous me demandez de votre côté, quand vous m'attendrez à Grignan; et mes amies me prient de leur fixer, dès à cette heure, le temps de mon départ, afin d'avancer leur joie. Je suis trop flattée de ces empressements, et sur-tout des vôtres qui ne souffrent point de comparaison. Je vous dirai donc, ma chère Comtesse, avec

[1] Madame de Sévigné comparoit les douze mois de l'année à un sac de mille francs, qui finit presque aussitôt qu'on a commencé d'y puiser.

sincérité, que d'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sortir de ce pays; c'est le temps que j'envoie mes petites *voitures* à Paris, dont il n'y a eu encore qu'une très petite partie. C'est le temps que l'abbé Charrier traite de mes lods et ventes, qui est une affaire de dix mille francs : nous en parlerons une autre fois; mais contentons-nous de chasser toute espérance de faire un pas avant le temps que je vous ai dit: du reste, je ne vous dis point que vous êtes mon but, ma perspective, vous le savez bien, et que vous êtes d'une manière dans mon cœur, que je craindrois fort que M. Nicole ne trouvât beaucoup à y *circoncire* ; mais enfin telle est ma disposition. Vous me dites la plus tendre chose du monde, en souhaitant de ne point voir la fin des heureuses années que vous me souhaitez. Nous sommes bien loin de nous rencontrer dans nos souhaits; car je vous ai mandé une vérité qui est bien juste et bien à sa place, et que Dieu sans doute voudra bien exaucer, qui est de suivre l'ordre tout naturel de la sainte Providence : c'est ce qui me console de tout le chemin laborieux de la vieillesse; ce sentiment est raisonnable, et le vôtre trop extraordinaire et trop aimable.

Je vous plaindrai quand vous n'aurez plus M. de La Garde et M. le chevalier; c'est une très parfaitement bonne compagnie; mais ils ont leurs raisons, et celle de faire ressusciter la pension d'un homme qui n'est point mort, me paroît tout-à-fait importante. Vous aurez votre enfant qui tiendra joliment sa place à Grignan; il doit y être le bien reçu par bien des raisons, et vous l'embrasserez aussi de bon cœur. Il m'a écrit encore une

jolie lettre pour me souhaiter une heureuse année : il me paroît désolé à Keysersloutre ; il dit que rien ne l'empêche de venir à Paris, mais qu'il attend les ordres de Provence ; que c'est ce ressort qui le fait agir. Je trouve que vous le faites bien languir : sa lettre est du 2 ; je le croyois à Paris ; faites-l'y donc venir, et qu'après une petite apparition, il coure vous embrasser. Ce petit homme me paroît en état que si vous trouviez un bon parti, Sa Majesté lui accorderoit aisément la survivance de votre très belle charge. Vous trouvez que son caractère et celui de Pauline ne se ressemblent nullement ; il faut pourtant que certaines qualités du cœur soient chez l'un et chez l'autre ; pour l'humeur, c'est une autre affaire. Je suis ravie que ses sentiments soient à votre fantaisie : je lui souhaiterois un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture ; cela peut venir. Pour Pauline, cette dévoreuse de livres, j'aime mieux qu'elle en avale de mauvais, que de ne point aimer à lire ; les romans, les comédies, les Voiture, les Sarrasin, tout cela est bientôt épuisé : a-t-elle tâté de Lucien ? est-elle à portée *des petites Lettres ?* ensuite il faut l'histoire ; si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler, je la plains. Quant aux beaux livres de dévotion, si elle ne les aime point, tant pis pour elle ; car nous ne savons que trop que même sans dévotion, on les trouve charmants. A l'égard de la morale, comme elle n'en feroit pas un si bon usage que vous, je ne voudrois point du tout qu'elle mît son petit nez, ni dans *Montaigne*, ni dans *Charron*, ni dans les autres de cette sorte ; il est

bien matin pour elle[a]. La vraie morale de son âge, c'est celle qu'on apprend dans les bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples; je crois que c'est assez. Si vous lui donnez un peu de votre temps pour causer avec elle, c'est assurément ce qui seroit le plus utile : je ne sais si tout ce que je dis vaut la peine que vous le lisiez ; je suis bien loin d'abonder dans mon sens.

Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère; oui, justement, voilà ce que je suis toujours, et pas davantage, à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion, et de quoi il est question ; je ne prendrai point le faux pour le vrai; je sais ce qui est bon et ce qui n'en a que l'apparence ; j'espère ne m'y point méprendre, et que Dieu m'ayant déja donné de bons sentiments, il m'en donnera encore : les graces passées me garantissent en quelque sorte celles qui viendront; ainsi je vis dans la confiance, mêlée pourtant de beaucoup de crainte. Mais je vous gronde de trouver notre Corbinelli *le mystique du diable ;* votre frère en pâme de rire; je le gronde comme vous. Comment, *mystique du diable !* un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les Saints et les Saintes de l'église ! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté

[a] Cette expression n'a pas trouvé grâce devant M. de Perrin, il y a substitué celle-ci : *elle est trop jeune.* L'éditeur a rarement fait remarquer ces changements, parcequ'il auroit fallu se répéter sans cesse. (*Voyez* la *Notice bibliographique.*)

chrétiennement, vous direz *philosophiquement;* qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain; qui est insensible aux plaisirs et aux délices de la vie; qui enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis à la volonté de Dieu! Et vous appelez cela *le mystique du diable!* Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami : cependant il y a dans ce mot un air de plaisanterie, qui fait rire d'abord, et qui pourroit surprendre les simples. Mais je résiste comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de ma grand'mère (*sainte Chantal*), et du bienheureux Jean-de-la-Croix[a].

A propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet; il me rendoit compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon : les acteurs étoient les maîtres du logis, M. de Troyes, M. de Toulon, le père Bourdaloue, son compagnon, Despréaux et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes; Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit, à son goût, et les vieux, et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue qui faisoit l'entendu, et qui s'étoit attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué

[a] Il réforma les Carmes, qui prirent alors le nom de *Carmes déchaussés*. Il partagea sur la *spiritualité* les sentiments de sainte Thérèse; les titres de ses ouvrages sont bizarres, et ceux qui les ont lus disent qu'il est fort difficile de les entendre. On accuse même le père Maillard, son traducteur, de l'avoir rarement compris.

dans son esprit ? Despréaux ne voulut pas le nommer ; Corbinelli lui dit : Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant : « Ah ! Monsieur, vous l'avez lu plus « d'une fois, j'en suis assuré ». Le Jésuite reprend avec un air dédaigneux, *un cotal riso amaro*, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin, Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez ; hé « bien ! morbleu, c'est Pascal. — Pascal, *dit le Père tout « rouge, tout étonné*, Pascal est beau autant que le faux « peut l'être. — Le faux, *reprit Despréaux*, le faux ! « sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable ; on vient « de le traduire en trois langues. » Le Père répond : « Il « n'en est pas plus vrai. » Despréaux s'échauffe, et criant comme un fou : « Quoi mon Père, direz-vous qu'un des « vôtres n'ait pas fait imprimer dans un de ses livres, qu'*un « chrétien n'est pas obligé d'aimer Dieu*[1] ? Osez-vous dire

[1] C'est ici une de ces fameuses disputes que Despréaux disoit avoir soutenues en plus d'un endroit au sujet de l'amour de Dieu, et peut-être celle qui lui fit naître l'idée de son épître à l'abbé Renaudot, qu'il ne composa qu'en 1695. (*Voyez* l'Épître XII de Despréaux, et la dixième *Lettre Provinciale.*) * Boileau a eu évidemment en vue une discussion toute semblable, dans ce passage de l'épître citée :

Cessez de m'opposer vos discours imposteurs,
Confesseurs insensés, ignorants séducteurs,
Qui, pleins des vains propos que l'erreur vous débite,
Vous figurez qu'en vous un pouvoir sans limite
Justifie à coup sûr tout pécheur alarmé,
Et que sans aimer Dieu on peut en être aimé.

« que cela est faux » ? « Monsieur, *dit le Père en fureur*, « il faut distinguer. » Distinguer, *dit Despréaux*, distin« guer, morbleu, distinguer, distinguer si nous sommes « obligés d'aimer Dieu » ! et prenant Corbinelli par le bras, s'enfuit au bout de la chambre; puis revenant, et courant comme un forcené, il ne voulut jamais se rapprocher du Père, s'en alla rejoindre la compagnie qui étoit demeurée dans la salle où l'on mange : ici finit l'histoire, le rideau tombe. Corbinelli me promet le reste dans une conversation; mais moi qui suis persuadée que vous trouverez cette scène aussi plaisante que je l'ai trouvée, je vous l'écris, et je crois que si vous la lisez avec vos bons tons, vous en serez assez contente. Ma fille, je vous gronde d'être un seul moment en peine de moi, quand vous ne recevez pas mes lettres; vous oubliez les manières de la poste, il faut s'y accoutumer; et quand je serois malade, ce que je ne suis point du tout, je ne vous en écrirois pas moins quelques lignes, ou mon fils ou quelqu'un : enfin vous auriez de mes nouvelles, mais nous n'en sommes pas là.

On me mande que plusieurs duchesses et grandes dames ont été enragées, étant à Versailles, de n'être pas du souper du jour des Rois[a] : voilà ce qui s'appelle des

[a] Ce repas eut lieu le 5 janvier 1690; il y avoit cinq tables pour les dames et une pour les seigneurs. Les tables étoient tenues par le roi, par MONSEIGNEUR, par MONSIEUR, par MADAME et par MADEMOISELLE. Le roi, MONSEIGNEUR et MONSIEUR furent *rois* chacun à leur table. Dangeau qui donne ces détails, fait aussi connoître le nom de toutes les dames qui furent invitées; on est surpris de ne pas y voir le nom de la duchesse de Chaulnes; cela fait penser qu'elle étoit du nombre des mécontentes.

afflictions. Vous savez mieux que moi les autres nouvelles. J'ai envoyé le billet de Bigorre à Guébriac, qui vous rend mille graces : il est fort satisfait de votre *cour d'amour*[1]. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savoit combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrois son mépris. Ah! oui, je m'en souviens, je n'oublierai jamais ce voyage; hélas! est-il possible qu'il y ait vingt-un ans? Je ne le comprends pas, il me semble que ce fut l'année passée; mais je juge par le peu que m'a duré ce temps, ce que me paroîtront les années qui viendront encore.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Je suis fort de votre avis, ma belle petite sœur, sur *le mystique du diable*; j'ai été frappé de cette façon de parler, je tournois tout autour de cette pensée, et tout ce que je disois ne me contentoit point. Je vous remercie de m'avoir appris à expliquer, en si peu de mots et si juste, ce que j'avois depuis long-temps dans l'esprit. Mais ce que j'admire le plus dans *ce mystique*, c'est que sa tranquillité dans cet état est un effet de sa dévotion: il feroit scrupule d'en sortir, parcequ'il est dans l'ordre de la Providence, et qu'il y auroit de l'impiété à un si simple mortel, de prétendre aller contre ce qu'elle a résolu: sur cela, ne croyez point qu'il aille jamais à la messe, la délicatesse de sa conscience en seroit blessée. Puisque vous avez enfin permis à Pauline de lire les *Métamorphoses*, je vous conseille de n'être plus en peine au sujet

[1] *Voyez* la lettre du 13 novembre.

des mauvais livres qu'on pourroit lui fournir. Toutes les jolies histoires ne sont-elles point de son goût? il y a mille petits ouvrages qui divertissent et qui ornent parfaitement l'esprit. Ne liroit-elle pas avec plaisir de certains endroits de l'*Histoire romaine?* a-t-elle lu l'Histoire du Triumvirat? les Constantins et les Théodoses sont-ils épuisés? Ah ! que je plaindrai son esprit vif et agissant, si vous ne lui donnez de quoi s'exercer ! Comme elle a, ainsi que son oncle, la grossièreté de ne pouvoir mordre aux subtilités de la métaphysique, je l'en plains ; mais ne vous attendez pas que je l'en blâme, ni que je l'en méprise; j'ai des raisons pour ne pas le faire. Adieu, ma très aimable petite sœur.

1142.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 18 janvier 1690.

Vous craignez trop pour une santé qui n'a jamais été si parfaite qu'elle l'est ; mais c'est cela même qui vous fait peur et qui vous fait trouver plus de sûreté dans la délicatesse des autres. Ma pauvre enfant, nous sommes tous mortels : mais j'admirois l'autre jour avec quelle vérité vous me disiez que ce n'étoit jamais par rapport à vous que vous craigniez cette mort, où nous sommes tous condamnés, que vous ne vous reveniez point dans l'esprit; cela est si extraordinaire, qu'après vous avoir

admirée, je crains cette inapplication à vous, et vous conjure de songer à votre conservation, en faveur de ceux qui sont ravis d'avoir tant d'avance sur vous, parceque vous ne sauriez jamais les atteindre : ma pensée est plus juste et plus naturelle que la vôtre.

Seroit-il possible que vous ne trouvassiez point de marchands pour cette compagnie? ce seroit un grand embarras pour vous, pour M. le chevalier, et une grande marque de l'extrême misère. M. de Pomponne m'écrivit, comme un bon ami, au commencement de cette année; il me mandoit qu'il ne doutoit quasi point que je ne passasse ici l'hiver, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes. Cependant il y a des bornes à tout, et j'en voudrois bien voir au soin que vous êtes obligée de prendre de *vos coqs d'Inde :* c'est grand dommage d'être si bons pour être ailleurs, et d'être obligés d'être là : avouons donc que ce temps-ci est fâcheux. J'ai bien envie que vous ayez votre enfant; vous l'avez laissé languir trop long-temps dans ce diantre de lieu si difficile à écrire[a] : qu'il vienne droit à vous; il s'en retournera avec M. le chevalier. Quand je voyois ce dernier disposer de lui cet hiver, comme un autre homme; prendre des temps et des mesures pour partir, j'admirois qu'il eût oublié ce que c'est pour lui que l'hiver, et je me doutois qu'il ne seroit pas long-temps sans s'apercevoir qu'il avoit compté sans consulter la goutte. Il me fait une pitié que je me garderai

[a] Kayserslautern, ville d'Alsace dans le bas Palatinat. Les François la prirent en 1688.

bien de lui dire. Je comprends que les devoirs d'une maîtresse de maison vous détournent quelquefois de la qualité de *sa garde*; mais il faut remplir ses devoirs de tous côtés : c'est ce que vous faites fort bien. Je vous trouve fort heureuse d'avoir M. de La Garde; vous lui contez bien des choses que vous ne sauriez dire qu'à lui; c'est une grande douceur. Je le conjure de croire que les seules erreurs où vous m'aviez laissée, m'ont fait murmurer injustement[1] : c'est un mérite que j'aime et que je révère il y a long-temps. Je voudrois bien que par hasard vous eussiez gardé la lettre que je vous écrivois sur cette députation, et où j'apostrophois M. de Grignan pour me soutenir : je vous prierois de lui montrer cet enthousiasme. Je disois vrai cependant, et j'admire que vous puissiez trouver que si vous étiez à la place du roi, vous voudriez ôter cette nomination au gouverneur de Bretagne. Vous voyez pourtant que depuis Charles VIII aucun roi n'y avoit pensé; et sans un ennemi qui se veut distinguer par cette offense, on ne songeoit point à venir demander au roi le nom de celui que toute la Bretagne destine en pleins états pour venir rendre ses hommages à Sa Majesté. Est-ce une chose bien naturelle qu'un gouverneur dans sa province ne choisisse point les députés? les autres gouverneurs de Languedoc et d'ailleurs en usent-ils ainsi? Pourquoi faire cette distinction à l'égard de la Bretagne, toujours toute libre, toute conservée dans ses prérogatives, aussi considérable par sa grandeur que par sa situation? Enfin,

[1] *Voyez* la lettre 1086, page 42 de ce volume.

notre grande héritière[1] ne méritoit-elle pas bien que son contrat de mariage fût fidèlement exécuté? Pour moi, je ne vois pas le tort que faisoit au service du roi cette conduite, pareille à celle des autres provinces : si j'étois à la place de Sa Majesté, j'aimerois mieux que l'on fît comme on a toujours fait, et que le gouverneur choisît en Bretagne un Breton pour venir faire les compliments de sa province. Mais M. de Grignan m'abandonne, et vous, ma fille; c'est, en vérité, ce que je n'eusse jamais cru, vous qui êtes en place de sentir ces dérangements; je croyois que vous feriez comme MM. de La Rochefoucauld, etc. Mais on étrangle mon affaire, on ne la regarde pas, on me juge sans miséricorde, on m'ôte mon principal juge; je vais m'inscrire en faux contre l'arrêt du parlement de Toulouse; voilà comme disoit Buri : oh! je vais m'en venger tout-à-l'heure : voici le fait. Il y a une personne qui a beaucoup d'esprit assurément; mais elle l'a si délicat et si dégoûté, qu'elle ne peut lire que cinq ou six ouvrages sublimes, exquis et d'un goût distingué. Elle ne peut pas souffrir tous les livres d'histoire; grand retranchement, et qui fait la subsistance de tout le monde : elle a encore un malheur, c'est qu'elle ne peut pas relire deux fois ces livres choisis qu'elle estime uniquement. Cette personne dit qu'on l'outrage, quand on dit qu'elle n'aime point à lire; autre procès à juger. Mais à propos de livres, ma chère Pauline, j'ai trouvé votre

[1] Anne, duchesse de Bretagne, fille et héritière du duc François II, et de Marguerite de Foix, épousa Charles VIII, roi de France, en premières noces, et en secondes, Louis XII, successeur de Charles VIII.

fait; c'est la vie du pape Sixte-Quint en italien; je l'ai lue avec bien du plaisir : voilà ce qui m'est revenu dans l'esprit. N'est-il pas vrai, ma fille, que ce livre la divertira? Mon Dieu, que je crois cette petite personne jolie et plaisante ! que j'ai d'envie de la voir !

Nous avons depuis quinze jours un vent de tempête qui nous désole; je ne me promène point; et le jour que je vis périr dans ce nuage épais le soleil qui avoit brillé tout le jour, pouvois-je mieux faire pour votre service que de m'enfuir comme je fis[1] ? Vous êtes une ingrate, si par reconnoissance vous ne conservez votre santé. Voilà un remerciement de mon bon abbé Charrier : s'il n'avoit voulu vous écrire que comme à moi, vous aimeriez ses lettres naïves et naturelles ; mais votre esprit sublime l'a embarrassé dans *un soleil*, dans *un atome :* ne laissez pas d'y répondre, payez pour moi, et assurez-le que *votre soleil* aura toujours beaucoup de considération pour *son atome*, que vous verrez toujours en lui le fils de son père, et un homme à qui votre mère est fort obligée.

Votre frère ne voit de vos lettres que les endroits que je veux bien lui montrer : je n'ai qu'à lui dire, il n'y a rien qui puisse vous divertir; il n'y pense plus. Sa femme est encore à Rennes, prisonnière à cause des grandes eaux; elle en est au désespoir. Nous ne comparons point notre soleil au vôtre, nous savons notre degré, et que vos jours ne sont ni si longs, ni si courts que les nôtres. Adieu, ma chère belle, il me semble que vous savez, que vous sentez combien je vous aime, et que je ne dois

[1] *Voyez* la lettre 1134, page 271 de ce volume.

point vous le dire : cependant on ne peut quelquefois s'en empêcher.

1143.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 22 Janvier 1690.

Mon Dieu, que votre état est violent ! qu'il est pressant ! et que j'y entre tout entière avec une véritable douleur ! Mais, ma fille, que les souhaits sont foibles et fades, dans de pareilles occasions ! et qu'il est inûtile de vous dire, que si j'avois encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendît de moi, elle seroit bientôt à vous ! Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérois; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout-à-l'heure cinq mille francs de lods et ventes des terres de madame d'Acigné que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendois encore deux ans. Ainsi me voilà, mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il feroit mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps étoit comme autrefois; c'est-à-dire, qu'on trouvât à emprunter. Il veut vous parler lui-même, et vous dire comme il pense sur ce

qui vous regarde. Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune colonel ; il m'en avoit parlé le premier, il y a quelque temps, plaignant et regrettant, tout comme nous, que M. le chevalier ne conduisît point ses premières années ; rien n'eût été si bon qu'un tel maître : enfin, ma très chère, il n'y a que Dieu qui puisse arrêter une si grande quantité de choses fâcheuses dans les bornes de la résignation où vous me paroissez. Pour revenir à mon fils, il étoit en peine de voir un jeune enfant de dix-sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il se souvient assez du temps passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens officiers ; et ce n'en eût pas été une, s'il avoit eu son oncle pour l'établir : cet endroit est très fâcheux et très délicat. Ne pourriez-vous point lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu? car enfin il est seul, et ne peut pas savoir, à son âge, un métier qui demande de l'expérience plus que tout autre. Je vous ai exhortée à faire venir le marquis droit à Grignan ; que fera-t-il d'un carnaval à Paris et à Versailles, où l'on voudra le mettre de tout? vous imaginez-vous qu'il se démêle bien et de sa cour, et de tous les devoirs qu'il sera obligé de rendre? Je lui fais tort peut-être; mais il est bien jeune et peu accoutumé à cette sorte de manége : enfin, je le trouve accablé de bien des choses plus fortes que lui. Je donne la plume à mon fils, et puis je reprendrai.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Voici l'oncle maternel, ma très chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité, que s'il avoit le bien qu'il devroit avoir, c'est-à-dire, si les terres étoient du bien, et n'étoient pas purement des chansons, des illusions, etc. vous verriez par des marques essentielles combien je m'intéresse à ce qui vous touche : mais, ma très belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi, à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même temps que pour de l'argent je n'y dois pas songer : voilà mon état; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivoit un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferois un usage qui seroit capable de réveiller les oncles paternels, qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de rente, vous voient gémir sans faire autre chose que prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh, mon Dieu ! que ne négligent-ils un peu des bâtiments qu'ils quitteront plus tôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir? Si je parlois davantage sur ce sujet, je serois en colère ; je le quitte pour vous dire que votre enfant me paroît bien jeune, bien neuf, bien peu fait, pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé; un régiment de douze compagnies à

dix-huit ans : sera-t-il doux? on lui passera la plume par le bec; sera-t-il rigoureux et hautain? mais qu'il prenne garde d'avoir raison invinciblement; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. S'il est obligé de faire quelque action de rigueur, c'est une grande extrémité; s'il évite cette extrémité, les conséquences en sont dangereuses, sur-tout avec *des moustaches* et *des chamois*. Enfin, je le plains, il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur : il falloit, ou que M. le chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en état de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant? tous ces monstres, tous ces *dragons* disparoissoient dès-lors, et ce n'étoient plus que des lis et des roses. Je souhaite, ma très belle, qu'il vous arrive bientôt quelque sujet de joie que je puisse partager avec vous, comme je partage vos peines en ce moment. Je ne perdrai, je vous assure, nulle occasion de les adoucir, s'il m'est possible; et j'y mettrai plus d'empressement que d'autres n'y mettent de froideur, et peut-être de répugnance.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui a fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. Mais, ma très chère, songez, car il y a des temps que l'on ne sauroit rien ménager, que Bourbilly est à vous[a] : c'est un petit morceau qu'il

[a] La propriété de la terre de Bourbilly avoit été abandonnée à

étoit bon de garder pour la soif; mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon président de Berbisi [1]? écrivez-lui, peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas. Voilà tout ce que je puis vous dire, et la seule vue que je suis en état de vous donner. Vous avez beau me parler de votre santé; il est impossible que vous dormiez avec tous ces *dragons*, et que votre sang ne se mette en colère et ne fasse des ravages cruels : j'en suis tout-à-fait en peine, et je plains aussi M. le chevalier; quel état, et quel *surtout* que ce rhumatisme ! M. de Grignan me paroît la grande santé. Il est vrai que je croyois M. de La Garde chez lui, occupé de ses ouvriers; comment aurois-je pu deviner son état? à moins que de le dire, cela ne s'imagine point. C'est cependant à cette circonstance que vous devez la douceur et la consolation de votre société : quoique vous soyez tous tristes, c'est un soulagement que de l'être ensemble. Je voudrois que vous puissiez savoir combien je sens, quoiqu'à deux cents lieues de vous, vos peines. Mais qu'on écrit ridiculement, quand on est si loin! Je vous mande souvent des folies par le plaisir de causer avec vous, et je ne devine point que vous êtes entourée et accablée de mille sujets de tristesse; j'en suis véritablement honteuse. Madame de La

madame de Grignan par le contrat de mariage de son frère; madame de Sévigné s'en étoit seulement réservé l'usufruit. (*Voyez* la note de la lettre 832, tome VII, page 133.)

[1] Président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné.

Fayette me parle de vous et de M. le chevalier dans tous ses billets; elle ne se porte point bien, elle me prie de vous dire ses maux, et qu'elle n'a pas laissé d'être ravie du régiment de votre enfant : sa petite belle-fille[a] a été approuvée à Versailles, même de Sa Majesté; elle ne se mêle plus de rien, elle sent la douceur et le soulagement de cette nouvelle famille.

Si vous aviez vu la réponse de M. d'Aix, vous la trouveriez bien sérieuse, et d'un style qui ne lui ressemble point du tout, ni à la lettre que je lui avois écrite. La destinée de cet homme qui voulut mourir opiniâtrément au pied d'un arbre, est affreuse; c'est du désespoir : il étoit arrêté là, comme par un pacte; votre récit ne me fit point crier, il m'étonna, et me toucha d'une manière convenable au sujet. Vous êtes bien cruelle de vous souvenir de Montfermeil; c'est sans contredit le plus ridicule endroit de ma vie; n'en avez-vous point quelqu'autre dans l'imagination? chassez celui-là, je vous prie; c'étoit un sort qu'on avoit jeté sur moi. Adieu, ma très chère et très aimable; je suis toute triste de vous : eh! le moyen d'être autrement? deux ans sans le revenu de votre charge, et tout ce que vous avez à soutenir, et vos arrérages, et Paris, et enfin tout. Ce grand édifice valoit bien la peine d'être entretenu, plutôt que d'en faire de nouveaux. Mandez-moi quand vous aurez trouvé un marchand pour votre compagnie. Vous dites que vous

[a] « Madame de La Fayette la jeune parut ici ces jours passés à la cour « pour la première fois; il y a un mois que ce mariage est fait; elle « est fille de M. de Marillac; elle a eu 200,000 francs. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, Marly, 12 janvier 1690.)

ne savez point de nouvelles : la marquise d'Uxelles n'écrit-elle pas toujours à M. de La Garde?

1144.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 25 janvier 1690.

Que je vous plains, mon enfant, de lire de si mauvaises choses! je vous plaindrois encore plus, si vous les *reteniez!* il seroit beau que vous fissiez comme à Sainte-Marie[a]. J'ai su que les deux juments de M. de Sévigné avoient couru les champs; cela nous avertit qu'il ne faut point laisser de jeunes personnes la bride sur le cou : sœur Pauline, voilà votre fait. J'ai appris que le soleil se coucha dans un furieux nuage, le 24 de décembre, chose étrange! et que le brouillard fut fort épais[1]; cela nous avertit, mes sœurs, qu'il ne faut point se promener en cette saison. Voilà ce qui me revient dans l'esprit de cette belle lecture, et toute la morale qu'on peut en tirer.

Je trouve qu'il y a de l'aveuglement à votre goût; le mien est plus juste, quand j'aime votre style : on peut dire, sans vous louer fadement, qu'il est parfaitement

[a] Mademoiselle de Sévigné étant au couvent des Filles de Sainte-Marie, conservoit les lettres de sa mère.

[1] *Voyez* la lettre 1134, page 271 de ce volume.

bon, et que personne ne sauroit mieux écrire : je m'y connois, et n'en dis pas davantage, à cause de vos menaces. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête, pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre. Je trouve ces vers fort jolis, fort galants, sur un sujet nouveau : mon fils est tout-à-fait de cet avis; nous en enverrons une copie à notre ami Guébriac, qui en sera charmé; il l'a été de votre *Cour d'amour*[1]. Encore un mot de nos lectures : nous lûmes hier le onzième livre du premier tome de la *Perpétuité de la Foi* de M. Arnauld; il répond à quelques injures et accusations du ministre Claude : bon Dieu! quelle justesse de raisonnement! quelle harmonie! comme cela étrangle son homme à tout moment! nous pensions à vous, trouvant que vous seriez transportée, que ce livre étoit digne de vous, et ce fut son éloge.

Je vous mandai la dernière fois la vue que j'avois, pour vous tirer de l'oppression où vous êtes[a]; c'est une pensée qui doit vous être naturelle, et dont vous ferez l'usage que vous trouverez à propos : vous savez si je me ferai prier, quand vous aurez besoin de ma signature. Notre marquis doit être à Paris du dimanche 22. On me mande qu'il sera surpris de trouver en arrivant un ordre de Provence pour vous aller trouver; mais j'ai assez bonne opinion de lui, pour croire qu'il sera fort aise de vous aller voir; et quand cela ne seroit pas tout-à-fait, et que dix-huit ans lui donneroient quelque regret à ca-

[1] *Voyez* la lettre 1136, page 278 de ce volume.

[a] *Voyez* la lettre précédente.

rême-prenant, je ne laisserois point par cette même raison de dix-huit ans de trouver fort à propos qu'il aille un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille : il est dans une place où il n'est plus permis d'être enfant, et je me défie qu'il ne se mêle encore un peu de cette qualité avec celle de colonel. Il n'est pas *cuit*, comme dit madame de La Fayette; encore un petit bouillon au coin de votre feu, lui fera tous les biens du monde; et si Dieu veut qu'il retourne à Paris avec M. le chevalier, ce sera un très grand bonheur pour lui : ne le pensez-vous pas de même? vous aurez une extrême joie d'embrasser cet enfant, et vous avez raison. Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier; c'est peut-être bon signe. Je veux me réjouir avec lui de ce qu'après neuf filles, M. de Beauvilliers a eu l'esprit de faire enfin un garçon[a]; il a suivi le conseil que vous donniez à Guitaud : s'il se fût dépité, et qu'il eût changé de cartes, il n'auroit pas eu un héritier : que cette folie est plaisante ! Il nous en vint hier au soir une autre de vous qui fit rire mon fils de tout son cœur. Ce fut quand on dit un moment que d'Ormesson seroit chancelier; vous lui dites : « Mon frère, je veux que ma mère l'é-« pouse; elle sera la chancelière *Seguier;* nous irons à « *Chaville.* » On ne sauroit expliquer cette folie; mais elle fait rire à pâmer. Cet endroit fera un bel effet dans

[a] Louis de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, né le 10 janvier 1690; il mourut à seize ans, le 2 décembre 1705. Le duc de Beauvilliers eut trois autres fils qui moururent tous avant lui ; il ne laissa que des filles, dont une seule se maria ; elle épousa le duc de Mortemart.

les retenues[1] de vos lectures : je vous défie de le dire, et d'en tirer aucun profit pour *la communauté*. Je reviens à M. de Beauvilliers; si vous ou M. le chevalier avez encore à lui écrire, il me semble qu'un compliment que vous auriez reçu de Bretagne, et qui lui témoigneroit ma joie, seroit un chemin bien naturel, et le plus court, selon les supputations que nous faisons quelquefois. Adieu, ma chère belle : Dieu conduise cette lettre, et qu'elle arrive dans un temps où votre cœur soit un peu à son aise. Il a neigé extrêmement depuis deux jours; c'est la première fois que je me suis doutée que nous fussions en hiver. Ma belle-fille est encore à Rennes, assiégée par les neiges.

1145.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 29 janvier 1690.

Je n'ai point reçu de vos lettres, j'en suis triste et fâchée, sans en être surprise; je le suis bien plus, quand je vois arriver les courriers par un si effroyable temps. Les eaux ont été si grandes, que ma belle-fille, lasse d'être arrêtée à Rennes, se hasarda de revenir ici, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un

[1] *Voyez* la lettre précédente.

cheval qui nagea plusieurs pas : au lieu d'être bien reçue, après cette belle action, elle fut bien grondée, elle jouoit à se noyer; et nous qui savons ce que c'est, nous ne pouvons lui pardonner. Elle espère que ce péril où elle s'est exposée, lui servira pour se raccommoder avec vous de m'avoir encore quittée trois semaines de suite : mais elle en étoit si fâchée, que cela seul mériteroit quelque considération. Il y a dix ou douze jours que nous ne sortons point; mais s'il fait seulement deux jours de beau temps, nous retrouverons ces allées sèches, comme à Livry.

J'ai su plus tôt que vous que votre enfant étoit arrivé à Paris en bonne santé. S'il est vrai que le marquis attende votre réponse pour se rendre à Grignan, le carnaval sera passé. Je vous envoie ce que m'écrit *Beaulieu :* comme cette sottise nous a fait rire [1], nous espérons qu'elle fera le même effet auprès de vous. Voilà encore des vers contre le jeu : mais je trouve toujours, à l'honneur de Dangeau, qu'il est excepté de cette régle quasi générale. Je voudrois bien que vous eussiez trouvé un marchand pour votre compagnie; on dit toujours qu'il y a des occasions où l'on ne s'aperçoit point qu'il n'y ait plus d'argent en France; pour moi qui commence à croire le contraire, je souhaite qu'on ne s'en aperçoive point dans celle-ci. M. d'Arles seroit bien heureux de n'en point trouver pour bâtir : son conseil de conscience est bien large et bien commode, s'il approuve ce dernier emprunt; on pourroit plutôt, ce me semble, dis-

[1] *Voyez* la lettre 1136, page 284 de ce volume.

penser de la résidence : mais ce qui sera parfait, et que j'espère des bonnes têtes de ce pays-là, c'est que l'archevêque accordera l'un et l'autre; il bâtira, et ne résidera point; il empruntera, et ne rendra point. Ah fi! comme vous dites, des mauvaises têtes, cela gâte tout, et ruine même la société. Il n'a tenu qu'à vous que je n'aie plus tôt rendu justice à M. de La Garde; je vous en gronde; vouliez-vous que j'eusse le don de deviner? je raisonnois juste sur ce qui paroissoit : conservez-moi l'amitié de ce bon et saint homme : vous y êtes obligée. Vous ne m'avez point dit à quel jeu s'est ruiné le trésorier de votre province[1]; car pour notre pauvre d'Harouïs, c'a été par la passion outrée de faire plaisir à tout le monde; c'étoit sa folie; il trouvoit de l'impossibilité à refuser : je ne l'excuse pas; mais cela fait voir, au moins, que les meilleures choses du monde sont mauvaises, quand elles ne sont point réglées par le jugement; et ce défaut est si rare, que jamais il ne se trouvera une déroute pareille[a], ni fondée sur un tel abus de la vraie générosité. Vous êtes bien sage, ma fille, d'être demeurée à Grignan, c'est cela qui s'appelle avoir consulté son conseil de conscience. Ceux qui ont volé madame de La Fayette, n'ont pas consulté le leur : on a pris à ma pauvre amie, encore au lit les après-dîners et languissante, cinq cents écus en louis d'or, qui étoient dans un petit cabinet, où personne n'entre que ses deux filles, son valet-de-chambre et son laquais; elle n'en peut soup-

[1] Trésorier général des états de Bretagne.

[a] *Voyez* la note de la lettre 1049, tome VIII, page 423.

çonner aucun : ils ont tous été interrogés, point de nouvelles, et elle demeure au milieu de ces quatre personnes, c'est ce qui fait son plus grand embarras ; car la perte de cet argent ne lui fera pas une grande incommodité ; ses enfants sont en état de le remplacer bien vite : mais de se voir servie par quelqu'un qui a pris si familièrement une telle somme, cela trouble une personne déja accablée par tant de maux. J'ai su que M. de La Trousse ne sortoit point de sa chambre ; appelle-t-on cela être guéri? *Beaulieu* célèbre l'honnêteté du marquis; il n'a pas encore pardonné à M. de La Trousse. M. du Bois [1] m'a envoyé son livre *de la véritable Religion, et des Mœurs de l'Église catholique*, traduit de saint Augustin. Le nom de ce saint, et la réputation du traducteur, nous le feront lire, quoiqu'après *Abbadie*, *Pascal*, et *l'Histoire de l'Église*, on soit prêt à souffrir le martyre; du moins nous le croyons, tant notre esprit est convaincu.

Je vous souhaite autant de santé qu'à moi : toutes mes petites ridicules incommodités ont disparu; elles reviendront quand il plaira à Dieu; mais je vous dis l'état où je suis présentement. Nous avons ici de bon lait et de bonnes vaches; nous sommes en fantaisie de faire bien écrémer ce bon lait, et de le mêler avec du sucre et de bon café : ma chère enfant, c'est une très jolie chose, et dont je recevrai une grande consolation ce carême. Du Bois l'approuve pour la poitrine, pour le rhume; et

[1] Philippe Goibaud-du-Bois, de l'académie françoise, auteur de plusieurs traductions de saint Augustin et de Cicéron.

c'est, en un mot, ce lait *cafeté* ou ce café *laité* de notre ami Alliot. Voilà toute la pauvre causerie que peut faire une personne qui ne vous répond point, et *qui ne voit guère*, comme le pigeon de La Fontaine[1]. Mais, ma chère Comtesse, je pense beaucoup à vous, j'en suis bien occupée, je suis bien sensible à ce qui vous touche, je suis toujours autour de vous à Grignan; je fais mes amitiés, mes compliments à tous les habitants, je garde M. le chevalier, je le plains, je fais de tristes réflexions sur son état, j'en sens toutes les conséquences; je cause avec ce comte, que j'aime plus qu'il ne s'aime lui-même; je m'amuse avec Pauline; je réfléchis avec M. de La Garde; je donne quelques coups de patte aux prélats; je soupire encore avec M. le doyen; j'attends mon marquis, et sur le tout j'aime passionnément ma chère fille; je loue sa bonne tête, sa bonne conduite, et je lui souhaite la continuation de son courage.

[1] *Voyez* La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*, livre IX, fable 2 :

. . . . , Quiconque ne voit guère,
N'a guère à dire aussi. . . . .

1146.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 1er février 1690.

Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles : mais au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est que le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus : bon Dieu ! quel horrible mécompte, 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller [1] ! jamais il ne fut une telle dissipation : on est quelquefois dérangé : mais de s'abymer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devroit point arriver. On ne sauroit parler de loin sur un tel sujet, car il faudroit des réponses, mais on peut bien en soupirer, et quelque douleur qu'on en ressente, on ne voudroit pas vivre dans l'ignorance : il me faut, comme vous dites, la carte et la clef de vos sentiments; il faut que j'entre dans vos peines, l'amitié le veut ainsi. Je comprends combien l'unique remède, qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la cour,

[1] M. de Grignan avoit été obligé, pour l'arrangement de ses affaires, de céder les années 90 et 91 du revenu de sa charge, et il s'étoit retiré à Grignan pour y demeurer pendant l'hiver, au lieu de passer cette saison à Aix et à Marseille, ou de faire un voyage à la cour. (*Voyez* la lettre 1143, page 320 de ce volume.)

et pour votre réputation dans la province : vous savez mieux qu'une autre que ce n'est point ainsi qu'il faudroit faire sa charge, si on pouvoit faire autrement, et que ce n'est point en se cachant dans son château que l'on passeroit l'hiver tout entier, sans voir par où l'on pourroit en sortir. Vous êtes bien heureuse, comme vous disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres : c'est un grand soulagement que d'en pouvoir parler, que de s'en consoler ensemble; mais je sens fort bien que dans l'état où vous êtes, il est entièrement impossible de lire; c'est aussi en badinant que je vous tourmente là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffre actuellement des maux sensibles? Je connois cet état; on relit vingt fois la même page; et je vous assure que bien que mon fils lise parfaitement, j'ai de si grandes distractions, et je fais de si fréquents voyages en Provence, qu'il ne m'est nullement difficile de savoir ceux que vous feriez, si vous vouliez vous opiniâtrer à quelque lecture. Tout ce que j'admire, c'est que Dieu vous conserve votre santé parmi tant de peines accablantes. Que je vous plains! et que l'état de vos affaires est préjudiciable à l'établissement de votre pauvre enfant! Le voilà enfin à Paris; il est vrai qu'il a été un peu *lendore* sur son départ de cette garnison. Mais le voilà faisant la cour à Versailles : on me mande qu'il espère vendre sa compagnie; cette raison est bonne. J'ai toujours quelque peine de me le représenter tout seul dans ces pays-là; je crois qu'après un peu de séjour, il ne songera qu'au plaisir de vous aller voir. Continuez, ma belle, à

me parler de vous, sans craindre que cela m'ennuie; mon amitié s'accommode mieux de partager vos peines, que de les ignorer. Vous vous promenez dans vos bâtiments, et vous vous exposez à la bise et au soleil aussi imprudemment que si vous n'aviez pas *la sagesse* [1] à votre côté. J'ai fait voir à mon fils la feuille qui parle de lui, il vous en remercie, il vous répond mille amitiés et mille folies sur un endroit où il est question de sa femme; mais je ne suis pas payée pour m'amuser à vous en entretenir. Rien n'est si plaisant que ce que vous dites sur la mort du marquis d'Alluie, et les conséquences que vous en tirez pour aller à l'assaut; si j'en avois autant écrit, vous en feriez grand bruit, et ce seroit une des belles *retenues* de la Visitation [2]. J'aime fort la lettre de Pauline; je n'ai pas le temps d'y répondre aujourd'hui : vous riez de m'entendre dire que je suis pressée; il est vrai que le loisir ne me manque pas ordinairement; mais nous avons ici deux hommes qui ont bien de l'esprit [3] : l'un a été dix ans avec M. d'Alet, l'autre est avocat; nous voulons consulter celui-ci sur une affaire : ces deux hommes seroient bons à Paris, je m'en vais les entretenir. C'est aujourd'hui que le parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie. Je fais réponse à ma chere petite d'Adhémar [4] avec une vraie amitié; la

[1] C'est-à-dire, M. de La Garde.

[2] *Voyez* la lettre 1144, page 321 de ce volume.

[3] *Voyez* la lettre 1130, page 252 de ce volume.

[4] Marie-Blanche, fille aînée de madame de Grignan. Elle étoit religieuse aux dames de Sainte-Marie à Aix.

pauvre enfant! qu'elle est heureuse, si elle est contente! cela est sans doute; mais vous m'entendez bien.

1147. **

Du Comte DE BUSSY, *de M.* D'AUTUN, *et de Mesdames* DE TOULONGEON *et* DE COLIGNY, *à Madame* DE SÉVIGNÉ [a].

A Autun, ce 6 janvier 1690.

Une partie de vos amis et de vos parents, Madame, se trouvant ensemble pour faire les Rois, après vous y avoir souhaitée, se sont proposés de vous écrire. Pour vous parler sincèrement, ce sont gens qui ont quelque réputation d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils sont bien aises de vous entretenir, ne pouvant ailleurs mieux trouver leur compte. Le nombre des agresseurs ne vous fera pas peur, Madame; car vous avez déja vu, et vous êtes encore sur le point de le revoir, qu'une seule tête qui pense bien, qui prend de justes mesures, et qui, après cela, n'est contrariée de personne, vaut mieux que des confédérés.

[a] « L'évêque d'Autun, l'abbé Senault son neveu, ma fille de « Coligny et moi, nous trouvant à faire les Rois de l'année 1690 chez « mon beau-frère le comte de Toulongeon, nous proposâmes d'écrire « à madame de Sévigné, et le lendemain nous lui écrivîmes cette « lettre. » (*Manuscrit de Bussy.*)

Premièrement, Madame, nous sommes en peine de savoir si vous êtes de retour de Bretagne à Paris. Nous savons que vous y êtes allée avec madame de Chaulnes, et que vous en deviez revenir avec elle; cependant il nous est revenu que cette duchesse devoit aller trouver son mari; pas un de nous n'a cru que vous la voulussiez suivre en ce voyage, sachant, comme nous faisons, qu'un méchant homme n'amende point pour aller à Rome; et que

> Rarement à courir le monde
> On devient plus homme de bien[a].

Nous avons pensé qu'une femme de votre vertu y avoit encore moins affaire que lui : mais enfin, nous voudrions savoir ce que vous êtes devenue, car nous sommes gens pleins de curiosité pour les affaires du monde et encore plus pour les vôtres.

Avez-vous été bien aise de l'augmentation des monnoies? c'est-à-dire en bon françois, votre bourse étoit-elle bien garnie quand on a publié l'édit[b]? La belle Madelonne passera-t-elle l'hiver à Paris? Vous ne sau-

[a] Vers qui terminent cette jolie pièce du temps :

> Déja nous avons vu le Danube inconstant,
> Qui, tantôt catholique, et tantôt protestant,
> Sert Rome et Luther de son onde,
> Et qui, comptant après pour rien
> Le Romain, le Luthérien,
> Finit sa course vagabonde
> Par n'être pas même chrétien.
> Rarement à courir le monde
> On devient plus homme de bien.

[b] Le roi venoit d'ordonner que toute la monnoie seroit refondue ;

riez nous parler de choses plus considérables pour nous que de ces deux choses-là, ni auxquelles nous nous intéressions davantage.

Pour vous parler maintenant de la vie que nous faisons, Madame, nous vous dirons que la plus grande partie de nous fait bonne chère, et que nous nous en sentons tous; qu'après cela, l'on se quitte pour songer chacun à ses affaires; mais qu'on ne passe pas un jour sans se rassembler pour avoir de petites conversations sur les nouvelles du monde, ou sur quelque sujet de morale ou de religion que l'on ne traite pas scolastiquement. Les étrennes nous ont occupés quelque temps; on s'en est donné réciproquement où la façon a été plus considérable que la matière.

Il faut dire la vérité, Madame, c'est passer doucement la vie; mais le mal est qu'on la passe, et que plus elle est douce, plus elle paroît courte. Cependant il faut prendre notre parti et travailler à quelque chose de plus solide que tous nos amusements. Nous y sommes bien résolus; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur que les autres. Il y en a parmi nous qui ne se pardonnent rien, il y en a de plus indulgents; vous connoissez les sévères, Madame, sans qu'on vous les nomme; vous connoissez les relâchés; mais quoiqu'ils diffèrent de sentiments pour les moyens de se sauver, ils s'accordent tous sur l'amitié, la tendresse, l'estime et le respect qu'ils ont pour vous.

la valeur de l'écu avoit été portée à 3 liv. 6 sous, au lieu de 3 liv. 2 sous; et le louis d'or, ou pistole, avoit été porté de 11 liv. 12 sous à 12 livres 10 sous. (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 299.)

1148. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 5 février 1690.

Cette date vous représente d'abord un désert, une solitude. Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse : ils ont tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée. Mais, mon cousin, avant que de vous rendre compte de ce que je fais, il faut que je commence par l'Église, et que je rende mille graces à notre prélat (*M. d'Autun*) de l'honneur de son souvenir. J'en ai été véritablement touchée : j'avois pensé plusieurs fois à lui ; je l'avois même écrit à M. l'abbé de Roquette qui est venu à nos états : mais j'en étois demeurée là ; et me trouvant trop loin pour me faire entendre, je me contentois de conserver dans mon cœur tous les sentiments d'estime et de respect qu'on a infailliblement pour lui dès qu'on a l'honneur de le connoître. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre. Je vous laisse à juger, Monseigneur, quelle joie et quelle reconnoissance m'a donnée un souvenir si précieux.

Après que notre prélat a vu cet endroit, je suppose qu'il n'a pas le temps d'écouter le reste de cette lettre, et qu'étant passé dans son cabinet pour des affaires im-

portantes, je puis vous parler avec notre liberté ordinaire. Je ne vois auprès de vous que madame de Toulongeon et ma nièce, qui ne me font nulle peur, et la dernière personne dont je suis si sotte que je n'ai pu ni deviner, ni connoître son nom[a]; peut-être que si vous me la nommiez, je ferois un grand cri, et je demanderois pardon; mais enfin je vous avoue que d'ici je ne sais qui c'est. Je ne laisserai pas de vous dire que je vous trouve en très bonne compagnie, et dans une telle société, il n'y a nul chapitre que vous ne puissiez traiter aussi bien que dans Paris. Nous avons aussi quelquefois de fort bonnes conversations ici.

Je vins en ce pays, comme vous savez, avec madame la duchesse de Chaulnes, il y a dix mois. J'étois souvent avec elle à Rennes, et elle me fit faire un fort joli voyage en Basse-Bretagne. Ce fut là où M. le duc de Chaulnes reçut ordre du roi de retourner incessamment à la cour, et puis à Rome. Cela renversa tous nos projets d'aller voir la flotte à Brest. Nous revînmes fort tristes à Rennes, et le 20 d'août ils partirent pour Paris. Madame de Chaulnes me vint dire adieu ici où elle coucha, et m'y laissa avec douleur. J'espérois qu'elle me rameneroit comme elle m'avoit amenée; la Providence en avoit disposé autrement.

Vous savez le reste de ce qui regarde le voyage de Rome, et pour moi je suis restée ici avec une partie de ma famille, dans une belle maison; au milieu de mes affaires; car j'ai deux terres en ce pays. Je n'ai rien ga-

[a] C'étoit l'abbé Senault. (*Voyez* la lettre suivante.)

gné au rehaussement des monnoies : je n'ai point eu de vaisselle d'argent à revendre. La belle Madelonne est dans son château de Provence, et moi fort paisiblement dans celui-ci. Je crois que je retournerai à Paris à la fin de l'été. Voilà ma vie et mon projet, et Dieu sur tout.

Il n'y a rien que je souhaitasse plus fortement que d'être dévote, et occupée de la seule grande affaire que nous avons tous à faire. Nous faisons des lectures toutes divines; mais j'avoue qu'encore que mon esprit soit parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, mon cœur n'est pas touché comme je le voudrois, et cet état nous fait sentir le besoin que nous avons de la grace du Seigneur. J'ai envie d'en demeurer là, mon cher cousin, puis-je finir à un plus bel endroit? Tout paroîtroit frivole après cela. Cependant le bon Dieu trouvera bon, s'il lui plaît, que je vous dise encore un mot de mon amitié qui ne s'est point relâchée, et qui durera autant que ma vie. Il me semble que je n'ai point assez embrassé les deux aimables dames qui sont auprès de vous.

1149. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 5 mars, 1690.

Votre lettre du 5 février m'a fait un grand plaisir, Madame, mais je l'ai trop attendue : ce n'est pas votre faute, c'est celle de la fortune qui nous sépare de trop loin. Je n'ai pas ici ma fille de Coligny ; il y a deux mois qu'elle est en Auvergne, pour recueillir la succession qui est échue à son fils par la mort du comte de Dalet, son beau-père [a]. Je l'attends le 15 de ce mois, je voudrois que vous fussiez aussi près de revoir la belle Madelonne; cependant vous ne souffrez pas tant de son absence que moi de celle de ma fille, car M. votre fils et madame votre belle-fille, qui ont de l'esprit, vous remplacent la Provence; mais je ne suis pas si heureux : la solitude m'accommoderoit mieux que la compagnie que j'ai. Le voisinage de ma petite belle-sœur (*madame de Toulongeon*) me tire d'affaire de temps en temps, je recueille avec elle ce que j'ai semé; car

[a] Par cette mort, les terres de Dalet et de Malintras revenoient au fils de madame de Coligny, outre ses droits dans la succession du comte de Dalet, son aïeul. (*Voyez* la lettre 666, tome V, page 417.)

je lui ai donné de l'esprit, et elle me le rend avec usure.

Quand votre lettre est arrivée, ma chère cousine, M. d'Autun (*M. de Roquette*) étoit à Lyon à une assemblée du clergé. Il vient d'en revenir; je lui ai envoyé votre lettre qui lui a fait un grand plaisir; il me mande qu'il va vous écrire. Le nom qui vous est inconnu dans la lettre que nous vous écrivîmes, est celui de l'abbé Senault, un des neveux de M. d'Autun, fort honnête garçon.

Je m'en vais à ce Pâques-ci faire un tour à Versailles: il me paroît honnête à moi d'offrir au roi mes services dans la conjoncture présente, quand je saurois encore plus assurément que je ne fais, qu'il ne me prendra pas au mot; c'est toujours un acte de mes diligences. Je vous écrirai de ce pays-là.

Comme vous vous représentez à nous, il y a de la tiédeur dans votre fait, ma chère cousine; mais qui est-ce qui n'en a point? il n'y a que les impies et les saints; et il vaut encore mieux être comme nous, que dans l'extrémité du vice, ne pouvant parvenir à celle de la vertu; on a beau dire, je ne pense pas que Dieu nous revomisse.

Je ne vous parle pas des nouvelles du monde; cela m'engageroit à de trop grands raisonnements: je vous dirai seulement que le marquis de Bussy vient de partir d'ici pour se rendre promptement à Mont-Royal, où est le régiment de Mélac. Son frère l'abbé vient de soutenir en Sorbonne des thèses avec l'approbation générale, et sur-tout du père La Chaise, ayant traité le chapitre *de la grace* comme la société (*la compagnie de Jésus*) le

pouvoit souhaiter. Il ne sera pas en âge compétent qu'il ne soit mitré[a].

Adieu, ma très chère cousine, ayez soin de votre santé, et pour cela tenez-vous l'esprit gai; voilà comme j'en use. Il y a long-temps que je serois mort, si j'avois pris les affaires à cœur; la raison m'a beaucoup aidé, le tempérament encore plus. Ces deux choses me paroissent assez bonnes en vous, et c'est ce qui me fait compter pour vous sur une longue vie, et de vous entretenir, de vous écrire et de vous aimer encore trente ans durant; après cela, ma chère cousine, je veux bien vous aller attendre en paradis.

1150.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche gras 5 février 1690.

J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement que vous faites. Votre frère est pâmé de tout ce que vous dites de Corbinelli; et je trouve, comme lui, trop plaisante la comparaison que vous faites des mystiques avec les faux monnoyeurs : les uns, à force de s'alambiquer l'esprit,

[a] L'abbé de Bussy devint évêque de Luçon en 1723.

font des hérésies; et les autres font de la fausse monnoie à force de souffler : s'ils méritent également la potence, je dis qu'avec votre sainte Thérèse, vous serez au pied de celle où mon ami sera pendu. Mais voici une querelle; c'est que je m'inscris en faux contre la lettre où vous assurez que j'ai dit que les *Imaginaires* [1] étoient *jolies;* je n'ai jamais dit ce mot[a]. C'est *une supposition :* ce sont *des subtilités du sieur comte de Grignan,* comme disoit l'avocat qui plaida l'inscription de la Bury. Oui, je le soutiens, je n'ai point dit le mot de *jolies;* c'est une supposition de la *dame comtesse de Grignan :* j'ai dit *belles* et *très belles :* la justesse de leur raisonnement emporte cette louange, et c'étoit assez que vous les eussiez louées pour m'en donner cette idée. Ainsi vous voyez la mauvaise foi; mais je les relirai, et en tout cas, le *grand-conseil* ne me manquera pas.

Je suis contente de vos réponses à toutes mes questions, et je serois bien fâchée d'avoir la même aversion que vous pour relire : je lis et relis vos lettres avec tous les sentiments qu'elles méritent, selon les divers sujets; et quelquefois vous dites des choses si plaisantes, qu'il faut rire, comme si on n'avoit point le cœur navré; enfin, je préfère cette lecture à tous les plus beaux livres du monde. Vous êtes étonnée que je ne pense à quitter ce pays qu'au mois de septembre, mais songez que je

[1] Dix-huit lettres de M. Nicole, appelées *Imaginaires et Visionnaires*, qui, sans avoir tout l'agrément des *Petites Lettres*, les égalent peut-être en éloquence et en solidité.

[a] Madame de Sévigné s'étoit cependant servie de cette expression. (*Voyez* la lettre 1139, page 294 de ce volume.)

suis présentement dans le fort de mes affaires de Basse-Bretagne, et que le soleil qui remonte tous les jours, me fait toucher au doigt ce temps. Vous me donnez envie de vous conter des folies, tant vous entrez bien dans celles que je vous mande; mais vous riez trop timidement du *distinguo*[a]*;* qu'avez-vous à craindre? n'ont-ils pas assez de bénéfices[b]? J'entends votre réponse, le crédit *des autres*[c] va sur tout; hé bien! je le veux; mais faites au moins comme le père Gaillard, et comme chez notre voisin (*M. de Lamoignon*), où le récit fut trouvé plaisant au dernier point. Enfin, ma chère bonne, vous aurez votre enfant, pourvu néanmoins que ce voyage du roi à Compiègne ne trouble point celui de Provence. Il fait sa cour; j'ai bien envie de recevoir de ses nouvelles : il a été voir joliment madame de La Fayette; il a été voir madame de Chaulnes, peut-on mieux faire? Je voudrois bien qu'il n'oubliât point madame de Lavardin, puisque vous aimez mes amies. J'ai entendu louer excessivement à votre *mystique* (*Corbinelli*) le livre de la *Fausseté des vertus humaines* : il l'avoit vu en manuscrit; il étoit ami de M. Esprit[1], et le consultoit sur ses

[a] *Voyez* la lettre 1141, page 308 de ce volume.

[b] Madame de Sévigné parle ici des deux prélats beaux-frères de madame de Grignan. Cette dernière partageoit au fond les opinions de sa mère sur messieurs de Port-Royal, mais la politique l'obligeoit à dissimuler. Il faut rapprocher ce mot de celui qui échappa à madame de Sévigné, en parlant de madame de Bretonvilliers. (*Voyez* la lettre 746 et la note, tome VI, page 319.)

[c] Des Jésuites.

[1] Jacques Esprit, de l'académie françoise, auteur du livre de la *Fausseté des vertus humaines.* * Ce livre est peu recherché; il le se-

ouvrages ; il vous a dit mille fois que ce livre étoit excellent : mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon ; l'heure de ces deux goûts n'étoit pas encore venue, il y a des temps pour tout. Je lirois bien volontiers ce livre sur sa parole. Nous venons de lire l'histoire de la prise de Chypre ; la belle et l'agréable histoire ! je craindrois seulement que Pauline ne fût pas assez instruite des affaires de l'Europe ; mais si elle l'étoit, elle seroit charmée de cette lecture : c'est un parent de M. le contrôleur général[a] qui l'a traduite ; mon fils l'a expédiée en quatre jours. Nous recommençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes et femmes de ce voisinage ; on jouera, on mangera ; et si notre soleil se remontroit, comme il fit hier, je me promènerois avec plaisir. On entend déja les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps : ce mois-ci est souvent plus doux que mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. Il faut donc, malgré qu'on en ait, comprendre votre calcul de quatre-vingt personnes ; je veux croire, que s'il y en avoit trop, M.

roit peut-être davantage, si la correspondance manuscrite de La Rochefoucauld, qui est conservée à la bibliothèque du roi, étoit plus connue. Dans ces lettres, toutes de la main du duc, et dont plusieurs sont signées de lui, il adresse, soit à M. Esprit, soit à madame de Sablé, le premier jet de ses pensées, afin que l'un et l'autre l'aident à le revêtir de l'expression à laquelle il s'efforce d'atteindre. M. Poncelet a publié quelques fragments de ces précieux manuscrits dans l'édition des *Maximes*, donnée par M. Blaise en 1813.

[a] M. de Pontchartrain avoit succédé à Le Pelletier. (*Voyez* la lettre 1105 et la note, page 136 de ce volume.)

le chevalier et M. de La Garde vous conseilleroient d'ôter le superflu; car dans ces années du siècle de fer pour vous, il faut aller doucement, pour ne pas creuser au moins de nouveaux abymes. Je vous plaindrai beaucoup, quand vous n'aurez plus ces deux Grignan; c'est une solide consolation que leur société et leur conseil. Je craindrois, comme vous, pour M. de La Garde, la glu du faubourg Saint-Jacques [a] : sur cela, il n'y a rien à faire ni à prévoir, c'est l'affaire du Saint-Esprit. Je veux savoir qui est cette *maîtresse* de mon fils, que M. de Grignan a nommée si naturellement de ce nom, qu'elle ne méritoit peut-être pas ; car nous l'assurons qu'il a cru être amoureux, et qu'il ne l'a jamais été. Je vous réponds qu'il ne connoît le véritable attachement du cœur que depuis qu'il est marié, ce qui fait le bonheur de sa femme et le sien.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Ah ! me voilà justement arrivé comme on parle de moi : je prends la plume, et j'interromps le discours, qui me paroît toujours trop long quand j'en suis le sujet. Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes : il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de Sainte-Thérèse, où il distille et souffle tout

[a] Ce quartier étoit principalement habité par des personnes retirées du monde, qui ne s'occupoient que du soin de leur salut. On accusoit cette société d'être très attachée aux principes de Port-Royal.

de son mieux : il en est encore à la fausse monnoie; nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale. Quelle étoit donc cette *maîtresse* que M. de Grignan prenoit la liberté de nommer si familièrement devant M. d'Auch? Ne l'aviez-vous point dans l'esprit, quand vous écriviez que votre belle-sœur étoit allée faire un diable ou un ange, en allant faire prendre l'habit à une de ses cousines? Laissons les choses comme elles sont, ne parlons ni d'anges, ni de diables; les anges sont fort bien au ciel, le diable est aussi fort bien où il doit être. Laissons en paix de pauvres personnes qui font pénitence de notre malice à tous.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Voilà justement comme la chose s'est passée : on m'enlève ma plume, on me la rend, et je n'ai quasi plus qu'à vous embrasser de tout mon cœur, à vous remercier toujours des amitiés que je trouve dans vos lettres si aimables et si naturelles. Je n'ai point fait d'injustice à votre cœur, j'en sais le prix et la perfection, et si je vous ai donné un moment de chagrin, vous devez me le pardonner. Vous me paroissez changée pour M. du Plessis[1]; mandez-moi pourquoi, car je ne trouve point qu'il ait fait d'autre sottise que celle de se marier: c'est une chose qui ne se communique point, et qui ne l'empêcheroit pas de bien élever votre second fils : démêlez-moi donc ce

[1] Il avoit été de l'Oratoire, avant que de prendre soin de l'éducation du marquis de Grignan. Madame de Vins avoit jeté les yeux sur lui pour celle de son fils.

qui vous fait changer d'avis; cela tireroit à conséquence pour madame de Vins. Le pauvre abbé de Pile est mort dans votre pays : il étoit allé prendre des eaux de Digne, pour des vapeurs qui n'étoient pas guérissables.

Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sotte femme, pleine de vanité, c'est tout dire. Nous vous aimons trop ici; mon fils se passeroit bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections : nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien[a]. Pour moi, je serois bien obligée à quelqu'un qui m'ôteroit la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts.

1151.

A la même.

Aux Rochers, mercredi des cendres 8 février 1690.

Toute chose cessante, ma fille, dites-moi tout-à-l'heure d'où vient que vous avez encore madame Reinié[1]? est-ce que vous la faites venir parler à vous, comme de la rue Saint-Honoré à l'hôtel de Carnavalet? ou si le voyage de Paris à Grignan lui paroît comme celui de Paris à

[a] *Voyez* la lettre 1065, tome VIII, page 466, et la lettre 1078, page 19 de ce volume.

[1] *Voyez* la lettre 1115, page 182 de ce volume.

Livry? Je ne puis rien imaginer qui ait pu l'obliger à faire ce second voyage. La pauvre personne ! vraiment, je ne m'étonne pas qu'elle ait mal *tout par-tout*[1]. Mon Dieu ! que Pauline est jolie ! qu'elle est plaisante ! que sa petite vivacité, que je vois d'ici, est aimable et divertissante ! sans vouloir louer la qualité de contrefaire, il faut avouer que c'est la chose du monde qui réjouit le plus parfaitement : comme je suis persuadée que Pauline n'en fera point un mauvais usage, et que ce plaisir ne sera que pour sa famille, je suis fort aise qu'elle ait ce talent, et j'espère bien en avoir ma part, toujours sous-entendu *si Dieu le veut.* Son frère est assez bon singe aussi ; mais il a bien d'autres affaires ; il est occupé de son équipage ; vous verrez ce que l'abbé Bigorre m'en mande, et combien il songe peu au carnaval ; il est, en vérité, d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez La Poirier, sans aucune façon, ni aucun excès de bonne chère ; je voudrois qu'il allât quelquefois chez madame de Coulanges qui est seule ; elle en seroit ravie. Mais que dites-vous de cette compagnie qu'on ne trouve point à vendre ? est-il possible qu'une si bonne marchandise ne vous soit point enlevée? cela fait voir que c'est tout de bon qu'il n'y a point d'argent. Comment faites-vous donc pour l'équipage de votre enfant? quelle augmentation de dépense, et dans quel temps de sécheresse ! cela force l'imagination. Je vous ai mandé tout ce que j'ai pensé sur ce sujet. Je crois que le marquis pourra vous aller voir ; le voyage du roi à Compiègne n'est que

[1] Expression favorite de cette madame Reinié.

pour la revue de sa maison. Je sais que la plus forte manière de faire voir qu'on ne paye point une pension, c'est de ne la point payer ; mais ce que je demandois, c'est si c'étoit un mal général; car vous savez qu'on ne veut pas être seul misérable. Si vos chemins sont aussi gâtés en vos pays que dans celui-ci, je plains M. de La Garde : tout commerce est quasi rompu dans cette province.

Mais, ma chère Comtesse, comment vous portez-vous? je vous ai laissée vous mitonnant dans votre lit, faisant la mignonne, souhaitant qu'on vous garde à votre tour, vous ne voulez pas me donner d'autre idée ; cependant, ces coliques sont douloureuses, c'est une vraie maladie, vous avez mal *tout par-tout*, comme madame Reinié. Pauline est bien plaisante de se faire une tristesse de ce verset du *miserere ;* c'est, en effet, une chose fâcheuse à dire, *que sa mère l'a conçue dans le péché ;* l'affaire est digne de réflexion, et tire à de grandes conséquences. Je vois que cette petite imagination a bientôt fait ses rapports, et bien juste. Chacun a sa part et sa différente sorte d'esprit : si on y mettoit soi-même les doses, on y mettroit de tout; mais il faut se résigner sur cela comme sur le reste. Je trouve que le marquis est bien partagé, et sur-tout qu'il a du bon et du solide. Pour vous, ma chère belle, qui en avez reçu de tant de façons, vous seriez obligée en conscience d'en communiquer, si cela dépendoit de vous. Mais que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point? on changeroit ce qu'on en a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre ; ce régalement feroit de grandes perfections; c'est dommage que ce n'est pas la mode, et

que Dieu n'a pas été de cet avis. M. de Grignan trouveroit un grand débit de son esprit de justesse et d'agrément : il est certain qu'il a joué à nous brouiller ensemble ; ce qu'il me disoit de vous est tellement vraisemblable, que je le croyois vrai.

Mais voici un sujet de brouillerie plus sérieux : vous dites que j'ai relu trois fois les mêmes romans, cela est offensant ; ce sont de vieux péchés qui doivent être pardonnés, en considération du profit qui me revient de pouvoir relire aussi plusieurs fois les plus beaux livres du monde, les Abbadie, Pascal, Nicole, Arnauld, les plus belles histoires, etc. Il y a plus de bien que de mal à cette qualité docile, qui fait honneur à ce qui est bon, et qui est si propre à occuper agréablement certains temps de la vie. Enfin, ma fille, je vous la souhaiterois cette qualité ; mais embrassons-nous ; pourquoi nous charger d'une querelle qu'il faudra aussi bien qui finisse à Pâques? faisons la chose de bonne grace. Je demande à Pauline comme elle a passé son carnaval ; car elle est dans l'âge où carême-prenant se fait sentir. Il y a eu ici des personnes bien raisonnables et bien commodes pour moi ; on jouoit sans cesse, et j'avois ma liberté. Mais hier, sans avoir vû aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout d'un coup, celui qui sert sur table entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de tous ses gens et les nôtres, qui étoient aussi en mascarade ; ceux qui tenoient les bassins pour laver, ceux qui donnoient les serviettes, tous les officiers, tous les

laquais; c'étoit une troupe de plus de trente, si plaisamment fagotés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit fort notre souper; car nous ne savions qui nous servoit, ni qui nous donnoit à boire. Après souper, tout dansa : il y eut des *sonnoux*, on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes de village, tous les jeux des *gars* du pays. Enfin, minuit sonna, et nous voilà en carême : vous souvient-il, ma très aimable, des mardi-gras que nous avons passés ensemble, et où nous nous couchions si avant dans le carême ? je suis charmée de vous retrouver dans tous les temps de ma vie, et c'est toujours avec une tendresse sensible. Adieu; tout vous aime ici, j'aime et honore tout ce qui est là.

1152.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 12 février 1690.

Je voudrois bien, ma chère Comtesse, que vous eussiez relu votre dernière lettre, et qu'elle vous eût paru comme à nous : les folies de Pauline vous auroient divertie une seconde fois; vous les contez si plaisamment, qu'elle n'y perd rien du tout. On voit une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui, avec les graces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux.

Mon fils en est amoureux : il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés; il la veut voir, il veut son portrait; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval qu'elle sent dans la moelle de ses os, il commence à rire de ce ton que vous connoissez, et lisant, et pâmant toujours, il arrive à bon port sans s'interrompre. Vous souvient-il quand votre frère lisoit cette comédie de votre fils et de Sanzei? on ne pouvoit s'empêcher d'en rire en le regardant. Il est donc entré, et sa femme, comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits; souffler le bassinet, l'épée demeurée par hasard dans la garnison; ce jeune officier qui étoit pourtant à la bataille de Rocroi[1], où il se distingua si agréablement par tuer le trompette qui avoit éveillé M. le prince trop matin : madame D...., son portrait, M. de Grignan; avouez, ma fille, que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la vivacité de Pauline, ne pouvoient rien composer que de fort plaisant. Elle vous fait faire votre carnaval, malgré vous. Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan; son rire doit attirer celui des plus délicats; la suspension de la goutte de M. le chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade; franchement, ce sont de grandes approbations pour Pauline.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Et moi, que puis-je dire après cela, ma petite sœur? voilà précisément tout ce qui me passoit par la tête.

[1] Gagnée par le grand Condé, le 19 mai 1643.

J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. Cette gaieté, qui consiste, pour tout emportement, à manger du boudin, au lieu de manger du bœuf, et à danser des danses qu'on ne sait point, est si fort de l'âge de Pauline, qu'on voit bien que cela est représenté au naturel : mais puisque ma mère a dit tout ce que je pensois sur les différentes scènes que cette jolie personne a jouées devant vous, et que je ne ferois que rebattre pauvrement ce qu'elle dit très agréablement, je vais vous dire très fortement ce qu'elle n'a fait qu'effleurer bien légèrement; c'est que du plus grand sérieux du monde, je vous conjure, et votre belle-sœur aussi, de nous envoyer, quand vous le pourrez, le portrait de Pauline. Il passe souvent des peintres qui viennent de Rome, il peut y en avoir de bons à Aix, enfin, nous vous demandons ce plaisir avec toute sorte de tendresse et d'empressement. Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez, et qui suspend le supplice du malheureux *Sisyphe*, ne me paroît pas une mortelle. Mais pendant que ce capitaine, tantôt jeune homme, et tantôt vieux officier, contoit ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disoit M. de La Garde? n'étoit-il pas ému comme les autres? Vous ne sauriez imaginer combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline; parlez-nous-en toujours : elle étoit si petite quand je l'ai vue, qu'en vérité j'ai besoin que vous me disiez comme elle est aujourd'hui; ne connoissez-vous personne qui puisse m'en donner quelque idée? aidez-nous enfin, ma belle petite sœur, en ce que vous pourrez à cet égard.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Vous voyez que je n'ai point exagéré l'entêtement de mon fils; il vous le dit lui-même. Je suis assez curieuse aussi de savoir où étoit M. de La Garde? étoit-il couché? faisoit-il scrupule de voir cette comédie? il est pourtant le premier admirateur de Pauline. Pour ce portrait que mon fils demande avec tant d'empressement, je vous conseille de ne rien forcer; ce sera quand vous irez à Paris ou à Aix; la mesure sera celle du vôtre de Ferdinand[a]; il figureroit avec celui de madame d'Enrichemont[b]. Je trouve le pauvre marquis chargé de toutes les affaires de la maison; j'aurois eu peur qu'il ne les mît à terre, sans l'assistance de Vaille qui connoît tout le monde, qui le soulagera et le conduira fort bien chez les ministres; il lui aideroit bien aussi à vendre sa compagnie; c'est un vrai secours que celui d'un tel homme. Enfin, ma fille, tout réside, comme vous le dites, sur une tête de dix-huit ans, pendant que toutes les autres, qui sont en quantité, sont incapables d'agir par différentes raisons; Dieu le veut ainsi. Ce sera une chose fâcheuse, si le marquis ne peut aller à Grignan, et y puiser à la source de tous les bons conseils, dont il n'est pas possible qu'il n'ait besoin. J'ai une grande attention à

[a] On ne connoît pas le portrait de madame de Grignan qui a été peint par Ferdinand; celui d'après lequel a été faite la gravure de M. Masquelier qui est jointe au 4e volume de cette édition, est de Mignard.

[b] C'étoit la fille du duc de Coislin et la bru du duc de Sully. (*Voyez* la lettre 1036 et la note, tome VIII, page 374).

toute cette suite, et à la réponse qu'on vous fera de la cour : je ne sais si je m'en souviens ; mais il me semble que cette proposition ne plaisoit point. Quoi ! M. d'Aiguebonne veut encore être battu ; ce seroit le dernier degré de gloire pour le marquis, si ce coup de grace lui étoit destiné. Il faudroit, en ce cas, faire figurer le bon Rochon avec Vaille : mais je ne crois point que M. de Lamoignon vous fasse prendre ce parti ; il vous conseillera des *lettres-d'état*[a], jusqu'à ce que vous veniez vous-même achever ce que vous avez si bien commencé, voilà mon opinion : en tout cas, mandez-moi bien sincèrement vos desseins, ils sont pour moi de la dernière importance.

Je vous gronde de vous inquiéter, quand mes lettres n'arrivent pas à point nommé : pourquoi croyez-vous plutôt que je suis malade, que de comprendre que toutes les rivières sont débordées ? Tout l'hôtel de La Rochefoucauld[b] est délogé, persécuté par l'eau, après l'avoir été par le feu ; tout ce bas étage est un étang. L'eau est dans notre rue jusque chez M. Le Jai : ainsi, ma fille, il faut s'étonner quand les courriers arrivent. Mais vraiment tout ce que vous me dites là-dessus est si tendre, si naturel, si plein d'amitié ; il y a un caractère de vérité dans toutes vos paroles, si touchant pour moi, qu'après avoir voulu vous corriger de vos inquiétudes, je suis contrainte de vous avouer que j'y trouve un plaisir bien

[a] *Voyez* la note de la lettre 1038, tome VIII, page 381.

[b] Dans la rue de Seine. Cet hôtel existe encore ; ses jardins donnent sur la rue des Petits-Augustins.

sensible. Je ne sais pourquoi vous ne voulez faire aucun usage de la proposition de Bourbilly[a]? j'entends la délicatesse de votre amitié; mais bien loin d'avoir quelque chose de funeste, et qui vous fasse penser à l'avenir, cela me feroit une vraie satisfaction en me faisant jouir pendant ma vie de la commodité que vous en pourriez recevoir; d'autant plus que m'en réservant le revenu qui, par le malheur des temps, m'est nécessaire, je ne vois point pourquoi, dans une occasion pressante, vous ne vous tourneriez point de ce côté-là, sur-tout ayant le bon Berbisi pour correspondant? Adieu, ma belle : je suis persuadée que personne ne sait aimer comme vous, je dirois, si ce n'est moi; mais la tendresse de la maternité est si naturelle, et celle des enfants si extraordinaire, que quand je fais ce que je dois, vous êtes un prodige. Je crois pourtant qu'il y a une dose de tendresse dans mon cœur, qui tient à votre personne, et dont les autres mères ne tâtent pas; ce qui me faisoit dire, il y a quelque temps, que je vous aimois d'une amitié faite exprès pour vous.

Le maréchal d'Estrées s'en va pour deux mois; il verra son frère le cardinal; il mariera tous ses enfants, disent nos Bretons; enfin nous n'aurons point de gouverneur. Je suis comme M. de Grignan, je voudrois que M. de Chaulnes vous mandât autre chose que des bagatelles; il y a bien des degrés entre vous chercher par mer et par terre, et les secrets de l'ambassade. Je gronderois Coulanges de

[a] *Voyez* la lettre 1143 et la note, page 318 de ce volume.

quitter ce bon duc; cependant si son voyage étoit si long, il pourroit bien faire cette incivilité.

1153.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 15 février 1690.

Il sembloit, ma chère belle, qu'on n'avoit d'attachement que pour vous, qu'on ne songeoit qu'à vous plaire, et cependant il est sûr qu'on avoit dessein de plaire à d'autres : rien n'est plus aisé que de tromper ceux dont on n'est pas observé. Il faut avouer qu'on est bien honteuse, quand on a marqué des sentiments de repentir, croyant mourir, et qu'on se retrouve tout en vie, et non seulement en vie, mais avec toutes les passions qu'on vouloit croire éteintes. C'est assurément un grand embarras, et ce qui doit faire craindre pour toutes les morts, dont nous ne saurions voir ce qui seroit arrivé, si la santé étoit revenue : mais Dieu le voit, c'est assez[a]. On est souvent obligé de revenir à ce centre de toutes choses : n'êtes-vous pas toute plongée, mon enfant, dans le milieu des impossibilités dont vous êtes entourée ? tout de bon, je vous admire; mais je ne

[a] Ce passage est relatif à des particularités que madame de Grignan avoit mandées à sa mère, et dont la connoissance seroit indispensable pour saisir le véritable sens. On doit s'abstenir de toutes conjectures, parcequ'elles ne reposeroient sur aucune base solide.

veux point souffrir que vous fassiez de comparaisons de mes peines aux vôtres; je dois oublier mon état pour sentir uniquement ce qui vous touche, et je le fais aussi. Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, tout est exposé aux yeux du public; et je ne vous trouverois guère plus à plaindre, si on vous condamnoit sur-le-champ à faire de rien quelque chose : voilà ce qui me serre le cœur et qui m'occupe, je ne songe nullement à moi; car ce n'est rien, je ne suis obligée à rien; je me trouve dans un petit dérangement; un peu d'absence raccommode tout; une retraite honnête, agréable, convenable, qui seroit bonne au salut comme aux affaires, si je savois en profiter, qui se trouve heureusement dans le temps que vous êtes en Provence : avouez, ma très aimable, que je ne dois point sentir d'autres maux que ceux que vous souffrez. Ainsi, ma chère enfant, redressez vos pensées, et ne songez à moi que pour m'aimer; il y a long-temps que je suis payée et au-delà, par votre amitié sincère et par votre parfaite reconnoissance.

Je vous conjure de me donner la suite du roman, où je trouve que Pauline fait un fort bon personnage, puisqu'elle est bien avec la *princesse* sa mère, et qu'elle couche dans sa chambre. Ce fut une belle circonstance à son voyage de toute la France, que d'oublier l'Italie : nous la prions, la première fois qu'elle ira à Rome, de ne pas oublier de voir Paris en chemin faisant.

Beaulieu me mande que la compagnie est vendue, et le marquis m'écrit une petite lettre toute pleine d'amitié : il me paroît accablé de bien des affaires ; et moi,

toujours à regretter cet oncle, qui même ne se trouve pas à Paris dans un temps où il lui feroit tant de bien. Ce seroit un malheur que le marquis ne pût pas aller en Provence. Vous avez vu par cette lettre de madame de La Fayette, comme le pauvre M. de Montausier, après avoir été *esprit et corps*, penche présentement à n'être plus que *corps*[1]: cela me paroît fort bien dit. Hélas! cette chute de notre pauvre abbé, c'étoit justement n'être plus que *corps*. Vous louez tellement mes lettres au-dessus de leur mérite, que si je n'étois fort assurée que vous ne les refeuilleterez ni ne les relirez jamais, je craindrois tout d'un coup de me voir imprimée par la trahison d'un de mes amis. Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms ! et qu'est-ce que vous dites; ma chère enfant !

Corbinelli, à qui je n'ai point dit votre méchanceté, vous écrira par le marquis; il va dîner avec lui chez madame de Coulanges, il est toujours content de son esprit. M. du Bois me mande qu'il vous a envoyé son livre.

Mais écoutez un miracle; la maréchale de La Ferté[a] est tellement convertie, qu'on ne sauroit l'être plus sin-

[1] M. de Montausier mourut le 17 mai suivant, à l'âge de 80 ans.

[a] Madeleine d'Angennes de La Loupe, veuve du maréchal de La Ferté-Sénectère joue, avec sa sœur, la trop fameuse comtesse d'Olonne, un grand rôle dans la chronique scandaleuse de Bussy-Rabutin, et les *Mémoires* des contemporains montrent que Bussy avoit peu chargé le tableau. (*Voyez* la note de la lettre 707, tome VI, page 138. Elle revint dans sa vieillesse à de meilleurs sentiments, parceque ses fautes furent produites par l'entraînement de passions violentes, tandis que Ninon, épicurienne par système, mourut *philosophiquement* comme elle avoit vécu.

cèrement; elle est entre les mains des bons ouvriers, elle ne trouve rien de trop chaud. Ninon en est étonnée, ébranlée, le Saint-Esprit souffle où il lui plaît: mais qu'il se répandoit bien abondamment dans les quatre premiers siècles sur cette naissante église! quelle infinité de martyrs! cette histoire de votre évêque de Grasse est tout-à-fait belle. Quels papes en ce temps-là! tous martyrs. Quels évêques! où en trouver aujourd'hui qui leur ressemblent?

On assure que le comte d'Estrées épouse mademoiselle de Croissi, et mademoiselle d'Estrées, M. de Torci[1]: voilà un beau mélange; c'est, je crois, pour cela que le maréchal d'Estrées est parti. Vous aurez le cardinal son frère dans votre Provence; mais vous ne le verrez pas. Il fait un temps délicieux, tous les oiseaux sont en campagne; je me promène, et je relis vos lettres avec une extrême tendresse; je serois bien fâchée de n'aimer point à relire.

[1] Ces deux mariages n'eurent point lieu.* Le comte d'Estrées épousa, le 30 janvier 1698, Lucie-Félicité de Noailles, fille du maréchal; et Mademoiselle d'Estrées fut mariée, le 28 novembre 1691, à Michel Le Tellier, marquis de Courtenvaux, capitaine des Cent-Suisses.

1154.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 19 février 1690.

Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême ; et ne me trouvant plus aucune sorte d'incommodité, vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé, que pour me faire obéir au commandement de l'église. Nous faisons ici une bonne chère, nous n'avons pas la rivière de Sorgue[1], mais nous avons la mer ; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie ; je l'aime et le mange comme si j'étois Bretonne : nous faisons des beurrées infinies : nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes : nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes ; le soir un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays, de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin, ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir la sainte église !*

[1] La rivière de Sorgue est fort poissonneuse, et coule dans le Comtat Venaissin.

Mais pourquoi dites-vous du mal de mon café avec du lait? c'est que vous haïssez le lait : car sans cela vous trouveriez que c'est la plus jolie chose du monde. J'en prends le dimanche matin par plaisir; vous croyez le dénigrer, en disant que cela est bon pour faire vivoter une pauvre pulmonique : vraiment, c'est une grande louange, et s'il fait vivoter une mourante, il fera vivre fort agréablement une personne qui se porte bien. Voilà le chapitre du carême vidé.

Disons un mot des sermons; que je vous plains d'en entendre si souvent de si longs et de si médiocres! c'est ce que M. Nicole n'a jamais pu gagner sur moi que cette patience, quoiqu'il en ait fait un beau traité. Quand je serai aussi bonne que M. de La Garde, si Dieu me fait cette grace, j'aimerai tous les sermons; en attendant, je me contente des évangiles expliqués par M. Le Tourneux : ce sont les vrais sermons, et c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement. Nous lisons quelquefois des Homélies de Saint-Jean-Chrysostôme; cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédicateurs qui s'évertuent en faveur du parlement. Je me suis souvenue du jeûne austère que vous faisiez autrefois le mardi-gras, ne vivant que de votre amour-propre, que vous mettiez à toutes sauces, hormis à ce qui pouvoit vous nourrir; mais en cela même il étoit trompé, car vous deveniez quelquefois couperosée, tant votre sang étoit échauffé; vous contempliez votre essence, comme un coq en pâte; que

cette folie étoit plaisante ! vous répondiez aussi à La Mousse, qui vous disoit : *Mademoiselle, tout cela pourrira.* Oui, Monsieur, *mais cela n'est pas pourri.* Bon Dieu ! qui croiroit qu'une telle personne eût été capable de s'oublier elle-même au point que vous avez fait, et d'être une si habile et admirable femme? il faudroit présentement vous redonner quelque amour, quelque considération pour vous-même : vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres. Un équipage, des chevaux, des mulets, de la subsistance ; enfin, vivre au jour la journée ; mais entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre ; mon enfant, cela n'appartient qu'à vous, mais je vous conjure de songer à Bourbilly[1] : c'est là que vous trouverez peut-être du secours, après l'avoir espéré inutilement d'ailleurs. . . . .

Madame de Chaulnes me mande que le marquis est fort joli, qu'il la va voir; elle ne croit pas qu'il ait le temps d'aller en Provence. Je crois la compagnie vendue ; je l'ai su plus tôt que vous. Il est vrai que votre enfant est un bon gros garçon; mais il n'est point noir comme Boufflers : je ne puis souffrir cette comparaison, si ce n'est à courir le grand galop dans le chemin de la fortune. Ce marquis devroit bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles ; c'est ce qu'on veut savoir, et si le roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole : c'est dans ces occasions qu'un père ou un oncle auroient été d'un grand

[1] *Voyez* la lettre 1143, page 318 de ce volume.

secours. Voilà mon petit billet de l'abbé Bigorre : il nous fait plaisir; car il mande les nouvelles plus exactement que les autres. Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes est bien long-temps à pacifier toutes choses, étoient instruits de tout ce qui s'est fait depuis dix-huit ans contre Rome, ils penseroient que si l'ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné quelque connoissance, et qui sont, à-peu-près, de la même force que la suppression des filles de madame de Mondonville[a] : M. de Grignan sait bien ce que c'est; mais on n'a pas le temps d'examiner ces bagatelles; on a plutôt fait de blâmer, et de juger, et de s'impatienter. M. le cardinal d'Estrées est arrivé; je ne sais s'il prendra le parti de paroître ennemi de l'ambassadeur, nous verrons. Il passa au travers de Paris pour aller à Versailles, et envoya un gentilhomme à madame de La Fayette : il est fort son ami. Les vers de votre Adhémar sont très jolis; ceux du jeu médiocres,

[a] Jeanne de Juliard, veuve de M. de Turles, seigneur de Mondonville, étoit fondatrice de la congrégation des *Filles de l'enfance*, qui fut supprimée par un arrêt du conseil de 1686. Reboulet, l'auteur de l'*Histoire de Louis XIV*, a publié en 1734 une histoire de cette société. Il y montre cette institutrice comme uniquement occupée à répandre les erreurs que l'on reproche aux jansénistes; elle alla même plus loin, car elle exigeoit que les filles qui embrassoient sa règle, lui fissent, comme supérieure, des *communications brèves, claires, simples et universelles*; en d'autres termes, elle s'érigeoit en confesseur. Cette histoire fut attaquée par M. Juliard, frère de madame de Mondonville, et elle a été supprimée par arrêt du parlement de Toulouse.

et bons, comme vous dites, pour des bouts rimés. En voilà de la Scudéri pour Coulanges; qu'en pensez-vous? on dit que c'est son adieu[1], et qu'elle s'en va doucement avec M. de Montausier. Il faut songer à ce voyage, ma chère enfant, quand on a déja tant vécu; rien n'y fait mieux penser que de lire, et de voir mourir une infinité de gens plus jeunes que soi : enfin, c'est la commune destinée. Mais que celle de B.... est bizarre de s'abymer à force de prêter à usure! La déroute de notre pauvre d'Harouïs[a] est bien plus aisé à comprendre; passionné de faire plaisir à tout le monde, sans mesure, sans raison; cette passion offusquant toutes les autres, et même la justice : voilà un autre prodige, mais c'est mourir d'une plus belle épée. Vous connoissiez le livre de M.

1 Mademoiselle de Scudéri ne mourut qu'en 1701, à l'âge de 94 ans. * Coulanges a inséré dans sa *Relation* les vers que mademoiselle de Scudéri lui avoit adressés; ils lui furent remis à Rome par l'abbé de Scudéri, neveu de *Sapho*. Ce madrigal est spirituel, et mérite de trouver ici sa place :

Quoi! cette muse si jolie,
Qui sait badiner sagement,
Et toujours agréablement,
Se taira-t-elle en Italie?
Je lui demande trait pour trait
Un bon et fidèle portrait
D'un pape que tout le monde aime :
Je me connois bien en tableaux,
Cette muse en fait de très beaux;
Sa manière, il est vrai, n'est pas toujours la même;
Jamais sur le Parnasse on ne vit rien de tel,
Elle est tantôt *Callot* et tantôt *Raphaël*.

[a] *Voyez* la note de la lettre 1049, tome VIII, page 423.

du Bois, votre goût est exquis; cette lecture confirme encore la vérité de notre religion, je le trouve fort beau; je ne suis pas encore *aux Mœurs de l'église :* je ne remercierai point M. du Bois[a]; il est trop heureux que vous approuviez son livre, mais je remercierai M. de Grignan de la bonté qu'il a de vouloir bien demeurer avec vous et avec son aimable famille. Pour moi, j'y suis toujours, comme je vous ai dit, et j'y pense sans cesse dans ces bois, où le soleil brille comme en Provence, et où je relis vos lettres avec tant de plaisir.

1155.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 22 février 1690.

C'est un chef-d'œuvre en sa manière, que la lettre que vous avez écrite à l'abbé Charrier; elle étoit vraiment difficile, car le sujet vous manquoit un peu; mais vous avez si bien employé l'abbé de Kimperlé, madame de Sévigné, le fils de M. Charrier, et madame de Grignan, qu'il n'y a pas un mot qui ne porte, et qui n'y soit nécessaire. Je suis persuadée que vous n'avez point senti toute la justesse de ce billet, il vous est échappé; mais je lui rends l'honneur qui lui est dû, j'en suis ravie; il ne pou-

[a] *Voyez* la lettre 1145, page 327 de ce volume.

voit venir plus à propos pour m'aider à remercier ce bon abbé d'une affaire très importante qu'il vient de terminer pour moi en Basse-Bretagne : je croyois le payer en lui envoyant votre aimable lettre.

Parlons de vous, ma chère belle : vous ne me dites plus rien *du premier ministre*, cette affaire doit pourtant avoir de la suite. Comment avez-vous fait pour l'équipage de votre enfant? je sais plus tôt que vous, que sa compagnie est vendue. Je ne crois point qu'il ait le temps de vous aller voir, j'en suis affligée pour vous et pour lui. On me mande que c'est un gros garçon, et qu'il ne faut pas songer à la taille de son père : on m'en dit du bien, il est honnête, il est joli; mais c'est un malheur, qu'à ce premier avénement à la cour, à ce premier coup d'œil, le petit colonel n'ait été soutenu d'aucun des siens : pour moi, je crois qu'ayant vu qu'il étoit chargé de tout, il aura fait des merveilles.

M. de Chaulnes m'écrit de Rome une grande lettre d'amitié, et se plaint que je l'abandonne bien dans sa solitude; je lui mande que c'est que je n'ai pas le loisir de lui écrire, que je suis accablée d'affaires, et autres sottises. Vous verrez par mon petit billet de Bigorre que nous avons lieu d'espérer l'heureux succès de ces grandes et difficiles négociations, et que ce qu'on pourroit appeler impossibilité à l'égard d'un ambassadeur moins accoutumé que celui-ci aux manières de Rome, s'aplanira infailliblement en sa faveur : vous verrez au moins que le roi est content, et qu'il paye bien son ambassadeur. Le cardinal d'Estrées a vu madame de La Fayette, il revient de Turin, cela fait un grand sujet de conver-

sation ; mais je crois que Rome n'aura pas été oubliée : on dit que cette éminence parle du pape, et qu'il ne prononce pas le nom de M. de Chaulnes ; cela me paroît difficile, comme de jouer à ce jeu où il ne faut dire, ni oui, ni non.

Est-il vrai que M. du Plessis soit retourné à Paris? vous ne m'avez point dit ce qui vous a fait changer sur son sujet : j'ai vu que vous en étiez contente. Vous êtes trop aimable des soins et des attentions que vous avez pour votre maman ; je me porte toujours très bien, la sobriété du carême est salutaire : envoyez-nous de vos belles truites de Lisle[1], nous vous enverrons d'un beurre qui vous réjouira le cœur. Je fais mille amitiés à M. de Grignan; je me flatte que s'il étoit ici, il seroit tenté de marcher par la diversité des allées qui l'amuseroient. Adieu, très chère; je ne puis vous dire combien je vous aime, ni combien votre amitié est nécessaire à la douceur de ma vie.

[1] Petite ville du Comtat Venaissin.

1156.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 26 février 1690.

Je n'eusse jamais cru pleurer comme j'ai fait, le pauvre La Chau; mais il n'est pas possible de lire ce que vous mandez de la douleur si vive et si naturelle de sa pauvre femme, sans avoir le cœur touché, et en même temps les larmes aux yeux. Voilà vraiment un malheur bien marqué, et une destinée que rien ne pouvoit empêcher. Cet homme est pressé, il veut arriver; on lui conseille de ne se point exposer; on lui dit de bonnes raisons, on veut au moins le détourner de se mettre dans ce petit bateau: non, il n'écoutera rien, il faut qu'il aille, il faut qu'il soit juste au rendez-vous: la mort l'attend sur le Rhône, à un certain endroit, il s'y trouvera, il faut qu'il y périsse. Mon Dieu! ma chère enfant, que tout cela est bien arrangé! Tout le monde se retrouve dans cet accident et dans la douleur de cette femme: comme nous sommes exposés à de pareilles détresses, c'est notre intérêt qui nous fait pleurer, quand nous croyons pleurer le malheur des autres [a]. Le christianisme

[a] La Rochefoucauld a dit: « Les morts ont l'honneur des larmes « qui ne coulent que pour ceux qui les versent. » (*Maxime* 247 de la première édition); elle est la 240e dans les éditions modernes, et elle y a moins d'analogie avec la pensée de madame de Sévigné.

veut que l'on pense d'abord au salut de ce pauvre homme, mais sa femme sera fâchée ensuite d'avoir perdu quatre mille francs : si le corps mort ne reparoît point, ou que la furie du Rhône l'ait jeté au-delà d'Arles, en des bords écartés, la Providence disposera de cet or cousu dans cet habit mouillé, comme du reste.

Je loue fort la résolution de ne point faire venir votre marquis; c'est le plus sûr : ce voyage est une dépense, une fatigue uniquement pour contenter votre tendresse; prenez encore tout cela sur vous avec tant d'autres choses, et attendez plutôt qu'il soit brigadier ou maréchal-de-camp, que de le faire courir présentement. *Beaulieu* me mande qu'il est accablé d'affaires, et qu'il s'y donne tout entier. Est-il possible qu'il ait vu madame de La Fayette avant madame de Vins? Je le blâme tout-à-fait, et j'en suis jalouse comme vous; car très souvent je me trouve à votre place : toutes sortes de raisons doivent le faire courir chez madame de Vins : elle m'écrivit l'autre jour qu'elle avoit une vraie envie de le voir, et d'observer la différence et le passage de l'enfance à la jeunesse. Il a été chez madame de Lavardin; il aura le temps d'y retourner.

Voilà donc un voyage tout précipité de M. de Grignan : il est bien difficile que ces courses n'arrivent souvent, quand on commande seul dans une province, soit pour le service du roi, soit pour conserver l'honneur de sa charge. Vous n'êtes jamais bien entrée dans cet intérêt que pour M. de Grignan, cela est assez naturel; mais cet exemple devoit s'étendre plus loin. Parlons de M. le

cardinal de Forbin[a]; le courrier qui a porté la nouvelle de sa promotion, est arrivé en sept jours; M. de Beauvais fut transporté de joie. Le roi est content au dernier point de son ambassadeur; il y a bien de l'apparence qu'il fera tous les miracles qui sont à faire à Rome. Madame de

[a] Sobieski, croyant avoir des obligations à M. de Janson, demanda pour lui le chapeau de cardinal, en 1676. (*Voyez* la lettre 523 et la note, tome IV, page 406.) Mais il écrivit au pape quelques années après, pour l'engager à n'avoir aucun égard à sa recommandation. Innocent XI disoit même au cardinal Ottoboni qui le pressoit de donner le chapeau à l'évêque de Beauvais, « qu'il n'avoit « garde de le faire cardinal, parcequ'il savoit qu'il avoit travaillé à « faire venir les Turcs en Hongrie et en Pologne. » Après la mort du pape, Louis XIV donna ordre aux cardinaux françois d'insister pour que cette promotion eût lieu, et même d'en faire auprès du pape futur une des conditions de leur suffrage. Le cardinal Ottoboni ayant été élevé au pontificat, se montra disposé à donner le chapeau à M. de Janson. Le seul motif qui pût l'y déterminer, étoit de faire quelque chose d'agréable au roi de France, car la présentation du roi de Pologne étoit pour ainsi dire révoquée, et les cardinaux de la faction d'Autriche opposoient une bulle de Pie II, qui défend de promouvoir à des dignités ecclésiastiques, avant la rétractation, celui qui auroit appelé du pape au futur concile. Alexandre VIII ne laissa pas de passer outre, et de déclarer le 13 février 1690, M. de Janson cardinal; il dit seulement après le consistoire « qu'il « n'auroit jamais fait M. de Beauvais cardinal, sans une lettre qu'il « avoit reçue de lui, qui lui donnoit une entière satisfaction, et qu'il « ne manqueroit pas de faire enregistrer. » Mais il se garda bien de montrer cette lettre, qui n'étoit qu'un compliment respectueux et soumis. Le cardinal de Bouillon écrivit tout ce qui s'étoit passé au nouveau cardinal, ajoutant que « s'il étoit assez malheureux, « après le service qu'il venoit de lui rendre, pour trouver en lui la « même ingratitude qu'il avoit trouvée dans une autre personne « qu'il lui nommoit (*le cardinal d'Estrées*), au cardinalat de laquelle

Chaulnes m'écrit d'un style triomphant; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal; c'est ce que je viens de faire; je suis persuadée que vous n'y manquerez pas. *Point d'ennemi*, ma chère enfant: faites-vous une maxime de cette pensée, qui est aussi chrétienne que politique; je dis non seulement *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis*: vous en avez senti la douceur dans votre procès: vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse jamais vous servir. On se trompe; voyez comme madame de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés et de toutes conditions; elle a cent bras, elle atteint par-tout; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient bien tous les jours de s'être formé un esprit si liant; c'est une obligation qu'elle a à M. de La Rochefoucauld, dont sa famille s'est bien trouvée. Je suis sûre que depuis quelques années vous êtes dans ce sentiment.

Vous m'expliquez parfaitement madame Reinié: la plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout-par-tout* dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme! car *figurez-*

« il croyoit avoir plus contribué qu'aucun particulier, cela le guéri« roit pour le reste de ses jours de la pensée de trouver de la recon« noissance dans ceux pour lesquels il s'étoit le plus employé. » L'évêque de Beauvais prit d'abord le nom de sa maison (*de Forbin*), et à la prière du marquis de Janson, son frère, il porta le surnom de sa branche. (*Coulanges*, *Relation des conclaves.*)

vous qu'elle a des douleurs TOUT-PARTOUT ; et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite.

J'aime fort l'amitié de Pauline pour M. Nicole; c'est signe qu'elle le lit avec attention : ce goût me donne la meilleure opinion du monde de son esprit; j'aime aussi la colère où elle est que les évêques ne se battent pas à qui l'aura. Mais, ma belle, par votre foi, pensez-vous qu'il n'y ait qu'à nous donner un premier tome du roman *de la princesse, de l'infante, du premier ministre,* aussi joli que celui que nous avons vu[1], et puis nous planter là? Je ne le souffrirai point; je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution *de la princesse*, j'ai bien peur qu'elle ne soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a *du ministre*, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser *les feuilles de la Sibylle* follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. Enfin, je crains que toutes vos bonnes intentions ne servent de rien, comme je l'ai vu tant de fois depuis vingt ans : il faut une suite à cette histoire, qui n'est que trop sérieuse par rapport à vos affaires. Il faut que je sache aussi le succès du voyage de M. Prat auprès de l'amant forcené de la princesse *Truelle*. Je voudrois bien savoir qui étoient ces confidents *du premier ministre* et *de la favorite*, qui recevoient les courriers. Dites-moi si vous êtes toujours contente de *Flame*[2] : c'est un personnage bien considérable dans votre grande maison. Je vous deman-

[1] C'étoit une relation en forme de *roman*, de ce qui se passoit dans l'intérieur de la maison de M. de Grignan.

[2] Maître-d'hôtel de M. de Grignan.

de des nouvelles du voyage de ce comte, et si le trésorier fera selon ses intentions : voilà, ma très chère, bien des questions; je vous en fais des excuses. Vous êtes trop aimable d'aimer mes lettres : quand vous en recevez trois à-la-fois, vous dites que vous êtes riche; mais quelle fatigue! elles sont d'une longueur qui devroit vous empêcher d'y répondre si exactement. Adieu, ma chère belle : comment vous portez-vous du carême? pour moi, je m'en trouve fort bien. J'ai pris ce matin du tripotage de café avec du lait, je n'en suis point encore dégoûtée, non plus que des sermons; car nous ne tâtons que de ceux de M. Le Tourneux et de Saint-Jean-Chrysostôme. Nous avons un fort aimable temps, plus d'hiver, une espérance de printemps qui vaut mieux que le printemps.

1157.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Aux Rochers, le 18 mars 1690.

Je fais courir cette feuille après trois autres que je vous écrivis, il a trois jours, pour vous dire, mon cher cousin, que je suis bien imparfaite; c'est une vérité que je veux établir à Rome comme à Paris. J'ai lu plusieurs fois votre aimable lettre; la dernière fut en me promenant dans ces bois, le silence me fit trouver encore plus de goût,

à vos chansons, à votre prose, à votre sérieux, à votre badinage. Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de *santissimo*; à ces beaux jardins, *où l'art et la nature font éclater leurs miracles divers*[a]. Je songeai à cette boule[b], où vous étiez grimpé avec vos jambes de vingt ans, et à l'avantage qu'ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés; et combien je me promènerois de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule. Je trouve le madrigal[c] de mademoiselle de Scudéri très joli, très flatteur; et puis je vous trouve heureux d'avoir l'abbé de Polignac (*depuis*

[a] Allusion à une chanson que Coulanges fit sur cet air, pour célébrer les beaux jardins de Rome :

O beaux jardins de Montalte et Borguèse, etc.

(*Voyez* les *Chansons de Coulanges*, page 229, édit. de 1754.)

[b] La boule qui surmonte la coupole de l'église de Saint-Pierre de Rome. Coulanges y monta comme un jeune homme le 9 février 1690, et fit à cette occasion de très jolis couplets qui se terminent par celui-ci :

« Apprenez qu'à Saint-Pierre sans peine,
« Aujourd'hui neuvième février,
« J'ai monté presque d'une haleine
« De degrés non pas une centaine,
« Mais sans mentir pour le moins un millier;
« J'ai voulu, malgré mes cheveux blancs,
« Et le temps qui sur ma tête roule,
« Faire ici comme les jeunes gens;
« J'ai grimpé comme eux dans la boule,
« Et trouvé mes jambes de vingt ans. »

[c] *Voyez* la note de la lettre 1154, page 364 de ce volume.

cardinal) dans votre société; je suis ravie de son souvenir; c'est un des hommes du monde dont l'esprit me paroît le plus agréable; il sait tout, il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance, qu'on peut souhaiter dans le commerce. Je crois vous en avoir parlé autrefois de cette manière, du temps que nous traitions ensemble le mariage de son frère avec mademoiselle de Grignan[1]. Au retour de ma promenade, je vous écrivis avec bonne intention de vous parler de lui, et je l'oubliai; que dites-vous de cette misère, mon pauvre Coulanges? Il ne faut plus se fier à rien, et moins à soi-même qu'aux autres; depuis ce jour, je me gronde, je me fais froid, je ne veux plus me promener seule; je me trouve indigne de ma confiance, et n'ai trouvé de consolation qu'à vous prier de me raccommoder avec moi, en disant à cet aimable abbé de quelle manière je l'oublie, et de quelle manière je me souviens de lui. Voilà ce que j'avois à vous dire, en vous conseillant d'en faire votre ami plutôt que votre rival, et de m'aimer toujours autant que je vous aime, si vous le pouvez.

1. Françoise-Julie Adhémar de Monteil, depuis marquise de Vibraye.

1158. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN[a].

Aux Rochers, ce 26 avril 1690.

Enfin, voilà cette pauvre dauphine[b] morte bien tristement, bien salement. La Troche m'en mande mille détails qu'on aime à savoir; comme elle veut répondre à votre lettre, peut-être vous en dira-t-elle quelque chose. Le roi et MONSIEUR la virent mourir; elle demanda mille pardons au roi de son peu de complaisance, elle voulut baiser sa main, il l'embrassa, les sanglots l'avoient empêché de parler à M. le dauphin qui ne fut pas longtemps dans la chambre[c]. En bénissant ses enfants, elle dit « et vous aussi mon petit Berry, quoique vous soyez « cause de ma mort » ; et il se trouve que cela n'est pas et qu'elle n'avoit aucun mal dans tous ces lieux-là : je voudrois qu'on pût lui dire combien elle s'est trompée[d].

[a] Ce fragment de lettre se trouve dans les deux éditions de 1726 de Rouen et de La Haye, il n'a pas été conservé dans les éditions de 1734 et de 1754.

[b] Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, épouse de LOUIS dauphin de France, mourut le 20 avril 1690, à 7 heures et demie du soir. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 311.)

[c] Le roi, MONSEIGNEUR et toute la maison royale restèrent dans la chambre de madame la dauphine jusqu'à sa mort. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau.*)

[d] Madame la dauphine étoit persuadée qu'elle mouroit des suites

Le roi et toute la cour sont à Marli pour quinze jours. Elle a donné quarante mille livres à Bessola, et l'a fort recommandée au roi; un diamant à MADAME, une bague de cinquante louis à la maréchale de Rochefort : on ne porte le deuil que six mois. Je suis folle, ma pauvre bonne, de vous dire toutes ces choses qu'on vous mande comme à moi. J'ai été accablée de lettres sur cette mort; il me sembloit que tous mes amis et amies eussent peur que je ne l'ignorasse, c'étoit comme une conspiration. Je ne sais qui sera chargé de son oraison funèbre[a], pour moi je n'y trouve que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou, M. le duc de Berry, et c'est un assez grand panégyrique pour une dauphine.

Madame de Sévigné, étant encore restée aux Rochers pendant sept mois, a dû écrire à madame de Grignan beaucoup d'autres lettres ; on n'en a conservé que trois qui se trouvent dans la collection de M. le marquis Garnier. Elles n'ont pu être comprises dans cette édition, parcequ'elles ont été imprimées séparément et forment une propriété particulière.

de sa dernière couche ; les gens de l'art n'attribuèrent cependant pas sa mort à cette cause. (*Voyez Dangeau*, tome Ier, page 313.) MADAME n'en resta pas moins convaincue que la princesse avoit succombé à l'impéritie de *Clément* son accoucheur. (*Voyez* les *fragments de lettres originales.*)

[b] Fléchier prononça l'oraison funèbre de cette princesse le 15 juin 1690 dans l'église de Notre-Dame. Elle est placée au rang de ses chefs-d'œuvre.

1159. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 31 mai 1690.

Il y a six semaines que je suis en ce pays-ci, Madame, c'est-à-dire à Paris en passant et d'ordinaire à Versailles; il y a pourtant huit jours qu'une colique me ramena ici. J'ai été chercher deux fois notre ami Corbinelli sans le trouver, mais il faut vous entretenir de ma fille et du sujet de mon voyage.

Premièrement, je vins descendre chez ma fille de Montataire [a], qui vient d'aller en Picardie avec son

[a] Madame de Montataire soutenoit depuis long-temps un procès contre la maison de Longueval. (*Voyez* la lettre 754 et la note tome VI, page 355.) Toute discussion avoit cependant dû cesser par la mort de la dernière héritière de cette maison. (*Voyez* la lettre 965, tome VIII, page 117.) Madame de Montataire ne craignoit pas les procès, s'il en faut croire Saint-Simon : « Le « mari et la femme que j'ai connus, dit-il, étoient tous deux grands « parleurs, et on disoit grands chicaneurs. Ils allèrent à l'audience « du premier président (*de Harlay*); il vint à eux à leur tour : le « mari voulut prendre la parole, la femme la lui coupa, et se mit à « expliquer son affaire. Le premier président écouta quelque temps, « puis l'interrompant. — *Monsieur*, dit-il au mari, *est-ce là votre* « *femme?* — *Oui Monsieur*, répondit Montataire, fort étonné de la « question. — *Que je vous plains, Monsieur!* répliqua le premier « président, haussant les épaules d'un air de compassion et il leur « tourna le dos. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome X, page 56)

mari et son frère l'abbé pour un reste de l'affaire de Manicamp ; ils en reviendront dans quinze jours. Pour votre nièce de Coligny qui a hérité des terres de Dalet et de Malintras par la mort de son beau-père, elle vient d'arriver ici sous le nom de la *comtesse de Dalet*. Voici les raisons qui lui ont fait prendre ce nom : depuis trois cents ans les aînés de la maison de Langheac se sont toujours appelés les comtes de Dalet [a], et cela est tellement établi dans cette famille que si son mari vivoit, il auroit pris ce nom-là. De plus il y a une petite Lassai qui a quinze ans et qui vient d'épouser Coligny fils de Coligny [b] de Hongrie ; il seroit désagréable à votre nièce que pour les différencier l'une de l'autre, on dit : Est-ce la vieille ? Est-ce la jeune ? MADEMOISELLE (*de Montpensier*) en apprenant ce changement me disoit hier cette raison. Votre nièce a même trouvé un exemple de pareille chose en arrivant ici. La comtesse de

[a] La terre de Dalet entra au milieu du XVe siècle dans la maison de Langheac par le mariage de Pons de Langheac, chef de la branche cadette, avec Alix héritière de Dalet ; tous les aînés de cette famille portèrent le titre de *comte de Dalet*, jusqu'au petit-fils de Bussy Rabutin exclusivement, qui fut connu dans le monde, sous le titre de *comte de Langheac*.

[b] On a vu quelques détails sur le comte de Coligny dans la note de la lettre 914, tome VII, page 425. Son fils Alexandre-Gaspard, ayant pris le parti des armes, épousa, le 5 mars 1690, Marie-Catherine-Adelaïde de Madaillan de l'Esparre, fille du marquis de de Lassai qui a laissé un *recueil de différentes choses*, qu'on lit peu, parce qu'il n'instruit pas. Dangeau nous apprend dans son *Journal*, que le comte de Coligny quitta le service en février 1694 à cause du *mauvais état de ses affaires*. Il mourut au mois de mai suivant.

Carouges [a] devenue veuve depuis six mois, avoit pris le nom de comtesse de Tillières à la mort de son beau-père, qui vient d'arriver.

Pour revenir donc à cette nouvelle comtesse de Dalet, je vous dirai qu'elle est venue ici mettre le comte de Dalet son fils au collége de Louis-le-Grand. Pour moi je suis venu offrir mes services au roi, dans un temps où je vois que les arrières-bans deviennent des troupes réglées. Il me reçut agréablement, sans me prendre au mot, car où me mettre? Toutes les places sont occupées par des officiers de la couronne, et par des gens de bureau. Sa Majesté a trop d'honnêteté pour me dégrader en me faisant obéir à quelqu'un d'eux, moi le plus ancien lieutenant général des armées de France. Mais je voudrois bien, chemin faisant, l'obliger de reconnoître mes bonnes volontés par quelque petite grace, qui sans lui faire mettre la main à la bourse ne laissât pas de m'accommoder; c'est à quoi je travaille, et si Dieu le veut cela sera, sinon j'y consens; jamais vous n'avez ouï parler d'une résignation pareille à la mienne: cela est bon pour la santé aussi bien que pour le salut. Si je vous voyois, ma chère cousine, je vous dirois les moyens dont je me sers pour parvenir à mes fins, je ne puis vous les écrire.

Pour vous parler maintenant des affaires générales, je vous dirai que je vis agoniser la pauvre madame la dauphine; que le roi pleura fort en ce moment; mais

[a] Anne-Favier du Boulai, veuve de François Le Veneur, comte de Carouges, mort le 15 avril 1687, perdit Henri Le Veneur, comte de Tillières son beau-père au mois de décembre de la même année.

que si je voulois être long-temps regretté par quelqu'un, je ne voudrois pas que ce *quelqu'un-là* eût toutes les affaires de l'Europe sur les bras. Rien ne fait tant oublier les morts que les vivants. Croyez bien, ma chère cousine, que si les courtisans d'Alexandre penchoient la tête pour se conformer à ses manières [a], ils ne pleuroient pas devant lui, quand il n'étoit pas triste.

Monseigneur est arrivé en bonne santé sur le Rhin [b], bien résolu de battre son beau-frère [c], et je crois que cela pourroit bien arriver; car un prince à qui la Providence ôte à point nommé un ennemi de dessus les bras, comme M. de Lorraine [d], doit attendre d'elle toutes

[a] Les anciens nous représentent Alexandre portant la tête haute, un peu penchée sur l'épaule gauche.

[b] Monseigneur partit de Versailles le 17 mai 1690, et vint coucher à Germigny, maison de campagne de Bossuet. Le 18, M. de Saint-Pouanges lui remit la commission du roi pour commander l'armée d'Allemagne. Sur quoi Dangeau observe que le connétable n'avoit pas besoin de commission pour commander les armées, tandis qu'il en falloit une pour M. le dauphin comme pour les autres généraux.

[c] L'électeur de Bavière.

[d] Le duc *Charles* de Lorraine, l'un des plus grands généraux de l'Europe, venoit d'être appelé à Vienne, où il alloit prendre le commandement d'une armée destinée à le rétablir dans ses états; il mourut en chemin dans un petit village; se voyant près de sa fin il écrivit à l'empereur : « Sacrée majesté, suivant vos ordres, je suis « parti d'Inspruck pour me rendre à Vienne, mais je suis arrêté ici « par un plus grand maître; je vais lui rendre compte d'une vie que « je vous avois consacrée tout entière : souvenez-vous que je laisse « une épouse qui vous touche, des enfants à qui je ne laisse que « mon épée, et des sujets qui sont dans l'oppression. (*Histoire de France du président Hénault.*) Le roi porta le deuil; le duc de Lor-

sortes de prospérités. M. de Luxembourg a passé l'Escaut pour faire contribuer, ou pour brûler tout ce qui ne voudra pas le faire.

On croit que l'accommodement de M. de Savoie se fera [a]; qu'il nous donnera la citadelle de Turin et Verrue, trois régiments d'infanterie et deux de dragons, faisant quatre mille hommes; qu'après cela Catinat entrera dans le Milanais pour y faire ce que M. de Luxembourg va faire en Flandre.

Les affaires d'Irlande vont assez bien, il n'y a que le

raine étoit son parent comme petit-fils par sa mère de Catherine de Bourbon princesse de Navarre, sœur de Henri IV. (*Journal de Dangeau*, 25 mai 1690.)

[a] Louis XIV continuoit de traiter la Savoie comme une province conquise. (*Voyez* la note de la lettre 693, tome VII, page 67.) Aussi exigea-t-il du duc l'expulsion des huguenots. Les Vaudois persécutés cherchèrent un asile en Suisse et en Allemagne. Mais le prince ferma bientôt les yeux sur leur retour, et l'on apprit à Versailles qu'il avoit entamé des négociations avec les puissances qui s'étoient unies à Ausbourg. Catinat s'approcha de Turin et demanda que les troupes du duc se joignissent à l'armée françoise, et que la citadelle de Turin et le château de Verrue lui fussent livrés comme places de sûreté. Le duc feignit d'abord de se soumettre; il écrivit au roi dans les termes d'une humble acceptation, et pria Catinat de tout suspendre jusqu'à la réponse. Pendant ce temps le duc fit son traité; il appela son peuple aux armes et commença une guerre dans laquelle il fit preuve d'une ame supérieure aux revers. Enfin après six ans de malheurs mêlés de quelques succès, la duchesse de Bourgogne vint en France mettre le sceau à l'union des deux états. (*Voyez* la vie *de Catinat*, page 47. Paris 1775. Et les *Mémoires historiques sur la maison de Savoie* de M. Costa de Beauregard, tome III, pages 31 et suivantes.)

roi Jacques qui gâte tout, et qui montre tous les jours par sa conduite qu'il mérite ses disgraces.

Mandez-moi ce que vous faites, quand vous reviendrez ici, c'est-à-dire la belle Madelonne; car je crois que vos mesures sont prises pour n'y pas revenir l'une sans l'autre. Adieu, ma chère cousine; la comtesse de Dalet, son fils et moi vous embrassons mille fois.

1160. **

Du même à la même.

A Versailles, ce 2 juin 1690.

Je vous écrivis de Paris avant-hier, Madame, je vous écris aujourd'hui de Versailles; c'est que je parlai hier de vous toute l'après dîner avec un de vos amis et des miens, qui m'est d'une grande ressource dans ce pays-ci. C'est Termes [a]; Madame, il y a long-temps que nous nous connoissons, mais nous n'avions jamais parlé de vous. Je me mis sur votre chapitre, et que ne lui dis-je point. Il me laissa tout dire, et quand il me crut épuisé, il me conta les huit jours qu'il fut aux Rochers et la suite du commerce qu'il a eu à Paris avec vous; il me témoigna même l'obligation qu'il vous avoit de la manière dont vous aviez parlé de lui quand il étoit à la

[a] *Voyez* la note de la lettre 602, tome V, page 218.

Bastille [a], et de ce que vous fîtes taire mademoiselle de Mery qui n'en parloit pas si bien, quoiqu'elle dût être dans ses intérêts plus que vous. Après être convenu avec moi que vous étiez la femme de France du plus agréable commerce, il me dit mille biens de la belle Madelonne, et il vous définit si bien toutes deux que je connus qu'il vous avoit fort examinées. Il faut dire la vérité, Madame, c'est un joli cavalier que Termes; il y a vingt ans que c'étoit un dangereux rival; mais de l'heure qu'il est, c'est un des plus honnêtes hommes de France.

Il n'y a rien de nouveau ici que la mort de Calvo [b], qui laisse vacant le gouvernement d'Aire et dix mille écus de pension du roi.

[a] Roger de Pardaillan de Gondrin, marquis de Termes, fut compromis dans l'affaire des poisons. (*Voyez* la *France galante*, édition de Cologne, *sans date*, tome 1er, page 275.) On voit par l'interrogatoire du marquis dont l'original, signé de lui, fait partie des manuscrits de la bibliothèque de MONSIEUR, qu'il n'existoit contre lui que sa mauvaise réputation et des soupçons vagues. On croyoit qu'il avoit eu des liaisons avec Sainte-Croix, l'amant de la Brinvilliers, et avec Maillard, digne ami de ce scélérat. (*Voyez* la note de la lettre 518, tome IV, page 385.) Un berger nommé Debray avoit désigné comme empoisonneur un homme dont le signalement se rapprochoit de celui du marquis. M. de Termes fut renvoyé de l'accusation le 18 mars 1682; il étoit entré au donjon de Vincennes au mois d'août 1681.

[b] M. de Calvo mourut le 29 mai 1690. Il s'étoit singulièrement distingué par sa belle défense de Maestricht, en 1676. (*Voyez* la lettre 532, tome IV, page 449.) En récompense de cette belle action, le roi lui faisoit une pension de 20,000 fr. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 5 juin 1690.)

Sa Majesté nous a conté ce matin, à son lever, qu'un des cadets qui sont à Luxembourg, amoureux d'une fille pour l'épouser, étoit mort de regret de ne l'avoir pas pu.

1161.**

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 22 juin 1690.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin, une grande de Paris, et une petite de Versailles. J'aurois fait réponse à la première si j'avois su où l'adresser; car le cœur me disoit, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez votre gendre de Montataire; enfin, je sais maintenant où vous prendre, et je m'en vais répondre à tout. Je commence par approuver extrêmement le changement de nom de ma niéce. Il y a des exemples; mais s'il n'y en avoit point, je voudrois qu'elle fût la première à le donner. Toutes les raisons que vous dites sont très bonnes, celle sur laquelle MADEMOISELLE appuie doit décider; toutes les fois que ce qui nous distingue n'est pas à notre avantage, il faut quitter la partie et laisser à cette Coligny de quinze ans son beau nom, en lui ôtant le plaisir d'y en ajouter encore un plus beau, qui seroit celui de jeune[a]. Soyons

[a] Bussy a donné dans la lettre 1159 plusieurs raisons du changement de nom de sa fille, mais il est très vraisemblable qu'il en

donc madame la comtesse de Dalet ; ce nom est beau et bon : ma niéce est bien heureuse d'en avoir à choisir, et à changer de cette beauté. Si j'avois en mon particulier à souhaiter quelque chose en cette rencontre, ce seroit que, pour la facilité de la prononciation, vous voulussiez me permettre, comme faisoit ma vieille amie mademoiselle d'Estaing[a] de manger l'article et au lieu de faire dire rigoureusement, *madame la comtesse de Dalet*, vous voulussiez bien vous contenter de *la comtesse d'Alet*.

Ma chère niéce, si je puis obtenir cette grace, personne ne soutiendra mieux que moi la justice de ce changement où le public s'oppose toujours, et je vous en serai très obligée. Pour parler sérieusement, rien ne pouvoit être mieux; voilà votre fils dans le nom naturel de sa maison; il en a les terres; quand on est d'une aussi grande naissance, il ne faut rien déranger, et ne prendre le nom des mères[b] que quand on y est obligé, comme vous l'étiez. Vous devez, ce me semble, avoir beaucoup de plaisir et d'attention à l'éducation de

a dissimulé le véritable motif. Madame de Coligny revenoit à Paris pour la première fois depuis le jugement de son procès; et il falloit pour exécuter la transaction qui avoit été faite avec M. de La Rivière son second mari, qu'elle se soumît enfin à la condition que celui-ci lui avoit imposée de quitter le nom de Coligny sous lequel on la connoissoit dans le monde. (*Voyez* la note de la lettre 887, tome VII, page 342.)

[a] *Voyez* la note de la lettre 418, tome IV, page 25.

[b] Gilberte d'Estaing, comtesse de Dalet, seconde femme du beau-père de madame de Coligny, morte le *lendemain de Pâques* 1687. (*Voyez* la lettre 918, tome VII, page 438.)

ce joli garçon. Il doit être grand présentement; et si vous et M. votre père, ne lui avez donné de l'esprit, vous en répondrez au tribunal des honnêtes gens.

Je reviens à vous, mon cousin; je suis sujette à m'égarer. Je ne suis point surprise que le roi ait reçu avec bonté les offres de vos services : il connoît bien le fond du cœur de ses François, et ne doit pas douter du vôtre; mais il n'y a plus de place pour vous que celle qu'il n'a pas plu à la Providence de vous donner. Je suis ravie que vous soyez dans la bonne maxime de vous soumettre à ses volontés : sans cette vue, les malheureux seroient des enragés, des forcenés; et avec cette soumission, on demeure un fort honnête homme en ce monde-ci, et on a droit d'espérer un solide bonheur dans l'autre. Ainsi, mon cousin, on gagne beaucoup, et je suis tellement frappée de la nécessité de cette doctrine, que je vous en aime mieux d'être dans ces sentiments. Je souhaite cependant que vous obteniez ce que vous avez demandé. Je ne vous réponds rien sur toutes les nouvelles dont vous me parliez il y a quinze jours; il est inutile et ridicule de raisonner de loin; d'un jour à l'autre les affaires changent. J'en use avec madame de Lavardin comme je fais avec vous, et je la paie ainsi de la bonté qu'elle a de m'écrire toutes les semaines.

Ma fille est en Provence avec son mari. Son fils est à la gueule du loup, comme le vôtre : il est à la tête du régiment de Grignan. Cette place l'auroit contenté dans dix ans, jugez de la joie de l'avoir à dix-sept. Je suis tranquillement dans cette solitude, où j'ai eu l'honneur et le plaisir de voir M. de Termes. Ces endroits de la vie

ne s'oublient point. Il y a bien ici des beautés présentement qui n'y étoient pas en ce temps-là, et il y en avoit alors qui n'y sont plus. Je suis de votre avis sur ce que vous me dites de lui. Je le trouve dans le passé et dans le présent, comme vous le trouvez. Quand j'ai pris son parti dans les occasions, j'étois juste et je le serai toujours pour lui. Je suis ravie qu'il se souvienne de moi agréablement, je suis bien de même pour lui. Vous êtes très heureux d'être en si bonne compagnie; celle que j'ai ici ne vous déplairoit pas. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé qui réveille le mien. Sa femme en a beaucoup aussi, sur-tout une intelligence vive qui surprend, et qui fait croire qu'elle a passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne soit jamais sortie de cette province. Jugez si je puis être mieux. Cependant je compte d'être cet hiver à Paris, et de vous aimer toujours, mon cher cousin, par bien des raisons. En voici une:

MARIE DE RABUTIN.

Monsieur de SÉVIGNÉ.

Ma mère vous dit beaucoup de bien de moi, Monsieur; je n'en suis point fâché parceque je suis à cent lieues de vous, et que rien ne vous empêchera de le croire si vous le voulez. Mais elle ne vous dit pas, Monsieur, que personne ne vous honore plus que je fais et ne souhaite plus ardemment que moi, que la fortune vous rende enfin justice, et vous fasse obtenir et jouir encore long-temps des graces et des honneurs que vous méritez.

1162. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 2 juillet 1690.

Il y a huit jours que j'ai reçu votre lettre, Madame, mais j'étois à Versailles avec une espèce de goutte qui bien qu'elle ne m'ôtât pas la liberté d'écrire, m'ôtoit celle d'écrire avec la gaieté d'esprit que je veux avoir avec vous. Je suis venu ici pour la reprendre et j'espère d'y parvenir. Ma fluxion est fort diminuée, et à un homme de l'humeur dont je suis, un moindre mal est un bien. Votre lettre même qui est plus vive que la précédente m'anime et me convie à vous écrire gaiement; j'ai trouvé plaisant l'endroit de votre lettre où vous me dites : « Je « ne savois où vous adresser ma lettre, car le cœur me « disoit, je ne sais pourquoi, que vous n'étiez point chez « votre gendre de Montataire. » Jamais négative n'a été si affirmative que ce *je ne sais pourquoi*, et il est bien plus finement dit [a].

Votre nièce de Dalet est ravie de l'approbation que

[a] Bussy avoit fait un assez long séjour chez madame de Montataire en 1687 et 1688. (*Voyez* le *discours à ses enfants*, page 441, édition de 1694.) Il paroît que réciproquement le gendre et le beau-père eurent de la peine à s'accommoder l'un de l'autre. Le caractère de Bussy Rabutin justifie suffisamment M. de Montataire.

vous donnez à son changement, et la liberté qu'elle vous laisse de supprimer la particule *de* est la moindre chose, dit-elle, qu'elle voulût faire pour vous témoigner sa reconnoissance. Son fils est joli par sa taille et par sa figure; je suis de votre avis pour lui faire prendre le nom de Langheac qui est le sien. Je le menai l'autre jour à MADEMOISELLE, qui le trouva fort à son gré; il a naturellement de l'esprit et un esprit naturel, nous l'avons cultivé; c'est à la cour et au monde de l'achever de peindre.

Je n'ai encore rien fait pour mes affaires, des paroles et rien d'effectif, rien de solide : on ne se presse dans ce pays-ci que pour ce qui regarde les confédérés. J'ai toujours ma ressource qui ne manquera pas au besoin, la résignation et la persévérance. Vous avez raison de ne rien répondre sur les nouvelles qui ne sont plus souvent les mêmes quand vous les recevez, et j'ai raison aussi de laisser à madame de Lavardin [a] le soin de vous en informer.

Je vous trouve fort heureuse, ma chère cousine, d'être dans une agréable maison, à la campagne, avec M. votre fils et madame votre belle-fille, vous ne seriez pas si bien à Paris avec eux; vous jouissez où vous êtes plus tranquillement les uns des autres : mais pour peu que votre bonheur soit complet, il ne faut pas que vous croyiez que vous seriez mieux ailleurs, et c'est un état où il est difficile de parvenir. Adieu, ma chère cousine; je

[a] Madame de Lavardin aimoit les nouvelles: madame de Sévigné l'appelle quelquefois la *Gazette*.

voudrois bien être en *quart* avec vous trois aux Rochers pour huit jours ; que ne dirions-nous pas !

A Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Quand je crois madame votre mère sur le bien qu'elle me dit de vous, Monsieur, je n'ai aucun mérite à son égard, par ma complaisance. Il y a long-temps que j'ai connu que vous aviez de l'esprit, et la retraite où vous êtes depuis quelques années vous a dû acquérir d'agréables connoissances. Il y a dix ans que vous étiez bon à voir quelquefois, vous êtes aujourd'hui bon à l'user, c'est-à-dire à tous les jours. Plût à Dieu que nous fussions voisins ! Je comprends dans mon souhait madame votre mère aussi bien que madame votre femme ; si cela étoit je me consolerois plus aisément que je ne le fais des graces et des honneurs qui me manquent et que vous me desirez. Je vous en remercie de tout mon cœur, et je suis assurément votre, etc.

1163. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 12 juillet 1690.

Je veux vous écrire, mon cousin, sur la bataille qu'a gagnée M. de Luxembourg[a], c'est un sujet de discourir fort naturel. Ne trouvez-vous pas que Dieu prend toujours le parti du roi, et que rien ne pouvoit être ni plus glorieux à la réputation de ses armes, ni mieux placé que cette pleine victoire? ces grandes nouvelles donnent toujours beaucoup d'émotion aux intéressés, ou qui ont peur de l'être. Le petit de Grignan, qui étoit dans le corps que commande M. de Boufflers, a pu être de ceux qui ont été détachés pour aller joindre M. de Luxembourg. J'ai encore deux ou trois jeunes gens à qui je prends intérêt. Jusqu'à ce que j'aie démêlé ce qu'ils sont devenus, le cœur me bat un peu, et puis je n'ai plus que la pitié générale pour tous ceux qui ont péri à cette

[a] La bataille de Fleurus près de Charleroi, livrée le Ier juillet 1690. M. de Feuquières regarde cette affaire comme celle où le maréchal de Luxembourg a montré le plus de connoissances de l'art militaire. (*Voyez* les *Mémoires de Feuquières*, tome III, page 266, édition de 1740.) On peut voir dans les mémoires du marquis de La Fare que Louvois avoit fait tout ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher le maréchal de s'illustrer par une grande action.

bataille. Je suis très fâchée de la mort du pauvre Jussac[a]; cette sorte de mort est non seulement violente, mais encore violentée, car il étoit comme retiré et madame de Montespan le fit venir par force à la cour, et puis à la guerre, où avec un tel prince, qui prend goût au métier et qui ne trouve rien de trop chaud, il ne devoit pas apparemment faire de vieux os; cela est arrivé comme je crois qu'il le prévoyoit bien lui-même, et c'est dommage; dans de certains âges le repos est ce qui convient le plus. J'ai été fâchée de Villarceaux : il y a des circonstances à sa mort qui me paroissent terribles[b]. Je plains aussi les pauvres mères, comme madame de Saucour et madame de Calvisson[c]. Pour les jeunes veuves, elles ne sont guère à plaindre; elles seront bien heureuses d'être leurs maîtresses[d] ou de changer de maîtres. Je prends

[a] M. de Jussac étoit lié avec madame de Sévigné. (*Voyez* la lettre 606 et la note tome V page 230.) Après avoir été gouverneur du duc du Maine, il avoit été nommé son premier gentilhomme le 25 septembre 1688. (*Journal manuscrit de Dangeau.*) Il fut tué à côté du prince qui s'exposa beaucoup dans cette occasion. Il existe parmi les lettres qui ont été adressées à la marquise d'Uxelles (*voyez* la note de la lettre 14, tome I[er], page 25), deux lettres de M. de Jussac, dont l'une a été écrite peu de jours avant sa mort. Il y rend compte de l'examen qu'il a fait du terrain sur lequel le grand Condé gagna la bataille de Senef, en 1674.

[b] *Voyez* la lettre suivante.

[c] Marie Renée de Longueil, fille du président de Maisons et veuve de M. de Belleforière, marquis de Soyecourt, perdit ses deux fils à la bataille de Fleurus. Madame de Calvisson y perdit aussi le marquis de Nogaret son fils, qui avoit épousé depuis peu mademoiselle de Biron.

[d] Madame de Sévigné semble ici juger de la position de ces jeu-

part à la gloire du roi, et au bon effet de cette nouvelle répandue dans l'Europe, dont nous sentirons les effets en plus d'un endroit. Je suis amie et servante de M. de Luxembourg et de madame sa sœur (*la princesse de Mekelbourg*), à qui je viens d'écrire. Enfin, mon cousin, vous voyez bien, par tout ce que je vous dis, que je n'ai pas manqué d'affaires depuis quatre ou cinq jours : et en vérité, ces émotions sont nécessaires de temps en temps à la campagne; sans cela on oublieroit aisément qu'on a une ame. Le repos y est si grand qu'il vise à la léthargie. Dieu merci, me voilà bien ressuscitée, et jamais l'eau de la reine d'Hongrie n'a fait un plus grand effet.

Mandez-moi si monsieur votre fils y étoit. Il étoit bien dans le nombre de mes jeunes garçons où je prends intérêt. Après cet article, je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez; il me semble que c'est l'élection de la noblesse de Bourgogne. Hélas! elle devroit s'offrir à vous sans être demandée, mais Dieu ne vous conduit pas, mon cher cousin, par les chemins agréables. Ils en seront plus sûrs; et après tout, la vie est bientôt passée. Si nous étions bien sages, nous n'aurions qu'une seule affaire en ce monde, qui seroit celle de notre salut. Vous avez un ami tout parfait, tout admirable, que j'honore et que je révère infiniment qui

nes femmes d'après des souvenirs qui lui étoient personnels. (*Voyez* la lettre 923, tome VII, page 454.) Aussi madame de Coligny a-t-elle cru devoir changer ce passage; elle lui avoit substitué celui-ci : « Pour les jeunes veuves, je ne les plains pas tant, elle seront leurs « maîtresses ou elles changeront de maîtres. »

ne me dédiroit pas de cette vérité. Il est inutile que je vous le nomme : je vous défie de le confondre avec les autres[a]. Je vous remercie, ma chère nièce, de votre complaisance. Je me doutois bien que, pour une syllabe de plus ou de moins, nous ne nous brouillerions pas. Si M. d'Autun est à Paris, je vous conjure de lui faire mes très humbles compliments. Adieu, mes chers parents, je vous recommande l'un à l'autre et je vous embrasse tous deux de tout mon cœur. Mon fils vient de partir pour aller voir le maréchal d'Estrées[b], sans cela il vous diroit bien des choses, croyez sur ma parole qu'il est fort votre serviteur.

1164. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 16 juillet 1690.

On ne parle déja plus de la bataille de Fleurus, Madame, et voulez-vous savoir pourquoi? C'est qu'on parle d'une bataille navale gagnée par la flotte du roi sur les Anglois et sur les Hollandois[c]. Elle n'est pas si complète

[a] Le duc de Beauvilliers. (*Note marginale de Bussy-Rabutin.*)

[b] Il commandoit en Bretagne en l'absence du duc de Chaulnes.

[c] M. de Tourville remporta le 10 juillet une grande victoire navale sur les forces réunies de l'Angleterre et de la Hollande. L'escadre françoise étoit composée de 75 vaisseaux, et celle de l'Angleterre et de la Hollande n'en présentoit que 56; dans la nuit suivante,

que la première : mais aussi ne coûte-t-elle pas si cher. Avez-vous jamais ouï parler de tant et de si longues prospérités, ma chère cousine? et ne trouvez-vous pas qu'il faut ajouter aux attributs de Louis-le-Grand, le Victorieux et le Bien-servi, encore celui de Louis-le-Fortuné?

Les trois ou quatre jeunes gens à qui vous vous intéressez fort, ou n'étoient pas à Fleurus, ou n'y ont point été blessés. Mon fils est à Mont-Royal, dans un corps que MONSEIGNEUR en retire pour le mettre dans son armée. Je suis d'accord avec vous, Madame, sur le sujet de Jussac, que quand on a interrompu la cour ou la guerre quelques années, il n'y faut plus retourner[a]. J'en ai toujours vu de méchantes suites, sur-tout à la guerre, où quand on se sauve d'un coup de mousquet on succombe sous les fatigues que l'âge ne permet plus de supporter. Tout le monde plaint les Villarceaux père et

dit le marquis de Villette, M. de Tourville donna le signal d'appareiller, et l'ayant fait lui-même, il suivit de fort près l'armée ennemie avec sa seule division. « Messieurs d'Estrées et de Château-Renault « n'avoient point été avertis de ce signal, et ce fut un malheur effroyable, car M. de Tourville, qui eût peut être bien fait d'engager « un second combat, ne jugea pas à propos de le faire, et il mit en « panne et mouilla ensuite pour attendre le reste de son armée. » (*Mémoires manuscrits* du marquis de Villette. *Bibliothèque de l'éditeur.*) Les regrets de M. de Villette étoient fondés ; on voit dans les *Mémoires* de Dalrymple, que cette défaite inspira au peuple anglois une terreur si grande qu'il est impossible de calculer quelles auroient pu être les suites d'une seconde action.

[a] M. de Jussac avoit été gouverneur de Louis Joseph duc de Vendôme ; il ne revint à la cour qu'à la prière de madame de Montespan pour remplir les mêmes fonctions auprès du duc du Maine.

fils[a]; et sur ce sujet, on remarque combien la Providence se joue de la conduite des hommes. Villarceaux le père refuse le cordon bleu, pour le faire avoir à son fils, et par cette action mérite l'estime générale. A la vérité, c'est ce cordon bleu qui fait tuer son fils. Il le montra pour s'attirer par-là des égards et des respects de ceux qui l'avoient pris. Ceux-ci disputant entre eux à qui auroit un prisonnier de cette conséquence, le tuèrent, ne se pouvant accorder. Je connois trois jeunes dames veuves de cette bataille avec lesquelles il faudroit se réjouir de la mort de leurs maris, et deux dames qu'il faudroit consoler de la vie des leurs, réchappés de leurs blessures. Les Dieux d'hymen et d'amour sont incompatibles, il y a long-temps. Les Hollandois qui avouent notre victoire, car il y en a parmi eux qui n'en demeurent pas d'accord, disent que M. de Luxembourg s'est donné au diable pour gagner ce combat. Vous dites plaisamment, ma chère cousine, que ces grandes nouvelles sont de temps en temps nécessaires à la campagne; et que sans les émotions qu'elles donnent on y oublieroit aisément qu'on a une ame et que le repos qu'on y a est si grand qu'il vise à la léthargie. Il est vrai que la scène y languit trop, et qu'on y mourroit, si de pareils événements ne ranimoient. Pour ce qui me regarde, ma chère cousine, je

[a] Charles de Mornay, marquis de Villarceaux, capitaine lieutenant des chevau-légers de M. le dauphin, tué à Fleurus. Il ne laissa point d'enfants de Catherine Brunet sa femme, fille d'un garde du trésor royal. Son père mourut à l'âge de 72 ans le 21 février suivant. Il ne restoit plus qu'une demoiselle de Villarceaux, qui mourut en 1694. (*Voyez* la note de la lettre du 29 octobre 1694.)

vous dirai que je pars de la cour pour Chaseu, fort content du traitement que j'ai reçu du roi, et de ses promesses. Il s'est passé en trois mois que j'ai presque toujours été à Versailles des choses dont le détail seroit trop long à écrire, mais que je vous apprendrai un jour et que vous trouverez assez singulières[a]. Vous vous moquerez peut-être de moi, ma chère cousine, quand vous saurez qu'à mon âge je me réjouis, et que je compte sur les promesses qu'on me fait. Sur cela je vous dirai que si je voulois être fâché, j'en pourrois venir à bout, sans en aller chercher bien loin des sujets; mais que je veux être content; et comme je vous ai déja dit, ces sentiments contribueront à ma santé et à mon salut. Cet ami, que vous honorez et que vous révérez tant, les approuve, et, se portant fort bien, marche au ciel par des voies toutes contraires aux miennes; car il est comblé de graces et de prospérités. Il faut dire la vérité, personne aussi n'en est plus digne.

M. d'Autun est ici; s'il me vient dire adieu, je n'oublierai pas de lui faire vos compliments. Trouvez bon aussi, ma chère cousine, que je fasse les miens à M. de Sévigné, et que je vous assure que personne, sans excepter lui, ne vous aime plus que je fais.

[a] *Voyez* la lettre du 19 novembre suivant.

1165. ***

De Madame DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE [a].

A Grignan, le 18 juillet 1690.

Qu'il est aisé, Monsieur, de se représenter la sensible joie que vous donne la gloire que vient d'acquérir le chevalier de Pomponne ! Quel bonheur qu'il soit échappé au péril qu'il a couru, et qu'au lieu de vous coûter des larmes, vous goûtiez le solide plaisir de l'estimer autant que vous l'aimez, et de le voir distingué et loué du roi et de toute la France ! C'est une agréable lecture pour vous, Monsieur, que celle des relations et des gazettes, dans lesquelles vous voyez qu'il ne sera jamais parlé de la bataille de Fleurus, sans que M. votre fils soit nommé avec l'éloge que mérite celui qui en a commencé le bonheur et donné l'exemple de la plus brillante valeur [b]. Je puis vous assurer, Monsieur, que je n'ai point encore

[a] L'original de cette lettre fait partie des manuscrits de la bibliothèque de MONSIEUR, il a été gravé et joint au IVe volume de cette édition comme *fac-simile* de l'écriture de madame de Grignan.

[b] Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Pomponne, colonel du régiment de ce nom, prépara le succès de la bataille de Fleurus, gagnée par le maréchal de Luxembourg, en emportant deux redoutes élevées sur les bords de la Sambre, dans lesquelles l'ennemi s'étoit retranché. (*Voyez* les *lettres pour servir à l'histoire militaire de Louis XIV*.)

lu cette action et tout ce qu'il a fait dans la suite de la bataille, sans avoir les larmes aux yeux, en songeant à ce que vous et madame de Pomponne sentiriez en l'apprenant. Je n'ai point songé à lui, car il a la mine de ne pas compter pour beaucoup de n'être point mort, et d'avoir fait tout ce qu'on peut faire de beau. Mais pour vous, Monsieur, qui en connoissez mieux le prix, trouvez bon que je vous dise que j'entre dans vos sentiments avec une tendresse qui vous feroit plaisir et qui vous doit persuader, à quel point je m'intéresse à ce qui vous touche, et combien parfaitement je vous honore.

M. le chevalier de Grignan se fait un grand plaisir de parler de M. votre fils, comme il le mérite; je me suis volontiers chargée de vous faire ses compliments. Je suis assurée que vous les croyez sincères, et que d'ailleurs vous êtes persuadé qu'il est bon juge des mérites de la guerre. M. de Grignan est si loin d'ici, Monsieur, que je ne vous dirai rien de lui, sinon que nous sommes comme vous savez dans les mêmes sentiments sur ce qui vous regarde.

La comtesse DE GRIGNAN.

1166.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 13 août 1690.

Je reçus une lettre de vous quand vous partîtes de Paris, mon cousin, qui étoit une espéce d'adieu. Au travers de tout votre courage, et de la bonté de votre tempérament qui se défait aisément de toute mélancolie, il me paroissoit que n'ayant pas obtenu ce que vous demandiez à la cour, il vous en étoit resté au fond du cœur quelque léger chagrin. Il n'en falloit pas davantage pour m'en donner plus qu'à vous, à moi qui n'ai pas tant de force d'esprit. Je pense que dans une conversation nous aurions fait des réflexions que l'éloignement met hors de portée de faire.

Je viens de recevoir des lettres de Paris, parmi lesquelles on me mande que le prince d'Orange n'est pas mort[a],

[a] Le prince d'Orange fut blessé le 10 juillet, veille de l'affaire de la Boyne, bataille décisive qui ne laissa plus que des prétentions à la maison des Stuart. Guillaume fut distingué dans une reconnoissance; l'ennemi envoya vis-à-vis de lui un corps de cavalerie qui masquoit deux pièces de campagne. Plusieurs personnes de la suite du prince furent tuées à ses côtés et lui-même fut blessé à l'épaule. Aussitôt le bruit de sa mort se répandit et parvint à Paris en très peu de jours. On s'y livra à des démonstrations de joie, qui, comme le dit le président Hénault, font grand honneur à ce prince.

et qu'il n'y a que M. de Schomberg[a]. Nous aurions été plus aises de la mort de celui-ci, si on ne nous avoit fait attendre à l'autre; mais ce sera pour une autre fois. Les armées de Flandre sont si proches, qu'il semble qu'elles aient encore envie de se battre : celles d'Allemagne se regardent, le Rhin entre-deux. Il faut tout recommander au Dieu des batailles, qui sera le Dieu de la paix quand il lui plaira. C'est toujours là-haut que je consulte l'avenir, et que je tâche d'y conformer mes désirs. Adieu, mon cher cousin; adieu, mon aimable nièce.

1167.**

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 septembre 1690.

Je n'ai point encore répondu à votre lettre du 13 août, Madame, parceque je ne la reçus qu'à la fin du mois, et que depuis la maladie du petit Dalet nous a fort occupés; il est à présent hors de péril.

Vous me mandez qu'au travers de mon courage et de la bonté de mon tempérament, il vous a paru quelque léger chagrin de n'avoir pas eu ce que je demandois. Je vous répondrai, ma chère cousine, que pour être

[a] Il fut tué à la bataille de la Boyne, il venoit d'être fait prisonnier par les dragons d'Hamilton; ses propres soldats tirèrent sur lui sans le connoître et le tuèrent. (*Mémoires de Dalrymple.*)

philosophe chrétien et d'un heureux tempérament, je n'en suis pas moins sensible; mais que ma résignation et ma fermeté me remettent bientôt en mon naturel. Cela me fait croire que vous avez deviné mon chagrin; vous avez cru que j'en avois, parceque j'en devois avoir, et que vous en auriez eu si vous aviez été en ma place. Je vous avoue que j'en ai eu d'abord un instant; mais je vous nie, ma chère cousine, qu'il vous ait paru. Le refus de ce que je demandois fut accompagné de si bonnes excuses, et de si bonnes raisons de ne pouvoir faire ce que je demandois, que ces manières me parurent des graces qui tireroient à conséquence, et en effet on n'en demeura pas là, et on passa jusqu'aux promesses de faire quelqu'autre chose qui me remplaceroit ce que je demandois.

Ainsi, ma chère cousine, j'étois content du roi quand je vous écrivis, et comme je vous ai déja dit, ce fut la chose que j'avois demandée et que je n'avois pas reçue, et non pas mes paroles, qui vous firent croire que j'étois fâché. Si vous n'avez pas brûlé ma lettre vous pouvez voir que je dis vrai.

C'est du prince d'Orange encore plus que de M. de Lauzun qu'on peut dire : *je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort* [a]; mais enfin voilà qui est fait, on n'en doute plus; et tous les parieurs pour sa mort ont perdu.

Si MONSEIGNEUR n'a donné la bataille à son beau-frère (*l'électeur de Bavière*), il n'en est pas loin; nous atten-

[a] *Voyez* la lettre 1008, tome VIII, page 266.

dons à toute heure la nouvelle de quelque grande action de ce côté-là. Catinat vient d'en faire une belle contre M. de Savoie ; il mettra la robe en honneur [a].

1168. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE LAMOIGNON [b].

Aux Rochers, ce dimanche 27 août 1690 [c].

La même raison, Monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien. Comment voulez-vous que j'attaque un homme qui a tous les jours des harangues à faire, et qui ne fait jamais ce qu'il veut? Je me flatte que vous voudrez lire mes lettres, et vous ne le pouvez pas ; ainsi Monsieur, ce sont vos raisons qui font mon excuse. Mais

[a] Nicolas Catinat, maréchal de France, étoit fils et petit-fils de conseillers au parlement de Paris. Il se destina d'abord à suivre la carrière de ses pères. Il venoit de remporter sur le duc de Savoie et le prince Eugène la bataille de Staffarde (*le* 18 *août* 1690.) On ne sait ce qu'on doit le plus admirer en lui, ou du grand général ou de l'homme simple et modeste, qui dans sa relation attribue la victoire aux officiers et soldats qui l'ont bien secondé, et s'oublie entièrement lui-même.

[b] Chrétien-François de Lamoignon, avocat général au parlement de Paris. (*Voyez* la note de la lettre 1044, tome VIII, page 406.)

[c] Cette lettre est datée du *dimanche* 27 *août*. Les faits auxquels elle se rapporte indiquent qu'elle est de 1690; et d'ailleurs cette année-là le 27 août tomboit un *dimanche*.

que vous dites une grande vérité quand vous êtes persuadé que malgré ces apparences je ne vous oublie pas ! Non, certainement, Monsieur, je ne vous oublie pas ; on ne peut en être plus éloigné, ni vous honorer, et si j'ose dire, vous aimer d'une manière plus digne de vous : car il y a une certaine sorte d'attachement pour votre personne qui n'est fait que pour ceux qui en connoissent tout le mérite; je prétends être de ce nombre, et en même temps je me donne une grande louange. Vous me la pardonnerez, Monsieur, aussi bien que la faute que je suis sur le point de faire, qui est d'oublier de prendre part à la joie que vous donne la victoire que M. de Carcassonne vient de remporter sur l'infatigable M. d'Aiguebonne [a]. N'étoit-ce pas votre affaire? N'étoit-ce pas sous vos étendards et par vos ordres que ce prélat combattoit? N'est-ce pas vous qui avez inspiré à M. Talon ce grand amour de la justice, au préjudice de tous les droits de l'amitié de madame de Bury [b]? Cette amende payée au roi et à M. de Grignan [c], n'est-ce pas le plus grand plaisir de la victoire? N'est-ce pas prendre le ca-

[a] La demande en requête civile formée par M. d'Aiguebonne contre l'arrêt rendu par le parlement de Paris, au mois d'août 1688 (*voyez* la lettre 950, tome VIII, page 69), venoit d'être rejetée au parlement, comme elle l'avoit déja été au grand conseil. (*Voyez* la lettre 1041, tome VIII, page 395.)

[b] M. l'avocat général Talon étoit l'ami de madame de Bury. (*Voyez* la lettre 1081, page 28 de ce volume.)

[c] Les ordonnances donnent le nom *d'amende* à la somme à laquelle la partie qui succombe en requête civile, est condamnée envers l'autre ; dans notre nouveau droit cette condamnation prend le nom de *dommage et intérêt*, ce qui est plus exact.

non et le bagage, mettre les ennemis en fuite pour jamais, et coucher sur le champ de bataille? Voilà, Monsieur, l'idée que j'ai de votre triomphe. Jugez si dans mon cœur je n'en chante pas un *Te Deum*, et si je ne vous en donne pas toutes les louanges qui vous sont dues. J'y joins, Monsieur, mes très humbles remerciements et mille compliments si vous le trouvez bon pour madame votre femme.

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

1169.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 septembre 1690.

Vous avez reçu ma réponse, avant que j'aie reçu votre lettre. Vous aurez vu par celle de madame de Lavardin et par la mienne que nous voulions vous faire aller en Provence, puisque vous ne veniez point à Paris; c'est tout ce qu'il y a de meilleur à faire; le soleil est plus beau, vous aurez compagnie, je dis même, séparée de madame de Grignan, qui n'est pas peu; un gros château, bien des gens: enfin, c'est vivre que d'être là. Je loue extrêmement monsieur votre fils de consentir à vous perdre pour votre intérêt; si j'étois en train d'écrire, je lui en ferois des compliments: partez tout le plus tôt qu'il vous sera possible; mandez-nous les villes par où

vous passerez, et à peu près le temps; vous y trouverez de nos lettres. Je suis dans des vapeurs les plus tristes et les plus cruelles où l'on puisse être[a]; il n'y a qu'à souffrir, quand c'est la volonté de Dieu.

C'est du meilleur de mon cœur que j'approuve votre voyage de Provence; je vous le dis sans flatterie, et nous l'avions pensé, madame de Lavardin et moi, sans savoir en façon du monde que ce fût votre dessein[1].

1170.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Grignan, vendredi 10 novembre 1690.

Où pensez-vous que je suis, Monsieur? n'avez-vous pas su que j'étois en Bretagne? notre Corbinelli doit vous l'avoir mandé. Après y avoir été seize mois chez mon fils, j'ai trouvé qu'il seroit fort joli de venir passer l'hiver ici avec ma fille. Ce projet d'un voyage de cent cinquante lieues, parut d'abord un château en Espagne;

[a] Madame de La Fayette éprouvoit depuis long-temps les atteintes de la maladie dont elle mourut au commencement de juin 1693. Aussi madame de Sévigné écrivoit-elle à madame de Guitaud, le 3 juin 1693: « Ses infirmités depuis deux ans étoient devenues « extrêmes; . . . elle avoit une tristesse mortelle; . . . la pauvre fem- « me n'est présentement que trop justifiée. »

[1] C'est ce que madame de Sévigné appeloit l'*approbation de ses Docteurs*.

mais l'amitié l'a rendu si facile, qu'enfin je l'ai exécuté depuis le trois d'octobre jusqu'au 24, que j'arrive au port de Robinet, où je suis reçue à bras ouverts de madame de Grignan, avec tant de joie, d'amitié et de reconnoissance, que je trouvai que je n'étois pas venue encore assez tôt, ni d'assez loin. Après cela, Monsieur, dites que l'amitié n'est pas une belle chose! c'est elle qui me fait très souvent penser à vous, et souhaiter de vous revoir encore une fois ici en ma vie. Nous y serons tout l'hiver et tout l'été : si vous ne trouvez un moment pour nous venir voir, je croirai que vous m'avez oubliée. Vous ne reconnoîtrez pas cette maison, tant elle est embellie; mais vous y retrouverez les maîtres toujours tout pleins d'estime pour vous, et moi, Monsieur, avec une amitié capable de faire enrager notre *ami* (*Corbinelli*), et très digne que vous fassiez cette visite.

1171.**

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 13 novembre 1690.

Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. Si ma fille eût été à Paris, j'y serois allée : mais sachant qu'elle passeroit l'hiver dans ce beau pays, je me suis résolue

de le venir passer avec elle, jouir de son beau soleil, et retourner à Paris avec elle l'année qui vient. J'ai trouvé qu'après avoir donné seize mois à mon fils, il étoit bien juste d'en donner quelques uns à ma fille; et ce projet, qui paroissoit de difficile exécution, ne m'a pas coûté trop de peine. J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière, et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos ; et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille, avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnoissance si sincères, que j'ai trouvé que je n'ai pas fait encore assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée. Cette maison est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour. J'ai voulu vous donner avis de mon changement de climat, afin que vous ne m'écriviez plus aux Rochers, mais bien ici, où je sens un soleil capable de rajeunir par sa douce chaleur. Nous ne devons pas négliger présentement ces petits secours, mon cher cousin. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne : mais j'étois si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici. Nous apprîmes l'autre jour la mort de M. de Seignelai[a]. Quelle jeunesse ! quelle fortune ! quels établissements ! Rien ne manquoit à son bonheur : il nous semble que c'est la splendeur qui est morte. Ce qui nous a surpris, c'est qu'on dit que madame de Seignelai renonce à la

[a] Il mourut le 3 novembre 1690, à deux heures du matin, d'une maladie de langueur et d'épuisement. (*Journal de Dangeau*, 3 novembre 1690.)

communauté, parceque son mari doit cinq millions. Cela fait voir que les grands revenus sont inutiles quand on en dépense deux ou trois fois autant[a]. Enfin, mon cher cousin, la mort nous égale tous; c'est où nous attendons les gens heureux. Elle rabat leur joie et leur orgueil, et console par-là ceux qui ne sont pas fortunés. Un petit mot de christianisme ne seroit pas mauvais en cet endroit; mais je ne veux pas faire un sermon, je ne veux faire qu'une lettre d'amitié à mon cher cousin, lui demander de ses nouvelles, de celles de sa chère fille, les embrasser tous deux de tout mon cœur, les assurer de l'estime et des services de madame de Grignan et de son époux qui m'en prient, et les conjurer de m'aimer toujours : ce n'est pas la peine de changer après tant d'années.

[a] On a fait à M. de Seignelai l'application de ce mot de La Bruyère : « Tel avec deux millions de rente peut être pauvre chaque année de « cinq cent mille livres. » (Chap. *des biens de la fortune.*)

1172.**

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 19 novembre 1690.

Vous ne pouviez mieux faire, Madame, que d'aller en Provence, et de voir cette belle *Madelonne* sur les lieux. Après avoir séjourné seize mois en Bretagne, il étoit temps de vous dépayser. Je crois qu'en toute saison il fait meilleur en Provence, mais particulièrement l'hiver, et sur-tout pour nous autres gens de rhumatisme, c'est-à-dire, gens d'arrière-saison, et en un mot qui avons cinquante ans passés [a]. Je voudrois bien m'aller chauffer avec vous auprès de la belle comtesse. Il y a vingt ans que j'aurois dit dans un madrigal : *m'aller chauffer à ses yeux*, ou si vous voulez *brûler à ses yeux*; je ne dis plus aujourd'hui que *m'aller chauffer à son soleil.* Ce n'est pas qu'elle me trouvât encore de rhumatisme dans la tête, j'ai toujours une tête de Provence, mais cela ne regarde que l'agrément des conversations.

Au reste, ma chère cousine, je ne suis pas surpris que vous ayez été bien reçue à Grignan. Il n'y a personne au monde qui ne fût ravi de passer sa vie avec vous, et

[a] Bussy avoit alors soixante et douze ans, et madame de Sévigné soixante et trois.

par-dessus tout cela, vous êtes une bonne mère aussi vive et aussi agréable qu'une sœur le pourroit être.

Vous avez fort bien fait de m'avertir de votre changement de pays; je vous aurois écrit aux Rochers, on auroit renvoyé la lettre à Paris pour la remettre à la poste de Provence, et avant qu'elle y fût arrivée vous seriez revenue à Paris; voyez combien votre avis nous sauvera de temps. Vous m'avez un peu fait attendre votre réponse, ma chère cousine; vous pouviez m'écrire des Rochers que vous alliez à Grignan, mais vous avez voulu finement cacher votre marche.

Pour revenir maintenant à la mort de M. de Seignelai, je ne sais que vous en dire, vous m'avez tout pris, cependant j'ajouterai qu'il a donné deux cent mille francs par testament à sa femme, et cent mille écus à son dernier fils, et que toutes dettes payées il laisse quatre cent mille livres de rente. J'ai toujours eu des pressentiments qu'il ne vivroit pas long-temps, car je ne lui ai jamais rendu de visite ni même parlé à lui...... Je viens de faire compliment sur cette mort à mon ami Beauvilliers. Mais à propos de la cour, je me réservois toujours à vous dire tout ce qui s'y étoit passé sur mon sujet quand je vous reverrois à Paris, où je prétends aller cet hiver; mais puisque je ne vous y trouverai pas, je vous en vais dire une partie. Vous savez, ma chère cousine, que j'offris mes services au roi en arrivant à Versailles et qu'il me reçut agréablement, mais vous ne savez pas que j'écrivis à madame de Maintenon, et que la prière que je lui fis de m'assister auprès du roi, l'obligea de parler en ma faveur à Sa Majesté; car deux jours après cette lettre

écrite, le roi fut changé du blanc au noir sur mon sujet. Il seroit trop long de vous dire les raisons qui m'empêchèrent après cela de réussir dans le dessein que j'avois : il suffit que vous sachiez, qu'au solide près, je reçus tous les agréments imaginables de la part du maître et toutes les bonnes paroles de faire quelque chose pour moi.

Comme je fus prêt à partir de la cour, je voulus payer le roi de toute la bonne chère qu'il m'avoit faite; et voici ce que je lui donnai en main propre comme il alloit chez madame de Maintenon, en lui disant : « Sire, j'ai « tant d'envie de servir Votre Majesté de quelque ma- « nière que ce soit, qu'en voici une nouvelle que je lui « offre, qui peut-être ne lui déplaira pas. » Le roi tendit la main, et en prenant mon mémoire, il me dit : « Je le « verrai, Monsieur. »

Du Comte DE BUSSY *au* ROI.

« SIRE,

« J'ai offert à Votre Majesté mes très humbles services « en arrivant à la cour, si elle ne juge pas à propos de « m'employer à la guerre, j'ai d'autres services à lui of- « frir, c'est d'écrire sa vie, et sans lui demander pour « cela autre chose que des *Mémoires*, j'y travaillerai « chez moi et j'apporterai de temps en temps à Votre « Majesté ce que j'aurai écrit, pour qu'elle voie si elle en « sera satisfaite.

« Je sais bien, Sire, que des personnes d'esprit et de « mérite sont chargées de cet ouvrage[a]; mais quand

[a] Bussy est loin ici de dire ce qu'il pense. (*Voyez* les lettres 623 et 637, tome V, page 283 et 322.)

« beaucoup de gens écriront l'histoire de Votre Majesté,
« cela n'en diminuera pas la gloire, et peut-être que « mon nom, ma profession, le rang que j'ai tenu dans la « guerre, ma manière d'écrire, et l'état même de ma « fortune donneront du mérite à ce que j'aurai écrit.

« Il n'y a proprement que les princes, Sire, qui puis-« sent bien écrire leur histoire; César qui eut plus de « loisir et moins d'ennemis sur les bras que vous, écrivit « lui-même ses guerres, et ne s'en voulut fier à personne. « L'empereur Cantacuzène[a] écrivit sa vie aussi bien « que celle de l'empereur Andronic son prédécesseur. « La princesse Anne Comnène[b] écrivit l'histoire de « l'empereur Alexis son père.

« Mais quand les princes ne se sont pas trouvés en « état de travailler eux-mêmes à ces sortes d'ouvrages, « ils y ont employé les principaux officiers de leurs ar-« mées; Ptolémée[c] un des capitaines d'Alexandre et qui « succéda à l'un de ses royaumes, fut l'historien de son maî-« tre; le sire de Joinville, sénéchal de Champagne, ce-« lui de saint Louis; Philippe de Comines, celui de « Louis XI; MM. du Bellay, ceux de Louis XII[d]; M. d'Au-

[a] Jean Cantacuzène, empereur d'Orient, a écrit quatre livres de l'histoire bysantine, qui s'étendent depuis l'année 1320 jusqu'à l'année 1357.

[b] *Voyez* la note de la lettre 594, tome V, page 191.

[c] Ptolémée-Lagus, roi d'Égypte, avoit écrit une *vie d'Alexandre* qui a été perdue; on croit qu'Arrien s'en est beaucoup servi.

[d] Guillaume et Martin du Bellay n'ont fait connoître que les derniers événements du règne de Louis XII; ils sont considérés comme historiens de François Ier.

« bigné [a], celui de Henri IV; et moi, Sire, qui ai l'hon-
« neur d'avoir été mestre-de-camp-général de votre ca-
« valerie et d'être aujourd'hui le plus ancien lieutenant-
« général de vos armées, sans excepter les officiers de la
« couronne, je serai, s'il vous plaît, illustre aux siécles à
« venir par l'histoire que j'aurai écrite de Votre Majesté.

« Je me ferai le reste de mes jours un plaisir de m'oc-
« cuper d'un si grand sujet, et ce me sera une espèce de
« consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels
« j'ai travaillé si long-temps, quand je songerai que la
« postérité en aura plus de foi pour tout le bien que j'au-
« rai dit de vous.

« Il n'a pas tenu à moi, Sire, que je ne vous aie con-
« quis des villes, gagné des batailles et érigé des statues;
« mais si je suis assez heureux pour écrire votre vie, je
« vous rendrai un service qui ne vous coûtera pas tant
« que tout cela, et qui fera plus d'honneur à votre mé-
« moire.

« Votre Majesté, Sire, dit que j'ai de l'esprit, je le
« croyois un peu de moi-même, mais votre témoignage
« me rassure contre l'amour-propre dont je me défiois,
« et il fait que je n'en doute plus. Cela étant, Sire, ser-
« vez-vous-en au plus noble usage où l'esprit humain
« puisse être employé, qui est d'écrire les actions du plus
« grand prince que le ciel, à mon avis, ait jamais fait
« naître. »

[a] Bussy ne cite Théodore Agrippa d'Aubigné que dans l'intention de se rendre madame de Maintenon favorable. L'histoire universelle qu'il a écrite finit en 1601; on ne peut pas le considérer comme étant l'historien de Henri IV.

Le lendemain à la même heure et au même endroit, dès que le roi me vit, il me dit : « Je reçois les offres que « vous me faites, mais il faut attendre un autre temps « où l'on soit moins occupé. » Je lui répondis que je serois toujours prêt, quand il lui plairoit.

Lisez cette lettre et la relisez, ma chère cousine, elle vous plaira encore plus la seconde fois que la première, et je crois que vous trouverez qu'il n'y a personne en France que moi qui ait droit de parler ainsi, ou qui, s'il le peut, le puisse faire aussi noblement.

Pour vous expliquer maintenant pourquoi je disois au roi qu'il avoit dit que j'avois de l'esprit, il faut que vous sachiez, ma chère cousine, que le jour que l'académie vint faire son compliment au roi sur la mort de madame la dauphine, nous nous trouvâmes une douzaine d'académiciens à son dîner, comme vous pourriez dire M. de Paris (*M. de Harlay de Champvalon*), le duc de Coislin, Dangeau, l'abbé de Choisi, quelques autres et moi. Le roi qui aime à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût à songer à être de l'académie, lui qui se piquoit d'avoir de l'esprit. — « Moi, Sire, lui répondit-il, « je ne m'en pique point, mais ces Messieurs me feroient « peut-être grace, et puis je ne pense pas qu'il faille aussi « avoir tant d'esprit pour cela. » — « Comment, lui ré- « pliqua le roi, il ne faut pas avoir tant d'esprit! voyez « M. l'archevêque [a], voyez M. de Bussy et ces autres « Messieurs, si ces gens-là n'ont guère d'esprit. »

[a] M. de Harlay de Champvallon étoit doué d'un esprit très brillant; il improvisoit avec une facilité extraordinaire. Un religieux

1173. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY-RABUTIN.

A Lambesc, ce 1er décembre 1690.

Je suis fort aise, mon cher cousin, que vous approuviez le trajet que j'ai fait de Bretagne en Provence : quand je n'y aurois cherché que le soleil, il mérite bien cette peine ; on ne peut venir de trop loin pour passer un hiver en ce pays-ci ; c'est assurément la plus agréable chose du monde. J'y trouvai la belle Madelonne, qui est une circontance qui vaut bien pour moi toute la douceur du printemps.

Nous avons lu ensemble, admiré et approuvé les dernières offres que vous avez faites au roi. Le style en est noble, particulier pour vous, et ne peut convenir à nul autre ; vous avez fort bien rassemblé tout ce qui doit honorer l'emploi que vous demandez ; il me paroît si bon pour celui dont vous voulez parler, que ce devroit être lui, ce me semble, qui vous le devroit demander ; car, comme vous dites, quelque grand que soit le sujet,

prêchant devant lui le jour de la Conception, se trouva mal, et fut obligé de descendre de chaire après avoir établi ses divisions. M. de Harlay, alors archevêque de Rouen, prit sa place, se renferma dans le plan qui venoit d'être tracé, et prononça le discours sans aucune préparation.

vous avez toutes les qualités nécessaires pour le rehausser encore et pour rendre incontestables toutes les merveilles que vous en direz. Je suis fâchée que la circonstance d'être bien malheureux soit la plus considérable; il est fâcheux de prouver à nos dépens toutes les vérités que vous persuaderez aux siècles à venir. Cet endroit est neuf et surprend, et nous appréhenderions seulement qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés, pour laisser à ce que vous diriez toute sa force, si nous n'étions persuadées que la justice l'emportera toujours sur l'intérêt particulier.

Enfin, mon cher cousin, vous me direz la suite de ce commencemeut, dont je vous suis très obligée de m'avoir instruite; personne assurément n'y prend tant d'intérêt que moi. Je crois que je vous ai porté malheur; mon cœur auroit été trop sensible à tous les honneurs qui devroient rehausser et faire briller notre illustre et vieille chevalerie. Dieu m'a voulu punir en vous humiliant; mais vous n'êtes pas humilié, votre courage vous soutient; c'est moi seulement qui suis foible et sotte [a].

Il y a long-temps que vous devez croire que le maître et tous ses courtisans sont persuadés que vous avez bien de l'esprit; si cette marchandise entroit dans le com-

[a] Madame de Sévigné ne faisoit tant de vœux pour que Bussy devînt historiographe du roi, qu'à cause de l'illustration qui en auroit pu rejaillir sur son nom. C'est ce qui lui faisoit dire dans la lettre 622, tome V, page 281. « Ah! que je connois un homme de « qualité à qui j'aurois bien plutôt fait écrire mon histoire qu'à ces « bourgeois-là, si j'étois son maître! » (*Voyez* aussi la lettre 636, tome V, page 317.)

merce, vous en auriez dû trafiquer pour avoir du bonheur et de la fortune; mais elle est souvent de contrebande. Quoi qu'il en soit, Dieu a conduit votre vie et vous fait la grace d'être soumis à ses volontés : c'est tout ce que vous pouvez desirer présentement, et je croirois volontiers que cette résignation viendroit un peu de notre grand'mère. (*sainte Chantal.*)

Nous allons passer l'hiver à Grignan très paisiblement. M. de Grignan ira à Paris quand il sera remis d'une fiévre et d'une colique très violente qu'il a eues depuis dix jours; il vous fait mille compliments, et ma fille bien des amitiés. Pour moi, mon cher cousin, vous savez comment je suis pour vous, il est trop tard pour changer. N'est-il pas vrai, ma chère niéce? Vous devez répondre pour moi et vous assurer aussi que je vous aimerai toute ma vie. Si vous voulez m'écrire quelquefois, vous mettrez la suscription de vos lettres à moi, *à Grignan par Montélimart.* Elles viendront et me donneront beaucoup de joie.

1174. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 décembre 1690.

Je viens de recevoir votre lettre du premier de ce mois, Madame, qui nous a fort réjouis, votre nièce et moi. Notre sang s'est ému en la recevant; mais notre proximité seule n'a pas fait notre émotion; nous avons de plus proches parents que vous, de qui nous ne serions pas si aises de recevoir des nouvelles. C'est comme *agréable* encore plus que comme *cousine* que nous aimons à vous lire.

Je vous trouve effectivement fort heureuse de passer l'hiver en Provence, avec la belle comtesse que vous aimez chèrement; je ne pense pas que, si vous n'étiez qu'à cinquante lieues d'ici, je me pusse empêcher d'aller demeurer quinze jours avec vous deux. Madame de Dalet (*madame de Coligny*) dit qu'elle ne m'y laisseroit pas aller seul.

Je crois, comme vous me le mandez, que les offres que j'ai faites au roi sont bien pensées et noblement écrites, et j'aurois presque envie de vous dire à toutes deux, de même que je le lui ai dit, que depuis votre approbation je suis plus hardi que je n'étois à m'esti-

mer [a]. Mais si j'ai en cela quelque mérite, ma chère cousine, on ne peut pas le mieux remarquer, ni le louer avec plus d'esprit que vous ne le faites.

Vous me mandez que l'endroit où je dis au roi que ce me sera une espèce de consolation de n'avoir pas les honneurs pour lesquels j'ai travaillé si long-temps, quand je songerai que la postérité en aura plus de foi pour tout le bien que j'aurai dit de lui; que cet endroit, dites-vous, est neuf et surprenant, mais que vous craindriez qu'il ne fût capable d'empêcher les bonnes volontés du roi, pour laisser à ce que je dirois toute sa force; il est vrai, ajoutez-vous, que vous êtes persuadée que la justice l'emportera toujours dans son cœur sur son intérêt particulier.

Pour moi, ma chère cousine, je ne suis pas rassuré seulement par la même raison que vous; je crois encore que le roi craindra que la postérité ne trouve que l'ingratitude est capable de gâter la plus belle ame du monde; assez assuré qu'il est de la créance qu'auront les siècles à venir de la vérité de sa gloire. Je n'ai garde de vous supprimer la suite de tout ceci, s'il y en a, mais assurément il y en aura, car j'en ferai une moi tout seul, quand le roi ne voudroit pas en être de moitié. Si je n'ai d'autre pouvoir, au moins aurai-je celui de me plaindre.

Il est certain, ma chère cousine, que ma résignation n'est pas naturelle, à moi né vif, prompt et sensible. Il n'y a que Dieu qui puisse donner autant de patience que j'en ai; je crois que Saint François de Sales et notre

[a] Il est fort douteux que Bussy ait jamais eu besoin de cet encouragement.

grand'mère de Chantal n'ont pas seulement demandé à Dieu toutes mes disgraces, mais encore l'esprit de les souffrir comme je fais. Je ne vous plains pas vous et la belle Madelonne d'être demeurées seules à Grignan. Si vous perdez pour un temps la conversation d'un gendre agréable, il vous la remplacera par des nouvelles, et puis c'est une nouvelle scène. Je vous supplie qu'il sache que je suis bien son serviteur; et la belle comtesse, que je ne laisserois pas de l'aimer fort quand elle ne seroit pas votre fille. Pour ce qui nous regarde vous et moi, ma chère cousine, je ne dis pas comme vous qu'il est trop tard pour changer; car il se pourroit que cela voulût dire qu'on changeroit si on y avoit songé plus tôt. Pour moi, je ne change pas seulement parceque je me trouve bien comme je suis,

Chi ben sta non si muove;

Mais je commencerois à vous aimer, si j'étois encore à commencer :

Je le ferois encor si j'avois à le faire.

De la Comtesse DE DALET.

Je suis ravie d'être la caution de mon père et de vous, ma chère tante; et en un besoin je paierois volontiers pour l'insolvable.

1175.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

Lambesc, le 1er décembre 1690.

Où en sommes-nous, mon aimable cousin? Il y a environ mille ans que je n'ai reçu de vos lettres. Je vous ai écrit la dernière fois des Rochers par madame de Chaulnes, depuis cela, pas un seul mot de vous. Il faut donc recommencer sur nouveaux frais, présentement que je suis dans votre voisinage; que dites-vous de mon courage? il n'est rien tel que d'en avoir. Après avoir été seize mois en Bretagne avec mon fils, j'ai trouvé que je devois aussi une visite à ma fille, sachant qu'elle n'alloit point cet hiver à Paris; et j'ai été si parfaitement bien reçue et d'elle et de M. de Grignan, que si j'ai eu quelque fatigue, je l'ai entièrement oubliée; et je n'ai senti que la joie et le plaisir de me trouver avec eux. Ce trajet n'a point été désapprouvé de madame de Chaulnes, ni de mesdames de Lavardin et de La Fayette[a], auxquelles je demande volontiers conseil, de sorte que rien n'a manqué au bonheur ni à l'agrément de ce voyage; vous y mettrez la dernière main en repassant par Grignan, où nous allons vous attendre. L'as-

[a] *Voyez* la lettre 1169, page 406 de ce volume.

semblée de nos petits états est finie; nous sommes ici seuls, en attendant que M. de Grignan soit en état d'aller à Grignan, et puis, s'il se peut, à Paris. Il a été mené quatre ou cinq jours fort rudement de la colique et de la fièvre continue avec deux redoublements par jour; cette maladie alloit beau train, si elle n'avoit été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina; mais n'oubliez pas qu'il a été aussi bon pour la colique que pour la fièvre; il faut donc se remettre. Nous n'irons à Aix qu'un moment pour voir la petite religieuse de Grignan [1], et dans peu de jours nous serons pour tout l'hiver à Grignan, où le petit colonel (*le marquis de Grignan*), qui a son régiment à Valence et aux environs, viendra passer six semaines avec nous. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite; je commence à soupirer douloureusement de le voir courir avec tant de rapidité, j'en vois et j'en sens les conséquences. Vous n'en êtes pas encore, mon *jeune* cousin, à de si tristes réflexions.

J'ai voulu vous écrire sur la mort de M. de Seignelai; quelle mort! quelle perte pour sa famille, et pour ses amis! On me mande que sa femme [a] est inconsolable, et qu'on parle de vendre Sceaux à M. le duc du Maine. O mon Dieu, que de choses à dire sur un si grand

[1] Marie Blanche d'Adhémar, religieuse aux Filles de Sainte-Marie.

[a] M. de Seignelai, après avoir perdu sa première femme (*voyez* la lettre 636 et la note, tome V, page 319), avoit épousé en secondes noces Catherine-Thérèse de Matignon, marquise de Lonray. Celle-ci se remaria, le 22 février 1696, avec Charles de Lorraine, comte de Marsan, veuf de Marie d'Albret. Elle mourut en couches le 7 décembre 1699.

sujet ! Mais que dites-vous de sa dépouille sur un homme que l'on croyoit déja tout établi [1] ? Autre sujet de conversation; mais il ne faut faire à présent que la table des chapitres pour quand nous nous verrons. M. le duc de Chaulnes nous a écrit de fort aimables lettres, et nous donne une espérance assez proche de le voir bientôt à Grignan ; mais auparavant il me paroît qu'il ne seroit pas impossible d'envoyer enfin ces bulles si long-temps attendues, et trop tôt chantées; qui n'eût pas cru que l'abbé de Polignac les apportoit [a] ? Je n'ai ja-

[1] M. de Pontchartrain, alors contrôleur des finances, et depuis chancelier de France en 1699. Il succéda en effet à la charge de ministre secrétaire d'état qu'avoit M. de Seignelai; mais je ne crois pas que l'observation de madame de Sévigné tombe sur M. de Pontchartrain; c'est plutôt sur M. de Louvois. Voici ce que dit Dangeau : « Le roi donna à M. de Pontchartrain la place de ministre et « la charge de secrétaire d'état qu'avoit M. de Seignelai, avec la « marine et les pierreries. M. de Louvois a les haras, quelques ma- « nufactures qu'il n'avoit pas, et les fortifications du dedans du « royaume qu'avoit M. de Seignelai; et pour cela, M. de Louvois « donne à M. de Pontchartrain le Poitou et la Marche qui étoient « dans son département. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 6 novembre 1690.)

[a] Coulanges donne dans sa *relation des conclaves* des détails importants sur l'affaire des bulles. Quand ALEXANDRE VIII fut élevé au pontificat, il demanda seulement que le roi déclarât que la bonne intelligence rétablie entre le Saint-Siége et la cour de France, rendant inutiles les précautions auxquelles on avoit été forcé de recourir, il consentoit qu'en matière de doctrine les choses fussent remises en l'état où elles étoient avant Innocent XI. Le pape devoit, de son côté, faire une déclaration semblable, et il promettoit de donner ensuite des bulles aux évêques nommés, sans exiger d'eux

mais vu un enfant *si difficile à baptiser;* mais enfin, vous en aurez l'honneur, vous le méritez bien après tant de peines; venez donc recevoir nos louanges. Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple; j'en

aucune rétractation des sentiments manifestés dans l'assemblée de 1682. Le duc de Chaulnes fit une grande faute; au lieu d'instruire le roi de la proposition du pape, ainsi que le vouloit le cardinal de Bouillon, il entretint Sa Majesté dans l'espérance d'obtenir tout ce qu'on desiroit, et il insista auprès d'Alexandre VIII pour que Sa Sainteté voulût bien se contenter d'une lettre collective et concertée, écrite par les évêques qui avoient assisté à l'assemblée du clergé, et qui auroit été conçue dans des termes généraux de soumission et d'obéissance au Saint-Siége. Le pape n'y consentit point; et, après de longues négociations, le duc de Chaulnes et le cardinal de Bouillon crurent avoir terminé toutes les difficultés en amenant Sa Sainteté à n'exiger qu'une lettre écrite, dans des termes convenus, par chacun des évêques nommés. Cette lettre étoit beaucoup plus honorable pour la France que celle qui fut écrite ensuite par les évêques à Innocent XII. (*Voyez d'Avrigny, Mémoires chronologiques*, août, 1693.) L'abbé, depuis cardinal de Polignac, fut chargé d'apporter au roi ce projet. Il partit de Rome le 1[er] juillet 1690, mais il fut retenu à Gênes pendant six semaines. Dans cet intervalle, des intrigues, auxquelles on croit que le cardinal d'Estrées ne fut pas étranger, changèrent tout le système que la cour de France avoit suivi jusqu'alors; les esprits s'irritèrent; le roi offrit trop tard d'en revenir à la déclaration générale et aux lettres particulières des évêques nommés. Le pape tomba malade, et n'eut point connoissance de cette dernière dépêche: ainsi le retard que cette affaire éprouva fut le résultat des espérances conçues par le duc de Chaulnes, qui crut trop facilement qu'il obtiendroit tout d'un pape qui l'accueilloit avec les témoignages de la bienveillance la plus marquée.

suis affligée pour vous et pour moi; je hais le Temple autant que j'aime la Déesse (*madame de Coulanges*) qui veut présentement y être honorée; je hais ce quartier qui ne méne qu'à Montfaucon, j'en hais même jusques à la belle vue dont madame de Coulanges me parle; je hais cette fausse campagne, qui fait qu'on n'est plus sensible aux beautés de la véritable, et qu'elle sera plus à couvert des rigueurs du froid à Brévannes [1], qu'à la ruelle de son lit dans ce chien de Temple; enfin, tout cela me déplaît à mourir, et ce qui est beau, c'est que je lui mande toutes ces improbations avec une grossièreté que je sens, et dont je ne puis m'empêcher. Que ferez-vous, mon pauvre cousin, loin des hôtels de Chaulnes, de Lamoignon, du Lude, de Villeroi, de Grignan? comment peut-on quitter un tel quartier? Pour moi, je renonce quasi à la Déesse; car le moyen d'accommoder ce coin du monde tout écarté avec mon faubourg Saint-Germain [2]? Au lieu de trouver, comme je faisois, cette jolie madame de Coulanges sous ma main, prendre du café le matin avec elle, y courir après la messe, y revenir le soir comme chez soi; enfin, mon pauvre cousin, ne m'en parlez point: je suis trop heureuse d'avoir quelques mois pour m'accoutumer à ce bizarre dérangement; mais n'y avoit-il point d'autre maison? et votre cabinet, où est-il? y retrouverons-nous tous nos tableaux? Enfin, Dieu l'a voulu, car le moyen,

[1] Maison de campagne que madame de Coulanges avoit en ce temps-là. (*Voyez* la note de la lettre 997, tome VIII, page 151.)

[2] A cause de madame de La Fayette, qu'elle alloit voir souvent, et qui demeuroit au faubourg Saint-Germain.

sans cette pensée, de vouloir s'en taire? Il faut finir ce chapitre, même cette lettre.

J'ai trouvé Pauline tout aimable, et telle que vous me l'avez dépeinte. Mandez-moi bien de vos nouvelles; je vous écris en détail, car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié. Je vous envoie cette lettre par M. de Montmort, intendant à Marseille, autrefois M. du Fargis, qui mangeoit des tartelettes avec mes enfants; si vous le connoissez, vous savez que c'est un des plus jolis hommes du monde, le plus honnête, le plus poli, aimant à plaire et à faire plaisir, et d'une manière qui lui est particulière; en un mot, il en sait assurément plus que les autres sur ce sujet; je vous en ferai demeurer d'accord à Grignan, où je vais vous attendre, mon cher cousin, avec une bonne amitié et une véritable impatience.

1176.

De Madame DE GRIGNAN *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 17 décembre 1690.

Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur; moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises, et d'être auprès de son enfant, *tout comme Niquée voyant*

son amant. [a] Vous avez donc donné votre approbation à son voyage, mon cher cousin, je vous en remercie; je donne la mienne à votre retour en récompense. Vous ne me mandez que vos espérances d'avoir votre congé, et M. le duc de Chaulnes m'en apprend la certitude; les mains vides sont sans appas; et je voudrois bien qu'il apportât des bulles; il me semble que c'est votre affaire autant que la sienne; la part que vous y avez prise par votre chanson célèbre [b] vous engage à sortir honora-

[a] C'est-à-dire, *Niquée dans sa gloire.* (*Voyez* la note de la lettre 522, tome IV, page 397.)

[b] En voici quelques couplets :

Pour vouloir trop se presser
Bien souvent on recule;
Cessez de vous tracasser,
C'est le moyen d'avancer
Les bulles, les bulles, les bulles.

Vous criez trop à la cour
Pendant qu'on capitule;
L'ambassadeur est-il sourd?
Vous verrez au premier jour
Des bulles, des bulles, des bulles.

Hé bien! faisons-nous si mal,
Messieurs les incrédules?
Vous aurez un cardinal, (*le cardinal de Janson.*)
Et la charge d'un cheval
De bulles, de bulles, de bulles.

« Au bout de quelque temps, dit Coulanges, je reçus la réponse « suivante, qui me parut venir de bon endroit, quoique écrite d'une « mauvaise écriture, sur de mauvais papier, avec un cachet inconnu :

« Aux promesses d'Ottobon (*Alexandre VIII.*)
« Ne soyez plus crédules;
« Je connois le *Pantalon*,
« Et vous n'aurez qu'en chanson
« Des bulles, des bulles, des bulles. »

blement de cette affaire. Ne vous chargez point de celle d'apporter un chien à Pauline, nous ne voulons aimer ici que des créatures raisonnables; et de la secte dont nous sommes (*de Descartes*), nous ne voulons pas nous embarrasser de ces sortes de *machines;* si elles étoient montées pour n'avoir aucune nécessité malpropre, à la bonne heure; mais ce qu'il en faut souffrir nous les rend insupportables; vous serez assez bien reçu, sans avoir besoin de faire des présents pour gagner le cœur de votre future épouse; il vous est très fidèle, et rien ne vous empêchera de finir la noce, que l'absence du père, qui médite un prompt départ, et qui seroit parti, il y a six semaines, sans une maladie assez considérable; mais, mon cher cousin, songez-vous bien qu'à votre retour vous ne serez plus voisin de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans la perfection où ils étoient? J'ai eu une véritable peine de l'inconstance de madame de Coulanges; vous m'en consolez, en me faisant envisager qu'elle pourroit vous faire trouver dans le Temple des sociétés délicieuses; mais après tout, ni M. le cardinal de Bouillon, ni MM. de Vendôme, ne sont d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux; il faut donc chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans [1] vous retournerez à Rome; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous conti-

[1] Madame de Coulanges avoit fait un bail de 35 ans.

nuez. J'ai bien de l'impatience de voir toutes vos poésies de Rome ; apportez-moi, si vous pouvez, celles de M. le duc de Nevers; elles sont d'un goût si relevé et si singulier, qu'on ne peut s'empêcher de blâmer le soin qu'il prend de les cacher si cruellement. [a] Quoi! vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage! Je vous admire d'avoir osé attaquer le caprice du mari, et la délicatesse de la femme ; je savois bien qu'elle étoit adorable ; mais je vous avoue que je ne croyois pas que ce fût pour vous, ni que les louanges que vous lui donnez lui convinssent. Il ne vous falloit pas une moins délicieuse société [b], pour vous tenir lieu de tout ce que vous avez perdu, en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome : son neveu et lui ont pourtant été bien reçus [c]. N'avez-

[a] On conserve à la bibliothèque de MONSIEUR, dite de l'Arsenal, un volume manuscrit d'une écriture assez moderne, qui renferme quelques poésies du duc de Nevers ; elles ne se recommandent que par de la facilité. (*Voyez* à l'Arsenal le vol. in-4° manuscrit, belles-lettres françoises, n° 101.)

[b] Coulanges a mêlé, dans sa *relation des conclaves*, le récit de ses amusements. On y voit comment il devint peu-à-peu l'ami et le commensal du duc et de la duchesse de Nevers; il eût été sans doute agréable aux lecteurs de trouver ici un extrait du *manuscrit* de Coulanges; mais cet épisode n'auroit pu se resserrer dans l'espace qu'il est permis de consacrer à une note.

[c] Le roi, voulant confier au cardinal de Janson la direction de toutes les affaires de Rome, envoya au cardinal de Bouillon l'ordre de revenir en France. Il fut reçu par le roi le 25 novembre 1690, ainsi que le prince de Turenne qui l'accompagnoit. Ce dernier rentra

vous pas été bien affligé de M. de Seignelai ? Il y a de belles réflexions à faire sur cette tragique destinée ; son cabinet, mon cher cousin, est encore plus dérangé que le vôtre. Que madame de Seignelai est à plaindre, et qu'elle a perdu de choses à quoi elle s'étoit attachée, et dont elle n'avoit pas imaginé d'être jamais séparée ! aussi n'est-elle pas consolable, à ce qu'on nous mande. Vous ne me direz pas, du moins par une lettre, tout ce que vous avez pensé sur cette mort ; le public en dit assez. Je vous fais mes compliments sur ce que je viens d'apprendre que votre neveu (*le comte de Sanzei*) est capitaine de dragons ; j'y prends un véritable intérêt ; c'est un chemin pour être colonel ; et quand il sera parvenu à ce degré, il sera plus à son aise. Adieu, mon cher cousin, jusques au revoir. J'échauffe mes chambres autant que je puis ; mais en sortant de Rome, tout vous paroîtra à la glace jusques à nos conversations, pour peu que vous en ayez eu avec M. et madame de Nevers. Je suis tout à vous, et vous embrasse. Tout ce qui est ici, vous dit, *ora pro nobis* [1]. Ma mère vous écrit.

dans l'exercice de sa charge de grand chambellan. (*Journal de Dangeau*, 25 novembre 1690.) Le cardinal n'étoit pas en faveur, bien que sa disgrace eût cessé. A son retour du conclave de 1691 il reprit ses fonctions de grand aumônier ; ce fut lui qui donna la bénédiction nuptiale au duc de Chartres (*depuis régent*) et à mademoiselle de Blois ; à cette occasion le roi lui rendit un appartement à Versailles. (*Journal de Dangeau*, 18 et 28 février 1692.)

[1] Allusion à ce que M. de Coulanges appeloit *ses litanies* ; c'étoit l'énumération qu'il faisoit dans ses lettres de toutes les personnes qui étoient à Grignan.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Il n'y a pas de quoi glaner après ma fille; elle a en vérité tout dit, et mieux que je n'eusse pu faire. Je ne vous dis plus que nous sommes ensemble, et que nous vous recevrons ensemble; que je suis ravie d'avoir fait ce voyage, et que vous l'ayez approuvé, comme les bonnes têtes; que la manière dont on m'a reçue, et dont je suis aimée, mériteroit que je fusse venue encore de plus loin. Je vous ai mandé toutes ces choses-là il n'y a pas dix jours; j'écrivis aussi à notre gouverneur; je lui soutins qu'il étoit cause de ce voyage en quittant notre Bretagne, et en me donnant l'envie de venir au-devant de lui, et d'avoir cet avantage sur madame de Chaulnes, en sorte que je n'avois pu y résister. Je vous disois aussi combien je hais ce *Temple* égaré, séparé, mal placé; la déesse aura beau chanter: *Venez tous dans mon temple* [a], je n'irai pas souvent, quoique je le desire toujours. Enfin, mon intérêt sur cet éloignement de quartier me rend si injuste que j'en hais la belle vue, et cette campagne toujours étalée, qui conte tous les secrets et tous les charmes du printemps, comme toutes les horreurs de l'hiver; en mille ans, vous ne me feriez pas aimer cette fausse campagne, et j'aimerois quasi autant me retirer, avant la fin du bail, dans ma terre de la Visitation [1], que d'y demeurer

[a] Allusion au premier vers de la scène VIII du Ier acte de l'opéra d'*Atys*. Ces paroles sont mises dans la bouche de Cybèle.

[1] C'est-à-dire, dans le lieu où elle avoit dessein de se faire enterrer, si elle mouroit à Paris.

trente-cinq ans. Je n'ai donc plus qu'à vous dire, mon très-cher, que je n'ai point reçu cette lettre dont vous me parlez, où le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac avoient écrit; je la regrette fort; j'y aurois fait au moins une prompte réponse. Je me réjouis que Sanzei soit capitaine, il ira son chemin, je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours. Je ne suis jamais surprise que vous soyez aimé; mais j'admire votre bonheur de l'être de M. et de madame de Nevers, rien n'est meilleur, chacun en son espéce.

1177.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au même.*

A Grignan, le 10 avril 1691.

Nous avons reçu une lettre, du 31 mars, de notre cher ambassadeur; elle est venue en sept jours; cette diligence est agréable, mais ce qu'il nous mande l'est encore davantage; on ne peut écrire plus spirituellement. Ma fille prend le soin de lui répondre, et comme je la prie de lui envoyer le Saint-Esprit en diligence, non seulement pour faire un pape [1], mais pour finir promptement

[1] Alexandre VIII étoit mort le 2 février précédent. * Il convoqua trois jours avant sa mort une assemblée de douze anciens cardinaux, auxquels il fit un discours latin qui dura près d'une demi-heure, et qui commençoit par ces mots: *Deficiunt vires, sed non deficit*

toutes sortes d'affaires, afin de nous venir voir; elle m'assure qu'elle lui enverra la prise de Nice en cinq jours de tranchée ouverte, par M. de Catinat, et que cette nouvelle fera le même effet pour nos bulles. Vous nous direz, mon cher cousin, si nous jugeons bien. Nous avons reçu cette épître de M. de Nevers au petit Le Clerc[a] de l'académie; elle est accompagnée d'une de vos lettres; elles nous font toujours un plaisir extrême; le paquet est venu fort doucement, nous ne savons pourquoi; il n'y a ni rime, ni raison à la conduite des postes. Cette épître de M. de Nevers nous a paru jolie, fort agréable, *es de Lope;* enfin, tout ce qui vient de lui a un caractère si particulier et si bon qu'on ne peut souffrir les autres.

animus; il fit ensuite donner lecture d'une constitution qu'il avoit signée dès le 4 août précédent, par laquelle il annuloit tout ce qui s'étoit fait dans l'assemblée du clergé de France de 1682. Coulanges donne sur ce point, et sur plusieurs autres qui intéressent l'histoire ecclésiastique, des détails curieux qui n'ont point encore été publiés. Le duc de Nevers fit ce couplet à cette occasion:

Ottobon, qu'on croyoit un pape d'importance,
Fit assembler les cardinaux;
D'un acte du mois d'août rhabillant les morceaux,
Il en fit en mourant sa pièce d'éloquence,
Fulminant sur cinq chefs tout le clergé de France.
Qu'il sera cause de grands maux,
Ottobon, qu'on croyoit un pape d'importance!

[a] Cette épître fait partie du recueil indiqué dans la note de la lettre précédente, page 431. Cette pièce n'offre rien de remarquable; le duc y élève jusqu'aux nues le poëte Le Clerc, qui seroit depuis long-temps oublié, si Racine ne lui avoit fait l'honneur de le nommer dans l'épigramme qui commence par ce vers:

Entre Le Clerc et son ami Coras, etc.

Les deux derniers vers de la chanson qu'il a faite pour vous, ont charmé ma fille, en qualité de Cartésienne; en parlant des bons vins d'Italie :

> Sur la membrane de leurs sens
> Font des sillons charmants [a].

Il faudroit tout louer; par exemple, est-il rien de plus plaisant, dans son épître, que cette chanterelle humaine tirée au plus haut point; et cette autre extrémité de cent croches, en roulant en bas jusqu'au fond des abymes? cette peinture est tout-à-fait jolie, et cet opéra [b], dont il parle, très bien ridiculisé; ce que nous ne comprenons pas, c'est la raison pourquoi il a mis cette épître sous le nom de son fils, *cui bono?* quelle finesse! un style qui lui ressemble comme deux gouttes d'eau, où l'on ne sauroit se méprendre, sur un sujet qui ne blesse per-

[a] Voici le passage de la chanson du duc de Nevers, où se trouvent les deux vers que cite madame de Sévigné :

> Le vin le plus fin
> Et le nectar de la Toscane
> Sur la membrane de leurs sens
> Font des sillons charmants.

[b] Cet opéra étoit du cardinal Ottoboni, neveu du pape; Christophe Colomb en étoit le héros. Coulanges donne à cet égard des détails curieux; il cite dans sa *relation* les vers qui avoient plu à madame de Sévigné, et qui ne manquent point d'originalité :

> L'un d'un gosier tranchant, sur des tons glapissants,
> Tire tout au plus haut la chanterelle humaine,
> Et l'autre à même temps,
> De son agilité voulant faire parade,
> De cent croches ne fait qu'une seule tirade.

sonne; si vous ne nous expliquez cela, nous en serons malades.

Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cet aimable ménage (*le duc et la duchesse de Nevers*), qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose, tandis que vous avez si bien senti l'agrément de leur société. La douleur de cette séparation est aisée à comprendre; M. de Chaulnes ne veut pas que nous croyions qu'il la partage avec vous; il ne faut pas qu'un ambassadeur soit occupé d'autres choses que des affaires du roi son maître, qui, de son côté, prend Mons avec cent mille hommes, d'une manière tout héroïque, allant par-tout, visitant tout, s'exposant trop[a]. La politique du prince d'Orange, qui prenoit tranquillement des mesures, avec les princes confédérés, pour le commencement du mois de mai, s'est trouvée un peu déconcertée de cette promptitude; il menace de venir au secours de cette grande place; un prisonnier[b] le dit ainsi au roi, qui répondit froidement: *nous sommes ici pour l'attendre.* Je vous défie d'imaginer une réponse plus parfaite et plus précise. Je crois donc, mon cher cousin, qu'en vous mandant encore

[a] Le roi se tint assez long-temps à demi-portée du mousquet, une védette l'arrêta. — « Est-ce que tu ne connois pas le roi, lui dit-on? « — Je le connois bien, mais ce ne devroit pas être lui qui vînt si « avant. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 366; *voyez* aussi page 367.)

[b] Ce prisonnier étoit un officier d'artillerie qui cherchoit à se jeter dans Mons. Amené devant le roi, il l'assura qu'il ne prendroit pas la place sans donner bataille. Le roi répondit froidement: « Monsieur, nous sommes ici pour cela. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 366.)

dans quatre jours cette belle conquête[1], votre Rome ne sera point fâchée de vivre paternellement avec son fils aîné. Dieu sait si notre ambassadeur soutiendra bien *l'identité du plus grand roi du monde*, comme dit M. de Nevers[a].

Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan étoit allé à ce siége de Nice[b], comme un aventurier, *vago di fama*. M. de Catinat lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie, pour ne le pas laisser volontaire; ce qui ne l'a pas empêché d'aller par-tout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air; mais quelles fascines, toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses, de grenadiers! ils ne craignoient que d'être trop parfumés. Jamais il ne s'est vu un si beau pays ni si délicieux; vous en comprenez les délices par ceux d'Italie. Voilà ce que M. de Savoie a pris plaisir de perdre et de ruiner: dirons-nous que c'est un habile politique? nous attendons ce petit colonel, qui vient se préparer

[1] La ville de Mons se rendit au roi le 9 avril, après 16 jours de tranchée ouverte.

[a] Allusion à une épître adressée par le duc de Nevers à la duchesse de Bouillon sa sœur, sur la permission qu'elle venoit d'obtenir de rentrer en France. Il disoit en parlant du duc de Chaulnes :

Notre illustre ambassadeur,
Avec éclat, avec grandeur,
Soutient l'*identité* du plus grand roi du monde.

(*Relation de Coulanges.*)

[b] Nice capitula le 2 avril; le siège ne dura que trois jours parceque nos bombes firent sauter les magasins. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 avril 1691.)

pour aller en Piémont; car cette expédition de Nice n'est que *peloter en attendant partie*; il ne sera plus ici quand vous y passerez; mais savez-vous qui vous y trouverez? mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur sur les pas de sa mère.

A propos de mère et de fils, savez-vous, mon cher cousin, que je suis, depuis dix ou douze jours, dans une tristesse dont vous seul êtes capable de me tirer, pendant que je vous écris? c'est de la maladie extrême de madame de Lavardin [a] la douairière, mon intime et mon ancienne amie; cette femme, d'un si bon et si solide esprit, cette illustre veuve, qui nous avoit toutes rassemblées sous son aile; cette personne d'un si grand mérite est tombée tout d'un coup dans une espèce d'apoplexie; elle est assoupie, elle est paralytique, elle a une grosse fièvre; quand on la réveille, elle parle de bon sens; mais elle retombe; enfin, mon enfant, je ne pouvois faire dans l'amitié une plus grande perte; je la sens très-vivement. madame la duchesse de Chaulnes m'en apprend des nouvelles, et en est très affligée; madame de La Fayette encore plus; enfin, c'est un mérite reconnu, où tout le monde s'intéresse comme à une perte publique: jugez ce que ce doit être pour toutes ses amies. On m'assure que M. de Lavardin en est fort touché; je le souhaite, c'est son éloge que de regretter bien tendrement une mère à qui il doit, en quelque sorte, tout ce qu'il est. Adieu, mon cher cousin, je n'en puis plus; j'ai le cœur

[a] Marguerite-Renée de Rostaing ne revint de cette maladie que pour tomber en enfance. Elle mourut le 12 mai 1694. (*Journal de Dangeau* à cette date.)

serré; si j'avois commencé par ce triste sujet, je n'aurois pas eu le courage de vous entretenir.

Je ne parle plus du Temple[a], j'ai dit mon avis; mais je ne l'aimerai, ni ne l'approuverai jamais. Je ne suis pas de même pour vous; car je vous aime, et vous aimerai, et vous approuverai toujours.

Madame DE GRIGNAN.

Il n'y a si bonne compagnie qui ne se sépare; celle de M. et de madame de Nevers[b] vous abandonne; mon cher cousin. Hélas! que je vous plains! je me souviens pourtant qu'ils furent votre consolation à la perte que vous fîtes de M. le cardinal de Bouillon et de l'abbé de Polignac; comme vous les avez recouvrés[c], ne pourront-ils point à leur tour vous consoler de M. et de ma-

[a] Il paroît que Coulanges n'habita pas long-temps le Temple, car en 1695 il demeuroit rue des Tournelles. (*Voyez* la lettre du 21 janvier 1695.)

[b] Coulanges envoya de Rome à la duchesse de Nevers ce joli triolet, imité de celui de Ranchin.

Le dernier jour du mois de mars
Fut le dernier jour de ma vie;
Diane, à six heures trois quarts,
Le dernier jour du mois de mars,
Quitta le séjour des Césars,
Pour retourner en sa patrie;
Le dernier jour du mois de mars
Fut le dernier jour de ma vie.

[c] Le cardinal de Bouillon venoit de se rendre à Rome par ordre du roi, pour assister au conclave. L'abbé de Polignac l'y avoit accompagné. (*Journal de Dangeau*, 17 février 1691.)

dame de Nevers? Pour moi, je crois qu'ils n'y manqueront pas, dès que le conclave sera fini ; car auparavant, le commerce qu'on veut établir avec le Saint-Esprit seroit un peu troublé par le vôtre. Ma mère vous dit tout ce qu'il faut vous dire sur les vers de M. de Nevers ; il est vrai qu'il a des expressions et des peintures d'une imagination trop plaisante : j'aimerois bien à réjouir la mienne d'un recueil de ses ouvrages. Mais que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne, ma mère et mon frère, que M. de Chaulnes a laissés aux Rochers, et qu'il retrouvera à Grignan? Ils sont ravis d'espérer de lui en faire les honneurs ; vous jugez bien ce que c'est pour moi qu'une telle compagnie ; je veux croire qu'elle vous y arrêtera, et que, trouvant tant de parents sur votre chemin, vous ne pourrez vous résoudre à passer plus loin ; je vous assure que je le souhaite fort, et que, sans prétendre vous tenir lieu de madame de Nevers, je ferai bien tout de mon mieux pour vous amuser, et pour vous marquer combien vous êtes aimé et considéré dans ce château. Adieu, mon très cher, votre maîtresse[1] vous attend avec une impatience tout amoureuse.

[1] Mademoiselle de Grignan, depuis marquise de Simiane. (*Voyez* la lettre 1132, page 263 de ce volume.)

1178.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Je sentois bien que je vous étois quelque chose de plus qu'à l'ordinaire, depuis que je suis ici : je ne savois pas bien précisément ce que c'étoit, mais vous me le dites : c'est justement que je suis votre voisine, mon cher cousin : j'aime passionnément cette nouvelle alliance ; je l'avois sentie, et mise dans le nombre des raisons agréables qui me forçoient d'y venir ; mais je n'avois pas eu l'esprit d'en faire un nom. Vous êtes donc mon voisin, tant que vous serez à Rome ; car si jamais nous nous retrouvons dans Paris, sur-tout dans votre *Temple*, nous ne serons plus que cousins. Vous voyez que j'ai reçu toutes vos lettres, quelquefois vite, quelquefois bien lentement, sans que je puisse savoir pourquoi. Ma fille croit que vous n'avez point reçu quatre vers qu'elle fit sur-le-champ, dans la joie du gain de son procès, sur la *pimbêche* fureur de madame de Bury, parceque vous ne m'en dites rien. J'ai vu la petite feuille, qui marque toujours la profonde sagesse de notre duchesse de Chaulnes, je n'en suis point surprise.

Nous sommes aises d'avoir la réponse de du Charmel

à M. de Nevers[a]; c'est une très bonne et très solide prose, et d'un homme content de son état. Les vers chrétiens de l'abbé Têtu sont fort beaux aussi, et d'un vrai pénitent. Pour moi, je ne suis point blessée qu'on se baigne dans la joie de la bonne conscience : quand on a reçu des graces de Dieu à pleines mains, comme M. du Charmel, et qu'on est pénétré de la reconnoissance d'une telle distinction, j'aime assez qu'on l'avoue, et qu'on en fasse honneur à la bonté de celui à qui on les doit. Cela se peut voir par un autre côté; mais ce n'est pas celui qui se présente à moi : ainsi, j'aime la manière naïve dont il peint la douceur et la tranquillité de son ame. A force de prêter ces beaux vers de M. de Nevers, qui ont attiré cette réponse, je les ai égarés; en sorte, mon cher cousin, que je vous prie de me les rapporter, quand vous aurez fait un pape. J'approuve fort que vous demandiez votre congé dans le même temps; car si vous tardiez un moment, le nouveau pape mourroit encore, et, comme vous disiez, ce seroit toujours à recommencer. Mais ces bulles, ne faut-il point que vous les apportiez? enfin, de quelque manière que ce soit, vous serez les très bien venus.

Je vous ai mandé que nous attendons mon fils, il doit partir le 18 ou le 20 de ce mois. Nous sommes fâchées de la longueur de votre conclave; cela vous em-

[a] Le duc de Nevers avoit adressé une épître en vers au comte du Charmel, sur sa retraite de la cour. (*Voyez* la note de la lettre 948, tome VIII, page 65.) Coulanges parle de cette pièce dans sa *Relation des conclaves*, mais elle ne fait pas partie du manuscrit indiqué dans la note de la lettre 1176, page 431 de ce volume.

pêche de voir et d'entendre le cardinal Le Camus[a], et de m'en parler; c'est l'homme du monde dont j'ai les plus grandes idées, et que je serois le plus aise de voir, j'en aurai au moins tout ce que vous en attraperez. Je crois que ma fille écrit à sa princesse infortunée[1]; je comprends aisément le débris de son premier visage; il ne seroit point à cet excès, si elle ne s'étoit point mise dans de si méchantes conditions, et qu'au lieu de tous ces Espagnols qui la tourmentent, elle se fût mise sous la protection d'un bon roi de France, victorieux partout, aimé du ciel, qui confond et qui dissipe d'une manière charmante tous ces grands politiques assemblés à la Haye, autour de ce faux roi d'Angleterre; c'étoit pour saper et pour détruire cette grande puissance, qu'ils étoient tous ensemble; et par l'événement, c'a été pour voir prendre de plus près la belle et importante ville de Mons. Je vous assure, mon cher cousin, que si M. et madame de Vaudemont ne s'étoient point attachés à tous ces gens-là, ils s'en porteroient mille fois mieux, et que la princesse ne seroit point si maigre. Pour nous,

[a] Madame de Sévigné estimoit beaucoup le cardinal Le Camus; elle avoit vu avec peine que le roi ne l'eût pas envoyé à Rome, en 1689; (*Voyez* la lettre 1097, et la note de la lettre 1096, pages 91 et 85 de ce volume.) Ce cardinal menoit une vie très austère. (*Voyez* la note de la lettre 1104, page 130 de ce volume.)

[1] Madame la princesse de Vaudemont. * Elle étoit alors à Rome et n'avoit aucune relation avec l'ambassadeur de France, parcequ'elle et son mari ne vivant que des bienfaits du roi d'Espagne, ils craignoient que celui-ci ne cherchât qu'un prétexte pour les abandonner. Coulanges donne sur ce point des détails intéressants dans sa *Relation des conclaves*.

qui chantons tous les jours des *Te Deum*, qui avons pris Nice et toute cette belle côte, nous nous portons fort bien; nous chantons la chanson italienne de M. de Nevers; notre musique la posséde, et nous vous en régalerons à votre passage. Je prétends que vous me donnerez aussi toutes vos chansons, comme vous en avez donné quelques unes à madame de...; car présentement elles sont éparpillées dans toutes vos lettres, comme les feuilles de la Sibylle; elles sont toujours d'un goût admirable pour nous, et vous vous êtes encore perfectionné en vous frottant à M. de Nevers. Personne ne sait mieux que nous les charmes et la beauté de sa maison de Frênes[a]; elle manquoit à votre bonheur, vous verrez quelles ressources de promenades différentes et d'agréments nouveaux.

De madame DE GRIGNAN.

Vous n'avez qu'à vous imaginer, mon très cher, que je vous dis les mêmes choses que ma mère, et vous trouverez que j'écris fort bien, et que le surplus ne seroit pas fort délicieux, après qu'elle a traité si légèrement et si vivement tous les chapitres. Il faut pourtant que je vous dise deux mots sur le sujet de ma princesse (*madame de Vaudemont.*) Quoi! ce n'est plus ce même joli visage, dont j'ai gardé si précieusement le portrait! c'est dommage, en vérité, qu'il ait disparu. Voilà le beau

[a] Il paroît que la terre de Frênes où madame de Sévigné alloit souvent lorsqu'elle appartenoit à madame du Plessis-Guénégaud (*voyez* la lettre 48, tome Ier, page 116), a appartenu au duc de Nevers avant de passer dans la famille de M. d'Aguesseau.

chef-d'œuvre des Espagnols, de martyriser les gens, en sorte qu'ils ne sont plus connoissables. Je mets la contrainte, dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome au rang des cruautés de l'inquisition. Elle m'a priée, en m'écrivant par vous, de lui faire réponse à Bruxelles : ce commerce est à-peu-près comme celui qu'on auroit à Québec; mais quoiqu'il ne soit pas fort prompt, je vous assure qu'il est fort tendre de ma part, et que je ne saurois m'empêcher d'entrer vivement dans les peines de cette aimable personne. Mais j'ai interrompu ma mère.

Madame DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je m'en vais donc achever ma lettre, en vous embrassant des deux côtés avec cette belle passion que vous savez que j'ai pour vous. Je salue avec un respect infini M. le cardinal de Bouillon[a]; je suis très humble servante de M. le cardinal de Janson. Je dis à M. l'abbé de Polignac tout ce que vous savez que je pense de lui. Vous

[a] Le cardinal de Bouillon ne jouissoit plus de la confiance du roi; il avoit été blâmé par le monarque, ainsi que le duc de Chaulnes, de n'avoir point fait avec le cardinal Ottoboni une condition de la délivrance des bulles aux évêques, sans rétractation. On avoit enjoint aux cardinaux françois de ne rien négliger pour arriver à ce but, dans le conclave qui s'étoit ouvert le 12 janvier précédent. Mais le cardinal avoit mal fait sa cour en déclarant que de semblables pactes étoient contraires à sa conscience; il avoit même écrit au roi, le 19 mai, une longue lettre, qui lui attira un ordre formel de donner sa voix à celui des cardinaux qui lui seroit nommé par le cardinal de Janson. La lettre du roi se trouve dans la *relation* de Coulanges.

distribuerez aux autres mes compliments, comme vous le jugerez à propos.

1179.

De la même à M. le duc DE CHAULNES.

A Grignan, le 15 mai 1691.

Mais, mon Dieu, quel homme vous êtes, mon cher gouverneur ! on ne pourra plus vivre avec vous; vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'empereur sur les franchises? Ce pauvre Sbirre si bien épousseté en est une belle marque[a]; enfin, vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra con-

[a] Il faut que l'évènement dont parle madame de Sévigné ait eu quelque suite, car on voit dans le Journal de Dangeau que l'ambassadeur garda l'*incognito* à Rome sur la fin de son séjour; Coulanges n'en fait aucune mention. Voici le passage de Dangeau : « M. le « duc de Chaulnes, notre ambassadeur, revient de Rome; il y a déja « quelque temps qu'il y est *incognito*, depuis que le prince de Lich- « tenstein a pris la qualité d'ambassadeur de l'empereur. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 31 juillet 1691.)

duire avec Votre Excellence. Si vous nous apportez cette humeur, nous ne vous reconnoîtrons plus. Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la cour. Votre imagination va tout droit à de nouvelles entreprises ; vous croyez que le roi, non content de Mons et de Nice, veut encore le siége de Namur : point du tout ; c'est une chose qui a donné plus de peine à Sa Majesté et qui lui a coûté plus de temps que ses dernières conquêtes ; c'est la défaite des *fontanges* à plate couture ; plus de coiffures élevées jusques aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières* : les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire ; on fait usage de ses cheveux, comme on faisoit il y a dix ans. Ce changement [1] a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne sauroit vous représenter. Chacun raisonnoit à fond sur cette matière, et c'étoit l'affaire de tout le monde. On nous assure que M. de Langlée a fait un traité sur ce changement pour envoyer dans les provinces : dès que nous l'aurons, Monsieur, nous ne manquerons pas de vous l'envoyer ; et cependant je baise très humblement les mains de Votre Excellence.

Vous aurez la bonté d'excuser, si ce que j'ajoute ici n'est pas écrit d'une main aussi ferme qu'auparavant : ma lettre étoit cachetée, et je l'ouvre pour vous dire que nous sortons de table, où, avec trois Bretons de votre connoissance, MM. du Cambout, de Trévigni, et du Guesclin, nous avons bu à votre santé en vin blanc,

[1] Ce changement ne dura pas.

le plus excellent et le plus frais qu'on puisse boire ; madame de Grignan a commencé, les autres ont suivi : la Bretagne a fait son devoir ; à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de madame la duchesse de Chaulnes ; *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante : Monsieur, je vous fais raison ; enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges, c'est à lui de répondre.

1180.

De la même à M. DE COULANGES.

A Grignan, le 23 juin 1691.

Mon cher Coulanges, hélas ! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou, cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne ; quoi, vous criez ! vous vous plaignez ! vous ne dormez plus ! vous ne mangez plus ! vous ne buvez plus ! vous ne chantez plus ! vous ne riez plus ! quoi, la joie et vous, ce n'est plus la même chose ! cette pensée me fait pleurer ; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri ; je l'espère, et je le souhaite. Ces jolis couplets[a] que

[a] Voici ces couplets qui n'avoient pas encore été imprimés :

Chacun me présente le poing,
De peur qu'un faux pas je ne fasse ;
Sans aide je ne marche point,

vous avez envoyés à madame de Nevers, malgré votre goutte, ne sont point assurément les derniers que vous aurez faits; ils sont très dignes de vous en attirer d'autres. Vous devez avoir reçu nos lettres du 15 mai, qui vous auront fait voir qu'enfin, enfin, nous avons reçu toutes les vôtres, et même celle-ci répond à deux; car nous vous devons la réponse du 20 mai et du 12 juin. Voilà donc notre compte, je serois bien fâchée d'en avoir perdu aucune des vôtres; outre leur prix que vous savez que j'estime, elles ont quasi toujours été accompagnées des ouvrages de M. de Nevers, dont j'ai fait un petit recueil, que je ne donnerois pas pour bien de l'argent. Je ne sais pourquoi vous ne recevez point nos lettres, et encore moins pourquoi vous ne faites point un pape; à voir comme vous vous y êtes pris d'abord, je croyois qu'il n'y eût rien au monde de si aisé; mais nous voyons, au contraire, qu'il n'y a rien de si difficile; je crois qu'à la fin il faudra que le Saint-Esprit s'en mêle; oh, dépêchez-vous donc de l'en prier, car nous avons une extrême envie de vous voir. M. de Chaulnes mande à ma fille que la chose du monde à quoi l'on songe le moins dans le conclave, c'est à faire un pape, et qu'il lui en

Chacun me présente le poing;
Me voilà donc réduit au point
Que je deviens oiseau de chasse.

Ah, mon dieu! le cruel destin
De tomber en métamorphose!
Ma goutte en est le grand chemin;
Ah, mon dieu! le cruel destin!
Et quel ennui de vivre enfin
Toujours perché sur quelque chose.

mande par-là tout le secret; toute sa lettre est parfaitement agréable. Mon fils avoit une si forte envie d'obéir à ce duc, que sans ma fille, je crois qu'il auroit péri dans cette entreprise, non point pour Rome, mais pour voir cet illustre ambassadeur, et vous aussi, mon cher cousin; mais madame de Grignan a décidé en maîtresse de la maison, et en Provençale, qui connoît mieux que nous la force du soleil d'Italie en ce temps-ci. Revenez donc nous voir, mon cher voisin, venez nous embrasser. Je consens à tout ce que fait madame de Coulanges pour son *Temple;* elle n'en aura pas si souvent notre encens; mais elle l'en estimera peut-être davantage. Vous dites tant que vous n'êtes pas le fait de votre jeune maîtresse, que si elle trouvoit un autre mari, je crois qu'elle le prendroit. Dites à M. l'ambassadeur qu'il vous lise ce que je lui mande du charmant voyage que notre duchesse de Chaulnes a fait à Marly[a]. Faites tous mes compliments, vous savez mieux que moi où il les faut faire.

[a] Madame la duchesse de Chaulnes fut invitée pour la première fois au voyage de Marly, le 6 juin 1691, et le lendemain, le roi, courant le cerf en calèche avec les dames, fit mettre madame de Chaulnes auprès de lui. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 6 et 7 juin 1691.)

1181. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 20 mai 1691.

Qu'êtes-vous devenue, ma chère cousine, je vous ai écrit le 10 décembre dernier, je n'ai pas ouï parler de vous depuis ce temps-là; pour moi, je n'ai bougé d'ici, où, à des rhumatismes près, je me suis assez bien porté. Si vous m'aviez fait réponse, mes réflexions ne m'auroient pas empêché de vous répliquer; le rhumatisme n'a pas été jusqu'à l'esprit. J'écrivis au roi le jour de l'an dernier, seulement pour entretenir les bonnes coutumes, car je ne lui demandois rien, au contraire je lui *donnois* mille souhaits, et une partie de mes vœux a déja été exaucée dans la prise de Mons [a].

Comme vous savez qu'il est difficile que je demeure sans rien faire, je m'occupe présentement à quelque chose de conséquence, je ne puis vous mander ce que c'est; mais si vous venez à Paris cette année, je vous le dirai et je vous le montrerai. Avant que je sois en ce pays-là, cela sera entre les mains des premières gens du monde [b].

[a] *Voyez* la lettre 1177 et la note, page 438 de ce volume.

[b] Le comte de Bussy parle ici de son *discours à ses enfants sur*

Votre nièce de Dalet est en Auvergne depuis deux mois avec son fils; elle vient de régler les paiements de ce que lui devoit son beau-frère de Langheac, et leurs prétentions respectives. Enfin elle a mis un bon ordre à ses affaires en cette province-là. Je l'attends ici tous les jours; après quoi nous irons, elle à Coligny et moi aux États de Bourgogne, et puis j'irai la rejoindre pour aller moi seul à Fontainebleau, le temps que le roi y sera, et elle à Chaseu. Madame de Bussy est ici, son fils aîné est en Allemagne. L'abbé est à Paris avec sa sœur de Montataire, celle-ci démêle encore un reste de la succession de Manicamp.

Je vous conte tout ce qui regarde ma famille, ma chère cousine. Dites-moi maintenant des nouvelles de la vôtre : comment vous vous portez; quand vous serez à Paris; si la belle Madelonne y retournera avant vous, si M. de Grignan est encore à la cour, où est son fils, où est le commandeur [a]? Enfin tout ce qui concerne votre famille; après cela mandez-moi des nouvelles de votre famille de Bretagne.

Adieu, ma chère cousine; une autre fois nous parlerons des affaires du monde; je ne suis aujourd'hui que dans l'humeur de parler de mes enfants.

le bon usage des adversités. C'est le dernier ouvrage qu'il ait composé. (*Voyez* l'apostille de Corbinelli à la suite de la lettre du 12 avril suivant.)

[a] On voit par la réponse de madame de Sévigné que Bussy désigne par cette expression le chevalier de Grignan.

1182. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 12 juillet 1691.

J'ai reçu votre lettre du 20 mai; vous l'aviez adressée chez moi, à Paris, à la pauvre *Beaulieu*, que vous connoissiez. Sachez, mon cousin, que cette jeune femme et son mari, qui étoit un joli homme, sont morts tous deux à six mois l'un de l'autre. Je regrette fort cette perte, car ils me servoient fort bien. Je n'ai pu m'empêcher de vous parler de ces pauvres gens-là. Aussi bien cette lettre est destinée à vous parler de moi, et à vous dire de mes nouvelles, dont vous voulez que je vous instruise en bonne amitié.

Il y a huit mois que je suis ici. Je vous mandai le courage que j'avois eu d'y venir de Bretagne : je ne m'en suis pas repentie. Ma fille est aimable, comme vous le savez, elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très beau et très magnifique. Cette maison a un grand air; on y fait bonne chère, et on y voit mille gens. Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y voir le maître de la maison malade d'une fièvre, dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est. Enfin, il est guéri. Il a fait un voyage à Aix, où l'on a été ravi de

le revoir. D'un autre côté, mon fils est venu encore de Bretagne prendre des eaux en ce pays, où la bonne compagnie, qu'il augmente fort par sa présence, lui fait plus de bien que tout autre remède. Nous sommes donc ici tous ensemble. Il y a une jeune petite Grignan (*Pauline de Grignan*) que vous ne connoissez pas, qui tient fort bien sa place. Elle a seize ans; elle est jolie, elle a de l'esprit; nous lui en donnons encore. Tout cela ensemble fait fort bien et trop bien; car je trouve que les jours vont si vite, et les mois et les années, que pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retenir. Le temps vole et m'emporte malgré moi, j'ai beau vouloir le retenir, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur; vous devinez à-peu-près pourquoi. Le petit Grignan a passé l'hiver avec nous; il a eu la fièvre ce printemps; il n'est que depuis quinze jours retourné à son régiment, qui, heureusement, n'étoit pas à Coni [a]. Ainsi, on ne l'accusera pas d'y avoir fui.

Il est encore dans les secrets de la Providence de savoir quand nous partirons pour Paris. On ne peut

[a] Le siége de Coni, commencé par le marquis de Feuquières, avoit été confié à M. de Bulonde. Le prince Eugène fit tomber entre les mains de cet officier une lettre qu'il adressoit au commandant de la place, par laquelle il annonçoit qu'il marchoit à son secours avec un corps d'armée, et l'engageoit à seconder son attaque par une sortie générale. M. de Bulonde prit l'épouvante, et leva le siége précipitamment, abandonnant son artillerie et ses blessés. (*Voyez l'histoire du prince Eugène*, tome 1er, page 150.) Le roi fit conduire M. de Bulonde à la citadelle de Pignerol; il ne recouvra sa liberté qu'au mois de décembre suivant. (*Journal de Dangeau*, 10 juillet et 11 décembre 1691.)

pas vous parler plus à bride abattue que je viens de faire de tout mon *moi*, comme dit M. Nicole : mais vous le voulez. Revenons à vous, mon cousin. Vous avez, je crois, été à vos états; j'ai attendu à vous répondre qu'ils fussent finis. Je ne sais ce que vous faites, je m'en doute pourtant; je serai fort aise d'en savoir davantage quand nous nous verrons. Vos garçons sont à leur devoir; madame de Bussy se repose chez elle; ma nièce de Coligny très contente d'avoir donné ordre à ses affaires, c'est la source du repos. Ma fille est fort occupée de celles de sa maison où elle fait des merveilles. Le chevalier de Grignan est à Paris, tout incommodé de la goutte. Vous avez dessein d'aller faire votre cour à Fontainebleau, vous ferez fort bien. Vous seriez bien heureux de plaire à S. M. de quelque manière que ce pût être. Je reçus votre lettre du 10 décembre au mois de fevrier; elle étoit si vieille, que je ne crus pas y devoir faire réponse; je vous en demande pardon, car je ne vous en aime pas moins. Voici donc une lettre toute propre à nous remettre sur les voies, et à reprendre le fil interrompu de notre commerce. Je vous plains d'avoir eu un rhumatisme; je ne connois que trop ce mal. Nous avons vu la jolie épigramme de *Mons et Merveille*. Nous avons de bons correspondants à Paris. Il est question maintenant de vous faire les compliments de notre troupe. M. et madame de Grignan, la petite fille qui sait votre mérite, mon fils qui est votre ancien serviteur et admirateur, tout cela vous honore et vous assure de ses très humbles services : pour moi, je ne puis jamais cesser de vous aimer.

J'ai vu ici M. de Larré, fils de notre pauvre ami Lenet [a] avec qui nous avons tant ri; car jamais il ne fut une jeunesse si riante que la nôtre de toutes les façons. Il m'étonna en me contant comme son père avoit dissipé tous ses grands biens, et qu'il n'en avoit rien eu; je ne le croyois pas.

J'embrasse ma chère niéce; j'adresse cette lettre à madame de Montataire, ne sachant où vous prendre présentement. Vous me direz où vous serez jusqu'au temps de Fontainebleau. Adieu, mon cher cousin. Je demande pardon à votre bel esprit, de cette lettre toute terre-à-terre; mais il en faut quelquefois de cette façon.

1183.

De la même à M. de Coulanges.

A Grignan, le 24 juillet 1691.

Les bons comptes font les bons amis; j'ai reçu toutes vos lettres, mon cher *voisin* [b] celle du 20 mai, celle du 4 juin dont vous étiez en peine, et cette dernière du 4 juillet, avec l'épître que M. de Nevers vous a envoyée de Gênes, et enfin, tout ce qu'a fait ce duc, vrai fils d'Apollon et des Muses. Vous me demandez si je ne

[a] *Voyez* la note de la lettre 3, tome Ier, page 4; et celle de la lettre 634, tome V, page 312.

[a] *Voyez* la lettre 1178, page 442 de ce volume.

garde pas toutes ses œuvres; vraiment oui, je n'en ai perdu aucune ; elles ont fait notre divertissement, et tout celui des personnes qui passent ici, et qui en sont dignes. Cette dernière épître est d'une force que Pauline n'y entendoit presque rien ; mais nous avons eu le plaisir de nous trouver capables de lui expliquer ce qu'elle n'entendoit pas. Pour la description du dîné, elle est à la portée de tous les bons convives, et l'eau en est venue à la bouche de M. de Grignan, du chevalier de Saint-André [a], de mon fils, et de nous aussi; car je n'ai jamais vu un si bon repas; je viens de le mettre parmi les autres merveilles de ce duc. Pour finir l'article des lettres, quand vous aurez reçu celle du 25 juin et celle-ci, vous les aurez toutes.

Venons maintenant à la vôtre, dont le commencement m'a pensé faire pleurer; et le moyen de se représenter que vous êtes au lit, affligé de toutes les parties et les jointures de votre petit corps; que vos nerfs sont affligés, que vous ne remuez ni pied ni patte? c'est pour nous faire mourir; mais voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chanson sur ce triste état, accompagné d'un autre couplet le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous sou-

[a] Bertrand-Antoine d'Albon, capitaine de carabiniers; on l'appeloit *chevalier de Saint-André*, pour le distinguer du marquis d'Albon son frère aîné. La branche de cette maison, qui portoit le titre de Saint-André, s'étoit éteinte en la personne du maréchal de Saint-André, mort en 1562, qui ne laissa qu'une fille; mais le titre n'avoit pas cessé d'appartenir à la famille.

tient le cœur, et nous fait voir que le principe de la vie n'est point attaqué. Cette goutte vous a donné seulement quelques pensées noires, et vous a fait entrer dans l'avenir par le côté le plus triste qui pût se présenter à vous; mais cet état si violent et si contraire à votre humeur n'a pas eu le loisir de faire aucune impression.

Malgré la Saint-Pierre passée, et la prédiction des médecins, voilà donc un pape fait, et les cardinaux sortiront du conclave sans qu'il leur en coûte la vie; au contraire, ils retrouveront leur santé et leur liberté. Ce n'est pas la première fois que MM. de la Faculté se sont trompés. M. le duc de Chaulnes nous écrit une lettre du 15, par le courrier qui porte la nouvelle de l'exaltation; il ne songe qu'à nous venir voir; il sera quinze jours avec nous; et quoique le pape [1] soit Napolitain, il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée, que ce sera le coup de *partance*, et le *boute-selle* pour venir à Grignan; cette espérance nous donne bien de la joie, et abrége fort la part que je voulois prendre à tous vos tristes almanachs; voilà qui est fait, mon cousin, vous êtes guéri, vous êtes parti; vous arrivez ici, je

[1] Le cardinal Antioche Pignatelli fut élu pape le 12 juillet 1691. Ainsi fut terminé le conclave qui avoit duré cinq mois entiers. Le nouveau pape prit le nom d'Innocent XII. « C'est dit Coulanges, « un homme de soixante et seize ans et demi, de bonne complexion, « grand et robuste, qui a passé toute sa vie dans les emplois de la « cour de Rome, génie médiocre, mais homme de bien et bon gen- « tilhomme...... Il a de bonnes et nobles inclinations, est charitable « envers les pauvres, sans parents, ferme et désintéressé. » (*Relation des conclaves.*)

vous embrasse mille fois. Parlons un peu de la table du cabinet de M. l'ambassadeur, de ce chaos de lettres, de ces abymes de poches, de cette confusion de papiers, qui fait que, comme dans l'enfer, quand une pauvre lettre y est une fois jetée, jamais elle n'en sort. Ce fut un beau miracle de retrouver la mienne; mais c'étoit celle de ma fille, dans laquelle j'avois écrit : elle a voulu s'offenser d'être ainsi perdue et confondue ; mais je l'ai apaisée le mieux que j'ai pu, en l'assurant que M. l'ambassadeur avoit lu ce qu'elle lui mandoit avec la dernière attention, et que c'étoit sur mon écriture qu'il n'avoit pas daigné jeter les yeux ; et cela est vrai, puisqu'il disoit que je ne lui avois point écrit; elle répond, mais puisque c'étoit ma lettre, pourquoi la jeter dans ce chaos? A cela je ne sais que répondre, M. l'ambassadeur y pensera, s'il lui plaît. Il est vrai que mes pauvres lettres n'ont de prix, que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites ; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables, quand elles sont ânonnées ou épelées ; quoi qu'il en soit, mon cher cousin, vous leur faites cent fois plus d'honneur qu'elles ne méritent.

1184. ***

De Madame DE COULANGES *à M.* DE COULANGES[a].

Paris, ce 23 juillet 1691.

Vous me paroissez très peu édifié de tout ce que vous voyez à Rome et vous avez, je crois, raison; mais où vous ne l'avez pas, c'est de dire qu'il n'est pas bon pour la religion de voir de près toutes ces choses. Il ne faut pas confondre tant de rares merveilles, c'est-à-dire, qu'il faut séparer la religion des abus. La religion est pure et sainte, mais les hommes ont des passions, et ils prennent le prétexte de la religion pour les satisfaire. Ces abus-là sont plus ordinaires où vous êtes, parceque les intérêts sont plus considérables; ainsi au lieu de dire: il est bien dangereux d'être à Rome pour conserver la foi; il faut admirer[b] la corruption des hommes qui font servir les choses les plus saintes pour satisfaire leur ambition. La religion a raison, les hommes ont tort; cela est bien ancien et ne fait découvrir que ce que l'on a

[a] J'avois annoncé, dans la *Notice bibliographique*, que cette lettre, quoique étrangère à madame de Sévigné, seroit jointe à ce recueil. (*Voyez* tome Ier, page 47.) Coulanges en a placé la copie à la fin du manuscrit de la *relation des conclaves*.

[b] Ce mot est pris dans le sens de l'étonnement et de la surprise; il ne s'emploie guère aujourd'hui dans cette acception qu'avec l'accent de l'ironie.

toujours vu. Saint-Pierre seroit encore plus étonné que vous, s'il étoit témoin de tout ce que vous voyez; mais sa charité lui feroit plaindre les hommes sujets à tant de passions, et si peu appliqués à les vaincre par les sentiments que doit inspirer la religion.

M. de Louvois est mort subitement [a]. Quelle mort,

[a] Le lundi 16 juillet 1691, M. de Louvois vint, à trois heures après midi, travailler avec le roi, comme à l'ordinaire. Au bout d'une heure, le roi le voyant prêt à s'évanouir, le renvoya chez lui. Louvois se fit saigner, et il expira au bout d'une demi-heure dans des soulèvements de cœur continuels. Il est très vraisemblable qu'il fut empoisonné. L'éditeur des Mémoires de Dangeau suit l'opinion contraire, et il est en opposition avec l'écrivain dont il publie l'extrait. « Cet après-dîner, écrit Dangeau, on a ouvert le corps de « M. de Louvois; les avis des médecins et des chirurgiens sur le « poison n'ont point été différents. » (*Mémoires*, tome Ier, pag. 374.) Ce qui signifie que les médecins ont unanimement décidé qu'il y avoit des signes de poison, comme on le voit dans ce passage que l'éditeur a omis : « On a fait emprisonner un frotteur savoyard qu'on « soupçonne d'avoir mis du poison dans une aiguière qui étoit dans « la chambre de M. de Louvois, et dans laquelle il buvoit souvent; « il y avoit même bu avant son dîner le jour qu'il mourut. (*Journal manuscrit*, 21 juillet 1691.) Les *Mémoires pour servir à l'histoire de M. de Louvois* (Amsterdam, 1740, page 117) s'expriment d'une manière aussi positive : « Les conjectures du poison devinrent « plus fortes par les témoignages des médecins; ils assurèrent affir- « mativement qu'ils en avoient trouvé des vestiges certains à l'ouver- « ture du corps. De huit qu'ils étoient, un seul suspect fut d'avis « contraire. » L'auteur, que l'on croit être M. de Chamlay, raconte ensuite l'anecdote du savoyard; Saint-Simon en parle presque dans les mêmes termes. Les soupçons se portèrent sur le prince d'Orange et sur le duc de Savoie. Il seroit difficile d'admettre l'opinion du dernier éditeur de madame de Sévigné, qui pense que Louvois, redoutant la disgrâce dont il étoit menacé, s'empoisonna lui-même.

mon Dieu! et quel sujet de réflexions! mais elles se font dans l'imagination seulement, car si elles passoient dans le cœur et dans la volonté, nous quitterions tous le monde comme Santenas [a] qui s'est fait moine à la Trappe. J'irai demain passer le jour chez madame de Louvois; il faut pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur; mais je ne les en plains pas moins, et je pense que je suis plus obligée à M. de Louvois de ce qu'il n'a rien fait pour moi, que je ne l'aurois été du contraire; du moins si l'on doit mesurer la reconnoissance sur le bonheur.

On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde, c'est trop que de tenir à soi. Toutes les places qu'occupoit M. de Louvois sont presque remplies [b]. Pour moi je sens le plaisir de n'espérer ni de craindre dans la plupart des événements: les honneurs et les biens de ce

Comment concevoir, dans ce système, le courage inoui d'un homme qui, portant au-dedans de lui une mort prochaine et assurée, iroit encore travailler avec le roi? L'abbé de Choisi nie le poison, mais il ne le fait que dans la crainte que le soupçon n'en rejaillisse sur le roi. Le caractère connu de Louis XIV suffit pour écarter de sa personne jusqu'à l'ombre de cette pensée.

[a] « M. de Santenas, Piémontais, qui avoit un régiment d'infante-« rie en France, et qui s'étoit mis à l'institut de l'Oratoire, est allé à « la Trappe, et y a pris l'habit. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 20 juillet 1691.)

[b] M. de Barbezieux, troisième fils de M. de Louvois, avoit la survivance de la charge de secrétaire d'état au département de la guerre; il succéda à son père, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans; il le dut à M. de Chamlay qui ne voulut jamais accepter cette charge au détriment du fils de son bienfaiteur. (*Voyez* Saint-Simon, tome Ier, page 55.)

monde ne méritent guère d'être recherchés; mais l'on parle souvent de cette façon et l'on se conduit d'une autre.

Si vous aimiez autant la solitude que moi, je vous mènerois en lieu où elle ne seroit point troublée; mais il faut remplir ses devoirs préférablement à suivre ses goûts, quand même ils seroient bons; ainsi, à votre retour, je vous logerai à Paris au milieu de tous vos amis et amies, si vous le desirez. Pour moi j'avoue que je crois me peu soucier du monde; je ne m'y trouve plus propre par mon âge; je n'y ai point, Dieu merci, de ces engagements qui y retiennent malgré qu'on en ait; j'ai vu tout ce qu'il y a à voir, je n'ai plus qu'une vieille figure à lui présenter, plus rien de nouveau à lui montrer ni à y découvrir. Eh! que veut-on faire de recommencer tous les jours des visites, se troubler d'événements qui ne nous regardent point; alerte sur les voyages de Marly, les traiter solidement, se retirer pour en parler avec un air de solidité qui fait rire les gens qui voient cela tel qu'il est? Mon cher Monsieur, il faudroit songer à quelque chose de plus solide! M. de Barillon [a] qui vient de mourir en a été persuadé : Dieu lui a fait de grandes graces; c'est ce qui doit consoler ses amis, dont

[a] «M. de Barillon mourut à Paris après une longue maladie; il «étoit conseiller d'état ordinaire.» (*Journal de Dangeau*, 23 juillet 1691.) «Le roi a donné à M. de Marillac la place de conseiller d'état «ordinaire qu'avoit M. de Barillon.» (*Ibidem*, 31 juillet 1691.) Madame de Sévigné et sa fille étoient aussi fort liées avec M. de Barillon, ainsi qu'on l'a vu dans plusieurs endroits, et particulièrement dans la lettre 120, tome I[er], page 296.)

en vérité je ne puis douter que je ne fusse du nombre. Hélas! on ne songe plus à la cour à M. de Louvois ; ce qui fait qu'on en étoit si occupé fait qu'on l'oublie si tôt. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas !

Je meurs d'envie de m'en retourner à ma petite maison de Brevannes, qui me va échapper au premier jour; il faut être assez peu attaché à toutes choses pour soutenir les petits chagrins sans les sentir.

1185.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES.

A Grignan, le 26 juillet 1691.

Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort très subite de M. de Louvois[a], que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort,

[1] M. de Louvois étoit à la veille d'une disgrace : Saint-Simon assure que la Bastille l'attendoit le lendemain. On lit dans les Mémoires de Choisy que madame de Maintenon avoit remis au roi deux traités apostillés de la main de ce ministre, dont l'un contenoit le plan des vexations à employer contre le duc de Savoie, pour l'obliger de se déclarer contre la France ; il traçoit dans le second les moyens de déterminer les Suisses à faire la guerre au roi, en violant leurs capitulations. Les historiens du temps présentent contre Louvois une foule de griefs, dont le tableau excéde les bornes d'une note. Louis XIV parut comme débarrassé d'un grand fardeau ; et le roi d'Angleterre lui ayant envoyé un de ses officiers à cette occasion,

ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place; dont *le moi*, comme dit M. Nicole, étoit si étendu; qui étoit le centre de tant de choses: que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrois bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? non, en vérité, il y faut réfléchir dans son cabinet. Voilà le second ministre[a] que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome; rien n'est plus différent que leur mort; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachoient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre religion sur ce qui se passe à Rome et au conclave[b]; mon pauvre cousin, vous vous méprenez. J'ai ouï dire qu'un homme

il fit cette réponse : « Faites mes compliments et mes remercîments « au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes « affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » (*Voyez Saint-Simon*, tome Ier, page 53.) Dangeau rapporte cette anecdote presque dans les mêmes termes. (*Mémoires*, tome 1er, page 375.)

[a] M. de Seignelai étoit mort l'année précédente. (*Voyez* la lettre 1171, page 409 de ce volume.)

[b] Il est intéressant de rapprocher ce passage de la lettre que madame de Coulanges a écrite sur le même sujet. C'est principalement dans cette vue que cette dernière lettre a été réunie à la collection.

d'un très bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyoit dans cette grande ville: il en conclut qu'il falloit que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations; faites donc comme lui, tirez les mêmes conséquences, et songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siécles, toutes les intrigues du conclave se terminoient à choisir entre les prêtres celui qui paroissoit avoir le plus de zéle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fît fuir ni refuser une place où la mort étoit attachée, et quelle mort! vous n'avez qu'à lire cette histoire, pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes. Les hommes ne pensent pas ainsi : lisez Saint Augustin dans *sa vérité de la religion*; lisez l'*Abbadie* [1], bien différent de ce grand saint; mais très digne de lui être comparé, quand il parle de la religion chrétienne : demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre. Ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si légèrement; croyez que, quelque manége qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser : j'ai lu ceci en

[1] Auteur d'un livre sur la *Vérité de la religion chrétienne*. Il étoit protestant. (*Voyez* la lettre 915, tome VII, page 430.)

bon lieu : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin.

1186.

De la même au même.

A Grignan, le 14 août 1691.

Venez çà que je vous embrasse, que je vous caresse, et que je vous dise que ma fille, dont vous estimez tant l'approbation, est charmée des deux petits couplets que vous avez faits sur le Saint-Père[a]:

Son nom[b], ses armes sont des pots,
Une Caraffe étoit sa mère.

[a] Voici les deux couplets de Coulanges, ils ne sont pas dans ses poésies.

Notre pape est napolitain,
Mais c'est un saint, ce qui s'appelle,
Qui veut de l'empire romain
Chasser à jamais la donzelle,
Bannir les jeux, les opéra,
Le carnaval, *et cetera.*

Mais au moins de boire en repos
Nous permettra-t-il, le Saint-Père?
Son nom, ses armes sont des pots,
Une Caraffe étoit sa mère;
Pour moi, je veux avec éclat
Célébrer son pontificat.

[b] Pignatello, en italien signifie *petit pot;* la maison des Pignatelli

Je ne crois pas que rien puisse être si plaisamment imaginé, ni si bien mis en œuvre; nous en avons tous été ravis. Mais, mon cher cousin, M. le duc de Chaulnes, dans sa lettre du 20 juillet, ne nous dit pas un mot de M. de Louvois[1]; il me semble qu'on doit à cette mort quelques exclamations. Il espère beaucoup de ce nouveau pape, quoiqu'il ne soit pas l'œuvre de ses mains[a]; tout notre intérêt, c'est qu'il nous donne des bulles, et que vous veniez bientôt nous revoir: il me semble que nous touchons ce jour du bout du doigt, tant le temps passe vite. Vous trouverez mon fils à Marseille au-devant de vous; il doit bien cette civilité à notre gouverneur pour réparer de n'avoir pas été jusqu'à Rome.

J'ai bien envie de savoir comme vous aurez trouvé le retour de M. de Pomponne dans le ministère[b]; nous en

portoit pour armes trois petits pots. Sa mère étoit de la maison *Caraffe*.

1 M. de Louvois étoit mort le 16 juillet, il n'est pas surprenant que M. de Chaulnes ignorât cette nouvelle à Rome le 20.

a La France portoit le cardinal Altieri; la faction d'Autriche l'emporta sur les efforts de nos cardinaux. (*Relation des conclaves.*

b «Le roi a fait M. le duc de Beauvilliers ministre d'état, et il fait «rentrer dans son conseil M. de Pomponne. Il avoit conservé la pen-«sion de ministre qui est de 20,000 francs; mais il n'en avoit fait «aucune fonction depuis l'année 1679, qu'il reçut un ordre de se «défaire de sa charge de secrétaire d'état entre les mains de M. de «Croissy.» (*Journal manuscrit de Dangeau*, 24 juillet 1691.) M. de Pomponne n'avoit pas cessé de jouir de l'estime et même des bontés du roi. (*Voyez* la note de la lettre 687, tome VI, page 25.) Le monarque en le rappelant dans son conseil ne dédaigna pas de lui faire des excuses d'avoir tant tardé à le rapprocher de lui, il ajouta même qu'il craignoit qu'il ne lui fût pénible de voir M. de Croissy

avons ici une très sensible joie ; M. et madame de Grignan n'en doutoient point, par un esprit tout prophétique : pour moi, je le desirois trop pour vouloir seulement les écouter ; et quand madame de Vins manda cette nouvelle à ma fille, j'en fus si surprise et si transportée, que je ne savois ce que j'entendois ; je compris, enfin, que c'étoit une vérité très agréable pour moi et pour tout le monde ; car vous ne sauriez croire l'approbation générale de ce retour. J'ai fait mes compliments à madame de Chaulnes et à notre ambassadeur sur le choix de M. de Beauvilliers ; voilà encore un étrange homme dont le roi augmente son conseil ; cela est parfait comme tout ce que fait le roi : il est le plus habile homme de son royaume, et travaille sans cesse, et suffit à tout ; il n'y a qu'à prier Dieu qu'il le conserve. M. le Dauphin entre dans tous les conseils[a] ; n'approuvez-vous pas encore cette con-

remplir des fonctions dont il s'étoit si dignement acquitté. « Pomponne « toujours modeste, doux, homme de bien, répondit au roi que, « puisqu'il le vouloit attacher à son service, et qu'il s'étoit engagé d'y « rentrer, il ne songeoit qu'à le bien servir, et que pour bien com- « mencer et ôter toute occasion de jalousie, il alloit voir Croissy, « lui apprendre les bontés du roi et lui donner son amitié. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome XI, page 85.)

[a] « Sa Majesté veut que Mgr le dauphin entre dans tous les conseils ; « jusqu'ici il n'étoit entré que dans les conseils des finances et des dé- « pêches. » (*Journal de Dangeau*, 24 juillet 1691.) MONSEIGNEUR usa peu de la faculté que le roi lui accordoit ; « il refusoit, dit madame « de Bavière, de se mêler d'affaires d'état, pour n'être pas obligé d'as- « sister au conseil........ Je suis très persuadée que c'étoit par indo- « lence, de peur de mener une vie plus occupée, et de n'avoir pas « assez de temps à donner à sa chère paresse et à la chasse. »

duite? c'est proprement l'associer à l'Empire : il n'y a partout que des sujets d'admiration. Si votre bon pape vouloit faire la paix, ce seroit un ouvrage bien digne de lui, et qui nous mettroit en état de louer, d'un esprit plus tranquille, toutes les merveilles que nous voyons. Adieu, mon cher cousin, vous savez comme je suis tout à vous. MM. de Barillon et Jeannin [a] sont morts, nous mourrons aussi.

N. B. *Ici finissent les lettres de madame de Sévigné et de madame de Grignan à M. le duc de Chaulnes et à M. de Coulanges pendant le séjour que ces derniers firent à Rome.*

1187.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 septembre 1691.

Ma santé est un peu meilleure qu'elle n'a été, c'est-à-dire, que j'ai un peu moins de vapeurs; je ne connois point d'autre mal : ne vous inquiétez pas de ma santé, mes maux ne sont pas dangereux; et quand ils le devien-

[a] « M. Jeannin de Castille est mort à Paris depuis quelques jours; « il avoit été autrefois trésorier de l'épargne, et avoit été officier de « l'ordre (*greffier*); mais il n'en avoit pas conservé le cordon, quand « le roi l'obligea de s'en défaire. » (*Journal de Dangeau*, 1er août 1691.)

droient, ce ne seroit que par une grande langueur et par un grand dessèchement; ce qui n'est pas l'affaire d'un jour. Ainsi, ma belle, soyez en repos sur la vie de votre pauvre amie ; vous aurez le loisir d'être préparée à tout ce qui arrivera, si ce n'est à des accidents imprévus, à quoi sont sujettes toutes les mortelles, et moi plus qu'une autre, parceque je suis plus mortelle qu'une autre; une personne en santé me paroît un prodige. M. le chevalier de Grignan a soin de moi, j'en ai une reconnoissance parfaite, et je l'aime de tout mon cœur. Madame la duchesse de Chaulnes me vint voir hier; elle a mille bontés pour moi; mon état lui fait pitié. Ma belle-fille a eu une fausse-couche huit jours après être accouchée; il y a assez de femmes à qui cela arrive; c'est avoir été bien près d'avoir deux enfants; sa fille se porte bien; ils n'en auront que trop. Notre pauvre ami Croisilles[1] est toujours à Saint-Gratien; il me mande qu'il se porte fort bien à sa campagne : il faudroit que vous vissiez comme il est fait, pour admirer qu'il se vante de se porter fort bien : nous en sommes véritablement en peine, le chevalier de Grignan et moi. L'abbé Têtu est allé faire un voyage à la campagne; nous le soupçonnons, madame de Chaulnes et moi, d'être allé à la Trappe. La bonne femme madame Lavocat est bien malade; il y a aussi bien long-temps qu'elle est au monde. Je suis tout à vous, ma chère amie, et à toute votre aimable et bonne compagnie.

L'on vient de me dire que M. de La Feuillade[2] étoit

[1] Frère du maréchal de Catinat.

[2] François d'Aubusson, duc de La Feuillade, pair et maréchal

mort cette nuit; si cela est véritable, voilà un bel exemple pour se tourmenter des biens de ce monde[a].

1188.

De la même à la même.

A Paris, le 26 septembre 1691.

Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie! la seule pensée m'en fait peur; Dieu me garde de vous déranger ainsi; et quoique je souhaite ardemment le plaisir de vous voir, je l'achèterois trop cher, si c'étoit à vos dépens. Je vous mandai, il y a huit jours, la vérité de mon état, j'étois parfaitement bien; et j'ai été, comme par miracle, quinze jours sans vapeurs, c'est-à-dire, guérie de tous maux. Je ne suis plus si bien depuis

de France, gouverneur du Dauphiné, et père du dernier maréchal de ce nom. * « Le roi apprit le matin (*à Fontainebleau*) la mort de M. de « La Feuillade; il mourut hier à Paris fort subitement et sans s'être « préparé à la mort: on le croyoit même beaucoup mieux que ces « jours passés. » (*Journal de Dangeau*, 19 septembre 1691.) Louis XIV loin de regretter sa perte, dit quelque temps après: « Cette année-là « me fut heureuse, je fus défait de trois hommes que je ne pouvois « plus souffrir, M. de Louvois, Seignelai et La Feuillade. » (*Mémoires de Choisy*, livre VI.)

[a] On dit qu'en mourant La Feuillade s'écria: « Que n'ai-je fait « pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi! » Grande leçon que chacun peut s'appliquer plus ou moins!

trois ou quatre jours, et c'est la seule vue d'une lettre cachetée, que je n'ai point ouverte, qui m'a ému mes vapeurs. Je ressemble comme deux gouttes d'eau à une femme ensorcelée; mais l'après-dîner je suis assez comme une autre personne: je vous écrivis, il y a un mois ou deux, que c'étoit ma méchante heure, et c'est à présent la bonne; j'espère que mon mal, après avoir tourné et changé, me quittera peut-être; mais je demeurerai toujours une très sotte femme, et vous ne sauriez croire comme je suis étonnée de l'être; je n'avois point été nourrie dans l'opinion que je le pusse devenir. Je reviens à votre voyage, ma belle, comptez que c'est un château en Espagne pour moi, que de m'imaginer le plaisir de vous voir; mais mon plaisir seroit troublé, si votre voyage ne s'accordoit pas avec les affaires de madame de Grignan, et avec les vôtres. Il me paroît cependant, tout intérêt à part, que vous feriez fort bien de venir l'une et l'autre; mais je ne puis assez vous dire à quel point je suis touchée de la pensée de revenir uniquement à cause de moi. Je vous en écrirai plus au long au premier jour.

1189.

De la même à la même.

A Paris, mercredi 10 octobre 1691.

J'ai eu des vapeurs cruelles, qui me durent encore, et qui me durent comme un point de fièvre qui m'afflige. En un mot, je suis folle, quoique je sois assurément une femme assez sage ; je veux remercier madame de Grignan pour me calmer l'esprit; elle a écrit des merveilles pour moi à M. le chevalier de Grignan.

A Madame DE GRIGNAN.

Je vous en remercie, Madame, et je vous prie d'ordonner à M. le chevalier de Grignan de m'aimer; je l'aime de tout mon cœur; c'est un homme que cet homme-là. Ramenez madame votre mère; vous avez mille affaires ici; prenez garde de voir vos affaires domestiques de trop près, et que les maisons ne vous empêchent de voir la ville. Il y a plus d'une sorte d'intérêt en ce monde. Venez, Madame, venez ici pour l'amour des personnes qui vous aiment, et songez qu'en travaillant pour vous, c'est me donner en même temps la joie de voir madame votre mère.

A Madame DE SÉVIGNÉ.

Mon Dieu! ma chère amie, que je serai aise de vous voir! vraiment je pleurerai bien; tout me fait fondre en larmes. J'ai reçu ce matin des lettres de mon fils l'abbé, qui étoit en Poitou, à deux lieues de madame de La Troche. Un gentilhomme d'importance, gendre de madame de La Rochebardon, chez qui madame de La Troche est actuellement, vint dire adieu à mon fils, et c'est là qu'il apprit la mort de La Troche [1], par la gazette, s'il vous plaît; car je n'en avois point parlé à mon fils, qui me fait une peinture de la désolation de ce gentilhomme d'avoir à donner chez lui une telle nouvelle, ce qui m'a rejetée dans les larmes; j'y retombe bien toute seule. M. de Pomponne croyoit madame de La Troche riche; je lui ai écrit, et il m'a mandé que la duchesse du Lude l'avoit détrompé, et qu'ils avoient présenté un placet pour elle [a]. Croisilles sort d'ici, il m'est venu voir de Saint-Gratien; je lui ai fait vos compliments; il est fort bien. Ma petite-fille est louche comme un chien, il n'importe; madame de Grignan l'a bien été; c'est tout dire. Me voilà à bout de mon écriture, et tout à vous plus que jamais, s'il est possible.

[1] Tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691. * M. de La Troche étoit lieutenant des chevau-légers de M. le dauphin.

[a] Madame de La Troche obtint du roi une pension de 2000 francs. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 6 décembre 1691.)

1190. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Coligny, ce 9 août 1691.

L'absence de ses bons amis est un grand mal, Madame, sur-tout quand elle dure long-temps; mais quand avec cela le commerce est difficile, comme est celui de Provence ici, cela fait enrager. Je vous écris le 20 mai, vous me faites réponse le 12 juillet et je la reçois le 8 août; voilà qui est bien languissant pour des gens aussi vifs que nous sommes. Je suis bien fâché de la mort du pauvre Beaulieu [a], quand ce ne seroit que parcequ'elle est cause que j'ai attendu plus long-temps le plaisir de recevoir de vos nouvelles.

Au reste, ma chère cousine, la peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence me donne une grande envie d'être avec vous. Je voudrois avoir eu une raison d'aller prendre les eaux, comme a eu M. de Sévigné; car vraisemblablement ce n'est pas pour un mal fort douloureux, puisque vous vous trouvez respectivement de bonne compagnie les uns aux autres. Je m'en vais vous dire aussi ce que j'ai fait depuis trois mois. J'ai passé tout le mois de juin auprès de M. le

[a] *Voyez* la lettre 1182, page 454 de ce volume.

prince; vous en savez la raison[a]. Il n'y a jamais eu tant de noblesse aux états de cette province que cette année. Le prince a eu pour moi tous les égards que je pouvois souhaiter, et huit jours avant qu'il partît de Dijon, je lui donnai le mémoire que je vous envoie. Comme je savois qu'il ne s'engageoit pas de si loin, je lui dis en lui donnant ce mémoire que je le suppliois de le lire à son loisir, et que je ne lui en demandois de réponse que quand il lui plairoit. Depuis que je le lui eus donné, il ne me dit rien sur ce sujet, mais il redoubla de caresses et d'agréables traitements : ainsi je crois que pourvu que je vive jusqu'en 1694[b], je serai élu; voilà toute mon ambition.

Quand on n'a pas ce que l'on veut,
Il faut avoir ce que l'on peut.

Pendant le temps que nous avons fait notre cour au prince qui, par parenthèse, a de l'esprit[c], après le roi, plus que toute la maison royale, il y avoit huit ou dix bonnes tables ouvertes; nous avions des comédies, des promenades et des concerts tous les jours. Un jour que nous dînions chez l'abbé de Fontenay, élu du clergé, nous nous trouvâmes l'évêque d'Autun, le président de Berbisy et moi les uns auprès des autres; nous bûmes à

[a] M. le prince étoit gouverneur de Bourgogne; il étoit venu présider les états de cette province.

[b] Bussy mourut le 9 avril 1693.

[c] Ce n'est pas la réputation qu'a laissée le fils du grand Condé; il étoit sujet à des égarements d'une nature très singulière. (*Voyez* les *Mémoires de Maurepas*, tome I[er], page 266.)

votre santé; nous vous souhaitâmes fort et dans la chaleur de nos desirs, le prélat nous proposa de vous écrire et de vous mander entre autres choses qu'il vous anathématiseroit, si vous ne veniez à Bourbilly; le président, qu'il donneroit arrêt contre vous; et comme ils me pressèrent de dire ce que je ferois, moi, je leur dis que je me servirois de prières et jamais de menaces contre vous, même en riant.

M. d'Argouges, notre intendant, fils du conseiller d'état, est un homme agréable, qui a fort bien fait l'honneur de la province à M. le prince; sa femme assez jolie, de fort bonne humeur, a de l'esprit. J'y soupois réglément tous les jours avec cinq ou six des plus jolies femmes de la ville et cinq ou six des plus honnêtes gens de la suite du prince. J'y manquai deux fois parceque les veilles m'avoient fort enrhumé. L'intendante qui ne se payoit pas de mes raisons, proposa un soir, sur les deux heures après minuit, de venir faire un charivari à Briord et à moi, qui étions logés vis-à-vis l'un de l'autre. Ils vinrent donc avec quatre tambours et six trompettes à nos fenêtres, et après une heure de cette sérénade, ils se retirèrent sans avoir pu m'éveiller. Je l'appris le lendemain de M. le prince, à qui on l'avoit déja conté. Voici ce que j'écrivis sur cela à l'intendante.

« Ce mardi matin, 20 juin.

« Il y a vingt-cinq ans, Madame, que si vous aviez été « au monde, faite comme vous êtes, vous n'auriez pas « eu besoin de tambours ni de trompettes pour m'ôter le

« repos, et ce n'auroit pas été avec ces sortes d'instru-
« ments que j'aurois essayé de troubler le vôtre. Cependant, Madame, je vous avertis que vous avez perdu
« vos peines, car je n'ai jamais mieux dormi que cette
« nuit. »

Eh bien ! ma chère cousine, ce billet vous plaît-il? Vos Provençaux, à soixante ans passés, en écrivent-ils d'aussi galants? Ma foi ! il est bien vrai que bon cheval ne fut jamais rosse !

Je trouve comme vous que les jours, les semaines, les mois et les années vont fort vite ; mais cela ne me fait pas tant de peur qu'à vous : la nécessité de mourir m'en console; si quelqu'un s'en sauvoit, j'en serois au désespoir. La mort de M. de Louvois doit faire prendre patience à tout le monde. Il y a tant de choses à dire sur ce sujet qu'une lettre n'y peut suffire. Venez à Paris le plus tôt que vous pourrez. J'espère d'y être en octobre prochain; si je vous trouve, comme je le souhaite, je vous montrerai des choses nouvelles, et la fortune d'ici-là nous fournira de la matière à raisonner ensemble.

Je rends mille graces à M. et à madame de Grignan de l'honneur de leur souvenir. J'aime la petite-fille qui a du goût pour moi, et je l'en estime davantage. Pour M. de Sévigné, il y a long-temps que je lui ai trouvé d'heureux commencements. Je crois que vous et lui l'avez bien achevé, de sorte que ce que nous sommes l'un à l'autre lui et moi, la reconnoissance de l'amitié qu'il m'a toujours témoignée, et le mérite que j'aime et que j'estime par-tout où je le rencontre, m'attachent fortement à lui. Pour vous, ma chère cousine, qui m'assurez

que vous ne pouvez jamais cesser de m'aimer, vous m'obligez infiniment par cette assurance.

Je ne connois pas Larré, on dit qu'il a du mérite à la guerre. Son père (*Lenet*), avec qui nous avons tant ri, avoit de l'esprit, point de jugement ni de probité; il étoit né sans biens, il en avoit volé à Bordeaux[a], en servant feu M. le prince; il en mangea une partie et M. le prince lui reprit l'autre. Adieu, ma chère cousine, mon bel esprit pardonne aisément votre lettre toute terre-à-terre que vous la croyez.

1191. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Grignan, ce 27 octobre 1691.

J'ai reçu, mon cher cousin, à la fin de septembre, la lettre que vous m'écriviez de Coligny au mois d'août; notre commerce est si dégingandé, que n'espérant point le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire, à

[a] Lenet avoit été l'un des principaux agents du prince de Condé et de la duchesse de Longueville, dans les troubles de la fronde, et durant le séjour que cette princesse fit à Bordeaux. Il ne faut pas au reste oublier que Bussy s'étoit brouillé avec Lenet dont il avoit été l'ami. Si on pouvoit le croire aveuglément, il auroit eu de très bonnes raisons d'en user ainsi. (*Voyez* la note de la lettre 634, tome V, page 312.)

Paris et à Versailles, pour vous faire réponse. Cependant j'ai bien envie de ne me point amuser à cette exactitude, et de passer légèrement sur tout ce que vous me contez de vos états, sur vos espérances éloignées, sur votre lettre à l'intendante, et de venir tout d'un coup à ce qui me tient le plus au cœur, qui est la pension que le roi vous a donnée, dans un temps où vous aviez l'honnêteté de n'oser quasi lui demander. Cette circonstance m'a plu : car encore que la grace soit considérable, il ne faut pas oublier les agréments dont elle est accompagnée. Je ne sais pas tout le détail, et je vous le demande : mais il me semble que j'entrevois que M. de Beauvilliers a bien fait en cette occasion le personnage d'un des plus honnêtes hommes du monde, et celui de bon ami, qui n'est pas moins estimable, et qui n'en sauroit être séparé. Le cœur me disoit que vous sentiriez tôt ou tard le prix d'une amitié si précieuse ; et j'ai une joie sensible de ne m'être pas trompée. Il faut aimer tout ce que Dieu fait. Il n'a pas voulu que votre fortune fût telle que selon toutes les apparences elle devoit être ; il faut s'y soumettre, et je crains d'avoir été plus sensible que vous à cette privation. Il faut accepter et recevoir ce qu'il lui plaît de vous donner dans un temps où vos malheurs rendent ce bienfait digne de beaucoup de reconnoissance. Il faut donc remercier Dieu, le roi, et votre admirable ami : c'est ce que je fais intérieurement, mon cher cousin, avec tous les sentiments qui m'ont rendue trop sensible à tous les maux de votre vie. Voilà le compliment trop sincère que vous recevrez de moi. En voici d'autres, qui, pour n'être pas si intéressés,

n'en sont pas moins agréables ; c'est de M. de Grignan, c'est de ma fille, de mon fils, et de M. de Coulanges, qui revient de Rome [a]. Ils vous assurent tous de leur joie, et de la part qu'ils prennent à la vôtre. Pour moi, j'en ferai de tout particuliers, si cette douceur en répand sur tout le reste de votre vie ; si vous êtes content ; si elle vous met désormais à couvert des justes chagrins que vous aviez, et des peines humiliantes d'avoir toujours à demander ; et enfin si vous passez dans un véritable repos ce que Dieu vous donnera de temps pour le servir ; je l'en remercie de tout mon cœur, et je vous souhaite sa grace ; car après toutes les morts que nous avons vues depuis peu, et dont nous parlerions un an si nous voulions, il n'est pas possible de n'en pas souhaiter une chrétienne à ceux que l'on aime.

Voilà, mon cher cousin, tout ce que vous aurez de moi aujourd'hui. Nous disions que la dernière lettre que je vous écrivis étoit toute terre-à-terre : celle-ci commence de la même façon ; car pourquoi se réjouir que vous ayez un nouvel attachement pour ce corrupteur du genre humain, que Voiture a si bien décrié? Mais elle finit d'une manière si relevée en vous souhaitant les biens éternels, que j'ai peur qu'on ne puisse m'accuser d'avoir donné dans le sublime.

Où est ma niéce de Dalet? Où est cette Marie de Rabutin? (*Madame de Montataire*) Je les embrasse toutes

[a] Coulanges étoit arrivé à Marseille le 11 octobre, et après y avoir passé huit jours, il s'étoit rendu à Grignan. (*Relation des conclaves.*)

deux, et j'adresse ma lettre chez cette dernière, ne croyant rien de plus naturel.

1192. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 5 novembre 1691.

Pour répondre à votre lettre du 27 octobre, Madame, je vous dirai que, pour peu que vous tardiez à venir ici, vous ne m'y trouverez plus, dont je serai bien fâché; mais enfin, ne voulant point passer l'hiver à Paris, je ne veux pas attendre le mauvais temps pour m'en retourner.

Vous me demandez le détail de ce qui s'est passé à Fontainebleau, sur le sujet de ma pension; il est trop long pour vous le dire; il faut que je vous voie pour vous l'apprendre. Tout ce que je vous dirai, c'est que mon ami Beauvilliers n'y a aucune part; au contraire, c'étoit lui qui me décourageoit et qui m'obligea de me désister le 15 octobre, parlant au roi; et je reçus la grace le 16. Mais voulez-vous savoir de qui je la tiens? de Dieu, du père de La Chaise et de madame de Maintenon. Je ne sais pas si le roi y apporta de la résistance, mais je sais qu'il ordonna à M. de Pontchartrain de m'expédier mon brevet[a], et que quand je remerciai Sa Majesté, elle me

[a] « Le roi a donné à M. de Bussy, autrefois mestre-de-camp géné-

dit les plus honorables paroles qu'elle pourroit dire à un prince du sang à qui elle feroit une grace.

Mais ne cesserez-vous jamais, Madame, de reparler de la fortune que, suivant toutes les apparences, je devois faire? Je vous ai déja dit plusieurs fois que les regrets en étoient passés et que je ne trouve ni assez chrétien, ni d'un esprit comme le vôtre, de porter impatiemment les adversités et de se rafraîchir la mémoire de choses désagréables, sur-tout dans le temps où je reçois une grace que je n'ai garde d'empoisonner par de fâcheuses idées. Laissons donc là toutes les pensées des malheurs passés; ne songeons qu'aux graces présentes et à en jouir long-temps. C'est cela qui est de bon sens, Madame, quand on ne laisse pas d'ailleurs de songer à la mort et à son salut.

Je reçois comme je dois les compliments de M. de Grignan, de la belle Comtesse, de M. votre fils et de M. de Coulanges. Pour vous, ma chère cousine, vous devez être contente sur mon sujet, si pour l'être il ne faut que bien savoir que je le suis. Oui, ma chère cousine, je le suis, en ne regardant même que moi; mais je le suis encore bien davantage quand je regarde les morts de MM. de Louvois, de La Feuillade et de La Trousse[a],

«ral de la cavalerie, une pension de quatre mille francs. Il y a «long-temps qu'il est hors du service, et il a essuyé depuis une fort «longue disgrace.» (*Journal manuscrit de Dangeau*, *Fontainebleau*, 16 octobre 1691.)

[a] «M. de La Trousse mourut à Paris; il étoit chevalier de l'ordre, «lieutenant-général et gouverneur d'Ypres. Ce gouvernement lui «valoit plus de quarante-cinq mille francs.» (*Journal manuscrit de Dangeau*, 10 octobre 1691.)

tous trois plus jeunes et mille fois plus heureux que moi. Je rends graces à Dieu de toutes mes adversités qui m'ont fait retourner à lui et de ce qu'en me donnant le loisir de faire pénitence, il me donne le moyen d'achever ma vie commodément, et de soutenir le rang où il m'a mis dans le monde.

Votre niéce de Dalet (*madame de Coligny*) est à Clermont où elle achéve avec son beau-frère de Langheac les affaires qui lui restoient avec lui, qui étoient de toucher vingt mille francs qu'il lui devoit. Votre filleule (*madame de Montataire*) est à Manicamp où elle bâtit. Je l'attends ici à la Saint-Martin. Le marquis de Bussy arrivera ici d'Allemagne cette semaine; son frère l'abbé est auprès de moi. Je ferai savoir aux dames l'honneur que vous leur faites de vous en souvenir, et je finirai cette lettre par vous dire, ma chère cousine, que personne ne vous aime plus chèrement que je fais.

1193.

De Madame DE LA FAYETTE *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 janvier 1692.

Hélas ! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais ; en un mot, je n'ai repos ni nuit ni jour, ni dans le corps, ni dans l'esprit ; je ne suis plus une personne, ni par l'un, ni par l'autre ; je péris à vue d'œil ; il faut finir, quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise. L'horrible froid qu'il fait m'empêche de voir madame de Lavardin. Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée [a].

[a] Ce billet est le dernier qui ait été conservé de ceux que madame de La Fayette écrivit à madame de Sévigné. Elle éprouvoit déja tous les symptômes de la maladie qui la conduisit au tombeau, dans les premiers jours de juin de l'année 1693. (*Voyez la Notice historique*, tome I[er], page 128.)

1194. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 27 janvier 1692.

Nous sommes arrivés ici, mon cher cousin, à la fin de l'année, assez tôt pour faire que M. de Grignan ait été reçu chevalier [a], mais pas assez tôt pour avoir l'honneur et le plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je me souvenois du vers de l'opéra :

J'aurois beau me presser, j'arriverai trop tard.

En effet, vous étiez parti dans le temps que vous me l'aviez mandé, et je sais, par ma niece de Montataire, que vous êtes dans vos châteaux, ou à Autun, jouissant en repos de la grace que le roi vous a faite. Cette douceur vous étoit nécessaire; et quoi que je vous aie dit mal-à-propos, et très inutilement sur les comparaisons de ce qui pouvoit être avec ce qui étoit, j'ai fort senti cette dernière disposition de la Providence, dont je devrois adorer tous les arrangements; faisant profession comme je fais d'être sa très humble servante. C'est, en vérité, une sottise de me mêler quelquefois de retourner sur le passé. Je lui en demande pardon, à vous aussi.

[a] Le roi fit MM. de Grignan, de Bissy et de Montberon, chevaliers de Saint-Michel, le 31 décembre 1691, et le 1er janvier 1692 ils furent reçus chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. (*Journal de Dangeau.*)

Mandez-moi de vos nouvelles : quelle vie vous faites : si ma niéce de Dalet et madame de Toulongeon ne servent pas toujours à la rendre heureuse : si votre esprit ne se rétrécit point, comme dit M. Nicole, par l'éloignement des objets qui le mettent en mouvement? Nous trouvions, ma fille et moi, que nous étions un peu gâtées ; mais nous commençons à nous remettre, et nos amis nous veulent bien reconnoître. Pour vous, mon cousin, je me réponds à moi-même de vous, et j'ai su qu'à Fontainebleau vous étiez fort bien ; et quand vous n'êtes pas à la cour, je m'en fie bien à ma niéce de Dalet d'exercer votre vivacité en exerçant aussi la sienne. Je vous ai trop souvent recommandés l'un à l'autre pour craindre pour vous les deux accidents qui arrivent aux autres. J'ai senti la force du nom, dans le plaisir que m'a fait ma niéce de Montataire, de s'être enfin rendue dame et maîtresse de tout le bien de Manicamp. Il est donc vrai qu'il y a des grands procès qui finissent, et qu'une fille qui n'a été mariée qu'avec des prétentions, ce qui est la chose du monde qui donne le moins de subsistance, se trouve présentement un très solide et un très bon parti. J'ai su aussi que M. votre fils a eu une pension, et l'abbé un petit bénéfice, en attendant mieux ; mon cœur a fait son devoir dans toutes ces occasions. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de M. de Chartres et de mademoiselle de Blois [a]. Il y aura un grand bal, où tous ceux

[a] Le soin que Louis XIV ne cessa d'apporter à l'élévation de ses enfants naturels, a été une véritable tache à sa vie. Il ne trouva pas

qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux et trois cents pistoles. C'est ce qui fait qu'on ne croit point à leurs misères, qui sont pourtant bien véritables. Mais les François ont des ressources dans leur envie de plaire au roi, qui ne trouveroient point de créance dans ce qu'on nous en pourroit dire, si nous ne le voyions de nos propres yeux. Nous verrons donc tous les jeunes et vieux courtisans parés selon leur âge, et toujours magnifiquement. Je ne vous parlerai point des bulles, nous sommes contents présentement qu'on en donne à tous ceux qui n'ont point été de l'assemblée du clergé de 1682. Ceux-là demeureront à être pourvus une autre fois. C'est toujours beaucoup qu'il y en ait trente qui vont faire leur devoir dans leurs diocèses, du moins il ne tiendra qu'à eux.

M. de Grignan et ma fille vous assurent de leurs très-humbles services. Ils ont ici une petite fille, qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé et radouci l'air des Grignan, qu'elle est en vérité fort jolie.

que ce fut assez d'en avoir placé deux dans les maisons de Conti et de Condé, il voulut encore que mademoiselle de Blois, fille de madame de Montespan, s'assît sur les premiers degrés du trône, en épousant le duc de Chartres. Ce plan étoit depuis long-temps préparé. (*Voyez* la note de la lettre 987, tome VIII, page 189.) L'abbé Dubois, d'abord laquais et depuis cardinal, gagné par le chevalier de Lorraine, disposa le duc de Chartres à accepter ce parti. Cet abbé avoit été mis auprès du prince pour l'aider dans ses études, et il étoit devenu peu-à-peu son précepteur. Il lui représenta combien le roi et Monsieur seroient irrités de son refus; d'un autre côté il lui exagéra l'avantage de devenir le gendre du roi et le mariage se fit; seulement, « Madame tint quelques discours mal-à-propos, puisqu'elle « savoit bien qu'ils étoient inutiles. » (*Souvenirs de madame de Caylus*.)

Vous en jugerez peut-être quelque jour. Je le souhaite, et que vous m'aimiez toujours autant que je vous aime. J'embrasse ma chère nièce (*de Dalet.*)

1195.**

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 31 janvier 1692.

La gazette m'avoit appris l'arrivée de M. de Grignan à la cour, et cela m'avoit fait espérer, Madame, que vous ne seriez pas demeurées en Provence vous et la belle comtesse; vous me faites grand plaisir de m'en assurer vous-même. J'eusse été bien plus aise que vous fussiez arrivées plus tôt, mais la Providence, comme vous dites, ne l'avoit pas réglé ainsi. Ce sera pour l'automne que je ne vous manquerai pas, quand j'irai faire ma cour à Fontainebleau.

Je n'ai fait que passer à Bussy et je n'ai point été à Autun, parceque l'évêque est à Paris; je passe l'hiver à mon Chaseu, avec la tranquillité d'un philosophe chrétien, qui jouit de toutes les commodités de la vie. Vous êtes trop bonne de m'avoir demandé pardon de m'avoir grondé de n'être pas assez heureux. Si vous tombez quelquefois, ma chère cousine, personne ne se relève plus vite ni de meilleure grace que vous.

Ma fille de Dalet est revenue depuis six semaines d'Auvergne où elle a fait toutes les affaires qu'elle y avoit avec son beau-frère de Langheac, c'est-à-dire qu'il

l'a payée de vingt mille francs qu'il lui devoit, outre les terres de Dalet et de Malintras qu'elle a bien affermées. Son fils est ici qui achève ses études pour entrer au mois de septembre à l'académie[a].

Je n'ai point vu les Toulongeon depuis mon retour en ce pays-ci; ils sont à Autun et je suis à bout de mes fleurettes pour la petite dame, mais comme il faut toujours que je m'amuse de peur que mon esprit ne rétrécisse (puisque *rétrécir* y a) voici à quoi il se mit hier au large. Il y a en ce pays-ci une jeune fille de la maison de Damas[b] qui n'est pas riche quoique héritière; le petit comte de Dalet la trouve jolie; depuis un an, il m'a prié quelquefois de lui faire des couplets de chanson pour elle. On vient d'accorder son mariage avec le comte de Ragny[c] qui, le lendemain de la passation du contrat, est parti pour Paris. Aussitôt je fis ce madrigal pour le petit comte, qui l'envoya à la demoiselle.

Quand j'appris votre mariage,
Iris, je n'eus pas le courage
De m'en réjouir avec vous;
Mais quand j'ai su que le futur époux
S'abandonnoit aux malheurs de l'absence
J'ai repris quelque espérance,
Et sur cela je me suis dit:
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Je ne sais si je me flatte, mais cela ne me paroît pas

[a] On appeloit alors ainsi un lieu où la jeunesse apprenoit l'équitation et les autres exercices du corps. (*Dictionnaire de l'académie.*)

[b] Marie-Anne Damas, fille unique de Charles Damas, baron de Marcilly et de Marie de Ganay.

[c] Anne Bernard de la Magdelaine, comte de Ragny, seigneur d'Epiry.

encore d'un homme trop enrouillé ; vous en jugerez, ma chère cousine.

Les deux procès de Rouville et de Manicamp étoient les deux meilleurs procès du monde ; cependant pour les mettre à bout, il falloit de l'argent, du crédit et des soins, et c'est ce qu'a fait ma fille de Montataire.

Je croyois que vous saviez la pension du marquis de Bussy ; il y a déja du temps, car il y a déja trois ans qu'il l'a, et les deux bénéfices de l'abbé[a]. Je serois bien ingrat si je n'aimois le roi : mes enfants et moi jouissons de quinze mille livres de rente de ses bienfaits. Il m'eût fait plaisir et je puis dire justice de me donner autrefois des honneurs, mais je trouve aujourd'hui l'argent plus solide.

Les mariages des filles naturelles du roi avec ce qui est à la tête des légitimes de la maison royale sont des marques assurées de la grandeur de ce prince et du respect qu'on a pour lui. Quand je songe que mademoiselle de Blois[b] pourra être reine de France, je ne trouve point d'exemple de pareille chose dans l'histoire.

[a] Ils les avoient obtenus en 1688. (*Voyez* la lettre 971 et la note, ainsi que la lettre 972, tome VIII, pages 134 et 137.)

[b] Il y a eu deux *demoiselles de Blois*, filles naturelles de Louis XIV. La première étoit fille de madame de La Vallière, et devint princesse de Conti; la seconde, qui fut duchesse d'Orléans, a laissé peu de souvenirs; elle étoit d'une telle nonchalance, qu'elle restoit presque toujours couchée. Quelque temps avant son mariage, madame de Caylus lui dit en badinant que le duc de Chartres passoit pour être fort bien avec la duchesse de Bourbon, et la princesse répondit : *Je ne me soucie pas qu'il m'aime, je me soucie qu'il m'épouse.* (*Souvenirs de Caylus.*) Ce mot la peint parfaitement. MADAME raconte avec humeur dans ses *fragments de lettres originales*, qu'on étoit parvenu à persuader à la duchesse de Chartres qu'elle avoit fait à son mari beaucoup d'honneur en l'épousant.

Je suis très humble serviteur de M. et de madame de Grignan et de la petite Grignan *mitigée;* j'ai bien envie de la voir; mais j'achèterois chèrement le plaisir de passer huit jours avec vous, je ne sais pas encore si j'aurois pu tout dire. Nous vous aimons toujours chèrement, votre nièce et moi; je m'étonne que vous ne me disiez rien de notre ami Corbinelli; il a pu vous dire que nous avons été deux heures ensemble à mon dernier voyage de Paris.

1196. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 12 avril 1692.

Je crois, mon cousin, que vous n'avez pas attendu ma réponse pour être assuré de mon approbation sur les jolis ouvrages que vous m'avez envoyés; la vôtre vous répondoit de la mienne, et ce seroit un malheur pour moi, si sur ce point nous avions deux avis différents. Le madrigal est fort galant, vous avez pris en volant le voyage du futur époux de cette jolie fille, et cela vous a donné une agréable pensée. Pour le bout-rimé [a] de ma nièce, il seroit digne du gouverneur de M. le duc de Bourgogne; c'est tout ce qu'on peut dire sur l'éducation

[a] Ces bouts-rimés sont imprimés dans les *Lettres de Bussy,* tome II, page 283; ils sont si médiocres que l'on n'a pas dû les réunir à cette collection.

d'un jeune homme. On ne sauroit lui donner de plus nobles et de plus solides leçons. Je m'en réjouis avec ce jeune garçon, qui a tant de beaux noms, qu'il ne lui sera pas permis d'être médiocrement honnête homme avec une mère et un grand'père, qui savent si bien comme il faut être. Je ne vous dis point que vous me paroissez l'un et l'autre avoir autant d'esprit que vous en eûtes jamais : vous le savez bien; je souhaite que vous trouviez la même chose de ma fille et de moi. Si vous venez ici cet automne, mon cher cousin, j'aurai une véritable joie; mais il se passera bien des choses entre ci et ce temps là. Voilà des armées de tous côtés; on dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles, il fait voir un aveugle qui est notre ami Choiseul, dont le public a une véritable joie, et il fait marcher des gens qui avoient des jambes rompues, qui sont le maréchal de Bellefonds et Montrevel [b]. C'est en vérité un plaisir que de revoir de si bons sujets sur la scène; celle-ci est grande, le roi sera lui-même à la tête de l'une de ses armées; les dames qui doivent être de ce voyage sont déja nommées [c]; les ministres suivront aussi. Dieu veuille bien

[a] César-Auguste duc de Choiseul, fut désigné cette année-là pour servir comme lieutenant-général dans l'armée du maréchal de Luxembourg. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 24 mars 1692.)

[b] Nicolas-Auguste de La Baume, marquis de Montrevel, maréchal de France en 1703; il étoit désigné pour servir dans l'armée de M. de Luxembourg comme maréchal-de-camp. (*Voyez* Dangeau, à l'endroit qui vient d'être cité.)

[c] Les dames n'avoient pas été au siége de Mons l'année précédente; c'étoit une des choses qui avoient le plus indisposé madame de Maintenon contre Louvois. (*Voyez Saint-Simon*, tom. Ier, p. 49.)

conduire cette guerre pour la gloire du roi et pour le bonheur de la France !

Je ne vous parle plus du mariage de M. du Maine, et de mademoiselle de Charolois ; après celui de M. de Chartres, rien ne mérite notre attention. Je me réjouis, mon cher cousin, de la douceur que vous trouvez dans les bienfaits du roi, cela donne une aisance à votre vie qui vous fait philosopher plus agréablement. Je ne vous dis rien du père Bouhours, vous ne savez pas le premier mot de toute la vérité de cette histoire. Le père Bourdaloue a prêché encore mieux que jamais à la Salpêtrière. Pour réparer ma faute de ne vous avoir rien dit de notre ami Corbinelli, le voilà qui vous en va parler lui-même.

Monsieur DE CORBINELLI.

Quoique je sois enrhumé, Monsieur, de manière à être bouché sur toutes les choses d'esprit, j'ai trouvé les vers que j'ai vus fort jolis ; mais il me semble que vous nous avez promis de nous faire voir votre discours sur les malheureux de mérite ; j'en meurs d'envie. Notre ami le père Bouhours m'a envoyé ce matin *les nouvelles remarques sur la Langue*. Je vous y ai trouvé très agréablement cité, comme un homme dont l'autorité devoit régler le langage. Je ne vous dis point de nouvelles. Il n'y en eut jamais tant sur les préparatifs de toutes parts à une campagne mémorable, et dont il n'y auroit que vous digne d'être l'historien, n'en étant pas le chef. Adieu, Monsieur. Si vous étiez tout ce que je voudrois, vous seriez peut-être au-dessus de tout ce que vous

desirez [a]. Je suis très obéissant serviteur de madame de Dalet [b].

1197. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 17 avril 1692.

Je reçus hier votre lettre du douze, Madame; je commençois à être en peine de votre santé, et quand je voulois me flatter sur cela, je pensois qu'après avoir été long-temps hors de Paris, les amis que vous y avez retrouvés, ne vous laissoient pas le loisir d'écrire à vos amis de province. Pour moi qui n'ai rien de meilleur à faire que de vous entretenir, je ne vous ferai pas attendre ma réponse. Je vous dirai donc, ma chère cousine,

[a] L'exagération qui règne dans les éloges que Corbinelli adresse à Bussy, prémunit suffisamment les lecteurs. Chez Bussy l'orgueil étoit une maladie; ses amis le servoient en conséquence. (*Voyez la Notice historique*, tome Ier, page 139 des *Pièces préliminaires.*)

[b] Plusieurs pages ont été coupées en cet endroit du manuscrit; une main inconnue a écrit à la suite la copie de deux lettres, dont l'une est de Bussy-Rabutin; l'autre de madame de Sévigné, n'a point encore été publiée. (*Voyez* la lettre 1198.) L'écriture paroît en être la même que celle de la copie des *Mémoires de Bussy*, qui a été indiquée page 43 de la *Notice bibliographique.* On voit encore aux *Lettres de Bussy* deux lettres qui ne sont pas dans le manuscrit de Bussy-Rabutin.

que je suis ravi que vous trouviez que je ne baisse point; outre qu'il y a du plaisir d'avoir de l'esprit et d'en avoir la réputation, c'est un bon signe aux vieilles gens pour la santé; quand la tête est encore bonne, cela tire à conséquence pour le corps.

Au reste, ma chère cousine, si vous souhaitez d'avoir notre approbation pour vous et pour la belle comtesse, vous devez être contentes toutes deux. Personne au monde ne vous estime plus et ne vous aime plus tendrement que nous faisons, ma fille et moi. Vous savez que je ne suis pas flatteur; la lettre que je viens de recevoir de vous nous plaît d'un bout à l'autre. N'allez pas croire que vos louanges nous aient aveuglés ou corrompus; je louerois une satire contre moi, si elle étoit bien faite, et je condamnerois un panégyrique en ma faveur, s'il ne valoit rien.

J'irai cet automne à Fontainebleau et de là à Paris, quand vous seriez encore en Provence. Jugez, ma chère cousine, si le plaisir de vous voir me fera changer de dessein; j'en meurs d'envie, j'ai mille choses à vous dire et à vous montrer. En attendant, je vous dirai que je viens de faire une version du cantique de pâques, *ô filii et filiæ*, car je ne suis pas toujours profane. Vivonne, le comte de Guiche, Manicamp et moi fîmes autrefois des *alleluia* à Roissy qui ne furent pas aussi approuvés que le seroient ceux-ci; aussi nous firent-ils chasser tous quatre[a]. Je dois cette réparation pour mes amis et pour moi à Dieu et au monde.

[a] Ce sont les trop fameux *alleluia*. (*Voyez* la note de la lettre

Ce n'est pas la mort de M. de Louvois, qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul et Montrevel; c'est la plus grande guerre, qu'aura jamais roi de France sur les bras, qui fait revenir ces gens-là et qui en mettra bien d'autres dans l'emploi si elle dure. Vous avez raison, ma chère cousine, de dire que la scène va être bien remplie; on me mande que l'armée de Flandre sera de cent mille hommes de pied et de cinquante mille chevaux; le roi la commandera en personne.

J'ai fait mon compliment à M. le prince sur le mariage de mademoiselle de Charolois; il l'a fort bien reçu. Je ne sais qu'en gros la calomnie contre le père Bouhours; vous me ferez plaisir de m'en apprendre le détail.

A Monsieur DE CORBINELLI.

Pour un homme que le rhume accable, Monsieur, je ne vous trouve pas trop bouché. Le père Bouhours m'a envoyé ses *nouvelles remarques sur la langue;* il me fait bien de l'honneur de citer mon autorité sur le langage.

Je crois cette campagne de conséquence; il y a, comme vous dites, de grands préparatifs de toutes parts. J'en serai l'historien en quelque endroit; pour un des acteurs, je ne le serai ni je ne voudrois l'être : je me porte bien, mais je ne conserverois pas cette santé dont je fais plus de cas que de tous les autres biens, si je rentrois dans le service. Adieu Monsieur, soyez bien

54, tome Ier, page 136.) Bussy cherche dans ses *Mémoires* à persuader que la partie de Roissy fut moins coupable que les *Amours des Gaules* ne la présentent. Elle eut lieu aux fêtes de Pâques 1659. (*Voyez* les *Mémoires*, tome Ier, page 425, édition in-12 de 1768.)

persuadé que je vous aimerai toujours de tout mon cœur.

1198. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame la Comtesse* DE DALET [a].

A Paris, ce 31 octobre 1692.

Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble; et dans le peu de paroles qu'il a dites je parierois qu'il a bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'académie [b]; je n'ai pu l'y mener, je l'irai voir au premier jour. En attendant, je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues loger tout auprès de l'académie pour être les gouverneurs de leurs enfants; ils le seront aussi du vôtre, quoiqu'il en ait un qui me paroît un fort honnête homme et qui sait vivre : il a été à la guerre et a fait plusieurs bonnes éducations. Vous êtes bien heureuse, ma

[a] Madame de Coligny.

[b] *Voyez* la lettre 1195, page 492 de ce volume. Le petit comte de Dalet avoit seize ans. (*Voyez* la lettre du 6 juillet 1676, tome IV, page 367.)

chère nièce, d'avoir fait une si bonne rencontre, c'est une marchandise qu'on ne trouve pas bien aisément. J'aurai l'œil sur tout cela et je vous en rendrai compte. Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant riche, d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là.

Je reviens à mon pauvre cousin dont la santé ne lui a pas permis de venir cet hiver à Paris. Vous avez fort bien fait, M. le Comte, de ne point apporter ici une santé languissante; vous vous remettrez par le repos de votre château et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort ma chère nièce de ne vous point quitter; c'est dans ces occasions qu'on a besoin de sa famille, et dans cette famille de ceux qu'on aime le plus. Je vous conjure de me mander l'état d'une santé où je prends tant d'intérêt par toutes sortes de raisons.

Adieu ma chère nièce, adieu mon cher cousin, je vous recommande toujours l'un à l'autre et à tous deux de m'aimer, comme je le mérite, par l'amitié que j'ai pour vous.

Nulle recommandation n'est nécessaire à un nom comme celui de votre fils; il n'y a qu'à le nommer, mais j'irai pour me faire honneur d'être sa tante[a].

[a] Cette lettre termine le manuscrit sur lequel Bussy a copié les lettres de sa cousine et les réponses qu'il lui faisoit. (*Voyez la Notice bibliographique*, tome I[er], page 40.) Bussy-Rabutin mourut le 9 avril 1693.

1199.

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 décembre 1692.

Les petits contes ne vous déplaisent pas, ma chère cousine. En voici un que Théophile a écrit en latin, qui m'a paru assez bon pour être traduit, et pour vous réjouir. Guéri, grace à Dieu, de l'amour et de la fortune, je suis trop heureux de m'occuper de petites choses. Je trouve même qu'il n'y a que cela de bon pour la douceur de la vie ; car les bagatelles ne coûtent rien ni au corps ni à l'ame ; et quoique je sois persuadé par mon expérience, et sur-tout depuis cinq ou six ans, que l'ouvrage du salut est seul capable de contenter le cœur, il faut que j'amuse encore mon esprit. Dieu qui m'a fait naître gai, veut bien assurément que je me réjouisse, et surtout quand ce ne sera qu'aux dépens de Larisse et de Glison. Votre nièce est de mon avis. Elle et moi vous embrassons, et la belle comtesse aussi, de tout notre cœur. Je recommande à notre ami Corbinelli de lire le latin de mon petit conte, et de vous faire valoir mon françois [a].

[a] Ce conte est imprimé dans les lettres de Bussy, tome II, page 288.

1200.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

A Paris, ce 10 décembre 1692.

Votre petit conte, mon cousin, est si modestement habillé, qu'on le peut louer sans rougir; mais les réflexions de votre lettre nous ont fait autant de plaisir que le conte. Vos raisonnements en douze lignes, justes, solides et badins, font bien reconnoître votre heureux caractère, et nous font dire avec notre ami Corbineilli, que vos traductions honorent les originaux; mais qu'il n'appartiendra jamais à personne de vous traduire dignement: il n'y a qu'à vous souhaiter, et à ma chère niéce, de jouir longues années tous deux d'une vie si douce, qu'elle devroit faire envie même à ceux qui vous plaignent. N'est-il pas vrai, ma niéce? Vous ne m'en dédirez; et vous m'aimerez toujours tous deux, s'il vous plaît [a].

On n'a pas cru qu'il convînt de joindre aux lettres de madame de Sévigné un récit qui est tout-à-fait dans le genre de Pétrone.

[a] Cette lettre est la dernière que nous ayons de madame de Sévigné à Bussy; celui-ci mourut le 9 avril suivant.

1201.

De Monsieur DE COULANGES *à Mademoiselle* DE GRIGNAN.

A Paris, ce 10 mai 1694.

Je me sens très honoré, charmante Pauline, que vous ayez bien voulu vous adresser à moi pour me faire le confident de votre amitié pour madame la duchesse de Villeroi; elle a assurément reçu votre lettre avec tous les sentiments que vous pouvez desirer; et vous en auriez déja la réponse, sans la mort cruelle de madame de Barbesieux [1], qui a jeté dans une affliction sensible tous ses parents et tous ses amis. La petite duchesse [2] en a pensé mourir de douleur, mais mourir au pied de la lettre; je la vis trois heures avec des vapeurs si terribles et si nouvelles pour elle, qu'elle nous fit peur: à l'heure qu'il est, sa douleur est dans les régles ordinai-

[1] Catherine-Louise de Crussol d'Uzès, morte le 4 mai 1694, de la petite vérole; on ne la fit point sortir du château de Versailles, malgré l'usage établi. Et d'un autre côté la duchesse d'Uzès sa mère ayant demandé avec instance que Duchesne, médecin des enfants de France la vît, le roi ne voulut pas le permettre. (*Journal de Dangeau*, 26 avril, et 1er mai 1694.)

[2] Marguerite Le Tellier, sœur de M. de Barbesieux, duchesse de Villeroi. Son mari avoit pris depuis son mariage le titre de duc; on l'appeloit auparavant le *marquis d'Alincourt*. (*Journal de Dangeau*, 25 février 1694.)

res ; mais c'est une plaie que je crois qui saignera longtemps dans la famille. M. l'Archevêque de Reims [1] dit qu'il ne conseillera jamais à M. de Barbesieux de se remarier, par l'impossibilité de trouver une femme aussi parfaite ; mais pour moi, je lui conseillerai le contraire, s'il veut bien en prendre une [2] de ma main ; car je connois un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables, qui peut très-aisément lui faire oublier ce qu'il a perdu, et le rendre le plus heureux de tous les hommes. Après avoir bien pleuré et lamenté trois jours dans sa petite maison de Lestang, il s'en retourna samedi au soir à Versailles et à son devoir. La duchesse de Villeroi est venue ici passer quelques jours auprès de sa mère [3] ; pour moi, je m'en vais demain, avec mes foibles pieds, porter mes mauvais bras à Saint-Martin, où je serai quelque temps avec le cardinal de Bouillon ; je voudrois bien que l'air de Saint-Martin pût remettre mes épaules dans leur devoir ; mais il fait une sécheresse et un diable de vent tout propre à rendre malade, bien loin de guérir : avez-vous le même temps à Grignan ? C'est enfin demain le départ de madame de Sévigné et de M. le chevalier de Grignan ; voilà des hôtes qui ne vous déplairont assurément point ; plût à Dieu que je pusse les accompagner ! mais ce qui est différé n'est pas perdu ; je crois fermement encore

[1] Charles-Maurice Le Tellier, oncle de M. de Barbesieux.

[2] C'est de Pauline de Grignan que M. de Coulanges veut parler, et la même à qui cette lettre s'adresse.

[3] Anne de Souvré, marquise de Louvois.

que je m'y retrouverai quelque jour, dans l'admiration de toutes vos grandeurs ; car ce chapitre d'un côté, tous ces écussons en manteau ducal de l'autre, ce château magnifique, ces appartements si bien meublés, toutes ces tables dans la galerie, tout le monde qui va et vient, et ce comte et cette comtesse, qui remplissent si bien ce château, et qui y font si bonne chère à leurs amis, sont, en vérité, pour moi, *la gloire de Niquée* [a], ni plus, ni moins, et un séjour qui convient à tous mes goûts : attendez-moi donc, adorable Pauline, et soyez persuadée que vous ne pouvez jamais voir arriver personne à Grignan, qui vous honore et qui vous estime plus que je fais.

Je ne doute pas que madame de Coulanges ne vous dise elle-même des nouvelles de sa santé, qui est beaucoup meilleure qu'elle n'a été.

Madame DE COULANGES.

Depuis que vous êtes partie, Mademoiselle, rien ne fait du bruit ici que vos lettres; mais je suis lasse que vous fassiez plus de bruit que de besogne; vous ne pouvez jamais savoir ce que c'est que de vous regretter, et vous êtes bien heureuse. Je vous fais des compliments sur la tragique mort de madame de Barbesieux ; j'en fais aussi à madame de Grignan ; et j'ai bien de la bonté de penser à elle, sans me plaindre de ce qu'elle m'ôte aujourd'hui madame de Sévigné. Je vous avoue que je ne m'imagine de consolation pour moi que d'aller

[a] *Voyez* la note de la lettre 522, tome IV, page 397.

à Grignan, où j'espère que vous me recevrez mieux que la première fois que je fis ce voyage; vous n'y parûtes point [a]. Adieu, Mademoiselle, je vous serai sensiblement obligée, si vous faites souvenir M. et madame de Grignan de la manière dont je les honore : je me réjouis avec vous de ce que je ne suis pas morte, vous auriez perdu une personne bien attachée à vos charmes.

1202.

Du même à Madame DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 mai 1694.

Il y aura demain justement quinze jours que vous partîtes d'ici; il est donc temps, ma très aimable gouvernante, de vous écrire à Grignan, et de vous assurer que vous y êtes la très bien venue. Nous avons eu de vos nouvelles de Moulins, et jusque-là, le voyage avoit été heureux; je souhaite qu'il ait continué de même, et qu'à l'heure présente, hors de toutes vos fatigues, vous jouissiez de la vue de tant de personnes que vous aimez, et de tous les charmes inséparables du château magnifique où vous êtes. Pour moi, je vous dirai que je partis pour

[a] Madame de Coulanges vint à Grignan en 1672. (*Voyez* la lettre 281, tome III, page 50.) Pauline vint au monde deux ans après. (*Voyez la Notice historique*, note [b], page 100.)

Saint-Martin[a] le même jour que vous partîtes d'ici; et comme vous n'êtes point ennemie des détails, je vous rendrai compte de tout ce que j'ai fait depuis ce temps-là; je fus à Saint-Martin jusqu'au samedi, je ne vous dirai pas, en toute joie et en toute liesse; car jamais je ne fus plus triste ni plus abattu, sans savoir pourquoi, ni de plus mauvaise compagnie; Saint-Martin, aussi bien que le cardinal, sont toujours pour moi d'un agrément sans pareil; mais enfin, cette épaule, ce bras gauche et cette main, qui ne sont point sans douleurs et qui me chicanent toujours, m'ont jeté dans une pesanteur et dans un abattement dont je ne reviens point; c'est ce qui me fait résoudre de songer absolument à ma santé; et pour cela depuis huit jours, je me suis abandonné à la saignée et et à beaucoup de médecines réitérées, dont je ne sens point encore tout l'effet que j'en attends; mais il faut espérer que m'étant mis dans mon devoir, ma bonne nature s'y remettra aussi. Voilà donc où j'en suis, mon adorable gouvernante; j'ai été fort visité pendant tous mes remèdes, et je ne saurois trop courir, quand je me porterai bien, pour aller remercier tous les gens qui s'intéressent à ma santé. Je suis encore plus heureux qu'une infinité d'autres gens accablés de fièvres, de pourpre, et de mille autres maux. M. de Harlay[b], gendre de M. le chancelier, est assez considérablement malade; la pré-

[a] L'une des abbayes du cardinal de Bouillon; elle étoit située auprès de Pontoise.

[b] Nicolas-Auguste de Harlay, seigneur de Bonneuil; il étoit cousin du premier président, et il avoit épousé mademoiselle Boucherat en 1670.

sidente Le Coigneux l'est aussi; mais qui l'est d'une très cruelle façon, c'est la pauvre mademoiselle de Sanzei, qui court risque de tomber dans le mal de la feue duchesse de Grammont, si Dieu n'y met la main. L'on prétend que les parfums et les jonquilles, dans un temps où ces odeurs sont mortelles, l'ont jetée dans l'état où elle est. On a jusqu'ici qualifié son mal d'un rhumatisme dans les entrailles; il n'y a sorte de remèdes qu'on ne lui ait faits, jusqu'à la saigner trois et quatre fois du pied en deux jours; enfin, elle est dans des agitations et des convulsions si violentes, qu'elle n'a plus de repos qu'en prenant de l'opium, dont on lui fait faire un trop fréquent usage; en un mot, les médecins paroissent bien empêchés pour remédier à un mal si extraordinaire. Madame de Coulanges vient d'envoyer Saint-Donnat à mademoiselle de Sanzei, et son retour nous apprendra ce qu'il faut espérer de la guérison de cette pauvre fille; le malheur est qu'il ne pourra pas la secourir long-temps, car il part incessamment. Madame de Poissi est accouchée d'un garçon [a] : faites vos compliments à tout ce qui s'appelle Maisons et Lamoignon. On marie fort M. de Barbesieux par la ville; mais il est constant qu'il est encore si affligé, qu'il ne songe point à se remarier; je veux toujours espérer, par tout ce que j'entends, qu'il préférera un mérite solide à tous les trésors périssables, quand il sera obligé d'en venir à de secondes noces. M. de Barillon épouse aujourd'hui mademoiselle Doublet. Le che-

[a] Elle mourut le 15 septembre suivant, elle étoit fille de M. de Lamoignon, l'avocat général, et elle avoit épousé M. de Poissi, le fils aîné du président de Maisons.

valier de Bezons[a] se maria aussi hier. Savez-vous qui se marie encore, s'il n'est déja marié? M. le marquis de Grignan, et l'on débite que c'est mademoiselle de Saint-Amand[a] qu'il épouse ou qu'il a épousée; c'est à vous, Madame, à nous éclaircir sur ce fait; vous avez du moins un avantage, qu'on a très bonne opinion de tout ce que vous ferez ou aurez fait; de bel et bon argent, et en quantité, voilà qui est un grand secours, dans le temps où nous sommes principalement. Tous les guerriers prennent congé dans la semaine prochaine; la solitude sera grande à Versailles et dans les bonnes maisons. M. et madame de Chaulnes s'en vont jeudi; eux et madame de Coulanges se sont raccommodés de fort bonne grace; et il n'est plus question entre eux de la *pétoffe*, dont vous avez vu les commencements. Je m'en vais chez la maréchale de Villeroi, qui s'est fait saigner aujourd'hui du pied, par précaution seulement; et tous les Louvois ne manqueront pas de s'y trouver. Ce sera jeudi prochain

[a] Jacques-Bazin de Bezons, maréchal de France en 1709; il venoit d'épouser Marie-Marguerite Le Ménestrel, nièce de M. Dumey, garde du trésor royal, elle lui apporta 200,000 francs en mariage. (*Journal de Dangeau*, 24 mai 1694.) Le chevalier de Bezons étoit le second fils de Claude Bazin conseiller d'état, et l'un des commissaires de l'affaire des poisons. (*Voyez* les signatures rapportées au bas de l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon, dans la note de la lettre 707, tome VI, page 143.)

[b] Le père de mademoiselle de Saint-Amand étoit fermier-général, trésorier des états de Languedoc et commissaire des vivres. Ce fut sa grande fortune qui donna lieu à cet établissement. (*Voyez* la lettre du 14 janvier 1695.) La sœur de mademoiselle de Saint-Amand fut mariée au marquis de Salins.

la procession de la châsse de sainte Geneviève[a]; l'archevêque et madame de Lesdiguières n'ont pas été les plus forts pour l'empêcher cette année. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse avec une tendresse infinie.

1203.

Du même à la même.

A Paris, le 23 juin 1694.

Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles; à qui en avez-vous, ma chère gouvernante? croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes? non, en vérité, nous vous aimons tendrement, et tous les habitants de ce royal château où vous êtes. J'arrive de Versailles, où j'ai été huit grands jours à faire une fort jolie vie avec tous mes amis et amies. J'y ai laissé mademoiselle de Sanzei dans le doux et agréable chemin de la convalescence : elle vous est très obligée de toute l'inquiétude que vous avez eue de son mal, qui a été fort douloureux, en vérité, et fort périlleux; mais enfin, jeunesse revient de loin; et désormais, dans de certains temps principalement, elle ne s'abandonnera pas volontiers à tous les parfums dont elle est entourée, quoiqu'elle s'en prenne

[a] Cette procession eut lieu le jeudi 27 mai 1694. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome I[er], page 438.)

plus à une promenade qu'elle fit sur l'eau qu'aux jonquilles. Mais une bizarre aventure qui m'est arrivée à Versailles, a été la mort de mon petit laquais qui chantoit, et que bien connoissiez. J'arrivai à Versailles le jeudi au soir; la nuit il fut pris d'une grosse fièvre, et d'un grand mal de côté; et il lui survint encore tant de fâcheux accidents, qu'il mourut le lundi sur les dix heures du matin : mais pourquoi ne seroit-il pas mort? M. le duc de Sully[a] et M. de Rebenac[b] sont bien morts; madame de Verneuil et la duchesse du Lude, qui alloient à Sully à leurs journées, n'ont été que jusqu'à Montargis; et la duchesse (*de Sully*) qui avoit pris la poste, est arrivée tout juste pour les derniers moments; elles sont toutes de retour ici. La duchesse est à Saint-Denis aux filles de Sainte-Marie. Le fils unique de la belle madame du Fresnoi[c] est mort aussi; enfin, l'on ne voit qu'enterrements, et l'on ne parle que de gens malades. La princesse d'Enrichemont, maintenant duchesse régnante de Sully, a la petite-vérole, et madame de Beringhen la rougeole; mais je suis bien moins en peine d'elles, que de madame de Coulanges, qui a perdu son temps et son

[a] « M. le duc de Sully est mort en son château de Sully où il « demeuroit presque toujours; il venoit fort peu à la cour; il étoit « chevalier de l'ordre. » (*Journal de Dangeau*, 20 juin 1694.) Il étoit depuis long-temps en disgrace. (*Voyez* la lettre 249, tome II, page 412.)

[b] François de Feuquières, comte de Rebenac, mourut le 22 juin 1694.

[c] Elle avoit été maîtresse de Louvois. (*Voyez* la note de la lettre 195, tome II, page 242.) Son fils étoit colonel d'un régiment d'infanterie. (*Journal de Dangeau*, 20 juin 1694.)

argent avec Saint-Donnat. Les douleurs de colique sont revenues de plus belle ; l'enflure de son estomac et de son ventre est devenue si considérable, que la maladie dont elle est menacée n'étant point équivoque, elle s'est mise depuis trois jours, avec l'approbation de toutes les bonnes têtes qu'elle a consultées, entre les mains de Carette[a] qui lui fait prendre des médecines et des eaux de Saint-Mion, dans lesquelles elle fait tomber sept gouttes d'une liqueur, qui fait tous les miracles dont vous avez entendu parler. Madame de Coulanges a été assez mal de ces remèdes les deux premiers jours; mais aujourd'hui elle se trouve beaucoup mieux ; je souhaite fort, comme vous pouvez croire, que ce mieux continue, et que nous la tirions bientôt d'affaire ; vous ne sauriez croire combien son mal me donne de chagrin, et combien il m'envoie de tristes vapeurs à la tête, dont je ne me vante pas. Vous apprendrez, sans doute aujourd'hui, par plus d'un endroit les nouvelles de Bretagne ; la flotte ennemie s'est présentée devant Brest, et a voulu faire une tentative : mais douze cents hommes, qui étoient descendus, ont été si violemment repoussés, qu'on ne croit pas que la flotte hasarde une seconde descente[b]; ils ont tous été tués ou noyés, et l'on prétend

[a] C'étoit un charlatan italien qui étoit venu débiter ses drogues en France, et avoit grand soin de se faire payer d'avance des cures qu'il promettoit. La Bruyère l'a peint sous le nom de *Carro-Carri*, dans le chapitre intitulé : *De quelques usages*.

[b] « Le roi reçut à son réveil la nouvelle de la défaite de douze « cents hommes qui avoient fait une descente à Camaret, voulant « se rendre maître de ce poste pour pouvoir ensuite bombarder

qu'un milord considérable, chef de l'entreprise, y a péri tout des premiers : Langeron a fait des merveilles en cette occasion. Je ne doute pas que cette tentative des ennemis n'ait donné par plus d'une raison de l'inquiétude à nos amis[a], qui sont toujours à Saint-Malo ; mais s'il est vrai que la flotte ait levé l'ancre, comme on dit, ils n'auront point le dégoût de voir venir les troupes de Normandie à leur secours ; Dieu veuille qu'ils n'en aient aucun besoin ; car comme nous connoissons le mari et la femme, *le diable seroit bien aux vaches*. L'abbé Têtu est toujours fort extraordinaire ; il a loué une maison dans la rue neuve Saint-Paul. Voilà, ma belle gouvernante, toutes nos nouvelles, au moins les miennes ; car je ne sais jamais que fort grossièrement le sujet de la pièce. La maréchale de Villeroi qui est ici, sachant que je venois de vous écrire, m'a prié de vous dire toujours mille belles et bonnes choses de sa part ; elle est très assidue auprès de madame de Coulanges qu'elle aime

« Brest. L'action se passa vendredi 18 ; ils commencèrent à canon-« ner à onze heures du matin, et firent la descente à une heure.... « Nous avons fait d'abord un très grand feu des tours et des re-« tranchements qui étoient garnis des milices du pays, et de huit « compagnies franches de la marine, sous les ordres de M. de Lan-« geron, chef d'escadre. Le feu dura long-temps, après quoi Benoît, « capitaine d'une compagnie franche, a marché sur eux l'épée à la « main, suivi de cinquante soldats de sa compagnie, et soutenu par « un autre détachement de pareil nombre, et les a renversés et « poussés jusques dans l'eau. On en a tué quatre ou cinq cents, et « fait autant de prisonniers. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 22 juin 1694.)

[a] M. et madame de Chaulnes.

de plus en plus, et dont elle est en peine; je n'ai jamais vu une meilleure femme, ni plus digne d'être honorée et aimée. Je fus hier chez madame de Lesdiguières, qui me fait enfin espérer son portrait; mais il ne sera pas avec ses accompagnements, comme celui qui se débite dans les tabatières : quelque charitable personne ne vous en auroit-elle point envoyé quelqu'une à Grignan? Il n'est rien de plus scandaleux que ces sortes de boîtes, et l'on en cherche les peintres avec attention pour en faire justice. Adieu, ma très aimable gouvernante.

1204.

Du même à Madame DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 juin 1694.

Faites, faites votre mariage; vous avez raison, et le public a tort, et très grand tort. Si j'avois su que madame de Coulanges vous eût parlé de tous les dits publics, je me serois bien gardé de les répéter; et si la lettre que vous lui avez écrite fût arrivée deux heures plus tôt, je me serois bien gardé encore de traiter avec vous ce chapitre; tout ce que vous nous avez écrit à l'un et à l'autre sur ce sujet, est admirable, très vrai, et sans aucune réplique : chacun sait ses affaires; *l'un a dételé le*

matin, l'autre l'après-dînée[a], et quiconque dételle, mérite louange; c'est une marque d'esprit, et d'un grand savoir-faire; prenez donc le parti qui vous convient; mais voulez-vous mettre le public dans son tort? faites-vous donner une si bonne et grosse somme en argent comptant, que vous vous mettiez à votre aise: un gros mariage justifiera votre procédé, tirez, comme je vous le dis, le plus d'argent comptant que vous pourrez; car voilà la précaution qu'il faut prendre en pareil cas; le public dit, et il n'a pas tort, qu'il ne faut jamais compter avec les financiers sur les biens à venir; et le public est persuadé, et il a raison encore, que la paix faite, on les pressera tant, qu'on en ruinera beaucoup; prenez donc bien toutes vos mesures, et consolez-vous d'une mésalliance, et par le doux repos de n'avoir plus de créanciers, dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, qui ne doivent rien à personne, et par la satisfaction de donner quelquefois dans le superflu, qui me paroît le plus grand bonheur de la vie. Voilà, ma belle Madame, tout ce que j'ai à vous répondre. Vos lettres sont admirables, et c'est un meurtre de n'en pouvoir

[a] L'un des plus jolis couplets de Coulanges; il a été indiqué dans la *Notice historique*, tome I[er], page 143. Le voici tout entier :

D'Adam nous sommes tous enfants,
La preuve en est connue,
Et que tous nos premiers parents
Ont mené la charrue.
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée,
L'un a dételé le matin,
L'autre l'après-dînée.

faire aucune part au public; mais comme il n'en profiteroit pas, je conviens avec vous du silence, ce seroient précisément *des marguerites devant des pourceaux*. Je n'ai pu cependant m'empêcher de discourir de tout cela avec la maréchale de Villeroi, qui a bon sens et bon esprit, qui aime tendrement tout ce qui s'appelle Grignan; qui vous estime et vous aime aussi, qui se sent obligée de l'attention que vous avez de lui faire faire des compliments, qui me prie à tout moment de vous les rendre au centuple, et sur de bons tons, et qui, enfin, est déchaînée, comme vous, contre le public qui se déchaîne toujours sans savoir pourquoi. Elle approuve toutes vos raisons, elle vous loue sans fin et sans cesse, et vous conseille d'aller votre grand chemin. Aujourd'hui, comme vous dites fort bien, on parle d'une chose, et demain on n'en parle plus; et quand vous présentez au public une jolie marquise de Grignan, et qu'il sera persuadé que vous en avez beaucoup de bien, il ne vous fera pas plus votre procès qu'à tous les gens de la première qualité, qui vous ont montré ce chemin, et qui ne croient pas, à l'heure qu'il est, en avoir la jambe moins bien tournée. Voilà qui est dit, je ne vous en parlerai plus.

Madame de Coulanges vous a mandé de ses nouvelles, qui ne sont point encore trop bonnes; elle eut avant-hier une très mauvaise nuit; mais les remèdes qu'elle prend, ne peuvent pas la guérir sur-le-champ, il faut bien se donner quelque patience. Qui en mourra assurément, c'est l'abbé Têtu[a], qui ne peut souffrir ni la

[a] « C'étoit un homme plein de son propre mérite, d'un savoir

personne, ni la conversation de Carette, et à tel point, qu'il a déserté la maison de madame de Coulanges, parceque Carette la vient voir tous les jours, et passer avec elle des temps infinis. Madame de Coulanges est bien de même goût que l'abbé, mais quand il y va de la vie, *il sait bien peu faire, qui cela ne sait faire;* et l'abbé qui veut être le maître par-tout, admire madame de Coulanges, et trouve mauvais, entre cuir et chair, qu'elle ne se défasse pas de Carette, puisqu'il lui déplaît; l'abbé a trouvé mauvais encore qu'elle eût mis un oranger chargé de fleurs dans sa galerie : en un mot, il est bien extraordinaire; et je crains que la transmigration qu'il fera, sans doute, quelque jour au sortir du quartier de Saint-Paul, où il se va loger, ne soit au quartier des incurables, pour adoucir le mot de la retraite par où il finira vraisemblablement. Je n'ai point entendu parler des Chaulnes depuis l'affaire de Brest, qui s'est passée à souhait pour eux. Le blé et l'avoine sont ici toujours fort chers, et les maladies et les morts très fréquentes. La Péraudière, frère de M. de Valentiné, est mort en deux fois vingt-quatre heures; mais qui est assez malade, et dont je suis bien en peine, c'est de madame de Louvois; elle a une petite fiévre, des frissons de temps en temps, qui la chicanent; elle a fort mal passé la nuit; elle a tant de peur d'être malade, qu'elle en sera mala-

« médiocre, et d'un caractère à ne pas aimer la contradiction : aussi « ne goûtoit-il pas le commerce des hommes; il aimoit mieux briller « seul au milieu d'un cercle de dames, auxquelles il imposoit, ou « qu'il flattoit plus ou moins, selon qu'elles lui plaisoient. » (*Souvenirs de madame de Caylus.*)

de, et tant de peur de la mort, que je crains qu'elle n'en meure; dès qu'elle a le moindre mal, c'est la rougeole, le pourpre, la petite-vérole; en un mot, elle est agitée de la crainte continuelle de toutes ces maladies: mais savez-vous ce qui me fait le plus de peur pour elle? ce sont ses immenses richesses, et l'extrême bonheur dont elle jouit. Madame de Coulanges est aujourd'hui toute tournée du côté de la vie; elle se trouve beaucoup mieux qu'elle n'a encore été. Elle a donné à dîner à Carette, au maréchal de Bellefonds, *et aux Divines*[a]; vous croyez bien que l'abbé Têtu n'a pas été de ce repas; son procédé est trop plaisant. Carette dit toujours qu'il part mercredi pour l'Italie; mais il promet à sa malade des gouttes, et la manière dont elle aura à se conduire pendant son absence; franchement j'ai bien de l'impatience de revoir madame de Coulanges dans sa première santé, par bien des raisons. Adieu, ma chère Madame, voilà une assez longue lettre. Rendez-moi toujours de bons offices auprès des habitants de votre château, que j'honore et que je prends la liberté d'aimer selon leurs mérites. Je suis très obligé à la sage Pauline des deux lignes qu'elle a écrites dans votre lettre; j'ai beaucoup d'amitiés à lui faire de la part de la duchesse de Villeroi, qui ne me voit point sans me demander de ses nouvelles, et sans me prier de lui dire mille choses pour elle.

[a] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

1205.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES [1].

A Grignan, le 5 juillet 1694.

Vous me faites respirer, en me disant que madame de Coulanges est bien mieux : sa dernière lettre m'avoit tellement affligée, que je n'en pouvois plus ; je suis fâchée que Carette la quitte, je veux qu'il laisse le maréchal de Bellefonds, comme son maître garçon, pour la conduire dans la suite de ses remèdes. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin, qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie ; je vous demande la suite d'une histoire où je prends tant d'intérêt. Je plains bien madame de Louvois de toutes ses craintes ; c'est le malheur attaché au bonheur de cette vie. Vous ne me dites rien de vous, mon cher cousin ; pensez-vous que votre santé et votre joie me soient indifférentes ? M. de Grignan est vers Nice avec un gros corps de troupes, pour repousser en cas d'alarmes cette flotte si mal reçue à Brest. Vous savez comme messieurs les lieutenants généraux des provinces sont présentement lieutenants généraux des armées, cela les charme et les ruine.

[1] Il paroît qu'on a supprimé de cette lettre tout ce que madame de Sévigné répondoit sur le mariage de son petit-fils.

Nous avons toujours ici quelqu'un qui passe et joue à l'hombre. On lit, on est dans sa chambre; enfin, les jours passent. Notre petite troupe vous aime et vous embrasse.

1206.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 4 août 1694.

Je viens de passer les plus beaux quinze jours du monde à Meudon; en vérité, c'est un lieu enchanté; et je ne comprendrai jamais que le roi ne veuille point jouir d'un tel enchantement; car cette maison, avec toute sa vaste étendue, lui convient beaucoup mieux qu'à madame de Louvois; il en faut demeurer d'accord. Elle espère bien aussi que la paix faite, et l'abondance revenue dans le royaume, le roi prendra Meudon [a], et lui donnera moyen d'acquérir aux portes de Paris une maison plus convenable pour elle, et pour les compagnies qu'elle veut voir, et moins exposée à celles dont elle se passeroit à merveille; et je ne trouve pas qu'elle ait tort. Cependant, je lui conseille fort de prendre le temps comme il vient, et de s'accommoder autant qu'elle pourra des incommodités de Meudon. Elle a même eu contentement ce voyage-ci; car elle n'y a eu précisément que les gens qu'elle y vouloit avoir. Nous en revînmes

[a] *Voyez* la lettre du 24 juin 1695.

samedi au soir, pour assister dimanche au dernier acte de philosophie du joli abbé de Villeroi [a] qui fit des merveilles, et où se trouva bonne et nombreuse compagnie en haut et en bas; car présentement les dames viennent aux actes; et la maréchale de Villeroi donna une belle et magnifique collation à toutes celles qu'elle y avoit invitées. Mais parlons d'autres choses; j'espérois à mon retour trouver madame de Coulanges dans le bon train où je l'avois laissée; elle avoit même été d'une fête à Lestang chez M. de Barbesieux, il n'y a que huit jours, où je l'avois vue, et d'où elle étoit revenue à Paris sur les deux heures après minuit, sans qu'elle s'en fût trouvée mal. Il est vrai, Madame, qu'au lieu de la retrouver avec le même visage, je l'ai trouvée dans le dernier changement, causé par un grand dérangement, et une insomnie extraordinaire, nonobstant quoi Carette a voulu la faire baigner; ce qui l'a réduite en tel état, et son pauvre estomac s'en est trouvé si affoibli, que Carette lui-même a suspendu, quant à présent, les bains et les gouttes mêmes; elle ne digère plus, elle rend le peu qu'elle mange sans appétit, tout comme elle le prend; en un mot, elle ne sait plus où elle en est, et tous les gens occupés d'elle se trouvent bien embarrassés : faut-il quitter Carette? ne le faut-il pas? faut-il frapper à une autre porte? faut-il aller à Bourbon cette automne sans perdre de temps? Enfin, que faut-il faire? On n'ose donner aucun conseil, parcequ'on ne veut se charger d'aucun évé-

[a] François-Paul de Neufville de Villeroi, abbé de Fescamp, archevêque de Lyon en 1714. Il avoit alors dix-sept ans.

nement ; cependant nous ne sommes pas bien ; après avoir passé trois nuits entières sans fermer l'œil, elle a enfin dormi quatre ou cinq heures celle-ci. Je suis assuré que cette rechute ne vous plaira point; car elle trouve encore que les vents s'emparent de son estomac, comme dans le premier temps ; ce qui fait voir l'inutilité de tout ce qu'elle a pris jusques ici pour les en chasser. L'abbé Têtu triomphe, et bat des mains, et ce triomphe ne sert qu'a déplaire et à mettre en colère, car quel autre parti falloit-il prendre? Cependant, la maison de madame de Coulanges ne désemplit point ; comme on est assuré de la trouver, tout ce qui la connoît y vient; et chacun donne son avis, qui est, à mon gré, un autre mal. C'est tout vous dire que madame de Monchevreuil y a passé deux après-dînées, et que madame la chancelière Le Tellier, à quatre-vingt-six ans, y passa celle d'avant-hier. Je suis assuré que vous ne nous quitteriez pas si vous étiez ici. Madame de Coulanges me prie de vous dire de sa part mille choses plus tendres les unes que les autres. Dans le nombre des visites qu'elle reçoit, vous croyez bien que les maréchales de Créqui et de Villeroi ne lui manquent pas; ainsi il me fut hier fort aisé de leur faire voir dans votre dernière lettre l'honorable commémoration que vous faites d'elles, elles m'ont chargé de n'épargner aucun des termes les plus significatifs pour vous bien marquer leur reconnoissance, et pour vous bien assurer qu'elles sont très sensibles aux marques de votre amitié. La maréchale de Créqui est fort tendre sur le sujet de Blanchefort [a] ; et

[a] M. de Blanchefort, dont il a été question dans la lettre 919,

vous n'avez rien oublié de tout ce qui se pouvoit dire à cette occasion pour la bien flatter. Vous n'avez assurément, ma belle Madame, qu'à me mettre entre les mains tous vos souvenirs, j'en ferai toujours un très bon usage et fort aisément, car vous connoissez tous mes amis et toutes mes amies. Je ne sais si je n'irai point demain à Pontoise; je reçus hier une semonce fort obligeante de mon aimable cardinal (*de Bouillon*), et son ambassadeur me fit entendre qu'il pourroit bien m'envoyer ce soir, une voiture pour cela; je n'y serai qu'autant de temps que l'état de madame de Coulanges me le permettra; car vous croyez bien que désormais cet état fera la régle de mes séjours. C'est un premier devoir, à quoi je n'ai garde de manquer; mais c'est elle-même qui veut que j'aille mon chemin, disant que sa maladie ne doit pas être regardée comme un mal dont on voie sitôt la fin; et c'est à moi sur cela de marcher avec prudence.

Nous avons eu bien des affaires avec Carette; mais cela seroit bien long à vous conter; on l'avoit mis d'une partie à Vaugirard avec mesdames de Louvois, de Créqui, Bernières; et madame de Coulanges y avoit fourré

tome VII, page 439, venoit de se distinguer dans une escarmouche. « M. le maréchal de Boufflers ayant su que les troupes de Liége faisoient un grand fourrage, détacha Durosel, brigadier de cavalerie avec quelques escadrons; et le marquis de Blanchefort, plus « nouveau brigadier que Durosel, pria M. de Boufflers de le laisser « marcher aussi. Ces messieurs trouvèrent les ennemis fourrageant, « prirent beaucoup de chevaux, battirent quelques troupes des ennemis, et en tuèrent deux cents. Le marquis de Blanchefort eut « un cheval tué sous lui à cette affaire. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 8 juillet 1694.)

une petite madame de Séchelles, amie de madame de Pezeux, fort jolie, et dont Carette disoit qu'il étoit amoureux passionné; on espéra que cette passion réjouiroit la compagnie, et tout cela se passa de travers. La marquise de Créqui outra la piéce; M. de Barbesieux qui survint, parut touché de la petite dame, et le tout pour rendre Carette jaloux; enfin, on en vint si bien à bout, que Carette s'en retourna furieux à Paris, en traitant madame de Coulanges d'infame, qui n'avoit amené cette jeune femme que pour la vendre à son cousin; et mesdames de Louvois et de Créqui, de bonnes confidentes. Enfin, cela fut si plaisant, qu'on n'a parlé d'autre chose à Paris; mais vous croyez bien que tous les acteurs de la piéce n'ont fait qu'en rire, et que tout le ridicule en est tombé sur *le marquis* de Carette; si on l'avoit mieux connu, on ne l'auroit point admis en si bonne compagnie. Il a été long-temps sans venir voir madame de Coulanges; mais enfin, comme elle en avoit affaire, elle a fait marcher le père Gaillard pour lui demander pardon; et *le Prince* paroît, à l'heure qu'il est, avoir mis tout son ressentiment sous les pieds du crucifix; mais comme madame de Coulanges est retombée après cette *pétoffe*, il y a bien des gens qui la trouvent hardie d'avoir repris les remédes de Carette. Voilà grossièrement le sujet de cette piéce, qui a été fort ridicule. Eussiez-vous jamais pris votre amie pour une vendeuse de chair humaine; et de concert avec elle, de telles confidentes que celles que je vous ai nommées?

Il n'y a rien ici de nouveau; et puis les nouvelles publiques, et plusieurs particulières vous vont par l'abbé

Bigorre et par madame de La Troche. Madame de Bagnols, qui partit samedi pour Versailles, y est tombée si malade, qu'il la fallut saigner du pied en diligence; cela est fort commode pour les gens qui lui prêtent leur appartement; mais aussi que va-t-elle faire dans cette galère? Voilà son portrait que je vous envoie : y a-t-il rien de plus plaisant que cette taille-douce avec ses chiens, et son nom gravé et orthographié à ne pouvoir pas le prendre pour un autre[a]? Cette taille-douce a fort réjoui madame de Coulanges; c'est madame de Louvois qui vient de me l'envoyer, et vous la recevrez tout chaudement. Adieu, ma très aimable; toujours mille tendresses et mille respects pour vous et pour tous les habitants du magnifique château où vous êtes. Je vois ces amusements et toute votre bonne compagnie, et l'eau m'en vient à la bouche. M. l'archevêque d'Arles m'a fait une très bonne et très aimable réponse, et j'aurai encore l'honneur de lui écrire incessamment. C'est donc présentement monsieur de Carcassonne qui est malade.

[a] Madame du Gué de Bagnols a en effet été gravée assise et tenant un chien. (*Voyez la Bibliothèque historique* du P. Lelong, *appendice* du tome IV, page 206, première colonne.)

1207.

Du même à la même.

A Paris, le 27 août 1694.

Je viens de passer trois semaines tant à Pontoise qu'à Versailles sans débrider, c'est-à-dire, sans revenir à Paris. Vous pouvez bien juger par-là de la meilleure santé de madame de Coulanges; car pour peu qu'elle eût été équivoque, vous croyez bien que je ne l'eusse pas quittée, ou que mon voyage n'eût pas été si long. J'ai été même fort content à mon retour, l'ayant trouvée avec un très bon visage et fort engraissée; cependant elle ne se tient pas encore guérie, parcequ'elle a de temps en temps de petits retours de colique, et qu'elle n'est pas tout-à fait délivrée des vents qui veulent s'établir dans son estomac, et qui font qu'elle est quelquefois enflée; mais enfin elle mange, sobrement à la vérité; elle a de bonnes nuits, et elle va et vient par le monde, comme si de rien n'étoit. Voilà ce qui a succédé au triste état dont je vous rendis compte dans ma dernière lettre; elle s'est remise aux gouttes de Carette, avec intention pourtant de laisser passer des jours sans en prendre; elle est, au surplus, délivrée des fréquentes visites du *marquis*, parcequ'il a été lui-même assez malade, et qu'il ne sort point encore. Je n'ai pas manqué, ma très aimable Ma-

dame, de faire lire votre lettre à madame de Coulanges, qui a été fort contente d'y voir la continuation de votre amitié, et fort touchée des sentiments de l'adorable Pauline, qui a des manières d'écrire et des expressions si naturelles, qu'on est très persuadé qu'elle a dans le cœur tout ce qu'elle écrit. Ainsi, madame de Coulanges et moi, nous lui sommes très obligés de tout ce qu'elle nous dit d'agréable, et nous vous supplions instamment, ma belle Marquise, de la bien remercier, et tous les habitants de ce magnifique château, qui veulent bien s'intéresser à ce qui nous regarde. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'étoit le style de l'amitié[a]. Ce fut donc un vendredi matin qu'une calèche à six chevaux de l'aimable cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi, et me mena rapidement dîner à Saint-Martin, où je trouvai M. et madame de Croissi, mademoiselle de Croissi, madame de Saint-Géran, et Richard Hamilton, qui y étoient dès la veille; mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit; quelle chère, quelle maison, quelles promenades, et quelle liberté! Les Croissi s'en allèrent samedi au soir; mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg, et par mademoiselle d'Albret, une jolie seconde fille de madame de Bouillon. Le dimanche arrivèrent, M. le Grand...

[a] « Je vous écris ces détails; car nous aimons ce style qui est celui de l'amitié. » (*Voyez* la lettre 1175, de madame de Sévigné à M. de Coulanges, page 428 de ce volume.)

Madame DE COULANGES *interrompt ici la lettre de son mari.*

C'est moi qui arrive dans Saint-Alexis, où je trouve un vieil enfant entouré de jouets, et tout ravi dans la contemplation de ses poupées; il sait lire et écrire cet enfant; il me fait voir qu'il vous a rendu compte de tout ce que j'avois à vous dire sur ma santé : vous n'aurez donc point de mes nouvelles cet ordinaire, mon amie; mais je vous assurerai de toute la vive reconnoissance que j'ai de vos bontés pour moi; peut-être guérirai-je, peut-être mourrai-je; mais je vous aime bien en attendant, ma très aimable; je ne suis point du tout insensible à toutes les honnêtetés que je reçois des habitants du palais *de la félicité*[a] : M. de La Garde a beaucoup de part à ma reconnoissance, et pour l'adorable Pauline, j'en suis charmée; savoir dire des choses aussi aimables que celles que M. de Coulanges m'a montrées, est un trésor que je suis bien aise, en vérité, qui ne me soit point caché. Jamais absente n'a été moins oubliée qu'elle l'est ici; on en parle, on la loue; et je dis tristement, *mais ce n'est pas la voir que de s'en souvenir.* Cela est trop plaisant combien je l'aime; je crois devoir lui en demander pardon, et j'ai même la confiance d'espérer l'obtenir. Le maréchal d'Humières est bien malade[b]; mais le maréchal de Villeroi se porte bien. Mon amie, n'avez-

[a] Le château de Grignan.

[b] Il mourut le 31 août 1694, à midi. (*Journal de Dangeau*, à cette date.)

vous jamais vu une madame Berthier belle et fleurie, jeune et saine? elle est morte en quatre jours; et puis, comptez sur quelque chose en cette vie. Je vous embrasse, ma très belle, et je sens le plaisir de vous griffonner quelques lignes, que vous ne pourrez peut-être pas lire. Voici bien une autre rareté que je viens de trouver ici; c'est le miroir de toilette, dont se servoit la reine Marguerite; les carrés y manquent, on va les chercher par toute la terre; c'est bien à M. de Coulanges à avoir les restes de la reine Marguerite!

Monsieur DE COULANGES *continue.*

C'est bien parlé; voilà un beau griffonnage, et une femme qui a du sens et de la raison, peut-elle orthographier de la sorte? Je suis vengé de toutes ses mauvaises plaisanteries à mon égard, par l'espérance bien fondée que j'ai que vous ne les pourrez jamais lire.

Le dimanche, arrivèrent donc M. le Grand, madame d'Armagnac, avec *les Anges,* ses filles, mademoiselle de Bouillon et madame de Beaufremont; et lundi à dîner, le chevalier de Lorraine; et le mardi, M. de Bouillon, la duchesse de La Ferté et Langlée : tout cela fait une compagnie admirable pour manger les bons mets du cardinal, et pour faire ronfler les pistoles au lansquenet, tout comme si elles ne valoient pas quatorze francs la pièce. Il y eut beaucoup de sang répandu, mais il ne fut pas perdu; et tel devint gai, qui étoit triste auparavant; comme tel devint triste, qui auparavant étoit de fort bonne humeur; des quarante et cinquante pistoles

aux réjouissances seulement; en un mot, grande chère et beau jeu. Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard; mais le jeudi, le cardinal me ramena à Versailles avec madame de Saint-Géran[a], qui avoit trouvé le gîte de Saint-Martin fort bon. J'ai été à Versailles, depuis ce jeudi jusqu'à avant-hier en toute joie et en toute liesse, et, ce qui est rare à Versailles, en toute liberté; car, Dieu merci, je n'y vois que qui j'y veux voir, et que les personnes encore qui me conviennent. J'ai donc passé mes journées avec la maréchale de Villeroi, qui répond à vos souvenirs, comme vous pouvez le desirer, et qui dit comme vous, que je ne ménage point les termes pour vous parler de ses sentiments; avec la duchesse de Villeroi, qui me parle très souvent de l'adorable Pauline, et qui la souhaite à tout propos; avec la Saint-Géran, *belle pochette et rien dedans;* avec tout ce qui s'appelle Noailles, Boufflers, Croissi; à toute heure chez madame d'Armagnac, qui me donne son portrait et celui de ses filles; mais chez qui encore? chez madame la duchesse, la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fut jamais; j'y ai eu des entrées fort libres; et je lui ai déclaré que, quelques avances qu'on me fît de la part des autres princesses pour les fréquenter, je ne verrois jamais qu'elle. Enfin, ma chère gouvernante, je ne me suis point du tout encanaillé; et je ne serois point encore revenu, si je m'étois laissé aller aux pressantes instances qu'on m'a faites pour rester encore à Versailles; mais il a bien fallu revenir aux ordres de madame de Louvois, qui

[a] *Voyez* la note de la lettre 347, tome III, page 238.

graisse ses bottes pour aller à Tonnerre et à Anci-le-Franc, et qui ne veut point faire de voyages sans moi, en sorte que me voici. Elle dit qu'elle partira sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui en tournoit : si elle le fait donc, je m'en vais avec elle, et voilà notre commerce interrompu pour quelque temps ; si je ne le fais pas, je ne m'éloignerai point de Paris ; ainsi je serai à portée de vous rendre toujours compte de mes faits et gestes.

La disgrace de mademoiselle Chouin a fait une grande nouvelle à Versailles : la princesse de Conti eut l'honnêteté d'assurer mademoiselle de Sanzei[a] qu'elle n'avoit aucune part au sujet qu'elle avoit de s'en défaire ; mais quel est-il ce sujet ? c'est sur quoi on raisonne, qui d'une façon, qui d'une autre, car si jamais MONSEIGNEUR a aimé quelqu'un, c'est cette fille. L'a-t-on chassée sans sa participation ? La princesse de Conti a eu des entretiens très particuliers avec le roi, qui étonnoient tout le monde ; et voilà ce qu'ils ont enfanté. Mademoiselle Chouin est à Paris chez madame de Lislebonne, et l'on dit qu'on lui prépare un appartement aux petites Hospitalières[b].

[a] Elle étoit fille d'honneur de cette princesse. (*Voyez* la note de la lettre 994, tome VIII, page 219.)

[b] Voici quelle fut la cause de la disgrace de mademoiselle Chouin. Jean-Baptiste de Clermont Chate, chevalier de Malte, cornette des Chevau-légers, étoit le cadet de sa maison. Il parvint à s'insinuer dans les bonnes graces de la princesse de Conti; M. le dauphin le voyant chez cette princesse, lui accorda de la bienveillance. Le che-

Vous saurez par l'abbé Bigorre les nouvelles de l'armée, qui furent hier apportées par le petit Bontemps[a]; et moi, je finis par vous remercier aussi de vos détails, et par vous en demander la continuation. Le dîner de *Rochecourbière* m'a fait venir l'eau à la bouche; je vois

valier de Clermont étoit parent du maréchal de Luxembourg qui, se voyant assez mal dans l'esprit du roi, s'étoit rapproché de Monseigneur, et cherchoit tous les moyens d'assurer son crédit dans le cas où le règne viendroit à changer. Clermont, sous l'influence du maréchal, parut rechercher la main de mademoiselle Chouin; il n'en fut pas éconduit, et bientôt la liaison de ces deux personnes devint si intime, que la princesse de Conti ne fut plus que l'objet de leurs plaisanteries. Les lettres qu'ils s'écrivoient furent interceptées et remises au roi. Ce prince fit à sa fille de sévères réprimandes, et il la couvrit de confusion en l'obligeant de lire les lettres saisies, parmi lesquelles se trouvoient celles qu'elle avoit écrites à Clermont, et dont ce dernier faisoit à mademoiselle Chouin le sacrifice le plus insultant. La princesse ne pouvoit plus conserver sa fille d'honneur, mais elle ne laissa pas de lui faire une pension par égard pour Monseigneur. (*Voyez* la note de la lettre 906, tome VII, page 396.) On envoya le chevalier de Clermont à Tournay, et au mois d'avril suivant, son frère (*Louis-Annet de Clermont Chate*), évêque de Laon, lui porta l'ordre de se défaire de sa charge, avec défense de jamais reparoître à la cour. Le chevalier se retira dans sa province, et y mourut en 1718, sans avoir repris de service. (*Voyez* les *OEuvres de Saint-Simon*, tome III, page 47; les *Souvenirs de madame de Caylus*, le *Journal manuscrit de Dangeau*, 6 avril 1695, et l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, tome VIII, page 935.)

[a] Il apportoit la nouvelle d'une marche très célèbre du maréchal de Luxembourg, qui fit faire quarante lieues en quatre jours à l'armée qu'il commandoit sous Monseigneur, et empêcha ainsi le prince d'Orange d'exécuter ses projets. (*Voyez* les *Mémoires de Feuquières*, tome II, page 317, et le *Journal de Dangeau*, 26 août 1694.)

d'ici ce lieu enchanté, et j'en connois tout le mérite; rien n'est pareil à la description que vous en faites. Je vous fais mes compliments, quoiqu'un peu tard, sur la mort de M. de La Fayette[a] : sa pauvre mère n'avoit songé qu'à remettre ce nom et cette maison à la cour et dans le monde, et le voilà sur la tête d'une petite fille[1]. On dit que le testament de M. de La Fayette, fait par les soins et du vivant de madame sa mère, a consolé sa femme et M. de Marillac, qui étoient fort affligés, avant que d'avoir vu ce testament, lequel est très désavantageux pour la veuve[2]. M. de Lamoignon vous en pourra dire mieux que moi tous les tenants et aboutissants; c'est, dit-on, l'ouvrage du lieutenant-civil. Adieu, ma très aimable gouvernante, adieu madame la Comtesse, adieu, divine Pauline, et tous les aimables habitants d'un des plus magnifiques châteaux que je connoisse. Dieu vous conserve tous, et nous fasse la grace de nous revoir quelque jour. Madame de Morangiés est très malade : madame Bénard de Rezé, notre voisine, est morte; et j'ai appris aussi la mort d'un de mes cousins d'Ormesson[b], qui étoit religieux de Sainte-Geneviéve, et, je crois, votre filleul. Enfin, l'on meurt à tout âge et

[a] Il mourut de maladie à Landau, le 12 août 1694. Il avoit fait son testament le 11 mai 1692.

[1] Marie-Madeleine de La Fayette, mariée, le 12 avril 1706, à Charles-Louis Bretagne, duc de La Trémouille, prince de Tarente, premier gentilhomme de la chambre du roi.

[2] Madeleine de Marillac.

[b] Simon Lefèvre d'Ormesson, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois. Il étoit cousin-germain de Coulanges et de madame de Sévigné.

par tout pays. Faites savoir, je vous prie, à M. le comte de Grignan, quand vous lui écrirez, combien je l'honore; et n'oubliez pas dans mes litanies la bonne Martillac, ni M. le doyen[1]. On vous aura mandé l'histoire tragique d'Hanovre. La cour s'en va le 15 du mois prochain à Fontainebleau.

[1] Du chapitre de Grignan.

FIN DU TOME NEUVIÈME.

